This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

I-W

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE D
BIBLIOTHÈQUE

606

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-NEUVIÈME VOLUME

ANNÉE 1900-1901. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC I

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 18 juillet 1901 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. le Docteur COLLEVILLE, Président annuel.

ÉMINENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Le 6 décembre 1901, sonnera à l'horloge du temps le 60e anniversaire de notre Société qui, par un respect bien naturel pour le grec, s'intitule *Académie*. Peut-être serait-il opportun de jeter un regard en arrière et d'écrire nos soixante ans de souvenirs, à l'exemple de M. Legouvé, l'illustre doyen de l'Académie française.

Je laisse à M. Jadart, votre historiographe ordinaire, le soin de rappeler ce que vous avez fait pour la Cathédrale, pour le Musée lapidaire et les Archives de notre ville.

(1) La séance publique annuelle de l'Académie a été tenue le jeudi 18 juillet, de 2 h. 1/2 à 5 heures, dans la grande salle du Palais. Siégeaient sur l'estrade, avec le Bureau, Son Ém. le Cardinal Langénieux, président d'honneur, M. Mussat, médecin principal de la garnison, et une trentaine de membres titulaires et correspondants. Plusieurs morceaux de musique ont alterné avec les rapports de poésie et d'histoire, et ont recueilli les applaudissements du public d'élite qui garnissait la salle.

Digitized by Google

Je me contenterai de signaler à l'attention de nos concitoyens deux statues dues à votre initiative : celle de Colbert, qui fera pendant longtemps encore, nous l'espérons du moins, l'admiration des voyageurs au sortir de la gare, et le monument dédié à la « bonne Champenoise », suivant une expression chère au regretté président Ponsinet. Jeanne d'Arc n'a pas seulement contribué à « bouter dehors les Anglais » ; par sa présence sur la place du Parvis, elle proclame le succès que votre compagnie a remporté en provoquant, à l'aide d'une souscription nationale, le chef-d'œuvre du maître Paul Dubois.

Il est vrai que le Bœdecker n'a pas signalé nos réunions parmi les attractions de la cité. Si, par hasard, certains vendredis soir, un noble étranger venait à errer dans les vastes salons que nous devons à la généreuse hospitalité de notre éminent président d'honneur, il remporterait de sa visite une impression spéciale. Sur une table recouverte de l'inévitable tapis vert et exhaussée sur deux marches, brûlent quatre grandes bougies, rappelant des cierges par leur taille, et éclairant les portraits en pied de notre fondateur le cardinal Gousset, et du père de notre ancienne Université rémoise, le cardinal de Lorraine. Il faut le reconnaître, le coup d'œil est plutôt lugubre ; il semble que l'on va préluder à la séance par un *De Profundis* pour le repos de nos collègues trépassés, immortels cependant par définition. En tout cas, votre président annuel, qui a tant besoin de lumière, ne se permettrait pas de se plaindre. Ces flambeaux sont des emblèmes aussi bien pour le Prince de l'Église qui nous honore de sa bienveillante présence, que pour notre archiviste M. L. Demaison, dont l'érudition ne se trouve jamais en défaut sur n'im-

Digitized by Google

porte quel sujet. Peut-être ce luminaire n'est-il pas de trop pour notre docte secrétaire général, dont la mission consiste à donner lecture de correspondances qui ne sont pas toujours des modèles d'écriture. A part cette légère critique, notre visiteur n'aurait pas perdu son temps. En écoutant tout à l'heure les éloges bienveillants que M. Jadart distribue annuellement à chacun de vous, on regrette de n'avoir pas assisté à d'aussi intéressantes communications.

S'il est de notre rôle, à nous, gens paisibles, vivant loin des querelles politiques ou religieuses, de reconstituer l'histoire du temps passé, nous savons parler également arts, littérature et sciences; l'hygiène sociale, si en honneur en ce jeune siècle, nous passionne autant qu'un vieux parchemin. C'est de ces études à tête reposée que peuvent sortir des solutions pratiques. Tous les ans, au cours d'une séance solennelle, si nous ne distribuons pas des prix de vertu, nous récompensons les travaux les plus remarquables suscités par nos concours d'histoire, de sciences ou de poésie.

A diverses reprises déjà, et aujourd'hui encore, vous avez le plaisir de couronner des lauréates, en attendant qu'à notre époque où les ballons deviennent dirigeables, où, grâce à la science, les fantaisies du crayon de Robida sont sur le point de devenir des réalités, vous admettiez parmi vous l'élite intellectuelle de la plus belle moitié du genre humain.

Que dirait, en effet, le bonhomme Chrysale, s'il voyait, comme nous, la femme faire maintenant l'assaut de toutes nos positions sociales? Et cependant la malignité publique brode d'incessantes variations sur la futilité féminine. Certains esprits moroses, indifférents aux jouissances que suscitent les Beaux-Arts, reprochent à

Digitized by Google

ces dames d'abuser des peintures sur porcelaine ou des instruments de musique sous prétexte de bruit à la mode. A en croire nos psychologues modernes, la femme, « pour satisfaire sa curiosité désœuvrée en quête d'émotions, serait grande lectrice de ces immoralités maladives qui ont nom romans d'observation ». Grâce à la fille d'Ève, l'argot s'infiltrant dans un certain nombre de salons, avec la circonstance atténuante d'être prononcé par une jolie bouche, forcera peu à peu les portes de notre respectable Académie française.

Cotillonneuses émérites dans les bals selects, bons fusils dans les chasses, habiles tireuses à l'escrime, excellentes cavalières, passionnées de la pédale pour les retardataires, pour les plus modernes, chauffeuses cultivant le 60 à l'heure, clientes assidues de la Régie, tatouées au besoin par pur snobisme; leurs muscles sont d'acier et leur esprit se mesure au dynamomètre. Tel est le « gratin », comme diraient ces dames. Heureusement que pour la généralité, l'instruction féminine est passée au rang d'intérêt public; nous ne sommes pas éloignés de suivre les conseils de M^me^ de Sévigné quand, exhortant sa petite-fille à étudier Nicole et Bourdaloue, elle ajoutait : « Souvenez-vous que si vous n'aimez ces nourritures solides, votre esprit aura toujours les pâles couleurs. »

Se mettant au-dessus des ridicules par lesquels les écervelés du féminisme compromettent leur cause, il est juste que nos jeunes filles puisent d'abord à l'école et plus tard en dehors de celle-ci « des clartés sur toutes choses ». Mais que ce précepte ne serve pas de prétexte à surcharger les programmes ! Nous avons déjà assez de collégiens atteints de *dyspepsie universitaire,* s'étiolant sous le poids de connaissances dont

Digitized by Google

ils s'allègent trop vite une fois le parchemin en poche.

La neurasthénie guette avec un soin jaloux notre jeunesse au sortir des lycées. De complicité avec une société incapable de satisfaire toutes les inspirations qu'elle suscite, n'allongeons pas indéfiniment le nombre des désespérées de la vie et des dévoyées, d'autant plus dangereuses dans l'espèce que le système nerveux ébranlé sera plus vulnérable. Enfin, gardons-nous bien d'ouvrir dans notre budget, qui depuis un certain temps ne connaît plus les lois de l'équilibre, un nouveau chapitre à l'usage de fonctionnaires, occupés la plupart du temps à fonctionner les uns contre les autres.

L'instruction étant donc à la base des réformes, on s'est d'abord demandé si la femme était capable d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice des professions masculines. Ne faisons pas ici d'anatomie comparative des masses cérébrales : en fait de poids, de volume et de conformation encéphalique, la baleine détiendrait le record de l'intelligence. Les diplômes de bacheliers, licenciés, agrégés ou docteurs en main, ces dames nous prouvent que le génie masculin est tant soit peu surfait.

L'accès des Universités françaises leur étant largement ouvert, la sanction des emplois professionnels limite le nombre des étudiantes. La carrière médicale fut chez nous, comme partout ailleurs, la première qui attira les jeunes femmes et la seule dont nous ayons à nous occuper aujourd'hui.

La doctoresse n'est pas un progrès de la civilisation moderne. Dès les temps les plus reculés, les femmes étaient réputées pour leur savoir en médecine. Chez les Égyptiens, les Hébreux et les Grecs, elles se bornèrent au rôle de sages-femmes. Tout le monde connaît cette

Digitized by Google

légende de la jeune Agnodice qui se fait couper les cheveux, prend des vètements d'homme pour porter secours aux Athéniennes atteintes d'affections spéciales. Si la cliente, la prenant pour un homme, refusait son concours; en un tour de main elle se faisait reconnaître.

Les praticiens de l'époque ne manquèrent pas de l'accuser devant l'Aréopage de séduire et de corrompre ses concitoyennes. Les juges allaient la condamner quand, nouvelle Phryné, en personne habituée à la manœuvre, elle eut bientôt fait de leur montrer à qui ils avaient affaire. A Rome, où les femmes jouissaient d'une plus grande liberté qu'en Grèce, l'exercice de la médecine prit une assez grande extension. Elles composaient notamment des recettes de cosmétiques dont la plus originale nous est transmise par Ovide. Les saintes elles-mêmes ne dédaignaient pas notre art : la tradition rapporte que saint Jean Chrysostome guérit d'une maladie d'estomac grâce aux conseils de sainte Nicerata.

Au moyen âge, pendant que les maris chassaient, guerroyaient ou faisaient des razzias chez leurs voisins, les demoiselles de qualité apprenaient à soigner les plaies, préparaient les baumes et les onguents, faisaient l'office de chirurgiens à la chasse et à la guerre. Au château, lorsque l'on recevait un hôte, elles avaient pour mission, disent les chroniques, « de le frotter, de le masser pour se reposer des fatigues du voyage, de l'endormir; au besoin, elles l'aidaient à se coucher et bordaient son lit ».

Les matrones, connues en France sous le nom de *médeciennes*, excellaient à préconiser des recettes reposant souvent sur des pratiques superstitieuses capables d'attirer sur leur tête les foudres de l'Église. Les *chirurgiennes,* particulièrement, furent excommuniées. Des

Digitized by Google

lettres patentes de Charles VIII, en 1484, les supprimèrent et la prohibition s'étendit même, en 1694, jusque sur les veuves des chirurgiens. En 1755, on ne leur permit que la pratique des accouchements, leur enlevant la qualité de dentistes et de herniaires.

Du XVIII[e] siècle jusque vers le milieu du XIX[e], les médecins n'eurent plus autant à redouter la concurrence féminine. Si l'on voit encore en Angleterre Miss Stephens vendre 5,000 l. s. au Parlement un remède contre la pierre, lady Worthley Montagne importer à Londres la pratique de la vaccination, pendant qu'en Italie la marquise Buttelini inocule un grand nombre de personnes, nous sommes revenus alors à l'époque où le peu galant Gœlicke renvoie brutalement les femmes à la cuisine et à la quenouille *(ad culinam et colum)* pour lesquelles elles sont nées ! Leur éternel caquetage, dit-il, semblable à celui des oies *(anserum instar)* les rend indignes d'un art qui exige tant de gravité et de discrétion; elles n'ont ni le jugement ni l'intelligence nécessaires à la connaissance approfondie de la médecine.

Depuis, une révolution s'est faite dans les idées : les Anglo-Saxons inaugurèrent le titre de doctoresses en médecine. Ce fut à l'Université de Boston, en 1847, qu'après cinq années d'études, Miss Élisabeth Blackwel remporta son diplôme. C'est par milliers que les Américaines exercent maintenant notre profession : certaines d'entre elles dirigent même des hôpitaux et occupent des chaires professorales Elles ne se laissent pas rebuter par les dangers de la guerre : la doctoresse Maria Hitty fut plusieurs fois blessée en soignant les malades pendant la campagne de Virginie, elle a reçu une pension de la ville de Washington.

L'esprit pratique des Anglais a su utiliser les femmes

Digitized by Google

médecins comme missionnaires pour propager leur influence à travers toutes leurs colonies.

Sous le couvert de propagande protestante, ces diplômées en théologie et en médecine, réparties dans les quatre coins du monde, utilisent leurs connaissances variées pour gagner les esprits en soignant les corps. Pendant la vice-royauté de son époux, lady Dufferin, secondée par la bourse de quelques princes indiens, prit à cœur de multiplier les « Medical Missionnaries » pour soigner les Indiennes. La fondation Dufferin compte maintenant 94 hôpitaux disséminés un peu partout sur le territoire de l'empire. En Écosse et dans la Grande-Bretagne, on a su également apprécier le rôle de la femme dans la composition des comités de direction et d'administration des hôpitaux.

En Russie, une idée de haute humanité préside à l'obtention des diplômes conquis dans ce pays au prix des plus grandes difficultés. A côté des citadines, la plupart des doctoresses, presque perdues à travers le vaste empire des tzars, moyennant la modeste somme de 1,200 francs, consacrent toute leur existence au soulagement des déshérités et des paysans, parcourant un nombre incalculable de verstes pour assurer le service.

Beaucoup de ces étudiantes quittent leur patrie et se rendent à l'étranger, voulant parfaire leurs études en vue de cet avenir plus que modeste. Pour diminuer les frais de l'existence, les moins fortunées se groupent à plusieurs dans un modeste logement, les plus riches venant en aide à leurs collègues plus pauvres.

Avec quelques autres aliments faits en commun, le thé forme la base de presque tous leurs repas. Dans ces dernières années et depuis surtout le fameux legs Astrakoff de 100,000 roubles à la ville de Moscou, des Uni-

Digitized by Google

versités se sont édifiées et la colonie russe envoie un moins grand nombre d'étudiantes dans le reste de l'Europe. Comme en Amérique, les doctoresses slaves rendirent de grands services pendant la guerre turco-russe dans les ambulances et dans les hôpitaux : aussi, en récompense de leur bravoure et de leur dévouement, plusieurs d'entre elles reçurent les décorations de Saint-Stanislas et de Saint-Georges.

En Allemagne, la plupart des professeurs et des étudiants sont mal disposés pour les doctoresses. Les maîtres se faisant payer directement par leurs disciples, les praticiennes vont s'instruire dans d'autres pays.

En Suisse, dès 1894, les écoles leur furent ouvertes et de généreux bienfaiteurs comme M. Leng (de Berne), consacrent toute leur fortune à faciliter les études en chimie et en médecine.

Les *harems* de la Turquie recherchent les doctoresses ; les femmes turques ne voulant pas laisser aux étrangères le privilège de la position, viennent conquérir leur diplôme en France et en Suisse.

Enfin, tous les autres pays d'Europe suivent le mouvement en multipliant plus ou moins les facilités en vue de l'obtention du titre et de l'exercice de la profession.

Chez nous, avec l'assentiment de l'illustre chimiste Wurtz, alors doyen de la Faculté de médecine parisienne, Madeleine Brès avec l'Américaine Miss Putnam, l'Anglaise Miss Garett, la Slave M^lle^ Goutcharoff, obtinrent la permission de suivre les cours. Il fallut toute l'influence de l'impératrice Eugénie pour enlever au Conseil des ministres le vote en faveur de cette innovation.

En 1873, M^me^ Brès fut nommée docteur et fonda une crèche devenue depuis établissement municipal. L'idée fit de rapides progrès et les dernières statistiques nous

Digitized by Google

donnent maintenant un total de 77 femmes qui exercent la profession médicale en France, se recrutant d'ailleurs plutôt parmi les étrangères qu'entre Françaises. Citons en passant Mme Blanche Edwards Pilliet qui, en 1881, souleva la question de l'internat des femmes, objet de grandes polémiques dans le monde médical et politique de l'époque. Je me rappelle encore la persévérance avec laquelle elle venait plaider sa cause auprès de nos chefs de service. Paul Bert, avant son départ pour le Tonkin, lui prêta un généreux appui, et sa collègue, Mme Plunke Déjerine, profita de ces démarches. Nous savons que des hommes d'intelligence cultivée n'ont pas redouté de s'unir à ces savantes. En sus des deux noms désignés plus haut, mentionnons la doctoresse Alice Sollier qui dirige, comme assistante de son mari, un sanatorium à Boulogne-sur-Seine.

Après ce rapide aperçu historique, il est un dernier point sur lequel nous devons insister. « La place de la femme est au foyer » répètent les révolutionnaires et les rétrogrades. A moins que toutes les aspirantes ne deviennent *pharmaciennes* pour ne sacrifier ni leur famille ni leur intérieur, il est incontestable que si l'on donne tout à la femme, que restera-t-il pour l'autre sexe ? La Française est intelligente, mais le Français n'est pas trop maladroit. Dans cette lutte où la force prime la galanterie, combien resteront sur le carreau ? Et le noble privilège des armes ! Dieu sait ce que l'on fait dans le monde intellectuel pour nous en dégoûter ! Encore ne sommes-nous pas absolument garantis contre l'amazonisme !

L'avenir n'est rassurant pour aucun des deux sexes. Mais il est un domaine où véritablement la femme seule est sur son terrain. La bienfaisance féminine tient en

Digitized by Google

effet en réserve des trésors de dévouement, de tendresse et d'ingéniosité qu'il est temps d'employer pour alléger les souffrances et les misères que l'homme est impuissant à soulager. L'assistance publique a tout à gagner et les malheureux tout profit à voir s'agrandir la compétence et s'élever le rôle des femmes dans la philanthropie des villes et des campagnes.

Le Conseil supérieur de l'assistance a émis le vœu que les dames fassent partie des commissions administratives des bureaux de bienfaisance et des hospices. Mieux que l'homme, Mesdames, vous savez donner la parole d'encouragement, faire rentrer l'espérance dans ces tristes demeures où le désespoir résultant de la souffrance morale et matérielle conduit si souvent à des suicides, qui sont la honte d'une société ne sachant pas les prévenir par une solidarité fraternelle bien comprise. Je ne saurais énumérer toutes ces associations religieuses et laïques instituées dans le but de soulager l'humanité : elles sont votre gloire, Mesdames, et votre plus beau titre à notre reconnaissance.

Quand nous aurons le goût de la colonisation, à l'exemple des Anglo-Saxons, alors nos missionnaires femmes-médecins lutteront avec avantage contre leurs rivales, travaillant pour notre chère patrie. En attendant, malgré tous les éloquents plaidoyers en faveur de la doctoresse; avec nos mœurs actuelles, nous croyons que le nombre des titulaires restera relativement restreint, non par incapacité, mais par nécessité sociale. Et cependant, en pareille matière, bien téméraire serait celui qui oserait porter un pronostic, car la sagesse des nations l'a dit depuis longtemps :

« Ce que femme veut, le diable... (pardon), Dieu le veut ! »

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1900-1901

Lu à la Séance publique annuelle du 18 Juillet 1901

par M HENRI JADART, Secrétaire général.

MESSIEURS,

Dans son discours d'ouverture, notre honorable président, M. le Dr Colleville, vous a fait part de l'entrée de notre société dans la soixante-et-unième année de son existence, et il lui a délivré, à cette occasion, un bulletin de santé de bon augure pour sa vitalité. Il a pronostiqué son avenir d'après son passé, il a relevé ses conditions normales de vie d'après ses statuts, loué son activité, proclamé le résultat fécond de ses initiatives en vue du bien public, et finalement lui a conseillé le même régime pour atteindre son plein développement.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce diagnostic confiant et optimiste, en le communiquant à tous nos collaborateurs, à nos correspondants, et particulièrement aux lauréats de nos concours, dont vous avez accueilli la liste générale dressée à l'occasion de ce 60e anniversaire de notre fondation. Si attrayant que soit un tableau rétrospectif de ce genre, devons-nous pousser plus loin l'examen de ce que nous avons fait,

Digitized by Google

alors qu'il nous reste tant à faire ? Nous ne le pensons pas, jugeant comme le poète qu'il faut aller de l'avant : *Nil actum reputans, si quid superesset agendum* (1). Restons donc dans le sentier battu, dans le chemin du labeur quotidien, sans vouloir escalader le Capitole.

Voyez, en effet, que de sujets d'émulation doivent tenter nos efforts à ce début du xx^e^ siècle, comme œuvres d'assistance, comme projets d'assainissement et d'embellissement de notre ville ! Par dessus tout, il est deux objets directs de votre sollicitude que je tiens à vous recommander comme des legs de nos devanciers et la suite de nos traditions les plus honorables.

C'est, en premier lieu, ce gigantesque travail de consolidation et de réfection (je ne veux pas dire de restauration) qui s'opère sous nos yeux trop indifférents au chef-d'œuvre connu dans le monde entier par le nom magique de *Portail de Reims*. C'est l'État qui y pourvoit, dit-on ! Mais l'État, c'est nous, c'est l'opinion, c'est l'action de tous les citoyens. Il faut d'abord stimuler le zèle des maîtres de l'œuvre, en s'intéressant à leurs risques et à leurs difficultés. Leur idéal, désormais, est de rétablir ce qui existe avec la plus scrupuleuse fidélité, et nous leur demandons, pour cela, de conserver le plus possible de l'ancienne sculpture. Il faut ensuite provoquer l'accroissement des crédits et indiquer ce noble but aux largesses de nos concitoyens. On a bien vu hier, un Rémois, émule de Godinot, léguer deux cent mille francs pour doter notre ville d'une fontaine. N'en trouvera-t-on pas d'autres pour hâter l'œuvre de résurrection de notre incomparable portail !

(1) Lucain.

Digitized by Google

Dans l'espoir d'attirer les regards sur cette entreprise, M. H. Wendling, le sculpteur si habile que nous avons déjà récompensé, expose ici les moulages des marques de tâcherons qu'il a découvertes de longue date, à la suite de Didron, sur les murs du monument (1). En outre, il vous convie, et toute cette assistance, à visiter en sortant les deux statues de la Galerie des Rois, refaites comme modèles, l'une rendue même à la vie par une décoration polychrome. Vous ne regretterez point, après les avoir contemplées, ce détour dans le chantier ouvert à nos invités par une délicate attention de l'architecte diocésain.

Le second objet digne de nos vœux les plus sincères, c'est la construction d'un musée monumental, non pas d'un édifice fastueux, mais d'un large et noble abri pour nos collections d'art et d'antiquités. Ces dernières surtout sont plus ou moins en souffrance dans quatre ou cinq locaux. On a vu à Amiens, à Nancy, à Troyes, à Autun, à Poitiers, des sociétés savantes créer et diriger des musées. Rassurez-vous, Messieurs, je ne viens point inscrire pareille tâche à votre ordre du jour, mais vous rappeler qu'elle ne vous sera jamais étrangère, car c'est à l'Académie que le futur musée sera redevable des riches collections lapidaires et épigraphiques qu'il recueillera : leur premier asile fut ici, et leurs premiers gardiens furent MM. Tarbé, Loriquet, Ch. Givelet et Duquénelle. Ce dernier poussa même beaucoup plus loin ses libéralités : il fut l'insigne bienfaiteur du musée archéologique, et son nom reste inscrit au livre d'or de la cité. N'avez-vous pas également disposé en faveur du musée des collections que vous avait offertes

(1) *Annales archéologiques*, t. II, 1845, p. 247 et 251.

Digitized by Google

M. Natalis Rondot à son retour de Chine, et, suivant ses traces par rapport à notre pays, M. le Dr Guelliot ne vous proposait-il pas dernièrement d'inaugurer à Reims le musée ethnographique de la Champagne ? De tels précédents sont un honneur pour vous ; il ne faut point faillir à les revendiquer et à les poursuivre, advienne que pourra de cette marque de notre sollicitude.

J'aborde maintenant l'examen ou plutôt le « rapport historique », comme le définissent nos statuts (1), de notre besogne de l'année, et, à la différence de beaucoup d'autres années, je dois consacrer dans ce compte rendu un premier chapitre à notre rôle extérieur, à nos sorties si je puis dire, et à la réception des sociétés du dehors.

CONGRÈS.

Pour vivre sans étouffer, il faut par moments respirer au large, visiter d'autres sites, prendre contact avec la nature et ses vastes horizons. De même, pour maintenir l'activité en province, il faut se prêter à tous les efforts sérieux tentés en vue de la décentralisation intellectuelle. Ces motifs nous ont décidés à participer au Congrès des Sociétés savantes à Nancy par une délégation plus étendue qu'aux précédentes réunions. Vos secrétaires et MM. Bagneris et Balteau s'y sont rencontrés avec la plus vive satisfaction au milieu de plusieurs centaines de délégués venus de tous les points de la France, présidés par M. Mascart, membre de l'Institut. Tous ont

(1) Article 6.

Digitized by Google

été accueillis par les Sociétés de Nancy, l'Académie de Stanislas et la Société d'Archéologie Lorraine, avec la plus charmante confraternité. L'Université si florissante de cette ville s'était fait aussi un devoir de partager nos travaux et de nous initier à ses entreprises, comme le firent avec une compétence parfaite, dans une démonstration sur place M. Bleicher, enlevé depuis par un cruel attentat, et dans la séance de clôture M. Pfister, professeur d'histoire lorraine à la Faculté des Lettres.

Des excursions pleines d'attrait, à Pont-à-Mousson, au Camp d'Affrique, à Saint-Nicolas-du-Port et à Toul, se mêlèrent à la visite des élégants monuments de Nancy. Les communications furent, d'ailleurs, très nombreuses et très suivies dans les différentes sections : pour notre part, M. Demaison produisit dans la section d'archéologie l'étude d'ensemble, qu'il vous avait déjà communiquée par fragments, sur la construction de notre cathédrale au XIII^e^ siècle. Les documents qui justifient ses conclusions mûries avec tant de soins, les plans et les vues de l'*Album* en cours de publication par la maison Ponsin-Druart, tous ces éléments formèrent une leçon irréfutable qui valut à notre confrère l'adhésion des maîtres de la science et les encouragements les plus honorables pour notre compagnie.

Votre secrétaire général développa de son côté ses recherches poursuivies dans nos anciens registres paroissiaux, dans le classement et l'étude des sceaux-matrices de la Bibliothèque de Reims, et à travers la topographie régionale, pour fixer la limite des anciens diocèses de Reims et de Laon.

Le même membre apporta quelque temps après, toujours comme votre délégué, son contingent à la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts à Paris, en lisant une des-

Digitized by Google

cription de cette précieuse relique conservée à Reims et que nous appelons le *Livre d'heures de Marie Stuart,* parce que sa riche reliure porte écartelées les armes de France et d'Écosse.

Au congrès que tenait à Agen la Société française d'Archéologie, vous avez délégué M. Alphonse Gosset, toujours prêt pour ces lointaines explorations dont il vous rend compte si volontiers, après y avoir pris une part très active. Demain, vous déléguerez encore l'un des vôtres pour le congrès d'Ajaccio, que l'Association française pour l'avancement des Sciences rendra brillant et fécond, comme le furent ceux de Boulogne et de Saint-Étienne.

A notre tour, Messieurs, nous avons reçu à Reims, le bureau et une quinzaine de membres de la Société des Antiquaires de Picardie. Pleins d'entrain dès l'aurore, nos confrères débarquaient à six heures et demie du matin à la gare de Reims et parcouraient sans se lasser nos musées et nos monuments, voire même nos caves de Champagne jusqu'à six heures du soir. Si nous avons pu leur être utiles dans cette visite, ils nous ont aussi grandement intéressés par leurs remarques et leurs comparaisons entre les monuments d'Amiens et les nôtres, particulièrement sur notre cathédrale qui ressemble tant à la leur, sa contemporaine, mais sous des traits différents, comme cela se voit entre sœurs :

. . . . . *Facies non omnibus una,*
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum (1).

Il convient d'ajouter, avec l'expression publique de nos félicitations et de notre reconnaissance, que le pré-

(1) Virgile.

Digitized by Google

sident de cette vaillante société, M. Georges Durand, archiviste de la Somme, s'était fait précéder de l'envoi du premier volume qu'il consacre à la cathédrale d'Amiens, volume remarquable, de l'aveu de tous, tant par la solidité de son érudition que par la pureté et la vigueur de son illustration (1).

Des relations entamées sous de tels auspices se continueront, et c'est avec l'espoir de la réaliser l'an prochain que notre vice-président, M. Bourguin, promit à nos confrères d'Amiens une visite semblable de l'Académie de Reims.

Ce long préambule sur notre vie extérieure sera ma meilleure excuse pour abréger ce qu'il me reste à dire sur notre labeur au dedans. Vous ne m'en voudrez pas, Messieurs, de renvoyer le public au volume de nos *Travaux* (le tome CIX), qui contiendra vos communications de l'année. On m'a reproché de trop louer vos œuvres en les analysant, je voudrais les faire lire par nos concitoyens rien qu'en les citant. La plupart sont écrites et mises au jour pour eux : ils en seraient donc les meilleurs juges, et finalement, je crois, nous serions tous d'accord sur leur valeur et leur utilité.

SCIENCES.

M. le docteur Colleville, poursuivant sa campagne contre l'alcoolisme, vous a exposé le caractère nuisible des rations de vin données aux ouvriers dans les caves

(1) En vente chez Alph. Picard, Paris, la *Monographie de l'église N.-D. cathédrale d'Amiens*, par Georges Durand, archiviste de la Somme. — T. Ier, histoire et description de l'édifice, 1 vol. gr. in-4° de 536 p. 45 pl. et 180 fig. Prix : 75 fr. A paraître, le t. II,

Digitized by Google

des maisons de Champagne. Il y voit un abus susceptible de danger pour leur santé, et il a fait appuyer par une parole autorisée sa thèse restrictive. M. Alexandre Henriot a bien voulu venir à notre séance pour confirmer les vœux et les conclusions de notre président ; il les a appuyés de son expérience personnelle et de l'exemple salutaire des remèdes qu'il apporte au mal dans une mesure efficace.

L'Académie delphinale a publié une étude sur l'assistance publique à Grenoble avant la Révolution. En nous offrant l'analyse de ce travail méritoire, M. le docteur H. Henrot en réclamait justement un semblable à Reims. L'Académie s'était d'avance associée à ce vœu en mettant au concours l'histoire de nos hôpitaux, mais personne n'a répondu à son appel. Seul, un jeune archiviste paléographe rémois, M. Hildenfinger, a entamé la besogne en étudiant nos léproseries comme sujet de thèse à l'École des Chartes. Il nous donnera un jour le fruit de ses recherches.

M. le docteur Henrot nous a communiqué aussi ses *Voyages d'études médicales,* résumé d'observations prises sur place, sous la direction de M. le Dr Landouzy, dans le but de mettre en valeur les eaux minérales françaises, service national en quelque sorte à créer. Nos autres confrères de l'ordre médical nous ont offert leurs publications : M. le Dr Colleville, sur un cas d'*Épilepsie jacksonienne ;* M. le Dr Bourgeois, sur la *Thérapeutique oculaire ;* M. le Dr Seuvre, sur l'*Éducation physique.*

Diverses communications sur les sciences physiques et naturelles nous sont venues de M. le Dr Bagneris, rendant compte des travaux d'optique de M. Etienne Wallon ; — de M. J. Laurent, sur l'*Exosmose des diastases ;* — de M. J.-A. Cordier, avec ses observations sur

Digitized by Google

les moyens de remédier aux épidémies de souris en Champagne, et sa contribution à la biologie des eaux. Ces dernières lectures ont amené une discussion presque générale dont les conclusions restent au procès-verbal.

Après nous avoir présenté son *Avant-projet d'un système général d'assainissement à Reims,* M. Bourguin est entré plus avant dans ce sujet, en nous indiquant l'utilité qu'il y aurait à débarrasser notre ville des eaux de pluie dans les grandes crues et à y appliquer le système, qui a réussi partout ailleurs, du *tout à l'égout.* Ces améliorations pourraient s'opérer sans modifier les travaux si remarquables qui ont préservé les eaux de la Vesle des souillures d'antan, et c'est vers de nouveaux progrès qu'il faudrait s'acheminer sur les données acquises par l'expérience.

Dans l'ordre des sciences morales, M. Duval nous a offert son rapport sur la *Société de protection des enfants traduits en justice,* et M. Rozey sa notice historique sur la *Caisse d'épargne et de prévoyance de Reims.* Ce sont autant de services rendus aux plus pressants besoins de l'assistance et de la famille ouvrière.

Un énoncé des faits merveilleux rapportés par les historiens de l'antiquité, ou consignés dans les livres sacrés de l'Inde, vous a été soumis par M. Haudecœur. Rien de plus varié et de plus bizarre que l'assemblage de ces faits dont le jugement final n'est pas de notre ressort.

Vous avez été frappé de l'extension prodigieuse des questions coloniales par la communication que vous a faite M. Balteau sur l'état d'achèvement du chemin de fer transsibérien et sur son action civilisatrice jusqu'à la mer du Japon. Il vous a dit, à ce propos, ce qu'est la Sibérie en réalité sous la main de la Russie, ce que peut devenir la Mandchourie, et ce que la Chine,

Digitized by Google

enfin, peut recueillir de ce développement de l'influence européenne. La lecture de notre confrère est, d'ailleurs, déjà publiée par vos soins, avec une carte qui en offre le plus clair commentaire.

Nous avons été heureux d'accueillir un nouveau et jeune correspondant, plein de zèle et d'amabilité pour nous. M. Pierre Leroy-Beaulieu nous a fait mieux qu'une conférence, une causerie très simple, très claire et très instructive sur la Chine et les problèmes qui se posent entre ce vaste empire et l'Europe. De son long séjour en Extrême-Orient, séjour fécond en observations, il a rapporté un bien vivant tableau sur les villes, les campagnes, les mœurs, le culte. Il en a tiré les meilleurs conseils pratiques pour résoudre par la patience tant de questions insolubles autrement (1).

Nous ne quitterons pas ces régions d'Orient sans rappeler ce qu'en a encore dévoilé le baron de Baye dans ses nouvelles relations sur *Tiflis* et *Au sud du Caucase*. Il vous a également transmis les envois du prince Scherbatoff sur le *Musée impérial de Moscou*, et de M. Soultanoff sur la *Théorie des formes architecturales*. Pour profiter de ces envois qui nous honorent, nous avons retrouvé, depuis le départ de M. le général Maillac, un fidèle et très obligeant interprète en la personne de M. le Dr de Bovis, qui réussit dans la traduction comme dans une science exacte, et ne compte jamais avec sa peine pour répondre à notre appel.

(1) Analyse de cette conférence très bien détaillée dans le *Courrier de la Champagne* et dans l'*Indépendant rémois* du 27 janvier 1901. — L'Académie française vient de récompenser le volume de notre correspondant par l'un de ses prix les plus enviés.

Digitized by Google

BELLES-LETTRES.

Vous avez eu, Messieurs, une séance qui rappellerait celles des hellénistes de la Renaissance, si les fervents dans le culte de la langue grecque pouvaient encore former un groupe au xx^e^ siècle. Vous le savez, notre confrère, M. Duchâtaux, est membre de la Société des Études grecques, membre très actif qui vit, à toute heure, dans un commerce incessant avec les génies de l'antiquité et du moyen âge. Il a étendu son cercle en notre faveur et nous a retracé ce que l'on sait de la vie et des œuvres de l'un d'eux, Jean de Tzetzès, lettré byzantin du xii^e^ siècle, recommandable surtout par ses scolies sur Homère et par son poème sur l'histoire de Troie. La conclusion de notre confrère a été naturellement un éloge d'Homère et des admirateurs qu'il suscite à tous les âges.

Plus près de nous, en plein xviii^e^ siècle, vivait à Reims dans le culte des lettres et la connaissance la plus raffinée des arts et de l'antiquité, un homme d'élite que vos concours ont contribué à remettre en lumière, Louis-Jean Lévesque de Pouilly, membre de l'Académie des Inscriptions et lieutenant des habitants de sa ville natale (1). Initié par un Anglais, milord Bolingbroke, à l'étude de la philosophie écossaise, il la vulgarisa parmi nous dans un livre plus célèbre qu'il n'est lu aujourd'hui : *La Théorie des Sentiments agréables*. Notre confrère, M. Bourdel, s'est fait notre profes-

(1) Cfr. l'étude de M. l'abbé Genet, dans le t. LXVI des *Travaux de l'Académie*, et celle de M. Jules de Vroïl, dans le t. III de la *Revue de Champagne et de Brie*, 1877.

Digitized by Google

seur de philosophie et nous a exposé l'œuvre dans une première causerie, puis il en a déduit les conséquences et présenté le commentaire dans une seconde et non moins intéressante lecture. Retenons-en ces maximes : « Le plaisir doit donner le sentiment d'une plus grande perfection. — C'est le plaisir de vivre qui fait le vouloir vivre. » Notre confrère ajoutait cette conclusion tout à l'honneur de Lévesque de Pouilly : « On croit y trouver un auteur, on y trouve un homme. »

Au moment où il entrait dans nos rangs, M. Roger Graffin s'est empressé de nous faire don de ses publications sur *Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval*, sur *Jacques Testu, abbé de Belval, membre de l'Académie française*, et sur *M^me^ de Sévigné au pays du Maine*. Ces deux derniers travaux réveillent de bien curieux souvenirs littéraires du XVII^e^ siècle.

HISTOIRE.

Après avoir enrichi nos mémoires de son ouvrage sur *Les Français à Luxembourg*, M. Alfred Lefort vous a présenté cette année : *Le Luxembourg en 1794*, préludant ainsi à ce nouvel ouvrage dont il a réuni sur place tous les éléments, l'*Histoire du Département des Forêts*, contribution à l'histoire de France pendant la Révolution et l'Empire, en même temps que garantie du maintien de notre langue et de notre influence traditionnelle dans le Grand-Duché.

Tous les autres travaux historiques qui vous ont été soumis traitent de Reims ou de la région. La seconde édition du beau livre de M. Godefroid Kurth sur le

Digitized by Google

héros de Tolbiac a amené notre confrère, M. Demaison, à reviser et à compléter sa dissertation sur le *Lieu du Baptême de Clovis*. L'endroit qui fut tant discuté naguère, ici même, semble maintenant devoir être fixé en toute vraisemblance dans le parvis de l'ancienne cathédrale, compris dans l'enceinte de la cathédrale actuelle.

Notre doyen, M. Paris, a continué à nous donner la confidence de recherches sur sa famille, qui apportent tant de charmes à son intimité. Il vous a lu le chapitre sur la *Famille Arnoult,* qui tint rang à Avenay dans les derniers siècles et eut en ville son représentant au greffe de cette fameuse Cour souveraine, créée à Reims sous Louis XV, pour sévir contre les fraudeurs de sel. Bien d'autres anecdotes émaillent ses récits, qui ont déjà pris l'hospitalité dans nos *Travaux* (1). Nous envoyons nos meilleurs vœux à notre confrère trop souvent maintenant éloigné de nous.

La monographie de Saint-Étienne-à-Arnes va figurer dans le même recueil (2), œuvre patiente d'érudition, couronnée l'an dernier après le décès de son auteur, le regretté M. Louis. Nous serons redevables de cette publication posthume, à laquelle M^me^ Louis apporte tout son concours, aux soins éclairés et persévérants de M. l'abbé Haudecœur, sous la direction de M^gr^ Cauly.

C'est à l'intervention de ce dernier que nous devrons une autre publication, qui a déjà excité toute notre curiosité et tout notre intérêt : il s'agit du *Voyage de A.-N. Duchesne à Reims, au sacre de Louis XVI.* La copie de ce document inédit est entre nos mains; elle

(1) T. CVII.
(2) T. CVI.

Digitized by Google

va être annotée et mise au jour avec tous les soins qu'elle comporte. L'auteur de la relation nous raconte son trajet à pied de Versailles à Reims (1), son séjour dans nos murs durant les fêtes royales; il décrit nos monuments, dépeint les mœurs des habitants, étudie même les plantes et les fleurs que l'on cultivait dans les jardins et fait revivre pour nous les collections géologiques du château de Courtagnon. Ces derniers détails ont une saveur particulière pour nos confrères de la Société d'étude des Sciences naturelles, et leur zélé secrétaire, M. Géneau de La Marlière, en tirera de son côté tous les récits scientifiques qui sont très rares dans la contrée pour cette époque.

La série des documents inédits publiés par l'Académie ne peut s'interrompre : elle part des âges antiques de Flodoard et de Richer, pour aboutir au XVI^e^ siècle avec Pussot et au XVII^e^ avec Coquault et Maillefer. Elle s'arrêtait là. Mais voici que le XVIII^e^ siècle a cessé d'être pour nous « le dernier siècle », et il va reculer dans un lointain qui nécessitera le recours à ses annalistes. Nous en avons un à Reims, en la personne de Dom Pierre Chastelain (1709-1782), religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, qui habita la plus grande partie de sa vie nos monastères de Saint-Remi et de Saint-Nicaise et mourut en cette dernière abbaye. Petit-fils d'un tonnelier de la rue Saint-Étienne, il est surtout intéressant pour ses remarques sur la température, les

(1) Le passage à Meaux a déjà été publié par M. A. Gasté, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1899, p. 199, et c'est à son obligeante intervention que nous devons l'avantage d'avoir pu recourir au possesseur du manuscrit, M. l'abbé Bernier, chef d'institution à Melun, qui a bien voulu faire exécuter et nous adresser le texte de ce voyage.

Digitized by Google

récoltes et le prix du vin, les faits locaux et les menus détails d'érudition rémoise. Cet ensemble de renseignements n'est pas à dédaigner, et votre secrétaire général vous a lu l'avant-propos de la publication qu'il a préparée de ce journal inédit.

Après avoir décrit et illustré Saint-Nicaise, c'est à Saint-Pierre-le-Vieil, la première des anciennes églises paroissiales de Reims, que M. Ch. Givelet s'est consacré. Il en recueille les divers plans, les œuvres d'art dispersées, les souvenirs écrits et oraux, car cette église, comme l'autre, a été démolie de fond en comble : *Dispersi sunt lapides sanctuarii.* Cette année, il vous a lu le dernier chapitre de sa monographie, celui qui a trait au cimetière, éloigné de l'église dès le moyen âge et qui subsista jusqu'à la Révolution. Ce cimetière devint ensuite le fameux Jardin des Plantes, dont les vieux rémois étaient si fiers, ou Jardin Noël, du nom du courageux docteur qui l'avait créé en vue de l'enseignement de la médecine, de l'anatomie et de la botanique. C'est toute une page du vieux Reims que notre confrère à écrite, en attendant les autres.

Ce sont aussi des souvenirs rémois bien caractéristiques que M. le Dr Pol Gosset a évoqués, en vous mettant sous les yeux un cachet et un bonnet rouge du temps de la Révolution, en vous lisant des lettres inédites sur le sacre de Louis XVI, en vous parlant des volontaires rémois de 1792, et en vous retraçant les phases de la destruction de la statue de Louis XV et de ses remplacements successifs.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS.

L'archéologie et les arts ont été également cultivés dans l'étude que nous a soumise M. le docteur Seuvre sur l'œuvre de Piranési et des autres graveurs italiens qui ont fait revivre les monuments antiques ou reproduit ceux de leur temps. Grâce aux planches magnifiques qu'il nous a fait admirer, la grandeur de cette œuvre d'artistes et d'antiquaires vous est apparue et vous a valu une véritable leçon de choses.

Présenté par le même confrère, nous avons reçu de notre nouveau correspondant, M. Brouillon, avocat à Givry-en-Argonne et érudit fouilleur des antiquités qui l'avoisinent, un tableau de curieuses découvertes dans le sol d'anciennes villas qui, à l'époque romaine, abondaient dans le Perthois comme aux environs de Reims. Vous avez eu également communication des fouilles de notre confrère, M. Roger Graffin, dans son domaine de Belval et de ses recherches archéologiques au Mont-Otran, à Montfort, Alma et Vincy. Vous avez reçu de nouveaux plans de M. le Dr Lamiable, sur le parcours de la voie romaine autour de Château-Porcien.

Déjà il a été question plus haut de notre cathédrale, mais on y revient malgré soi et toujours avec un nouvel attrait. Elle possédait naguère, dans l'ancien local du chartrier, une peinture murale de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du suivant, peinture d'autant plus digne d'intérêt qu'elle offrait trois portraits de personnages du temps, le trésorier et deux dignitaires du chapitre, dont l'un eut ensuite un rôle considérable en Italie. Cette décoration, bien mutilée il est vrai, dispa-

Digitized by Google

rut avec le local qui la contenait lors des remaniements opérés en 1895 dans le croisillon nord. Je n'insiste pas, car la notice et les figures dont je vous ai donné connaissance vont paraître dans le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques.

Que d'autres vestiges disparaissent, Messieurs, sans que nous en prenions souci : sculptures aux coins des rues, boiseries des vieux hôtels, portraits d'ancêtres et de bienfaiteurs, œuvres remarquables de toutes sortes perdues à jamais pour nous ! Une agence est installée à Reims pour transporter tout ce patrimoine provincial à Paris, gouffre immense, parfois plus loin encore, et tout se recueille là-bas et se reconstitue à notre détriment. Espérons que l'on ne viendra pas un jour acquérir sous nos yeux les pierres de la maison des Musiciens pour rebâtir sa façade en Amérique !

ENVOIS DES MEMBRES HONORAIRES ET CORRESPONDANTS.

M. Louis Leger, que nous avons été récemment si heureux de voir entrer à l'Institut, nous a adressé ses *Notes complémentaires sur le texte du Sacre*, et nous avons appris de lui, avec une vive satisfaction, que l'*Évangéliaire Slavon*, édité à ses risques, était souscrit presque entièrement.

M. Cheysson, qui vient aussi d'être élu à l'Institut, ne cesse de s'intéresser aux intérêts vitaux de notre ville, où il présidait récemment une distribution de récompenses industrielles. MM. A. Héron de Villefosse, de Lapparent, Dr Deneffe, Picavet, F. Plateau, Mgr Péche-

Digitized by Google

nard, etc., ont enrichi notre bibliothèque de plusieurs de leurs publications qui seront citées plus loin. Nos confrères des Sociétés savantes de France, et plus particulièrement de la Lorraine et de la Champagne, nous ont de même gratifiés de leurs œuvres. Ce sont : MM. de Berluc-Pérussis, Léon Germain, Ch. Bosteaux, l'abbé Étienne Georges, l'abbé Bouxin, l'abbé Alfred Chevallier (1), Armand Bourgeois, L. Quarré-Reybourbon, H. Lajoux, L. Brouillon, A. Thévenot, H. Loriquet, P. Pellot, P. Pélicier, A. Philippoteaux, le Dr Lapierre (2), l'abbé Péchenart (3), l'abbé Gillet (4) et Dom Noël (5). Ne pouvant détailler ici ces envois divers, pas plus que ceux des Sociétés correspondantes, nous les confions à notre bibliothécaire, M. le Dr Pol Gosset, qui ne laissera pas perdre le moindre grain de mil et saura recueillir toutes les gerbes de la moisson.

DÉCÈS ET ÉLECTIONS.

Tout à l'heure, Messieurs, lorsqu'il sera question du concours de poésie, la figure souriante de M. Piéton, son regard plein de bonté et de finesse, se présenteront pour ainsi dire d'eux-mêmes à vos souvenirs et à vos regrets. Vous l'avez vu tant de fois à cette séance! Nous avons perdu en lui l'un des ornements, l'un des charmes de nos réunions, l'un de nos maîtres en littérature

(1) *Notice sur Trois-Puits*, avec dessins, 1900.

(2) *La Guerre de Cent ans dans l'Argonne et le Rethélois*, 1900. Mentionné au Concours des Antiquités nationales.

(3) *Panégyrique de S. Mœn*, et son *Pèlerinage à Attigny*, 1901.

(4) *Vie de Mgr Garot, ancien archiprêtre de Charleville*, 1900.

(5) *Le Canton de Monthermé*, 1901.

Digitized by Google

comme en droit, l'un de nos meilleurs amis. Notre confrère, M. Brissart, a retracé sur sa tombe sa carrière au barreau, loué son désintéressement et la pureté de son élocution. Il semble qu'il personnifiait de même à l'Académie la courtoisie, l'urbanité des manières, la supériorité du bon langage. Sa modestie et son calme n'excluaient d'ailleurs de ses discours ni la pointe d'humour, ni la saillie spirituelle, ni la gaieté communicative. Il vécut quarante-six ans dans un commerce intime avec ses confrères et dans l'assiduité académique la plus exemplaire; nous qui déplorons le vide irréparable qu'il nous laisse, sachons l'imiter dans sa fidélité à nos traditions.

Une perte plus récente et aussi pénible vient encore de nous atteindre en la personne de M. Henri Givelet, membre titulaire depuis seize ans, et qui se rapprochait de M. Piéton par sa distinction et sa bonté natives. Il ne m'appartient pas de faire son éloge, mais les liens qui m'unissaient à lui ne m'empêchent pas, à cette séance, d'exprimer vos regrets pour ce représentant de l'ancienne société rémoise, beau-frère de M. Prosper Tarbé, fidèle comme lui, par tradition, aux souvenirs que nous avons l'honneur de perpétuer. Vous lui devez plusieurs rapports, et il vous en préparait encore un l'hiver dernier (1).

Notre confrère cultiva, non sans succès, les sciences naturelles (2), mais il s'adonna surtout d'instinct à une mission de préservation sociale, qui fut l'œuvre intime et continue de son existence. Il la poursuivit sans bruit,

(1) Sur *Le Jansénisme à Vitry*, publication de M. Gilardoni, notre correspondant.

(2) Il publia un ouvrage, avec planches en couleur, sur la *Culture de l'Ailante*, et fit une lecture à l'Académie sur le *Cocon de l'ailante* (1885).

Digitized by Google

dans la voie de la douceur et de la persuasion, à la ville, à la campagne, dans tous les milieux où il vécut (1). Le mariage des indigents le préoccupait particulièrement : il vous avait entretenus des réformes qu'il souhaitait voir opérer en sa faveur dans la législation, et il réussit à les faire adopter.

Ce trait suffit à le peindre : il a consacré ses études, ses démarches, tous ses efforts à ce résultat durable qu'il poursuivit longtemps. Il agit avec un tact si sûr et une sincérité si visible que cette cause, qui lui tenait tant à cœur, fut gagnée au Parlement, presque entièrement selon ses vœux. Noble et encourageant exemple de la puissance d'une idée juste, lorsqu'on la fait valoir avec simplicité et droiture, en vue seulement du bien public !

Le décès de deux de nos membres honoraires, appartenant l'un et l'autre à l'Université, cause aussi un vide douloureux dans nos relations : l'un, M. Cornet, ancien professeur et inspecteur honoraire d'Académie, qui fut, durant son séjour à Reims, notre secrétaire-archiviste et l'auteur d'un rapport très remarqué sur un concours de poésie (2); l'autre, M. Paul Thirion, ancien membre titulaire, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Reims, puis au Lycée Charlemagne, notre zélé et affectueux confrère qui se dépensa pour nous dans l'étude de l'*Échevinage rémois,* sujet choisi et longtemps mûri par lui comme thèse de doctorat; présent ou absent, il

(1) Voir les notices et discours retraçant sa mémoire dans le *Courrier de la Champagne* et la *Croix de Reims,* des 7, 9 et 11 juillet 1901.

(2) Notice sur M. Cornet, avec son portrait, dans la *Revue régionale illustrée*, fondée par *l'Œuvre des voyages scolaires*, 3e année, 31 mars, 1901, p. 48, *(Reims, Matot-Braine).* — Même article dans le *Bulletin* de la même œuvre, n° 1, p. 8.

Digitized by Google

s'intéressait à nos publications et à nos concours dont il avait été plusieurs fois rapporteur, et sa mort prématurée ne fait qu'augmenter nos regrets et notre perte (1).

Un ancien membre titulaire, M. Lasserre, qui vient de mourir conseiller à la Cour de cassation, doit être également rappelé en ce jour comme l'un de ceux dont la verve et l'esprit incisif charmèrent plusieurs de nos séances publiques.

Vous avez appris en outre, il y a quelques jours seulement, le décès d'un troisième et des plus notables parmi nos membres honoraires, M. Albert Vassard, avec lequel nos rapports avaient été si fréquents lorsqu'il était à la tête du parquet, puis du tribunal de Reims. Il nous avait laissé à son départ, en 1883, le meilleur souvenir de sa bienveillance et de son attachement.

Les rangs de nos membres correspondants ont été plus éclaircis encore ; cinq d'entre eux ont disparu, et en premier lieu notre respecté doyen, M. le président Ponsinet, contemporain de nos fondateurs, invariablement attaché à son rang parmi nous, où il vint reprendre séance et activité après avoir accompli sa carrière judiciaire. Il épuisa pour ainsi dire ses dernières forces à se rendre à nos réunions ; il se plaisait à y apporter une part de collaboration et son intérêt à nos travaux était toujours visible. Il aimait l'Académie comme un vieux Rémois qui l'a vu naître ; il aimait sa ville natale et voulut mourir à son berceau (2).

(1) Paul Thirion, né le 23 septembre 1858 à Remiremont, reçu en 1877 à l'École normale supérieure, nommé professeur en 1897 à Paris, a publié des ouvrages de géographie coloniale, et une *Histoire contemporaine* en 1901. (Voir sa notice nécrologique dans le *Temps* du 21 juin 1901, et dans l'*Indépendant rémois* du 24 juin suivant.)

(2) Voici la note qu'a bien voulu nous remettre, sur la carrière

Digitized by Google

Né près de nous, à Saint-Quentin, M. Natalis Rondot prit une part dans les affaires à Reims et devint correspondant de l'Académie en 1843; il collabora à ses travaux en géologie et en ethnographie, surtout à propos de sa mission comme délégué du commerce français en Chine. Il rendit ensuite de nombreux services à l'industrie par ses recherches sur la soie et aux arts par ses études sur les vieux maîtres de Troyes et de Lyon. Il vient de terminer dans cette dernière ville sa longue et laborieuse carrière, dont nous pouvons revendiquer l'une des premières étapes (1).

C'est ensuite un poète estimé, M. Pierre Mieusset, de Besançon, lauréat de neuf de nos concours, qui vient de succomber dans sa 62e année. Il restera de lui dans nos volumes nombre de pièces qui nous rappelleront sa mémoire et ses hautes inspirations vers l'idéal et vers le progrès. Ce sont enfin deux médecins qui ont disparu du calme milieu où s'écoula leur existence : M. le docteur Licourt, maire de Châtillon-sur-Marne, élu cor-

de son père, M. Lucien Ponsinet, conseiller de préfecture à Draguignan, et notre correspondant :

« M. Ponsinet (Hippolyte), né à Reims en 1811, a été nommé vers 1838 juge suppléant à Sainte-Menehould, ensuite substitut du procureur à Alençon; en 1852, juge à Mâcon, puis juge d'instruction; enfin en 1871, président du tribunal de Wassy. Il est décédé en retraite à Reims le 6 janvier 1901. Il a publié divers travaux dans les *Mémoires de l'Académie de Reims*, dans la *Gazette des Tribunaux*, et plusieurs journaux de la Marne et de Saône-et-Loire. »

(1) *Journal des Débats* du 29 août 1900 : « On annonce la mort de M. Natalis Rondot, correspondant de l'Institut, commandeur de la Légion d'Honneur; il était né à Saint-Quentin en 1821, et était l'auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus important est un livre sur l'*Art de la soie*. »

Digitized by Google

respondant en 1846 (1); et M. le docteur E.-A. Remy, de Mareuil-le-Port, qui publia divers ouvrages de botanique et avait formé des collections d'histoire naturelle d'un intérêt tout local, convoitées à ce titre, croyons-nous, pour le musée d'Épernay.

En même temps que ces deuils, un départ de Reims nous a fait éprouver une nouvelle perte : M. le général Maillac, que vous aviez si volontiers porté à la vice-présidence, a été appelé à occuper un poste supérieur à la tête du génie en Algérie, et nous n'avons pu que nous le rattacher par les liens de l'honorariat. Vous avez tenu à nous rattacher par les mêmes liens M. le président Jalenques, nommé conseiller à la Cour d'Appel de Paris, et M. Paul Henriot, que ses hautes fonctions dans le corps des mines appelaient également à Paris. M. le docteur Eugène Doyen, jusqu'ici notre correspondant, a été aussi élu membre honoraire alors qu'il quittait notre ville ; M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut, et M. Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège, ont bien voulu agréer le même titre en signe de collaboration et d'une union de plus en plus intime avec nous.

Quant aux quatre nouveaux membres titulaires qui venaient à vous avec un zèle plein de promesses et des travaux en rapport avec les nôtres, ils étaient déjà presque tous nos correspondants, et vous les avez accueillis avec autant de reconnaissance que d'espoir : M. Paul Rozey, avocat, auteur de la *Notice sur la Caisse d'Épargne de Reims* dont je parlais plus haut, et versé dans les questions économiques et sociales les plus importantes ; — M. Roger Graffin, docteur en droit,

(1) Voir l'*Indépendant Rémois* du 7 mars 1901.

Digitized by Google

auteur d'études littéraires, historiques et archéologiques également citées et qui sont pour nous les prémices de sa collaboration ; — M. Paul Simon, vice-président de la Société des Amis des Arts, artiste lui-même en divers genres, plein de finesse et d'élégance, gardien et interprète des vitraux de la cathédrale ; — et M. J.-A. Cordier, docteur de l'Université de Paris, professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie, ancien élève de l'Institut Pasteur, qui vulgarise parmi nous tant de hautes et bienfaisantes découvertes, comme l'ont déjà prouvé ses deux communications de l'année.

Vous avez élu en même temps dix membres correspondants :

M. Pierre Leroy-Beaulieu, économiste à Paris, qui nous fit la conférence sur la Chine ;

M. le Dr de Bovis, professeur à l'École de Médecine de Reims, qui nous prêtait déjà un concours empressé pour les traductions ;

MM. Van Tieghem, professeur de seconde, et Gaudier, professeur de troisième, au Lycée de Reims ;

MM. Auguste Philippoteaux, avocat, et le Dr Lapierre, médecin, à Sedan, dont les œuvres sont citées plus haut ;

Le Vicomte Ed. du Pin de la Guérivière, à Coulommes, bien connu de vous comme auteur de travaux généalogiques ;

M. l'abbé Albert Lamy, qui nous lut naguère l'éloge de Gerbert ;

M. Ernest Lefèvre, compositeur de musique, qui apporte à cette séance le charme de quelques-unes de ses œuvres, avec le concours d'artistes distingués ; — enfin Don José Valenti, à Palma (Espagne), auteur d'ouvrages touchant à notre propre histoire et au Centenaire de 1896.

Digitized by Google

En recevant nos nouveaux confrères, M. le Président a distribué sa part d'éloges et leur a souhaité la bienvenue ; il a salué avec la même cordialité les événements heureux qui ont répondu à nos vœux communs pour la compagnie et plusieurs de ses membres : la médaille d'argent qui a récompensé nos publications à l'Exposition universelle de 1900, la célébration du Jubilé de notre vénéré président d'honneur, l'élection de M. Léon Morel à la Société des Antiquaires de Londres, la nomination comme chevaliers de la Légion d'honneur de MM. Bazin de Bezons, Alphonse Gosset et le docteur Strapart, et celle de M. Jules Laurent, géologue et statisticien, comme chevalier du Mérite agricole.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. le Dr Pol GOSSET, Membre titulaire.

Cette année encore, l'Académie a eu le regret de voir qu'aucun des mémoires présentés à la commission d'histoire (1) ne répondait à la question mise au concours pour le prix Duquénelle : *Histoire des Écoles de mathématiques et de dessin, fondées par la ville de Reims au XVIIIe siècle.* L'intérêt de cette création et le nombre des documents à consulter conservés aux Archives de Reims rendent injustifiable cette pénurie de concurrents.

Il ne faudrait pas croire, en effet, que ces écoles furent fondées pour apprendre aux élèves à compter et à dessiner une tête d'après l'antique; Lévesque de Pouilly, lieutenant des habitants de la ville de Reims et membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, n'aurait pas mis toute son ardeur à faire aboutir un projet aussi mesquin. Écoutez-le exposer ses idées fort originales devant le Conseil de Ville, le 25 avril 1746 : il développa, dit le procès-verbal qui est assez mal rédigé, « les avantages qu'on retirerait de l'établissement d'une école de dessin où des maîtres habiles enseigneraient la théorie et la pratique du dessin relative-

(1) La commission était composée de MM. Colleville, président; Jadart, secrétaire général; Demaison, Guelliot, Balteau, Brincourt, Gosset et Graffin.

Digitized by Google

ment à l'architecture, charpenterie, menuiserie, serrurerie, à l'art des fondeurs, horlogers, ciseleurs, à la peinture, sculpture, gravure, et à tous les autres arts, mais surtout aux fabricants ». En d'autres termes, Lévesque de Pouilly voulait moins former une école d'artistes qu'une pépinière de bons ouvriers ; mieux encore, il ne distinguait pas, me semble-t-il, entre le sculpteur qui taille le marbre ou la pierre et le ferronnier qui amincit son fer sur l'enclume et le modèle pour en faire une feuille ou une fleur, il ne mettait pas un peintre au-dessus d'un bon menuisier qui sait choisir une planche de chêne aux admirables nervures pour en faire un beau et solide banc d'église. Il n'y avait pas pour lui d'*arts mineurs*.

Ces idées ne semblent peut-être pas très neuves au début du xx[e] siècle ; mais vous rappelez-vous depuis combien d'années les peintres et les sculpteurs acceptent dans leurs expositions les ouvriers d'art ? Depuis onze ans !

C'est dire les résistances que rencontra la belle initiative de Lévesque de Pouilly, de la part de l'Académie royale de peinture, par exemple : elle lui répondit durement qu'il n'aurait point dû s'embarrasser « des parties du dessin qui tombent dans la mécanique et les corps de métier comme la menuiserie, la serrurerie, la charpenterie, le jardinage, qui sont incompatibles avec les beaux-arts », et que « qui dessine la figure ou la modèle bien, est en état de suivre, en tout genre, le parti où son génie l'entraîne ».

Dans quelle mesure le programme de Lévesque de Pouilly fut réalisé, c'est ce que devrait nous apprendre un curieux d'histoire locale qui serait doublé d'un artiste. Je dirai seulement ici que ce prototype, d'une

Digitized by Google

École des arts industriels, supprimé par la Révolution, ne put renaître qu'en 1889, sous l'inspiration d'un homme de goût, membre de l'Académie de Reims, qui a grandement honoré les fonctions municipales auxquelles il fut appelé.

***

L'espoir que l'Académie avait de voir glorifier une création de Lévesque de Pouilly a donc été déçu; mais elle a eu cette consolation : les travailleurs ne manquent pas, ils préfèrent seulement étudier un sujet de leur choix.

Parmi les mémoires présentés aux divers concours, il en est un de sujet attrayant, bien imprimé et coquettement illustré : *Les Vendanges en Champagne,* par Jean des Tournelles, que nos voisins, les poètes, ne pouvaient recevoir avec un sourire, puisqu'il est en prose — une prose légère, ailée pourtant ! — et que la commission d'histoire ne pouvait cependant accueillir sans être accusée de trahison par ses clients. Nous n'avons donc pu que feuilleter avec plaisir cette jolie plaquette et admirer à toutes les pages de belles phototypies... mais sans plus nous arrêter que les voyageurs qui passent en chemin de fer, émerveillés devant les charmants coteaux couverts de vignes des environs d'Épernay.

Le premier mémoire présenté au concours d'histoire est intitulé : *L'arrestation du marquis de Saint-Vallier, seigneur de Vauchamps, en 1793 et 1795. Enquête, défense et mise en liberté.* Paul Lacroix de Saint-Vallier, âgé de soixante-treize ans, ancien major et maître de camp de cavalerie, retraité après quarante ans de service, et

Digitized by Google

domicilié à Vauchamps (Marne), fut arrêté en novembre 1793 par ordre du Comité de sûreté générale de la Convention; successivement enfermé à La Force et à Picpus, il fut mis en liberté après Thermidor.

Arrêté une seconde fois par ordre du Directoire exécutif en février 1796, et non 1795 comme l'écrit l'auteur qui ne connaît pas bien le calendrier révolutionnaire, il fut traduit devant le jury d'accusation de l'arrondissement de Sézanne sous l'inculpation de recel d'émigrés et de prêtres réfractaires; les jurés furent d'avis qu'il n'y avait pas lieu à accusation (10 mars 1796). Telles sont, résumées en quelques lignes, les trop nombreuses pièces qui nous sont données *in extenso* dans un cadre bien insuffisant; quelques-uns de ces documents ont leur intérêt, ils en auraient davantage si l'heureux chercheur qui les a trouvés dans les greniers du château de Vauchamps les avait fait précéder d'une courte biographie du personnage, et s'il n'avait pas été si souvent inexact dans ses traductions de dates et dans ses lectures de noms propres : ce sont les conventionnels Jagot et non Fagot, Guffroy et non Geoffroy, Dubarran et non Dubarrau qui étaient membres du Comité de sûreté générale. Ce mémoire, dans sa forme actuelle, ne saurait prétendre à une médaille, mais, augmenté de notes biographiques, condensé et corrigé, il pourrait devenir un bon article de revue régionale.

Pour avoir les lecteurs qu'il mérite, l'auteur de l'*Histoire de la maison de Bruce* devra commencer par modifier le titre de son travail; en effet, parce que M. de Bruce, notre contemporain, habite le château d'Harzillemont à Hagnicourt, plusieurs chapitres, et ce sont de beaucoup les plus curieux, sont consacrés aux anciens possesseurs de ces seigneuries; mais comment un cher-

Digitized by Google

cheur en quête de documents sur les de Saint-Quentin, seigneurs d'Harzillemont, ou sur les Lescuyer, seigneurs d'Hagnicourt, aurait-il l'idée de consulter cette généalogie de la famille de Bruce à laquelle ils ne sont pas apparentés ?

Et pourtant il y a dans ces pages d'intéressants renseignements inédits, puisés à une source sûre, les registres de l'état-civil d'Hagnicourt et de Mazerny; malheureusement ces documents ne sont pas suffisamment mis en œuvre. Les actes de naissance, de mariage et de décès sont reproduits dans l'ordre chronologique, par conséquent les familles s'entremêlent et on suit difficilement la filiation; si l'auteur avait pris la peine de former des groupements naturels, s'il avait dressé des arbres généalogiques, il aurait pu faire de curieuses découvertes. Comme médecin, j'ai été particulièrement frappé de la grande mortalité des jeunes femmes dans certaines circonstances de leur existence : Marie-Elisabeth de Niger, femme de Charles-Louis de Saint-Quentin, meurt à vingt-huit ans, douze jours après la naissance d'un fils ; Henriette-Louise-Christine-Rose de Rocheret, femme de Charles-Joseph de Lescuyer, meurt à trente ans, huit jours après la naissance d'une fille ; Gabrielle Angélique de Champagne, première femme de Charles-Joseph de Lescuyer, meurt à vingt-huit ans, dix jours après la naissance d'une fille ; Béatrix de Montguyon, femme d'Antoine de Lescuyer, meurt à vingt-deux ans, dans les deux mois qui suivent la naissance d'un fils. Le droit à l'antisepsie n'était certainement pas un droit seigneurial et on se demande avec effroi comment on devait vivre dans les chaumières quand on mourait ainsi au château ; mais ces misères n'émeuvent que nous et l'historien de la maison de

Digitized by Google

Bruce qui ne les a même pas soupçonnées doit être un homme heureux.

Pouvait-il croire cependant que l'Académie ne s'apercevrait pas de l'emprunt qu'il a fait à une monographie qu'elle a récompensée il y a quelques années, l'*Histoire de Saint-Loup-Terrier,* de l'abbé Alexandre? Toute une généalogie y a été copiée mot pour mot, même avec la faute de ponctuation qui dénature une description d'armoiries.

Ces réserves faites, il n'en reste pas moins vrai que l'auteur a fourni dans cette première partie de son mémoire une bonne contribution à la généalogie de plusieurs familles nobles des Ardennes, les Saint-Quentin, les Lescuyer, les Villelongue, les Duhan, contribution qu'il aurait pu rendre plus importante encore en suivant un peu dans la vie les personnages dont il donne la date de naissance : il aurait dû nous apprendre, par exemple, qu'une demoiselle Lescuyer d'Hagnicourt épousa à vingt ans un frère du célèbre Ardennais, Dubois-Crancé, qui en avait soixante-six (1); et que Pierre-Nicolas-Louis Duhan de Mazerny fut député suppléant de la noblesse du bailliage de Reims aux Etats Généraux de 1789 (3).

La commission a beaucoup moins goûté la seconde partie qui est une histoire très peu originale de l'Ecosse, et surtout du héros écossais Robert Bruce, ancêtre bien incertain du comte Robert de Bruce, né au château d'Harzillemont en 1862. Je ne sais où l'auteur a puisé ses renseignements, car il n'y a pas une seule

(1) Iung. *Dubois-Crancé* (Paris 1884, 2 vol. in-18), t. I, p. 423, et t. II, p. 263.

(2) Brette. *Recueil de documents relatifs à la convocation des États Généraux de 1789* (Paris, 1894-1895, 2 vol. in-8°).

Digitized by Google

note au bas des trois cents pages de son manuscrit; dans son texte, il est vrai, il cite plusieurs fois Barbour, mais Barbour est un poète écossais du XIV^e^ siècle qu'il faut consulter avec précaution, ce n'est pas un historien; ailleurs, à propos de je ne sais quel fait, il est tout fier de nous indiquer comme référence « un document conservé dans les archives de l'Angleterre ». Quel document? Quelles archives? Quel dossier? Quelle cote?

De cette documentation plus qu'insuffisante ne pouvait résulter qu'une histoire sans intérêt, moins qu'une histoire, un récit légendaire : encore ces légendes sont-elles contées sans art! Nous avons eu souvent l'impression que nous lisions du Walter Scoot très mal traduit.

Les erreurs sont aussi nombreuses que grossières; je note celle-ci, page 252 : à Jacques 1^er^, qui meurt en 1437, succède le chevalier de Saint-Georges, né en 1668.

Il faudrait savoir qu'on ne s'improvise pas historien et qu'on n'écrit pas une histoire d'Ecosse dans un coin de la Marne ou des Ardennes avec quelques vieux livres sous les yeux. A quoi bon forcer son talent? L'auteur a le goût des recherches historiques, il l'a prouvé dans les premiers chapitres de son manuscrit : qu'il dépouille donc avec soin les archives d'une petite commune pour son plaisir et pour notre profit, qu'il se garde surtout de tout commentaire, d'aperçus trop généraux; son œuvre sera mince peut-être, sûrement elle sera solide : elle sera lue et citée.

Ce rôle modeste est celui qu'ambitionne le chercheur qui nous a envoyé ses *Notes historiques et généalogiques sur la famille de Fuchsamberg*. A coup sûr, ce chapitre d'histoire ne pouvait pas être très original, car depuis la longue notice que Caumartin a consacrée à cette famille dans son *Armorial de Champagne*, de nom-

Digitized by Google

breuses brochures nous ont révélé tantôt une épitaphe des églises de Mouzon et de Pargny dans les Ardennes, tantôt une mention d'obit gravée dans l'ancienne église de Montcy-Notre-Dame, tantôt l'inscription d'une cloche de l'église de Doux, toutes relatives à un Fuchsamberg; il nous a cependant intéressés parce que, non content de grouper avec beaucoup de méthode et d'annoter avec soin tous les documents épars, l'auteur a pu apporter sa part de recherches personnelles en dépouillant les registres d'état civil d'Étrépigny. Nous avons donc une bonne généalogie de cette famille qui a joué un certain rôle en Champagne au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

L'Académie est heureuse de décerner une médaille d'argent à M. Henri Jonval, instituteur à Charleville, pour ses notes généalogiques, mais elle retient la promesse qu'il fait dans sa préface de terminer bientôt la monographie de Montcy-Notre-Dame dont les Fuchsamberg étaient seigneurs.

A cinquante kilomètres environ au nord de Montcy-Notre-Dame, dans cette même vallée de la Meuse où est Braux, dont je parlerai tout à l'heure, le voyageur rencontre les ruines imposantes d'un ancien château féodal, celui des barons de Hierges, qui fut trois fois bâti et trois fois démoli dans le cours des siècles. Hierges a fait partie des états du prince évêque de Liège, de l'empire germanique, par conséquent, dès le XII^e^ siècle, et ne devint français qu'en 1772 à la suite d'un traité qui rectifiait la frontière. On comprend dès lors que l'auteur du mémoire sur la seigneurie de Hierges ait dû faire des recherches dans les archives et les bibliothèques de plusieurs villes de Belgique, recherches qui lui ont mis en mains des matériaux d'une valeur indiscutable dont il

Digitized by Google

a très bien profité. Que n'a-t-il été toujours aussi heureux dans le choix de ses documents? Il aurait évité de faire trois fois des emprunts aux *Fragments historiques sur la collégiale de Molhain,* imprimés en 1894 dans un almanach-annuaire très répandu; tout dans ces extraits soi-disant historiques est de pure invention : la *Revue historique ardennaise,* le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires,* la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* l'ont successivement démontré; l'Académie de Reims profite de l'occasion qui lui est offerte aujourd'hui pour mettre les chercheurs en garde contre cette « fantaisie d'un goût douteux » (1).

L'histoire de Hierges est si compliquée que l'auteur aurait dû éviter de nous fatiguer dès le début et sans grand profit avec de longues généralités sur la forêt des Ardennes et sur la Gaule-Belgique, et entamer plus vite le vrai sujet.

Bien que situé dans les états de l'évêque de Liège, Hierges reconnut la suzeraineté des ducs de Bouillon jusqu'en 1789; un des chapitres les plus attrayants est celui qui donne la charte de Hierges avec un bon commentaire; on lit aussi volontiers comment cette petite seigneurie mit aux prises François I^er^ et Charles-Quint.

Du XII^e^ au XVIII^e^ siècle, Hierges appartint tour à tour à la Maison de Hierges, à celle de Jauche, aux de Croy, aux d'Aymeries, aux Berlaymont, aux d'Egmont, enfin aux d'Aremberg; toutes ces familles sont soigneusement étudiées en de nombreux chapitres; les pages consacrées à la Maison de Jauche nous ont semblé bien personnelles. Pressé par le temps, sans doute, l'auteur a un peu négligé la généalogie des d'Aremberg; il lui

(1) *Bull. soc. nat. antiquaires,* 1894. — Article « Reims ».

Digitized by Google

sera facile de compléter ses notes avec la *Biographie nationale*, publiée par les soins de l'Académie royale de Belgique et pour la partie tout-à-fait moderne avec l'*Almanach de Gotha* de 1901 ; d'ailleurs, il faut le dire, il était plus méritoire de faire la généalogie des de Jauche que celle des d'Aremberg.

Il était aussi beaucoup plus ardu d'écrire l'histoire de Hierges au temps des princes évêques qu'au moment de la Révolution ; aussi l'Académie veut oublier que l'auteur du mémoire n° 5 ne connaît ni le règlement pour les élections de 1789, ni la division du Hainaut en bailliages, ni l'histoire de France en 1792 et 1793, pour ne penser qu'aux chapitres les mieux réussis de ce long et difficile travail et elle décerne à M. Waslet, professeur au Lycée de Laon, une médaille d'argent de 1re classe.

A ses habituels concours d'histoire, l'Académie avait ajouté cette année un concours d'ethnographie, et, sans poser de question précise, elle avait demandé aux traditionnalistes de la région un travail sur les traditions, les légendes et les patois de la Marne ou des Ardennes.

Ce programme vraiment nouveau a certainement trouvé nos concurrents ordinaires peu préparés ; or, une étude de ce genre ne s'improvise pas, elle doit être, au contraire, le résultat d'une observation longue et minutieuse ; un seul mémoire nous est donc parvenu. C'est une monographie du *Patois de Braux* qui, à raison même du sujet traité, ne saurait être analysée avec agrément. Je dirai donc seulement que l'auteur, très au courant des recherches de la science philologique, a fait un excellent travail, exact, clair, bien divisé : phonétique, morphologie et syntaxe. Il ne manque qu'un glossaire, ce qui est d'autant plus regrettable qu'à diverses reprises nous avons lu dans cette grammaire

Digitized by Google

des mots tout-à-fait pittoresques, quelques-uns mêmes sans équivalent en français. C'est ainsi que pour traduire le bruit tout particulier que fait le pied d'un marcheur dans une chaussure qui prend l'eau, on dit à Braux que cette chaussure *wache;* ce singulier mot ne se rattache à aucune racine, c'est une onomatopée très significative.

La littérature populaire a été très peu étudiée jusqu'ici en Champagne ; à côté du *Romancero de Champagne*, de Tarbé, et du *Vocabulaire du bas langage rémois,* de M. Saubinet, tout près du *Glossaire du Mouzonnais,* de M. Goffard, vient prendre place cette parfaite étude sur le patois de Braux.

L'Académie félicite l'auteur, M. l'abbé Joseph Péchenart, professeur au petit Séminaire de Reims, et lui décerne une médaille d'or.

***

Tous les ans, l'Académie récompense sans concours un auteur que recommandent ses travaux d'art ou ses œuvres industrielles; cette année, une médaille d'argent de 1re classe est décernée à M. Augustin Brisset, facteur d'orgues à Reims, et successeur de la maison Déjardin, qu'il dirige depuis 1869. Outre les services qu'il rend à Reims, où il vient de doter l'église Saint-Remi de nouvelles orgues, il a été appelé pour d'importantes commandes à Saint-Quentin, à Sedan, à Donchery, à Hautvillers, à Blois et à Clermont-Ferrand. Sa compétence et ses succès lui valent de la part de l'Académie une consécration de son talent.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'ART & D'INDUSTRIE

Par M. Ch. GIVELET, Membre titulaire.

L'Académie, en dehors des récompenses qu'elle accorde aux travaux qu'elle a mis au concours, accepte aussi ceux qui lui sont présentés, soit par l'auteur lui-même, soit par un des membres de la Compagnie. Elle est heureuse d'en reconnaître le mérite et ne manque pas d'encourager et de couronner ceux qu'elle juge dignes de l'être.

C'est plein de cette assurance que je viens aujourd'hui faire un rapport sur les travaux de M. Brisset, facteur d'orgues à Reims, dont les œuvres, celles de ces derniers temps surtout, témoignent du succès toujours croissant de sa maison.

En 1846, M. Déjardin fonda à Reims une manufacture d'orgues qui, modeste à son origine, ne tarda pas à se développer; l'état prospère de cette maison engagea le nouveau facteur d'orgues à transporter son établissement à Paris. C'est dans cette ville que M. Augustin Brisset, en 1869, se présenta à M. Déjardin qui l'accepta comme apprenti. Celui-ci était alors âgé de quinze ans. Il ne quitta jamais M. Déjardin, que son grand âge força à prendre sa retraite en 1883. Il céda alors sa clientèle, son établissement et tout son matériel à M. Brisset, qui déjà aidait son maître dans la direction de ses travaux. La retraite de M. Déjardin eut lieu cinq ans avant sa mort.

Devenu propriétaire, M. Brisset transféra immédia-

Digitized by Google

tement (1883) ses ateliers à Reims. Le départ de M. Déjardin pour Paris avait laissé un grand vide dans notre ville, au point de vue de l'entretien des orgues. Depuis son arrivée à Reims, M. Brisset a vu croître et prospérer son établissement, grâce aux soins journaliers si nécessaires pour la réussite de cette importante industrie à laquelle il a voué toute son existence.

La maison Déjardin-Brisset ne compte pas moins de cinquante-cinq ans depuis sa fondation.

Aujourd'hui, M. Brisset, unique facteur d'orgues dans la contrée, peut satisfaire à toutes les exigences modernes de son industrie qui a tant progressé depuis un demi-siècle.

Nous devons à notre facteur rémois des améliorations et des réparations considérables aux orgues de notre cathédrale; la réfection à peu près complète du grand orgue de la collégiale de Saint-Quentin, instrument de premier ordre, qui comprend 56 jeux, dont deux de 32 pieds, 3 claviers à mains, 1 de pédales indépendant, une série de 17 pédales de combinaisons, etc., etc. Ajoutez à ces grandes orgues un nombre considérable d'instruments neufs d'importances diverses; ne parlons que pour mémoire des améliorations et des réparations faites à de nombreux et anciens instruments.

Le plus notable des travaux récents de M. Brisset est le grand orgue de la basilique de Saint-Remy à Reims, qui compte 50 jeux, 3 claviers à mains, 1 de pédales et 14 pédales de combinaison.

Lors de la réception de ce magnifique instrument, M. Verneuil, organiste de la basilique de Saint-Quentin, si compétent en la matière, fut nommé rapporteur par la Commission d'expertise. Cet artiste, après un examen sérieux et minutieux des jeux, de leur mécanisme et de

Digitized by Google

leur harmonisation surtout, n'a pas craint d'écrire dans son rapport que M. Brisset venait de se révéler artiste d'un mérite réel, et pouvant lutter avec les facteurs renommés de France et de Belgique.

Plusieurs membres de la Commission qui connaissent M. Brisset depuis de longues années ont déclaré que notre facteur, doué à la vérité d'une grande intelligence, n'avait pu arriver au résultat obtenu à Saint-Remy que par un travail opiniâtre, qui finit toujours par vaincre et triompher des obstacles et des difficultés qui, de prime abord, avaient paru insurmontables.

On peut sans crainte appliquer à M. Brisset ce fragment de vers du grand poète Virgile :

..... *Labor omnia vincit*
Improbus.....

Pour ces motifs, je propose à la Commission d'Art et d'Industrie de vouloir bien accorder à M. Augustin Brisset une médaille d'argent de première classe.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE [1]

Par M. le Dr SEUVRE, Membre titulaire.

ÉMINENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Les poètes ont *âmes d'artistes*. Notre médaille d'or de ce jour, une femme, une intelligence d'élite, compare les poètes et les artistes aux frêles insectes dont ils ont la délicatesse, la grâce et la sensibilité :

> Un mot, un geste, un rien les froisse.
> Respectez leur isolement,
> O vous qui savez leur angoisse !
> Et touchez-les... bien doucement.

Oui, les artistes sont impressionnables, et nous, leurs critiques, nous devrions à leur égard user de telle diplomatie que nos reproches pourraient être pris pour des éloges.

Notre très regretté collègue, M. Piéton, dont nous déplorons tous la perte, avait, lui aussi, une âme vibrante, pleine de tendresse, de bienveillance et de sensibilité. Il avait la finesse d'esprit et le sourire qui atténuaient les avertissements et les faisaient accepter sans amertume. Pour le jugement des poèmes qui nous sont soumis cette année, il nous a bien manqué.

(1) Membres de la Commission de poésie : MM. Piéton, Douce, Duval, l'abbé Charles, le Dr Seuvre, rapporteur, le Président et le Secrétaire général.

Digitized by Google

S'il était encore des nôtres, notre rapport serait meilleur. Aux uns, nous aurions donné quelques coups d'épingles suivis bien vite de caresses lénitives. Aux autres, aux vainqueurs, nous aurions adressé, comme il convenait, les compliments mérités, avec l'expression choisie et la grâce qui procuraient à notre Président de Commission la caractéristique de son esprit charmeur.

Il n'est plus : et, tout en lui donnant un souvenir ému, nous ne profitons plus de sa direction précise et de son inspiration spirituelle.

Toutefois, pour la rédaction de ce rapport, les conseils ne nous ont pas manqué. Tous nos collègues de la Commission nous ont mis en mains des notes très intéressantes, souvent imagées et presque toujours concordantes : nous avons puisé largement dans ces données, et nous remercions de tout cœur nos dévoués collaborateurs. Nous serons surtout l'écho de leurs paroles et le reporter de leurs pensées.

Quinze auteurs nous ont adressé leurs œuvres, et ces poètes ont soumis à notre examen quarante-six poésies, les unes minuscules, les autres très importantes comme taille et comme valeur. Sur quinze poètes, sept ont été récompensés. C'est avec grande joie que nous compterons, cette année encore, parmi nos lauréats, des femmes auteurs. Et même l'une d'elles nous a fait l'honneur de nous donner à juger une œuvre considérable comprenant quinze poésies avec 1,200 vers environ, travail que nous ne saurions trop louer et applaudir.

Mais avant de donner les éloges, nous préférons faire la critique des poèmes moins heureux, qui nous ont laissé froids, et que nous désirons oublier au plus vite.

Digitized by Google

I. — Poésies non récompensées.

Tout en voulant être indulgent, il nous faut exposer ce que nous regardons comme le vrai, le juste.

L'auteur qui a pris pour devise :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre,

nous montre, dans son poème *Quand Même,* des intentions louables. Mais le sujet et la forme sont peu poétiques. On pense, en le lisant, au travail d'un débutant.

Que l'avenir nous réserve, touchant cet auteur, des surprises plus favorables !

La Cloche est une poésie toute modeste. C'est un effort honnête, mais un peu banal.

Là encore, l'inspiration manque.

Jeune poète, si vous désirez des palmes, hâtez-vous de réaliser des progrès :

Ars longa, vita brevis,

comme l'indique votre devise.

Dans un *Conte*, qui n'en est pas un, l'auteur veut nous prouver sa devise : on dit que la poésie se meurt...

Chez lui, en dehors de l'intention, nous trouvons peu des qualités du poète. L'idée et le sentiment sont voilés.

Dans un style traînant et parfois incorrect, on roule de phrases rimées en phrases rimées, sans prévoir dans quel abîme on va sombrer.

L'auteur désire exalter la poésie ; il en brise la statue.

Comme on pourrait penser, que de parti-pris, nous

Digitized by Google

faisons critique malveillante, qu'il nous soit permis de citer les quatre vers suivants :

> Tandis que je heurtais de mon pas indolent
> Le Celtique Dolmen appelé Champ dolent
> .....
> De longs gémissements secouèrent les pins,
> Un palais s'élança d'un méandre à lapins.

Comprenez-vous ce que l'auteur a voulu dire ? Trouvez-vous là l'inspiration impressionnante ? Devons-nous admirer ce que notre entendement ne peut saisir ?

Serons-nous plus heureux dans les fables proprement dites ? Oui, pour quelques-unes, qui sont réellement bien tournées et intéressantes. Non, pour quelques autres qui sont ou bizarres ou mal présentées.

Dans le *Papillon et le Ver* qui a pour épigraphe morale : *Souviens-toi que le monde vit à côté et non pas au-dessous de toi,* nous remarquons une pièce gracieuse et imagée, avec versification aisée. Nous regrettons que l'auteur ne nous ait pas offert plusieurs œuvres semblables. Il eût mérité nos suffrages.

Dans une fable ayant pour titre : *A bon pneu, bon creux*, nous tombons dans un genre tout spécial, la poésie des virtuoses cyclistes.

Pensiez-vous, chers auditeurs et auditrices, entendre parler bicyclette à l'Académie de Reims ! Ne sommes-nous pas dans le mouvement ? On ne pourra plus désormais nous prendre pour des retardataires et des *antiques*.

La poésie à laquelle nous faisons allusion est originale : nous regrettons de ne pas avoir le temps de la lire. Nous engageons l'auteur à diriger sa verve vers un autre but ; et surtout pas contre les automobiles.

Digitized by Google

Un autre poète, dans *L'Orme vieilli au fond des Bois,* s'insurge contre l'envahissement prématuré de la demeure des vieillards par la meute d'héritiers avides. Le sujet manque un peu de noblesse :

N'estimant que la paix sur son lopin de terre,
Notre orme avait toujours vécu célibataire.
Il se tenait la nuit, le jour,
Loin des ormelles d'alentour.

Les vertus de votre protégé nous intéressent peu.

Dans cette poésie, comme dans celle que vous appelez *Doute et Mystère,* vous offrez un mélange de belles pensées et d'extravagances.

Votre poésie est comme échevelée, incohérente : c'est tantôt une ronde folle, tantôt une scène macabre :

Mais c'est la nuit ! Laissons les morts à leur demeure.
Laissons-les ce qu'ils sont : un informe charnier,
Sans leur faire compter, sur des doigts osseux, l'heure
D'un jugement dernier.

Évidemment tout passe, tout meurt. Mais soyez moins attristé. Si les heures grises sont fréquentes, n'y a-t-il pas sur terre quelques jours de bonheur ?

Telles sont les pièces que nous ne devions pas récompenser. Nous avons fait de ces poèmes une analyse rapide avec critique qui paraîtra sévère. Mais les poètes réaliseront, nous en sommes convaincus, des progrès indiscutables ; et, à l'occasion des prochains concours, nous aurons la satisfaction de les applaudir.

Digitized by Google

II. — Prix Clicquot.

Les fables ou contes examinés en vue du prix Clicquot ont une valeur incontestable ; mais ces œuvres n'ont pas paru aux membres de la Commission avoir des qualités maîtresses et dignes du prix total.

Nous sommes heureux d'accorder à Mlle Marie Tangre, de Sedan, une *mention honorable* pour sa fable *L'Aigle, la Chouette et le Hibou*. Nous nous rappelons que Mlle Tangre a obtenu, en 1900, une médaille de bronze pour une poésie sur la *Cathédrale de Reims*. Nous aurions désiré lui donner une récompense plus importante, mais le travail de cette année n'a pas assez d'ampleur, et nous espérons que l'auteur nous donnera, dans l'avenir, une œuvre plus développée.

La fable est assez bien contée, le récit est intéressant, le dialogue bien mené ; mais les réflexions très judicieuses de l'aigle sont un peu écourtées.

Écoutons-les :

Répondant à la chouette et au hibou qui préfèrent la douce clarté de la lune aux feux brûlants du soleil, l'aigle s'insurge :

« Dis donc, toi, bavard enragé,
S'écria, du haut de son aire,
Un aigle réveillé dans son premier sommeil,
Quand auras-tu fini d'insulter le soleil ?
Mais s'il ne jetait plus son éclat ordinaire,
Tout, animal ou plante, y trouverait sa fin.
Et, quand tu survivrais à toute la nature,
Où prendrais-tu ta nourriture ?
Tu serais bientôt mort de faim ! »

Digitized by Google

Un égoïste ingrat, c'est chose assez commune ;
Mais quand il est, de plus, doublé d'un ignorant,
S'il pouvait réformer tout ce qui l'importune,
Souvent d'un léger mal, il en ferait un grand.

Dans le concours pour le prix Clicquot, la note spirituelle est donnée par un poète qui a pris pour devise :

Le Coquebin qui signera,
Sans d'abord le lire, un contrat,
Par sa faute Quinaud sera.

Sa poésie a pour titre : *Marché de Dupe.*

C'est un petit drame où l'intérêt est bien ménagé. L'auteur nous peint un naïf qui, loin de se faire valoir, perd niaisement de ses avantages et court à l'insuccès.

Un pauvre amoureux,
Cœur ardent, mais esprit timide,
N'ose pas déclarer sa flamme.
Or, comme il allait par la plaine,
En disant sa peine aux pinsons,
Qui répondaient par des chansons,
Et soupirant à perdre haleine.

Une vieille fée lui promet d'intervenir et lui dit :

Sur ta route je placerai
La fleur que les amants implorent,
Quand, pour les maux qui les dévorent,
Ils espèrent un secours vrai.
.....

Et comme salaire :

Tu me livreras une chose
Que tu dois perdre quelque jour.
....
Tu vas me signer cet écrit.
Vois : c'est le contrat qui l'engage ;
Lis-le d'abord, en homme sage,
Et sache ce qu'il te prescrit.

Digitized by Google

Mais, emporté par son délire,
L'imprudent, palpitant d'espoir,
Pris comme alouette au miroir,
De son sang signa *sans rien lire !*

Le lendemain, la jeune fille,

Le cœur tout plein de tendres chants,
Et sans savoir pourquoi, fiévreuse,
Inquiète, et pourtant heureuse,
Elle s'en fut courir les champs.

Or, voici qu'une marguerite,
Vers elle paraît s'incliner,
Semblant s'offrir à lui donner
Le mot du trouble qui l'agite.
.....

Il m'aime ! Il m'aime ! Oh, j'en suis sûre !
O douce fleur, tu ne mens pas !
C'est Dieu qui te mit sous mes pas
Merci, de la bonne aventure.

Soudain, elle eut un joli cri.
Il était là, beau d'espérance ;
Elle fit une révérence...
Lui, s'inclinant, se découvrit.

Levant les yeux, toute tremblante
D'une délicieuse peur,
Elle attendit... Mais, O stupeur !
La voilà qui fuit, défaillante.
.....

Oui, la vieille combla leurs vœux,
Mais pour le paiement fut brutale,
... *La fleur n'avait plus de pétales,*
L'amant n'avait plus de cheveux !!!

M. Charles Lexpert, de Rethel, déjà médaillé en 1898 pour la *Chanson française,* recevra pour son *Marché de Dupe* une médaille d'argent.

Digitized by Google

S'il est une œuvre où la correction soit parfaite et où les règles de la prosodie soient rigoureusement observées, c'est le poème *Le Noël de Jehan l'imagier*. Cette poésie, bien ordonnée, à la fois gracieuse et énergique, nous a vivement touchés.

Le sujet est intéressant; il captive l'attention, d'ailleurs soutenue par l'aspect de tableaux nettement dessinés.

Le portrait d'Yseult mérite d'être tracé.

Jehan l'imagier, sculpteur, silencieux sur l'échafaud, près du fronton majestueux du portail de la basilique, ébauche une statue de la Vierge :

Pourtant il s'est lassé d'une poursuite vaine,
Inhabile à fixer la figure sereine
De la Vierge, à graver sur le marbre muet
Ses traits divins. Devant l'épreuve, il est inquiet,
Impuissant de l'effort qui fait taire l'envie,
Et, domptant le succès, consacre le génie ;
Quand un jour à ses yeux étonnés et ravis,
Immobile, apparaît sur le vaste parvis,
Yseult..., fille de l'argentier. — Un fin sourire
Fleurissait sur sa lèvre, ainsi que sur la lyre
Une exquise harmonie ; un nimbe éblouissant
De cheveux d'or auréolait son front d'enfant ;
Son regard, clair comme l'eau de la source pure,
Brillait du rayon bleu, diaphane parure
De l'aurore. —
... Elle marche, et le charme vainqueur
De sa grâce décente atteste de son cœur
La bonté coutumière. — Or, Yseult, vers l'ogive
Que décore Jehan, rougissante et craintive,
Lève ses yeux profonds... et l'imagier, soudain,
Sent défaillir son cœur et palpiter sa main.
— L'heure est venue enfin, pressentie, émouvante,
Où l'idée est le verbe, éclosion vivante
De la réalité... Le songe est aboli,
Le vrai s'affirme, éclate, et l'artiste a franchi
L'obstacle!... La voilà donc la Vierge apparue

Digitized by Google

En un fuyant mirage ! Haletante, éperdue,
Son âme aspirait à cet accord nuptial
Du rêve et de la forme... Et bientôt, au frontal
Du portique, où Jehan, dans l'ineffable ivresse
Du travail, lumineuse et riante promesse,
Mûrit son œuvre et monte au sommet isolé
Où règne en sa splendeur l'immuable beauté.
Yseult a vu jaillir de la pierre animée
L'ovale délicat de ses traits...
Et, troublée
D'une douce langueur et du secret orgueil
Du poëme par elle inspirée, sur le seuil
Du temple elle s'attarde, et l'humble litanie
Qu'elle récitait à la Vierge, elle l'oublie
Dans l'extase où l'artiste entraîne ses pensées,
.....

L'auteur avait pris pour devise (tirée de Virgile) :

Vivos ducet de marmore vultus

Il a sculpté sa Vierge de main de maître, en artiste consommé. Nous remercions M. Plançon, ancien proviseur du Lycée de Reims, de nous avoir adressé cette œuvre remarquable. Nous lui signalerons un seul *desideratum*. La mort subite de Jehan, après la destruction de sa statue par un ennemi jaloux de sa gloire, nous a surpris. Nous aurions préféré, après une vie de luttes et d'épreuves, son énergie persévérante et son triomphe définitif

C'est avec grande joie que l'Académie accorde au proviseur du Lycée Michelet une médaille d'argent de 1re classe.

Digitized by Google

III. — Prix de l'Académie.

M. Mourot, du Val-d'Osne, déjà lauréat en 1896 et en 1899, nous a envoyé cette année une série de poésies.

Le *Sonnet à la Vierge* et l'élégie *Appel du cœur* offrent des vers faciles, mais ils n'expriment pas une conviction forte et entraînante.

L'*Écolier* est bien touché; il nous représente l'espiègle qui aspire après les vacances.

Dans une ode intitulée *Conseils*, l'auteur parle avec sagesse et un certain sentiment poétique.

Nous aimons aussi le *Toast à la Champagne* et les encouragements donnés à ceux qui travaillent et qui luttent.

Vous avez, M. Mourot, quelques qualités du poète ; mais il vous manque le souffle et la chaleur qui pourraient nous émouvoir. Toutefois, votre travail mérite une Mention honorable.

M. Louis Mercier, membre correspondant à Besançon, est un fidèle qui sera cette année, pour la dixième fois, lauréat de l'Académie de Reims.

Cet auteur est un tendre, un mélancolique, il nous adresse ses *Impressions de Novembre*.

Quelques poëmes comme l'*Angelus,* les *Souvenirs du pays natal* et *Loin du pays* ont un accent ému, mais ils sont un peu courts.

Dans *Voici Novembre,* l'auteur contemple la nature en ses derniers adieux. Dans les *Évocations posthumes,* dans la poésie *Ma tombe,* l'auteur s'attriste et pleure.

Digitized by Google

Dans l'ode à *Pierre Mieusset,* il rend hommage à son émule et compatriote, lauréat distingué de l'Académie de Reims, et tué accidentellement à la chasse.

La meilleure poésie offerte cette année par M. Mercier est l'élégie touchante *Roses et pleurs*.

Elle mérite d'être lue.

ROSES ET PLEURS

Voici ce que la bohémienne
(O souvenir cher et maudit !)
En tenant dans sa main la mienne,
Un soir de carnaval, m'a dit :
« Quand aux monts fleurira la rose,
« A ta mie, uni tu seras,
« Mais vienne novembre morose,
« Que de larmes tu verseras. »

« Aimer, souffrir, tel est le rôle
« De tout mortel, fils des douleurs,
« Et la rose dans sa corolle,
« La rose aussi cache des pleurs ! »

Le ciel est bleu — sur la colline,
Les églantiers sont tout rosés,
Et moi, j'ai mis au doigt d'Aline
L'anneau béni des épousées.
A vingt ans, que la vie est belle !
Quand on aime et qu'on est aimé :
Moins riante l'aube étincelle
Dans les fraîches splendeurs de mai !

Mais pourquoi, gitane rapace,
Pourquoi vins-tu m'ensorceler ?
Ainsi que l'hirondelle passe,
J'ai vu mon bonheur s'envoler.
Amour, félicité suprême
Que même l'ange envie — adieu !
La mort m'a pris tout ce que j'aime;
J'avais trop de joie, ô mon Dieu !
.....

Digitized by Google

Le ciel est gris — la neige tombe,
Et je vais seul sous les cyprès,
Où, pâle rose dans sa tombe,
M'attend celle que j'adorais,
Et pendant qu'à genoux je prie
Sur les débris de mes amours,
J'entends, amère raillerie,
Une voix qui me dit toujours :

« Aimer, souffrir, tel est le rôle
« De tout mortel, fils des douleurs,
« Et la rose dans sa corolle,
« La rose aussi cache des pleurs!... »

L'Académie accorde cette année à M. Mercier un *rappel de médaille d'argent.*

Nous apprécions la bonne fortune d'avoir à analyser une œuvre grandiose par excellence : *La Création.* Un maître seul pouvait aborder ce thème ; un jeune a eu cette audace, et il a réussi.

S'inspirant de la genèse polynésienne de Leconte de Lisle, l'auteur, un vrai poète, dans un langage large, élevé, demi-païen, demi-religieux, célèbre les diverses phases de la Création.

D'abord, il décrit le néant, le grand vide :

.....
.....
Rien!... le froid corrosif et la nuit absolue
Où l'atome subtil nulle part n'évolue...
L'immobile silence en l'infini béant...
Perpétuel présent incapable d'usure...
La seconde et le siècle ont la même mesure...
Le Temps n'est pas dans le Néant.

Le poète affirme que *le Créateur dort* pendant cette période. Nous avons le regret d'arrêter l'auteur au

Digitized by Google

début de son poème. Nous n'admettons pas que l'Intelligence suprême ait eu une seconde de sommeil. Le sommeil n'est-il pas fonction de la faiblesse humaine, incompatible avec l'action permanente que nous accordons à la Divinité.

Dans les strophes suivantes, nous admirons un tableau saisissant du chaos :

Ce sont d'énormes bonds, d'effroyables ruées
Que fustige le fouet des stridentes huées.
Le monde embryonnaire éclate, écume et bout ;
Et, superbe au milieu des fureurs embrasées,
Des blafards tourbillons, des jets et des fusées,
L'*Adonaï* se tient debout.

Puis le poète décrit l'aube de l'univers, la création de la lumière, le développement des astres, des planètes, l'apparition de la terre et la formation des mers :

Bientôt la sphère ignée encor se coagule,
Vomit le minéral, dur métal ou régule ;
Puis, sur ses flancs figés, roulent d'informes blocs,
Et ces granits géants, ossatures de pierres :
Himalaya, Caucase, Alpes et Cordilières,
Érigent l'orgueil de leurs rocs.

Dans les escarpements des basaltes incultes,
Les glauques océans font jaillir leurs tumultes,
Creusent aux environs le précipice amer
Où viennent s'engloutir les vagues égarées,
Pendant qu'une voix grave au raz de leurs marées
Entonne l'hymne de la mer.

L'Éternel tourne ailleurs ses mains miraculeuses,
Dissémine au hasard les pâles nébuleuses
Et fait poudroyer l'or des constellations.
Une longue rumeur a signalé les astres,
Et l'impulsif pouvoir innove sans désastres
L'essor des gravitations.

Digitized by Google

Assistons à l'apparition du soleil, des plantes, des animaux, et enfin de l'homme :

Sur les jours réguliers vainqueurs de la nuit vaste,
Le Seigneur laisse choir un lambeau de son faste,
Pour en ensoleiller les éthers attiédis;
Fragment d'Adonaï, rayonnante parcelle,
Un peu de Lui s'allume et voilà qu'étincelle
Le roi flambloyant des midis.

La Terre dut frémir de jeunesse et d'envie,
Car la chaleur solaire a fomenté sa vie.
Les germes fécondés crèvent les bulbes clos.
Dieu décore les monts de leurs fraîches verdures;
Son sourire fleurit les rampes les plus dures,
Les prés et les bois sont éclos.

Minuscules cirons, gigantesques reptiles
S'ébattent, convulsifs, dans les plaines fertiles.
Alors que les serpents et les grands sauriens
Se traînent englués dans la vase et les glaises,
L'aigle, le fier condor, l'alcyon des falaises
Hantent les champs aériens.

Avec les passereaux partent les hirondelles.
Et les airs embaumés vibrent des frissons d'ailes.
Les animaux marins se meuvent dans les eaux.
Les lions, les chacals et les hyènes fauves
Rugissent, dans la paix des crépuscules mauves,
Au dernier trille des oiseaux.

Et lui, le Créateur, se mire en l'allégresse
Du spectacle imposant qu'il offre à son ivresse.
Le sentiment hautain de sa causalité
S'anime, se fait chair et sa tâche est finie!
C'est l'homme sculptural, son âme, son génie
Et sa noble virilité!

Le temps nous manque pour vous en lire davantage : Sur vingt-cinq strophes, nous n'en avons parcouru que dix. Quel beau poème, exubérant de couleurs vives et de puissantes imaginations !

Digitized by Google

Mais pourquoi, vaillant poète, après la création de l'homme, n'avez-vous pas songé à la création de la femme, l'être sensible et dévoué par excellence? Pourquoi n'avez-vous pas décrit, dans vos vers énergiques, ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de mauvais dans notre nature : ce frappant contraste entre Caïn et Abel ?

En présence de vos qualités de maître, nous aurions mauvaise grâce à vous reprocher certaines expressions emphatiques et des images hardies.

Les maîtres ont des droits que les néophytes ne peuvent avoir.

L'Académie accorde cette année un rappel de médaille d'or à M. Lhuire, Julien, l'auteur du poème *La Création.*

ÉMINENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Nous terminons par l'examen des poésies d'une jeune Nancéenne, dont le travail sérieux et considérable a obtenu, à l'unanimité des membres de la Commission, la médaille d'or. Cette récompense a été décernée à M^lle^ Marie Jacquot, principalement pour ses *Chansons de geste.*

L'auteur, pour qui la vie a été mêlée d'amertumes, a pris comme devise : *La poésie console de tout.* Orpheline, elle nous offre quelques poèmes mélancoliques; mais, philosophe et résignée, elle sait, dans d'autres pièces, accepter le sourire, comme dans ses *rythmes* imités de

Digitized by Google

Ronsard et de Banville, ou faire vibrer sur sa lyre les cordes épiques, ainsi dans son *Poème sur Jeanne d'Arc* et dans ses *Chansons de geste*. Nous regrettons d'être limités par le temps, car tout serait à lire dans ce poète régulier, consciencieux et intéressant.

Les rythmes les plus gracieux sont deux portraits de chats, de *Mignon* et de *Mimiss*.

Nous désirerions vous lire plusieurs fragments de la poésie sur Jehanne d'Arc. Les scènes des *interrogatoires* et du *supplice* émeuvent d'autant mieux que l'auteur, passionnée pour le document, n'oublie pas une phrase, ne néglige pas une situation parmi celles devenues historiques et publiées dans les procès-verbaux de Joseph Fabre. Ce sont là des poésies réconfortantes, aux accents d'un patriotisme de bon aloi.

Exposons la scène du *Supplice :*

Elle monte, docile et simple jusqu'au bout.
Sur le funèbre char, elle se tient debout;
Jusqu'à ses pieds descend la longue robe blanche;
Ses cheveux sont épars et sa tête se penche;
Elle pleure... le peuple accompagne en pleurant.
De vils soudards anglais, sur un quadruple rang,
Entourent la charrette, insolents et cyniques,
Tous armés de bâtons, de glaives et de piques.

Et l'on arrive ainsi devant le vieux Marché.
Quand Jehanne se trouve en face du bûcher,
Elle clame : « Rouen, seras-tu ma demeure ?
Combien je crains pour toi s'il faut qu'ici je meure ! »
Puis elle s'agenouille et demande une croix.
Un des soldats anglais, d'un vil morceau de bois,
En forme une, et la passe à la douce victime.
Elle la prend, la baise et sur sa chair l'imprime.
Mais il lui faut surtout l'image du Sauveur.
Comme elle la réclame avec grande douceur,
De l'église voisine, en hâte un clerc l'apporte.
— « Vous la tiendrez, dit-elle au moine qui l'exhorte,
« Droite, devant mes yeux, jusqu'au pas de la mort ! »

Digitized by Google

Elle la prend, la baise et la rebaise encor,
La serre sur son cœur, l'inonde de ses larmes...
S'adressant aux Anglais, féroces sous leurs armes,
A l'évêque, aux docteurs, au cardinal régent,
Aux bons clercs et surtout au peuple de Rouen,
Très humble, elle requiert comme faveur dernière,
De chacun, quel qu'il soit, par grâce — une prière !
Elle leur dit encor : « Je vous pardonne à tous ! »
Puis, très dévotement retombant à genoux,
Elle demande qu'eux, à leur tour, lui pardonnent.
A leur émotion les prêtres s'abandonnent ;
La plupart des Français s'enfuient en sanglotant ;
L'évêque et Winchester, implacables pourtant,
Ne peuvent retenir leurs larmes...
Dans la foule
Des soldats, néanmoins, se produit une houle :
Rien ne peut émouvoir leur cœur trop endurci :
— « Prêtres, nous voulez-vous faire dîner ici ?
Disent-ils. — Arrachant de leurs mains la Pucelle
Violemment, avec rage, ils se saisissent d'elle
Et la traînent devant le bailli. Forcenés,
Ils attendent l'arrêt. Alors : « Menez ! Menez ! »
Fait-il, tremblant de peur devant leur insistance
Et sans prendre le temps de lire la sentence...

Dans le peuple assemblé passe un frisson d'horreur.
Les Anglais, haletant, grimaçant de fureur,
Entraînent la Pucelle au lieu du sacrifice
Criant avec transport : « Bourreau, fais ton office ! »

Jehanne est parvenue au sommet du bûcher...
Pour la dernière fois son cœur va s'épancher :
Elle invoque Jésus, saint Michel et les saintes,
Puis s'écrie : « O Rouen, Rouen, que j'ai de craintes
« Qu'il te faille souffrir de cette trahison !
« Rouen, mourrai-je ici ? seras-tu ma maison ? »
Elle ajoute en pleurant : « Oncque, en nulle occurrence,
« N'accusez de ma mort le gentil roi de France ! »

Le bourreau met la flamme : elle la voit monter ;
Elle adjure Isembart, qui ne peut la quitter,
De descendre... Au moment où la flamme la touche
Un long cri de douleur s'échappe de sa bouche ;
Elle invoque ses voix, appelle saint Michel...
Mais les anges déjà sont descendus du ciel.

Digitized by Google

Nous félicitons surtout l'auteur d'avoir eu la patience de déchiffrer, de traduire ces bonnes vieilles *Chansons de geste du XII^e^ siècle*, les chants de Coronement Looys, du Covenant Vivien, du petit Rolandin à Laon, de l'entrevue de Roland et de la belle Aude, de la *Mort de Vivien* et le *Retour de Guillaume*, le *Marchis au Court-Nez à Orange*.

S'inspirant de ces vieux chants, que notre laborieuse poète a lus et relus pendant plusieurs années ; s'identifiant à ses héros, elle a su rester dans le ton de ses modèles ; avec une langue rajeunie, conserver l'originalité paladine. Écoutons : *Le retour du chevalier vaincu, mais sans peur et sans reproche :*

« Un chevalier, d'armes païennes tout couvert,
« Est là dehors ; de sang ruisselle son haubert ;
« A son aspect, on voit qu'il sort d'une bataille ;
« Si fière est son allure et si haute sa taille,
« Qu'un instant j'ai cru voir de Guillaume au Court-Nez
« La grande ombre surgir à mes yeux étonnés. »
La comtesse à ces mots se trouble, elle sursaute,
Et sans perdre un instant quitte la chambre haute,
Descendant le perron de marbre à pas pressés,
Elle monte aux créneaux, au-dessus des fossés,
Se penche, voit Guillaume et parle de la sorte :
— « Vassal, que voulez-vous ? »
— « Dame, ouvrez-moi la porte,
« Vingt mille Turcs au moins arrivent sur mes pas ! »
Guibourc répond : « Vassal, non, je n'ouvrirai pas ;
« Personne n'entrera que Guillaume lui-même,
« Le gentil chevalier que si tendrement j'aime
« Et pour lequel mon cœur est en si grand émoi. »

Guillaume tout tremblant reprend : « Dame ouvrez-moi !
« Je suis Guillaume, ouvrez, voyez donc ma détresse,
« Voici les Sarrazins, ouvrez, car le temps presse. »
Mais Guibourc lui répond : « Non, vous n'êtes pas lui :
« Il ne tremble jamais et jamais il n'a fui ! »

Digitized by Google

Guillaume est tout en pleurs sous les murs de sa ville.
« Voyez les Sarrazins, dame, ils sont bien vingt mille.
« Ils sont déjà tout près, et si vous ne m'ouvrez,
« Je suis mort !... Ouvrez vite ! Ah ! regardez mes traits,
« Comtesse, voyez-moi, ne suis-je pas Guillaume ? »
Et de ses doigts tremblants, il soulève son heaume.

A ce moment, Guibourc entend des cris affreux;
Ce sont des Sarrazins qui chassent devant eux
Des chrétiens tout sanglants et tout couverts de chaînes;
Au loin, les combattants arrivent par centaines.
La comtesse se penche et voit les prisonniers :
Trente dames avec plus de cent bacheliers.
Elle s'écrie alors : « Ni chrétien, ni chrétienne
« Ne souffre, qu'aussitôt Guillaume n'intervienne :
« Je le vois maintenant, non, non, vous n'êtes pas,
Vous n'êtes pas Guillaume au grand cœur, au fier bras ! »

— « Seigneur, se dit le preux, qu'elle est sage et prudente !
« Pour l'amour d'elle, il est bien juste que je tente
« Le péril et la mort !... Et, pour servir mon Dieu,
« Je vois bien qu'il me faut souffrir encore un peu ! »
Cela dit, il s'élance, et, malgré ses blessures,
Fond sur les ennemis, puis de ses mains si sûres,
A gauche frappe l'un, étend deux autres morts,
De tous côtés enfin donne des coups si forts,
Qu'il blesse la plupart et met le reste en fuite.
Il va, sans hésiter, se mettre à leur poursuite,
Mais Guibourc, haletante à force de pleurer,
Lui crie : « Entrez, beau sire, ah ! vous pouvez entrer. »

Le comte est au palais; Guibourc prépare un baume,
Délace en un instant son haubert et son heaume,
De ses doigts délicats qui lui semblent trop lents,
Et le plaint doucement avec des mots dolents.
Tout en pleurs, elle voit ses blessures ouvertes,
Sa poitrine et ses mains de sang toutes couvertes,
Puis, détournant soudain ses yeux épouvantés :
« Si vous étiez Guillaume, hélas ! à vos côtés,
« Je verrais s'empresser votre fier baronnage,
« Le brun Gaudin, Gautier, Bertrand au fier visage,
« Guilins, l'enfant Guichart le gentil combattant,
« Huon, Vivien surtout, Vivien que j'aime tant !
« Ici s'empresseraient vos compagnons fidèles,

Digitized by Google

« Ici retentiraient, avec le son des vielles,
« Les cris des chevaliers et les chants du jongleur,
« Célébrant les exploits de Guillaume vainqueur ! »

Le chevalier, si fier autrefois sous ses armes,
Ne sait répondre, alors, qu'en répandant des larmes,
La comtesse comprend l'effroyable malheur...

Le temps nous presse, et c'est avec regret que nous ne faisons pas d'autre citation. Nous voudrions louer davantage la brave Lorraine et ses chants héroïques.

La traduction des *Chansons de geste* est justement en honneur.

M. Georges Gourdon vient d'en publier une très intéressante avec préface de M. de Vogué. Nous revenons à l'âge des épopées. Les périodes guerrières, les époques de lutte opiniâtre suscitent les héros. Ne peut-on pas rapprocher, à travers les siècles, les compagnons de Roland des défenseurs de l'année terrible.

Nous aimons ces épopées parce qu'elles vivifient le sentiment national, parce qu'elles aiguillonnent le patriotisme.

Tant que les peuples seront frères ennemis, tant que les nations auront des armées, les glaives brilleront sur les champs de manœuvres, les âmes se réveilleront à l'appel du clairon, et les cœurs s'enflammeront au bruit du tambour.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRIX & MÉDAILLES

décernés dans la

Séance publique du 18 Juillet 1901

POÉSIE.

PRIX L.-F. CLICQUOT.

1. — Une médaille d'argent de 1re classe est décernée à M. A. Plançon, membre honoraire, proviseur du Lycée Michelet, à Vanves, pour *Le Noël de Jehan l'imagier*.

2. — Une médaille d'argent à M. Ch. Lexpert, à Rethel, pour sa pièce *Marché de dupe*.

3. — Une mention honorable à Mlle Marie Tangre, à Sedan, pour sa fable *L'Aigle, la Chouette et le Hibou*.

PRIX DE L'ACADÉMIE

1. — Une médaille d'or est décernée à Mlle Marie Jacquot, à Nancy, pour ses *Chansons de geste*.

2. — Un rappel de médaille d'or à M. Julien Lhuire, à Reims, pour son poème *La Création*.

3. — Un rappel de médaille d'argent à M. Louis Mercier, membre correspondant, à Besançon, pour ses *Impressions de Novembre*.

4. — Une mention honorable à M. L.-A. Mourot, au Val-d'Osne (Haute-Marne), pour l'ensemble de ses pièces.

Digitized by Google

HISTOIRE ET PHILOLOGIE.

1. — Une médaille d'or est décernée à M. l'abbé Joseph Péchenart, professeur au petit Séminaire de Reims, pour son *Étude sur le patois de Braux*.

2. — Une médaille d'argent de 1re classe à M. Waslet, professeur au Lycée de Laon, pour sa *Monographie de Hierges*.

3. — Une médaille d'argent à M. Henri Jonval, instituteur à Charleville, pour son étude sur *La Famille de Fuchsambery*.

ART ET INDUSTRIE.

Une médaille d'argent de 1re classe est décernée à M. Augustin Brisset, facteur d'orgues à Reims, pour les perfectionnements apportés à ses instruments.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE

du Jeudi 18 Juillet 1901

PROGRAMME

1. **Discours d'ouverture,** par Mr le Dr COLLEVILLE, Président.
2. **Compte rendu des Travaux de l'année 1900-1901,** par Mr Henri JADART, Secrétaire général.
3. **Rapport sur le Concours d'Histoire,** par Mr le Dr Pol GOSSET, Membre titulaire.
4. **Rapport sur le Concours de Poésie,** par Mr le Dr SEUVRE, Membre titulaire.
5. **Proclamation des Prix et Médailles,** par Mr L. DEMAISON, Secrétaire archiviste.
6. **Intermède musical,** par Mr Ernest LEFÈVRE, Membre correspondant.

Il y aura exposition des **Marques de Tâcherons** de la Cathédrale, par Mr Henri WENDLING, et, à la suite de la séance, visite dans les chantiers des deux statues de la Galerie des Rois, refaites par MMrs WENDLING et A. COUTIN.

Digitized by Google

INTERMÈDE MUSICAL

AVEC LE CONCOURS DE

Mr Ernest LEFÈVRE, Membre correspondt, Compositr de musique.
Mlle Berthe LAMARE.
Mr RENIER, Violoniste.
Mr HAVART, Baryton.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

A) ***Rêve d'un soir*** ..... CHAMINADE.
B) ***Puisque j'ai mis ma lèvre*** (V. Hugo). Ern. LEFÈVRE.

Par Mr HAVART.

DEUXIÈME PARTIE

A) Romance.....
B) Caprice..... } Ern. LEFÈVRE.

Par Mr RENIER.

A) ***Divinités du Styx*** ..... GLÜCK.
B) ***Octobre*** (Ch. Grandmougin)..... .... Ern. LEFÈVRE.

Par Mlle B. LAMARE.

TROISIÈME PARTIE

A) ***Noël*** à deux voix.....
B) Duo d'***Yvonne*** ..... } Ern. LEFÈVRE.

Par Mlle B. LAMARE et Mr HAVART.

Digitized by Google

Académie Nationale de Reims

PROGRAMME DES CONCOURS

Ouverts pour les années 1902 et 1903

PRIX A DÉCERNER EN 1902

HISTOIRE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Histoire de l'Art à Reims au moyen âge.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

ETHNOGRAPHIE

Étude sur les traditions, les légendes et les patois de la Marne ou des Ardennes.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

Une médaille d'or de 100 francs sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de 50 à 150 vers.

Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents. — L'Académie récompensera en outre les autres poésies.

En plus, l'Académie récompensera les auteurs d'études sur la Sociologie, l'Economie politique, les Sciences et les Beaux-Arts appliqués aux besoins de la ville et de la région.

PRIX A DÉCERNER EN 1903

Étude historique ou scientifique : Culture des vignes ou Commerce des vins en Champagne.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

1° Monographie d'une commune ou d'un canton des départements de la Marne ou des Ardennes.

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

L'Académie récompensera aussi chaque année les auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les manuscrits devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général avant le 1er avril 1902,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Le Secrétaire général,

H. JADART,
15, rue du Couchant.

Le Président annuel,

M. BOURGUIN,
28, rue du Barbâtre.

Reims, le 26 juillet 1901.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 26 JUILLET 1901

BUREAU POUR L'ANNÉE 1900-1901

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	le Dr Colleville.
Vice-Président		M. Bourguin.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		Mgr Cauly.
		Léon Morel.
		le Dr Guelliot.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1901-1902

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	M. Bourguin.
Vice-Président		A. Brissart.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		Léon Morel.
		le Dr Guelliot.
		le Dr Colleville.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

Date de l'élection — MM.

1847. Paris (Henri), avocat, ancien maire de Reims.
1857. Givelet (Charles), archéologue.
1865. Duchataux (Victor), avocat.
1866. Gosset (Alphonse), architecte.
1870. Diancourt (V.), sénateur.
1873. Butot, chanoine titulaire.
1873. Le Comte Werlé, négociant en vins de Champagne.
1876. Le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims.
1876. Jullien (Ernest), ancien vice-président du Tribunal civil.
1877. Demaison (Louis), archiviste de la Ville.
1878. Jadart (Henri), bibliothécaire de la Ville.
1880. Douce (Paul), notaire.
1880. Brissart (Arthur), bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
1880. Benoist (Albert), manufacturier, président du Tribunal de Commerce.
1882. Lamy (Ed.), architecte.
1885. Guelliot (Octave), docteur en médecine.
1887. Henrot (Henri), directeur de l'École de Médecine.
1889. Cauly, vicaire général.
1889. Colleville (G.), docteur en médecine.
1889. Brunette (Ernest), architecte de la Ville.
1890. Compant, vicaire général.
1890. Bagneris, docteur en médecine.
1892. Lefort (Alfred), notaire honoraire.
1893. Morel (Léon), archéologue.
1893. Bazin de Bezons, proviseur du Lycée.

Digitized by Google

MM.

1893. Haudecœur, curé de Pouillon (Marne).
1895. Seuvre, docteur en médecine.
1895. Laurent (Jules), professeur au Lycée et à l'École de Médecine.
1895. Balteau (Jules), professeur d'histoire au Lycée.
1896. Pommery (Louis), négociant en vins de Champagne.
1896. Strapart (Charles), docteur en médecine.
1896. Maillet-Valser, conseiller général.
1896. Duval (Arsène), avocat.
1896. Portevin (Hippolyte), ingénieur civil.
1896. Bourgeois (A.), docteur en médecine.
1897. Brincourt (l'abbé), supérieur du petit Séminaire.
1899. Charles (l'abbé), professeur au petit Séminaire.
1899. Bourguin, ingénieur en chef des Ponts et Chauss.
1899. Gosset (Pol), docteur en médecine.
1901. Rozey (P.), avocat.
1901. Simon (Paul), vice-président de la Société des Amis des Arts.
1901. Graffin (Roger), docteur en droit.
1901. Cordier (J.-A.), professeur à l'École de Médecine.

Membres titulaires décédés pendant l'année 1900-1901.

MM.

Piéton (Ferdinand), avocat, ancien président de l'Académie.
Givelet (Henri), propriétaire à Reims.

Digitized by Google

Membres honoraires décédés.

MM.

THIRION (Paul), professeur au Lycée Charlemagne, à Paris.

CORNET, inspecteur honoraire d'Académie, à Châlons.

VASSARD (A.), ancien président du Tribunal de Reims.

Membres correspondants décédés.

MM.

le président PONSINET, à Reims.

NATALIS RONDOT, à Lyon.

MIEUSSET (Pierre), à Besançon.

le docteur LICOURT, à Châtillon-sur-Marne.

le docteur REMY (E.-A.), à Mareuil-le-Port.

Membres honoraires élus pendant l'année 1900-1901.

MM.

le général MAILLAC, à Alger.

le docteur DOYEN (Eugène), à Paris.

HERON DE VILLEFOSSE (Ant.), membre de l'Institut, à Paris.

KURTH (G.), professeur à l'Université de Liège.

Membres correspondants élus.

MM.

LEROY-BEAULIEU (Pierre), économiste à Paris.

le docteur DE BOVIS, professeur à l'École de Médecine de Reims.

Digitized by Google

MM.

Van Tieghem, professeur au Lycée de Reims.
Gaudier, professeur au même Lycée.
Philippoteaux (Aug.), avocat à Sedan.
le docteur Lapierre, à Sedan.
Du Pin de la Guérivière (le vicomte Ed.), à Coulommes.
Lamy (l'abbé Albert), à Paris.
Lefèvre (Ernest), compositeur de musique, à Reims.
Valenti (Don José), à Palma (Espagne).

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1900-1901

I. — Ouvrages publiés et offerts par les Membres de l'Académie.

Dr A. BOURGEOIS..... *Précis de thérapeutique oculaire usuelle.* (3e édition 1900.)

— *Extraction simple de la cataracte sénile par kératotomie latérale externe et suture de la cornée* (Extr. des *Annales d'oculistique).* 1901.

Alfred LEFORT..... *Le Luxembourg en 1794.* 1900.

M. BOURGUIN..... *Avant-projet d'un système général d'assainissement de la ville de Reims.* 1900, in-8°.

Dr SEUVRE..... *Essais sur l'éducation physique.* 1900, in-8°.

Dr COLLEVILLE..... *Sur un cas d'épilepsie jaksonienne d'origine urémique. — Symptômes en corrélation avec une lésion limitée dans la zone préfrontale* (Extr. de la *Gazette hebd. de Méd. et de Chir.*, juillet 1900).

Dr H. HENROT..... *Voyages d'études médicales* (Extr. de l'*Un. méd. du Nord-Est*, 30 sept. 1900).

G. LAURENT..... *Sur l'exosmose des diastases par les plantules.* 19 novembre 1900.

Roger GRAFFIN..... *Mont-Otran, Monfort, Alma et Vincy.* (Recherches archéologiques). 1898, in-8°.

— *Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval.* 1896, in-8°.

— *Mme de Sévigné au pays du Maine.* 1900, in-8°.

— *Les fouilles de Belval.* 1893, in-8°.

P. ROZEY... ..... *La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Reims* (Notice historique). 1900, in-8°.

A. DUVAL..... *Rapport présenté à l'Assemblée générale du 11 février 1901 de la Société rémoise de protection des enfants traduits en justice.*

Digitized by Google

Abbé J. GILLET..... *Vie de Mgr Garot, prélat de la Maison de Sa Sainteté, ancien archiprêtre de Rethel et de Charleville.* 1900, in-8°.

Louis LEGER..... *Notes complémentaires sur le texte du Sacre (Évangéliaire Slave).* 1901, in-8°.

Mgr PÉCHENARD..... *Bulletin du denier de l'Institut catholique de Paris.* — Discours, mars 1901.

A. DE LAPPARENT..... *Vers les pôles* (Extr. du *Correspondant).* 1901.

L. DE BERLUC-PÉRUSSIS. *Par l'inaguracien de la fouont Jano d'Arc à Fourcouquié.* 1901.

Prince SCHERBATOFF.... *Musée impérial de Moscou.* T. IV, 1897.

N. SOULTANOFF..... *Théorie des formes architecturales.* — L'Architecture en pierre. — Atlas, 1900. 1re livraison, 1901.

Paul PELLOT..... .... *Un contrat de mariage à Soissons en 1751.* 1900.

— *Cadeaux offerts au Duc et à la Duchesse de Rethélois en 1561.* 1900, in-8°.

— *L'union des Catholiques à Rethel en 1589.* 1900, in-8°.

— *Notes sur Annelles.* 1901, in-8°.

Louis BROUILLON..... . *Un magnétiseur champenois en 1785.* — Le Marquis de Baillet. 1900, in-8°.

Abbé A. BOUXIN..... *Les prévôtés du Chapitre de la cathédrale de Laon au XIIIe siècle.* 1899, in-8°.

Dr A. LAPIERRE..... ... *La Guerre de Cent Ans dans l'Argonne et le Rethélois.* 1900, in-8°.

Léon GERMAIN..... *Le comte de Marsy* (Extr. du *Journ. de la Soc. d'Archéol. lorraine*). Août 1900.

— *Une ancienne cloche de Bussières (Haute-Saône), 1660.* 1900 in-8°.

— *René de Maria, abbé de Saint-Mihiel, à propos d'une médaille à son effigie (1524).* 1899, in-8°.

Abbé Etienne GEORGES.. *Procès entre plusieurs seigneurs de la région Nord-Est de l'Aube.* 1900, in-8°.

Abbé Alf. CHEVALLIER.. *Notice sur Trois-Puits, ses monuments.* 1900, in-8°.

Armand BOURGEOIS..... *Causerie sur Adolphe Willette, peintre-dessinateur et lithographe.* 1900.

— *Histoire d'une paire de boucles de souliers en argent.* 1901, in-8°.

Digitized by Google

Armand Bourgeois..... *Un roman de Madame Tallien.* 1901.
— *L'âme de la forêt.* 1901.
Dr V. Deneffe..... *Chirurgie antique.* — Les bandages herniaires à l'époque mérovingienne. 1900. in-8°.
L. Quarré-Reybourbon. *Lille et Béthune.* 1900, in-8°.
— *Iconographie et bibliographie de Notre-Dame-de-la-Treille.* 1900, in-8°.
— *Congrès archéologique de Chartres du 28 juin au 3 juillet 1900.*
— *Hondschoote et Bergues.* — Documents originaux. 1901, in-8°.
— *Plaques de foyer lilloises au point de vue artistique et historique.* 1900, in-8°.
Henri Lajoux..... *L'eau potable, le lait de femme et le lait de vache.* — Matières alimentaires et médicamenteuses. 3e édit., 1900, in-8°.
Baron J. de Baye..... *Tiflis.* — Souvenirs d'une mission, 1900, in-8°.
— *Revue de géographie.* — Au Sud de la chaîne du Caucase. — Souvenirs d'une mission. 1899.
— *Communications faites en séance de la Société nationale des Antiquaires de France.* 1900.
Arsène Thévenot..... *Souvenirs d'un journaliste (1883-1889).*
Bosteaux-Paris..... *Résultat des fouilles du cimetière gaulois hallstattien de la Pierre Poiret à Pontfaverger (Marne).*
H. Loriquet..... *Ville de Rouen.* — Bibliothèque publique. — Cadre de classement du fonds de Normandie. 1901, in-8°.
F. Plateau..... *Observations sur le phénomène de la constance chez quelques hyménoptères.* 1901, in-8°.
— *Nouvelles recherches sur les rapports entre les insectes et les fleurs* (3e partie). (Extr. des *Mémoires de la Société zoologique de France,* année 1900.)
F. Picavet..... *Le moyen âge caractéristique, théologique et philosophico-scientifique.* — Limites chronologiques (Extrait. 1901, in-8°.)
— *Nos vieux maîtres et nos maîtres* (Extr. de

Digitized by Google

la *Rev. internat. de l'Enseign.*, 15 décembre 1900 et 15 mars 1901).

P. PÉLICIER..... *Département de la Marne.* — Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790. — Ville d'Épernay. 1900.

A. PHILIPPOTEAUX..... *Discours prononcé aux funérailles de M. Henri Vesseron.*

— *Sedan.* — 1er et 2 septembre 1870. — Quelques renseignements sur le rôle de la municipalité dans la négociation. 1897.

— *Études sur les premières années du collège de Sedan, 1576-1586.* 1886.

— *Une préface de Toussaint Berchet, 1603.* 1886.

— *Discours prononcé à la distribution des prix des deux Écoles professionnelles de tissage et de dessin, le 27 octobre 1900, à Sedan.*

— *Discours prononcé à la distribution des prix au collège Turenne de Sedan, le 30 juillet 1898.*

Abbé PÉCHENART..... *Panégyrique de Saint-Méen d'Attigny*, prononcé le 12 juin 1901. In-12.

— *Saint-Méen d'Attigny.* In-12 illustré.

Dom Albert NOEL..... *Le canton de Monthermé* (Not. historique). Reims, 1901, in-8°.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE. *L'Histoire d'une inscription* (Addition à une note de M. Philippe Berger). Paris, 1901, in-8°.

Louis BOSSU..... *Un couvent janséniste.* — Voisins et sa dernière abbesse. 1900, in-8°.

Victor MEUNIER..... *Les Ancêtres d'Adam.* — Histoire de l'homme fossile. 1900.

Jean DES TOURNELLES... *Les vendanges en Champagne.* 1900, in-8°.

Jacques LUCYS. ..... *La ruine d'Assur.* — Poème biblique en 4 parties.

Ch. GUYOT..... *Les fêtes nationales à Mirecourt (1789-1816).* 1900, in-8°.

Francis BASHFORTH ..... *A second supplement to a revised account of the experiments made with the Bashforth Chronograph.* 1900, in-8°.

N. DE BOULITCHOV..... *Fouilles de la Russie centrale.* — Kourgans et Gorodietz. — Recherches archéo-

Digitized by Google

logiques sur la ligne de partage des eaux de la Volga et du Dnieper. 1900.

Edgar GROSJEAN..... *Autour de la bataille de Montmirail (11 février 1814).* 1900, in-8°.

A. THIEULLEN..... *Les pierres figures à retouches intentionnelles à l'époque du creusement des vallées.* — (Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.) Paris 1900.

Ch. HAJE et J.-M. SIMON. *Les origines de la Croix-Rouge.* 1900, in-8°.

COUSIN-HENRAT..... *Études historiques sur Warmeriville et ses dépendances, Vaudétré, Ragonet, le Pré, les Marais et le Val-des-Bois.* 1900, in-8°.

Claude PERRAUD..... *Lettres de Madame Roland,* tome I, (1780-1787). 1900, Paris, Imprimerie Nationale.

M. C. BARRIÈRE-FLAVY.. *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Vᵉ au VIIIᵉ siècle* Tome I, Étude archéologique, historique et géographique ; Tome II, Répertoire général des stations barbares de la Gaule ; Tome III, Planches et Légendes.

Maurice CAUDEL..... *Les premières invasions arabes dans l'Afrique du Nord.* 1900, in-8°.

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique, hommages divers et journaux.

Bulletin de l'Association philotechnique, février 1900 à mai 1901.

Annuaire de l'Association philotechnique, année 1899.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1899, 1ʳᵉ livraison; 1900, 1ʳᵉ, 2ᵉ, 3ᵉ livraisons.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, section des sciences économiques et sociales; Congrès des Sociétés savantes de 1899 à Toulouse; de 1900 à Paris.

Programme du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements qui se tiendra à Nancy en 1901.

Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 9 juin 1900, par M. AULARD.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiée par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par ROBERT DE LASTEYRIE, membre de l'Institut, tome III, 2ᵉ et 3ᵉ livraisons 1899-1900.

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1899, nᵒˢ 3 et 4; 1900, nᵒˢ 1 et 2.

Digitized by Google

Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, tenu à Paris en 1900; Comité des travaux historiques et scientifiques (section des sciences) 1900.

Revue de synthèse historique, n° 3, décembre 1900.

Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1er mars 1901.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, année 1899.

Bulletin et *Mémoires de la même Société*, 6e série, tome IX; *Mémoires*, 1898.

Mettensia II. — *Mémoires* et *Documents* publiés par la même Société, fascicule 3, 1900; fascicule 4, 1901.

Congrès archéologique de France : LXVe Session. Séances générales tenues à Bourges, en 1898, par la Société française d'archéologie, 1900.

Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, années 1900 et 1901.

Bulletin de la Société philomatique de Paris, 9e série, tome I, 1898-1899; tome II, 1899-1900.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi, revue des études anciennes, tome II, n° 3, juillet-septembre 1900.

Journal des Savants, mai 1900 à mai 1901.

L'Encyclopédiste, n° 4, 15 juin 1900.

Bulletin de la Société Industrielle de Reims, 1901, tome XVIII, n° 89.

Informations et *Renseignements commerciaux* de la même Société, 3e série, tome III, 1900, nos 9 à 11; 4e série, tome IV, nos 1 à 6.

Bulletin administratif de la ville de Reims, 17e supplément, année 1899.

Bulletins et *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5e série, tome I, 1900, fascicules 1 à 6.

Bulletin de la même Société, tome X, 4e série, 1899, fascicule 6.

Table générale des publications de la même Société depuis sa fondation, 1860-1899.

Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'archéologie, 7e série, tome IV, 1899-1900.

Catalogue raisonné du Musée de sculpture comparée (moulages), Palais du Trocadéro, publié sous les auspices de la Commission des monuments historiques, par L. Courajod et P. Frantz Marcou, XIVe et XVe siècles, 1892.

Monuments historiques, lois et décrets relatifs à la conservation des monuments historiques; liste des monuments classés, 1900.

Archives de la commission des monuments historiques, catalogue des relevés, dessins et aquarelles, dressé par A. Perrault-Dabot, archiviste, 1899, in-8°.

Digitized by Google

Musée de sculpture comparée, catalogue des moulages de sculpture appartenant aux divers centres et aux diverses époques d'art exposés dans les galeries du Trocadéro, 1900.

Exposition Universelle de 1900, catalogue des expositions des monuments historiques et de l'exposition des édifices diocésains, 1900.

Exposition internationale de Londres, 1874, France, commission supérieure; rapports 1875.

Exposition Universelle de Vienne en 1873, section française. — Les monuments historiques de France, par E. DU SOMMERARD.

Anales del museo nacional de Montevideo, tomes II et III, 1900 et 1901.

Bulletin du denier de l'Institut catholique de Paris, nos 1 à 6, janvier à novembre 1900; n° 3, mai 1901.

Collections de documents rares et inédits concernant l'histoire de Sedan, 1887 à 1900, fascicules 1 à 19.

Transactions of the Academy of Science of Saint-Louis, volume IX, nos 6 à 9, 1899-1900; volume X, nos 1 à 8, 1900.

Bulletin historique du diocèse de Lyon, janvier et février 1901.

L'Église du Collège de Sedan (Extrait du 6e *Bulletin* de l'Association amicale des anciens élèves), 1884, in-8°.

Ville de Sedan, Legs V. Crussy (Séance du Conseil municipal, du 24 février 1900).

Notes d'Art et d'Archéologie, revue de la Société de Saint-Jean, n° 1, janvier 1901.

La médication martiale, journal d'études cliniques et thérapeutiques, décembre 1900.

Bulletin de la Société de médecine légale de France, tome XVI, 1re partie, 1899.

Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour 1901, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai (Extrait).

Cinquantenaire de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, 1851-1901.

L'Argus des Revues, n° 1, mai 1901.

Compte rendu sommaire du Congrès des œuvres catholiques de Reims, tenu à Reims les 21, 22, et 23 février 1901 sous la présidence de S. É. le Cardinal LANGÉNIEUX, archevêque de Reims.

Union médicale du Nord-Est, juillet 1900 à juin 1901.

Journal d'hygiène, juillet 1900 à juin 1901.

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

AMIENS. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* 1899, 2e, 3e et 4e trimestres; 1900, 1er trimestre.

Digitized by Google

AMIENS. — *Société des antiquaires de Picardie* (Fondation E. SOYEZ). La Picardie historique et monumentale. Arrondissement d'Amiens, n° 6, 1899; arrondissement de Montdidier, n° 1, 1901.

— *Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens,* par Georges DURAND, archiviste de la Somme, président de la *Société des antiquaires de Picardie,* tome I, Histoire et description de l'édifice, 1901.

ANGOULÊME. — *Bulletin et mémoire de la Société historique et archéologique de la Charente,* 1899, 6e série, tome IX.

ANVERS. — *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique,* 5e série, tome IX, 2e partie 1900; tome X, 1re et 2e parties, 1901.

AUTUN. — *Mémoires de la Société éduenne,* nouvelle série, tome XXVIII, 1900.

ARRAS. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts,* 2e série, tome XXX, 1899; tome XXXI, 1900.

— *Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais,* tome II, 2e et 4e livraisons, 1900.

— *Statistique monumentale des monuments historiques du Pas-de-Calais,* publiée par la même Société, tome III, 13e livraison, 1899.

BAR-LE-DUC. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts.* 3e série, tome IX, 1900.

BESANÇON. — *Procès-verbaux et mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts,* année 1899.

BÉZIERS. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire,* 3e série, tome III, 2e livraison 1900.

BORDEAUX. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts,* 3e série, 1897.

BRUXELLES. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique,* 4e série, tome XIV, n° 8, 1900.

— *Annales de la Société d'archéologie,* tomes XII, XIII et XIV, 1898-1900, tome XV 1901.

— *Annuaire de la même Société,* tome XII, 1901.

— *Analecta Bollandiana,* tomes XVII, XVIII, XIX et XX, 1898-1901.

— *Catalogus Codicum Hagiographicorum latinorum antiquiorum sæculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi; ediderunt Hagiographi Bollandiani,* tomes I, II et III et *Indices.*

CAEN. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres,* 1899 et 1900.

Digitized by Google

CAEN. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, tome XXI, année 1899.

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société historique et archéologique*, année 1899.

CHERBOURG. — *Mémoires de la Société nationale académique*, 1897-1898.

CLERMONT-FERRAND. — *Bulletin historique et scientifique publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts*, 2 série 1900, nos 5 à 10, mai à décembre; 1901, nos 1 à 3, janvier à mars.

CONSTANTINE. — *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique*, 2e volume de la 4e série, 1899.

DIJON. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres*, 4e série, tome VII, année 1899-1900.

DOUAI. — *Célébration du centenaire de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord*, juin-juillet 1899.

DUNKERQUE. — *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts*, 33e volume, 1899-1900; 34e volume, 1900.

ÉPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture*, juin 1900 à juin 1901.

ÉPINAL. — *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1900.

FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société archéologique et historique du Gâtinais*, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1900; 1er trimestre 1901.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, tome XIII, 1899.

GUÉRET. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, tome VII, 2e partie, 1900.

LAON. — *Bulletin de la Société académique*, tome XXX, 1895-1899.

LA ROCHELLE. — *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure*, 1899. — Flore de France.

LE HAVRE. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 1899, 2e, 3e et 4e trimestres; 1900, 1er et 2e trimestres.

LE PUY. — *Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, tome X, 1897-1898.

LIÈGE. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, tome XII, 2e partie, 1900.

LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome XLIX. 2e livraison, 1901.

LUXEMBOURG. — *Ons Hémecht*, 1er juillet 1900 au 1er juillet 1901.

MANCHESTER. — *Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical Society*, 1899 à 1901.

MARSEILLE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts*, 1899-1901.

MEAUX. — *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, tome III, fascicule II, 1901.

Digitized by Google

METZ. — *Mémoires de l'Académie*, 3e série, 1897-1898.

MONTAUBAN. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, tome XXVIII, 1900, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres.

MOULINS. — *Bulletin-Revue de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais*, 8e année, tome VIII, 1900.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique*, tome XXIII, 2e livraison, 1900; tome XXIV, 2e livraison, 1901.

NANCY. — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, tome L, 1900.

— *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1900, 5e série, tome XVII.

NANTES. — *Annales de la Société académique*, volume Ier de la 8e série, 1900.

NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 3e série, tome VIII, 4e fascicule, 1900; tome IX, 1er fascicule, 1901.

NIMES. — *Mémoires de l'Académie*, 7e série, tome XXII, 1899.

ORLÉANS. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XII, nos 168, 169 et 170, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres, 1900.

PERPIGNAN. — *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 41e volume, 1900.

POITIERS. — *Bulletin et mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tomes XXII et XXIII de la 2e série, 1899.

— *Bulletin* de la même Société, 2e série, tome XX, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1900; tome XXI, 1er trimestre 1901.

ROUEN. — *Extrait des Travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure*, 1er, 3e et 4e trimestres 1900.

— *Précis analytique des Travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts*, années 1898-1899, 1899-1900.

SAINT-DIÉ. — *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1900-1901.

SAINT-OMER. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome X, 1900, 2e, 3e et 4e fascicules; 1901, 1er fascicule.

SAINT-QUENTIN. — *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie*, 4e série, tome XIII, 1897-1898.

SENLIS. — *Comptes rendus et mémoires du Comité archéologique*, 4e série, tome III, 1899.

SENS. — *Bulletin de la Société archéologique*, tome XIX, 1900.

SOISSONS. — *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique*, 3e série, tomes V, VI, VII et VIII, 1895-1898.

TOULON. — *Bulletin de l'Académie du Var*, 1899, tome XXII.

— *Livre d'or du centenaire de l'Académie du Var*, 1800-1900.

Digitized by Google

TOULOUSE. — *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, 1901.

— *Bulletins et mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*, 1899-1900.

— *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, série in-8°, n°s 25 et 26, 1900; n° 27, 1901.

TOURS. — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire*, tome LXXIX, n°s 1 à 12, janvier à décembre, 1899.

TROYES. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, tome LXIV de la Collection; tome XXXVII, 3e série, 1900.

VALENCE. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 125e à 128e livraison, janvier à décembre 1900.

VENDÔME. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, tome XXXIX, 1900.

VERSAILLES. — *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, publiée par la *Société des sciences morales, des lettres et des arts*, 1899, n°s 1, 2, 3 et 4; 1900, n°s 1, 2, 3 et 4.

VERVINS. — *La Thiérache. — Bulletin de la Société archéologique*, tome XVII.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Société des sciences et arts*, tome XIX, 1896 à 1899.

WASHINGTON. — *U. S. Department of agriculture, Bull.* n°s 12 à 23, 1898-1900.

— *Slelen Keller*, n° 2, 1892-1899.

— *Wisconsin geological and natural history Survey*, 1898-1900.

— *Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution*, 1895-1900.

— *Smithsonian Miscellaneous Collections*, n° 1253, 1901.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

LAURÉATS DE L'ACADÉMIE DE REIMS

depuis sa Fondation

1841-1900

Lecture faite à la séance de l'Académie du 11 janvier 1901,
par M. H. JADART, Secrétaire général.

AVANT-PROPOS

Avec le xx^e^ siècle dont nous saluons l'aube, et plus spécialement avec l'année 1901, l'Académie de Reims atteint la soixantaine, étant issue d'une première réunion tenue le 15 mai 1841 et ayant reçu la sanction des pouvoirs publics le 6 décembre suivant. Le nouveau siècle ouvre donc une ère nouvelle par les souvenirs qu'il réveille de sa fondation. A chaque étape de l'existence d'une société comme d'un individu, à chaque tournant de la route, il convient de se reporter en arrière, de juger du chemin parcouru et ensuite de jeter un regard en avant pour mesurer la tâche de l'avenir.

Lorsque vint la quarantaine de l'Académie, en 1881, son aimable président d'alors, M. Piéton, lui dit en souriant : « Quarante ans, c'est le bel âge ! » C'est l'âge du plein développement, celui des rêves dorés, en même temps que de la pleine moisson. Aussi, ce moment fut-il choisi pour la publication du premier relevé méthodique des travaux des membres consignés dans les volumes annuels.

Digitized by Google

Dix ans plus tard, avec la cinquantaine, ce furent les agapes joyeuses du 6 décembre 1891 chez l'hospitalier docteur Decès, président sortant, rehaussées d'un nouveau discours de M. Piéton, qui, dans les bons jours, fut toujours président, et d'une poésie de circonstance d'un futur vice-président, M. Plançon. Le vice-président de l'année, Mgr Péchenard, avait prononcé, le même jour, l'éloge de D. Marlot, dont on avait inauguré le monument dans l'église Saint-Remi, en commémoration de la première œuvre de lui publiée par l'Académie. Puis, le Secrétaire général dressa, avec le procès-verbal de la fête, la Revue des cinquante ans écoulés, et mit au jour, quelques années plus tard, le Répertoire général alphabétique des publications dans le tome centième des travaux. Enfin, en 1897, le cinquantenaire eut un renouveau également fêté dans les noces d'or d'un membre titulaire, M. Henri Paris, qui était en même temps le lauréat du premier concours d'histoire en 1843.

Aujourd'hui que sonne la soixantaine pour la Société, l'année sérieuse, disent les uns, l'année critique, disent les autres, un nouveau devoir se présente à nous pour en marquer la date comme un heureux présage, c'est de présenter la liste générale des lauréats depuis la fondation, c'est-à-dire depuis soixante ans. Une revue de ces collaborateurs de bonne volonté, qui furent toujours prêts, toujours vaillants, sera pour eux et pour nous à la fois un hommage et un réconfort.

Sans doute, une Académie ne vieillit pas et peut se targuer d'immortalité parce que ses membres se renouvellent au fur et à mesure qu'ils disparaissent ; mais, si le groupe survit, il ressent néanmoins les atteintes du temps, les coups du sort jaloux et de la fortune aveugle. Il a besoin de se retremper aux fontaines de Jouvence,

Digitized by Google

au pur courant des traditions de ses premiers concours, et quel contact plus vivifiant que celui du zèle des lauréats qui en sortirent vainqueurs, jaloux de leur propre renommée et de celle de l'institution qui proclamait leur valeur ? Il y eut dans ces concours successifs inévitablement bien des mécomptes, des erreurs aussi comme en toute œuvre humaine, mais de leur ensemble ressort la plus imposante et la plus continue manifestation de la vie d'une société savante. Ce sera donc à la fois un encouragement et une leçon pour tous que de produire la liste générale des lauréats dans le sens le plus large attribué à ce mot. Restreint d'abord aux seuls poètes couronnés (1), on l'a étendu à tous les vainqueurs d'un concours académique (2).

Cette liste suffirait à elle seule pour témoigner de l'étendue des efforts de l'Académie d'une part et du zèle des concurrents d'autre part. Mais il est bon d'en préciser le terrain par avance, et d'en calculer les résultats dans les divers ordres de matières. Malgré la largeur donnée à sa mission par l'article premier de ses Statuts (3), l'Académie n'a jamais récompensé que les

(1) « Qui n'a d'usage qu'en parlant de quelques Poëtes qui ont été couronnés publiquement. » *Dictionnaire de l'Académie Françoise,* nouvelle édition. Nismes, chez Pierre Beaume, 1778, t. II, p. 14.

(2) « Par extension, qui a remporté un prix dans un concours académique. » *Dictionnaire de la Langue française,* par E. Littré, 1873, t. III, p. 262. — Nous étendons encore le terme en l'appliquant à tous ceux qui ont remporté, non seulement un prix, mais une médaille ou une mention honorable. En vertu de l'article 27 des Statuts, les Membres titulaires ne peuvent concourir, mais les Membres honoraires et correspondants ont toujours été admis à le faire.

(3) L'article 1er de nos Statuts porte que « l'Académie de Reims

Digitized by Google

œuvres de l'esprit ou le talent des mains en distribuant ses médailles aux lauréats de la poésie, de l'histoire et de l'archéologie, des sciences pures ou appliquées, de l'art ou de l'industrie. M. L.-F. Clicquot a fondé un prix de poésie en 1877, et M. V. Duquénelle un prix d'histoire et d'archéologie en 1883. Une seule fois, en 1844, l'Académie a pu, grâce au concours temporaire d'un lauréat, M. Gonel, devenu un généreux bienfaiteur avec son prix, offrir en séance publique huit livrets de caisse d'épargne à autant d'élèves méritants des écoles primaires (1). Nul autre don ne lui a permis de renouveler des largesses de ce genre, et c'est vers la ville de Reims que se sont tournés les fondateurs de nos prix de vertu (2).

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Dans les limites strictes de ses attributions de société savante et durant les soixante premières années de son existence, l'Académie de Reims a ouvert 56 concours, dont deux, ceux de 1844 et de 1847 (temps de rigueur primitive), furent absolument infructueux. Elle n'en ouvrit pas en 1841 et 1842, années de formation, ni en 1871 et 1872, années assombries par la guerre, mais elle décerna des récompenses à la séance publique de toutes les autres années, c'est-à-dire 54 fois depuis sa

est constituée dans le but d'encourager les travaux utiles et les bonnes actions par des récompenses annuelles. » *Statuts et Règlements*, 1897, p. 13.

(1) *Annales de l'Académie*, t. I, p. 67, et t. II, p. 60.

(2) *Travaux de l'Académie*, t. CI, liste de ces prix et détails sur leur distribution, p. 240 à 303. On y verra que pour le prix Boucher de Perthes et par la volonté du fondateur, un membre de l'Académie doit faire partie de la Commission municipale, p. 262.

Digitized by Google

fondation (1843-1900). Nous donnons en appendice la liste des rapporteurs de tous les concours (1).

Le nombre des lauréats pour ce laps de temps s'élève au chiffre de 268, dont 62 pour la poésie, 96 pour l'histoire ou l'archéologie, 31 pour les sciences, et 79 pour l'art ou l'industrie. Mais ce chiffre total de 268 ne représente pas à beaucoup près celui des récompenses, car il y eut des lauréats dix fois, douze et jusqu'à quinze fois honorés de médailles et de mentions, particulièrement en poésie. L'histoire eut aussi ses séries d'habitués des concours, de sorte que l'on peut arriver à un total général d'environ 350 médailles d'or, d'argent, de vermeil, de bronze, mentions honorables ou très honorables, décernées à 268 concurrents (2).

Les mentions furent irrégulièrement inscrites, soit dans le rapport du concours, soit sur le palmarès. On les remplaça parfois par l'insertion du travail dans les mémoires, par le titre de correspondant ou par un simple rappel de médaille purement honorifique, lequel n'avait rien d'onéreux pour la caisse.

Nous ne comptons pas dans les récompenses les jetons d'honneur offerts à un assez grand nombre d'ar-

(1) Nous ne comprenons point parmi les concours de l'Académie, les récompenses qu'elle décerna en 1846 à MM. Gonel, Ernoult et Coilot, sur des sujets d'économie politique et agricole, au nom du Congrès scientifique de France qui avait tenu sa session et ouvert des concours à Reims en 1845.

(2) Les plus hautes récompenses (500 fr., 300 fr., 200 fr.) ont été généralement remises en argent. En 1881, les seules médailles d'or, au nombre de quatre, ont coûté à l'Académie une somme de 1,000 fr. Pour calculer la somme totale consacrée aux médailles, il faudrait se reporter aux comptes du trésorier, mais nous ne croyons pas exagérer en portant cette somme de 25 à 30,000 fr.

Digitized by Google

tistes rémois, qui ont bien voulu se faire entendre ou faire exécuter leurs œuvres à différentes séances publiques, notamment MM. Théodore Dubois, Henri Dallier, Henri Marteau, Ernest Lefèvre, Paul Dazy, Stenger, Léon Rothier, J.-A. Wiernsberger, etc. Les suffrages de l'Académie ont été justement confondus avec ceux du public.

Si l'on descend au détail de chaque branche de concours, on constate la prédominance des envois pour l'histoire (96) ; viennent ensuite les lauréats d'art et d'industrie (79), ceux de la poésie (62), enfin ceux des sciences, les moins nombreux (31). Il y aura quelque intérêt à approfondir les résultats particuliers de chacune de ces classes.

POÉSIE

C'est en poésie surtout que les récompenses ont été maintes fois attribuées aux mêmes concurrents : MM. Achille Millien, Mieusset, Mercier, Chabert, Sauvage et l'abbé Cizel, ont été bien des fois appréciés et loués dans les rapports annuels. Ils étaient d'ailleurs des poètes éprouvés en maints concours dans la France entière. Il nous en est venu de l'étranger, comme M. Hanon de Louvet, échevin de Nivelles.

Au point de vue Rémois, nous aimons à citer les noms de MM. Honoré Thomas, Jules Perreau, Buzy, Gonzalle, Lécuyer, parmi ceux qui ne sont plus, et à rappeler parmi ceux qui écriront encore pour nous MM. Schwingrouber, Lhuire, et au-dessus de tous, le véritable poète et le plus aimé de ses compatriotes, sympathique à tous par son caractère comme par son talent, Henri Richardot.

Au point de vue des sujets mis au concours, l'Acadé-

Digitized by Google

mie en a proposé d'excellents : *Colbert, Jeanne d'Arc, Bethléem,* qui provoquèrent les compositions de MM. Delachapelle, Flayol et Gérard. Mais bien souvent les concurrents firent preuve d'indépendance d'esprit et préférèrent envoyer la pièce de leur libre choix, tel M. Beauverie, de Lyon, en 1888, sa remarquable et haute envolée sur l'*Inspiration.*

Au point de vue des professions de nos poètes, il y aurait de curieuses remarques à consigner ici. On ne s'attendrait pas à voir couronner des lauriers d'Apollon l'historiographe du diocèse de Poitiers, l'abbé Auber; ni M. Louis Guibert, l'érudit auteur de travaux historiques sur le Limousin ; ni un capitaine de gendarmerie, M. Chabert ; ni un médecin de Sissonne, M. Héry, auteur d'une pièce sur l'*Obésité;* ni un peintre, comme Lavidière ; ni un confiseur, comme Ch. Lexpert ; ni un horloger, comme M. Mercier ; ni un caissier de la Banque de France, comme M. Sauvage ; ni, enfin, un clerc d'huissier, comme M. Minet, ou un greffier de première instance comme M. Clovis Tisserand. Nous avons donc suscité :

« Dans la poudre du greffe un poète naissant. »

L'Académie a bien eu aussi l'honneur d'entendre à l'une de ses séances publiques Reboul, le boulanger de Nîmes, le 27 juillet 1854.

Mais peut-être le plus intéressant côté de nos concours de poésie est-il la réussite de nombreuses œuvres dues au talent féminin, non seulement de grandes dames comme la baronne de Baye, la baronne de Pages, M^lle^ de Cocquard, M^me^ Lupiac-Laloy, mais aussi de débutantes dans la carrière des lettres ou d'auteurs vivant de leurs travaux intellectuels, M^lle^ Bourotte, M^lle^ Constantin,

Digitized by Google

Mlle B. Thorel, Mlle Lilla Pichard, Mlle Tangre, etc. Aussi ne pouvons-nous relire sans un retour vers la question féministe contemporaine, ces lignes qu'écrivait M. le Dr Landouzy pour notre séance publique de 1844, à propos d'envois d'un auteur féminin bien connu parmi nous :

« La savante Académie des Arcades reçoit les femmes au nombre de ses membres, mais, je me hâte de le dire, pour la poésie seule ; l'Académie de Reims, tout en pensant comme les Arcadiens de Rome, que le culte des Muses est peut-être le seul genre littéraire propre à la femme qui veut conserver intactes toutes les qualités spéciales à sa nature, n'aura jamais l'imprudent orgueil d'attirer dans son sein les Muses en personne ; mais elle accueillera toujours avec reconnaissance leurs inspirations, et, dans son vif désir de les encourager, elle décerne aujourd'hui à Mlle Sophie Manéglier une médaille d'argent, pour les vers qu'elle lui a soumis, en attendant que, grâce à quelque nouvelle Clémence Isaure, nous puissions, comme l'Académie des Jeux floraux, offrir chaque année aux poètes préférés l'églantine d'or ou le souci d'argent (1). » Ce vœu ne s'est pas réalisé ; seul, M. L.-F. Clicquot a fondé parmi nous un prix de poésie avec de simples médailles.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Cette portion du concours, la plus féconde de toutes, sera aussi la plus durable, parce qu'elle est celle où

(1) *Annales de l'Académie de Reims*, t. II, p. 28. — Les œuvres complètes de Mlle Sophie Manéglier, en 5 vol. in-8°, ont été offertes à l'Académie par M. Léon Morel, en 1897.

Digitized by Google

l'Académie s'est trouvée le mieux dans les limites de son ressort et sur le terrain le moins discutable de sa compétence. Elle a apporté ainsi dans tous les coins de la région, villes, bourgs, simples villages, une émulation féconde qui mit la plume aux mains des chercheurs de circonstance comme des écrivains de profession : propriétaires ruraux, maires, curés, instituteurs, etc. Ce sont donc les monographies de communes et de cantons des départements de la Marne et des Ardennes qui ont fourni la matière la plus abondante et le plus grand nombre de lauréats pour l'histoire et l'archéologie. Une très abondante moisson a germé et des travaux, une centaine environ, ont été envoyés à l'envi, le plus grand nombre manuscrits et inspirés par le concours, les autres déjà publiés et formant des ouvrages qui n'ont cessé d'être appréciés et consultés par les chercheurs locaux.

L'édition d'un mémoire est, en effet, la meilleure sanction de son mérite ; c'est, en tout cas, sa plus légitime récompense. Il y a des auteurs qui impriment eux-mêmes leurs œuvres, comme MM. les abbés Alexandre et Haizeaux que nous citons plus loin. L'Académie n'a cessé d'encourager ses lauréats sur cette voie, soit en publiant elle-même leurs œuvres, soit en leur cherchant un éditeur et des souscripteurs (1). Le dépôt et la conservation d'une étude aux archives de l'Académie n'en font ressortir ni la valeur, ni l'intérêt, et rarement on

(1) *Inventaire des Archives de l'Académie*, publié par le Secrétaire général dans le t. LXXIX des *Travaux* et tiré à part en brochure, pp. 14 et 15. C'est ainsi que sur ses désirs réitérés, M. P. Lebas vient de trouver en M. Matot un éditeur pour son *Histoire de Sévigny-la-Forêt*, œuvre très originale au point de vue de l'étude des mœurs locales et du folk-lore.

Digitized by Google

en communique le texte aux travailleurs tentés par le même sujet. Environ cinquante monographies attendent ainsi qu'on les compulse pour voir le jour partiellement ou en totalité par la main d'autrui, notamment les recherches si nombreuses de M. Thenault, ancien instituteur, celles de beaucoup d'autres instituteurs, et celles de MM. les abbés Bosc, Chardron, Chartier, Pierquin, Paubon, Bigot, etc.

Au contraire, près de quarante œuvres ont paru ou vont paraître heureusement, après des retouches et des corrections qui n'atteignent sans doute pas la perfection, mais qui assurent leur utilité (1).

En voici le tableau aussi complet que possible :

Arcy-le-Ponsart et *Igny*, par MERCIER.
Aussonce, par l'abbé MARCQ.
Avenay, par Louis PARIS.
Berru, par BOSTEAUX-PARIS.
Cernay-lès-Reims, par le même.
Charleville, par Jean HUBERT.
Château-Regnault, par l'abbé L. PÉCHENART.
Châtelet-sur-Retourne (Le), par l'abbé PORTAGNIER.
Donchery, par l'abbé LAGNEAU.
Fismes (Canton de), par l'abbé VALENTIN.
Gespunsart, par l'abbé P.-L. PÉCHENARD.
Hautvillers, par l'abbé MANCEAUX.
Jonval, par l'abbé ALEXANDRE.
Lavannes, par COUSIN-HENRAT.
Longwé, par l'abbé HAIZEAUX.
Margut, par l'abbé HAMON.
Mazures (Les), par l'abbé GENET.
Mouzon (Canton de), par N. et E. GOFFART.

(1) On attend ainsi la publication de la *Monographie de Cormicy*, par M. l'abbé F. GRANDREMY.

Digitized by Google

Orbais, par Ét. Héron de Villefosse.
Raucourt et *Haraucourt*, par Sécheret.
Reims, par l'abbé Al. Hannesse.
Rethel, par Émile Jolibois.
Rimogne, par l'abbé Champsaur.
Saint-Étienne-à-Arnes, par J.-N. Louis.
Saint-Loup-Terrier, par l'abbé Alexandre.
Sillery, par l'abbé L. Péchenart.
Sedan, par l'abbé Pregnon.
Sévigny-la-Forêt, par P. Lebas.
Tourteron, par l'abbé Haizeaux.
Trigny, par l'abbé Genet.
Vandières, par J.-B. Legras.
Verzy, par l'abbé Queutelot.
Vireux-Molhain, par l'abbé Antoine.
Warmériville, par Cousin-Henrat.
Witry-lès-Reims, par l'abbé Dessailly.

D'une manière plus particulière, les fouilles antiques, l'étude de l'art et de l'épigraphie du moyen âge ont eu des lauréats en la personne de MM. Blavat-Deleulle, Ch. Bosteaux, l'abbé A. Chevallier, Ed. Fleury, Louis Paris, l'abbé Tourneur, l'abbé Cerf, l'abbé Frézet, A. Lebourq, l'abbé Lannois et Frédéric Moreau, qui gratifia l'Académie de son *Album Caranda*. Les recherches sur les origines religieuses et civiles de nos institutions, sur le sacre, sur la ligue, sur l'instruction publique, le collège de l'Université de Reims et celui de Reims à Paris, sur l'imprimerie rémoise et sur les corporations, ont donné l'occasion de couronner les travaux de MM. Poinsignon, E. Mourin, E. Henry, Ravenez, l'abbé Portagnier, l'abbé Cauly, Henri Lacaille, l'abbé Haudecœur, les abbés Quéant, Poquet et Ch. Hannesse, Henri Menu, Ed. de Barthélemy, etc.

Digitized by Google

Il nous reste à parler des biographies pour clore le domaine de l'histoire, et elles n'ont fait défaut, ni sur les programmes des concours, ni sur les palmarès. Voici les noms les plus saillants des grands hommes de la contrée, dont l'Académie a encouragé l'étude ou fait connaître les œuvres par ses lauréats : *Hincmar*, par l'abbé Loupot ; *Gerbert,* par le même ; le *Cardinal de Lorraine,* par Henri Paris ; *Juvénal des Ursins,* par l'abbé P.-L. Péchenard ; *Ch.-Maurice Le Tellier*, par l'abbé Gillet ; *Colbert,* par Pierre Clément et Loison ; *Lévesque de Pouilly et ses frères*, par l'abbé Genet : *Clicquot-Blervache,* par Jules de Vroïl ; *Linguet,* par Henri Martin ; *Tronson du Coudray,* par P. Duméril ; *Cazin,* par Brissart-Binet ; et enfin *Royer-Collard*, ce nom resté si pur, par Chevallet (1). Des recherches généalogiques, des publications de mémoires ont motivé les récompenses accordées à MM. Armand Bourgeois, Stéphen Leroy, Al. Baudon, et surtout à l'infatigable auxiliaire de l'Académie, qui nous sert encore dans la tombe par les notes qu'il nous laissa, Adrien Duchénoy.

En résumé, c'est dans son domaine historique que notre Société a réalisé son plus vaste essor et rempli la plus féconde mission dans ses travaux comme dans ses concours. Ajoutons ce correctif que bien des sujets qu'elle avait choisis avec prédilection n'ont pas été traités, tout récemment encore : l'*Histoire des Hôpitaux de Reims* et l'*Histoire de l'ancienne École municipale de Mathématiques et de Dessin*. A plus tard meilleure réussite.

(1) Outre ces études qui ont été publiées, il en reste d'inédites aux Archives de l'Académie de MM. Jacquart, Surot, Carbon et Ed. de Barthélemy sur divers personnages de notre histoire locale.

Digitized by Google

SCIENCES

Si large et si accessible que soit désormais le terrain scientifique, c'est celui où l'Académie a pris le moins d'extension et prodigué le moins de lauriers. Après avoir au début tenté d'embrasser les sciences morales comme les sciences pures, appliquées et expérimentales, nos devanciers ont compris l'inanité de si multiples efforts, que l'Institut seul peut développer par ses différentes classes. Déchargée par les créations successives du Comice agricole, de la Société industrielle, de la Société de Médecine et de celle d'Histoire naturelle, l'Académie a restreint son champ à ses ressources propres. Elle a maintenu néanmoins un encouragement généreux et constant à ce qui se tentait ou se produisait autour d'elle en vue du bien public. Sa tâche ne fut donc pas vaine ni ingrate.

Les Caisses d'épargne, pour assurer l'esprit d'ordre et d'économie en ville, ainsi que les plans d'un service sanitaire pour soulager les indigents des campagnes, tels furent les premiers sujets des concours scientifiques dont MM. Gonel, Cazin et Lefort recueillirent les prix. Les travaux de MM. Guillot-Chéon, Edmond Arnould, Leconte, Velly, Bablot-Maître, Maillet et Charlier, sur les améliorations agricoles, les engrais, l'irrigation, l'art vétérinaire, fournirent matière à d'autres récompenses, justifiées dans de remarquables rapports et sanctionnées par l'attention et les suffrages du public. La manutention des vins, non moins que la protection des vignes, donnèrent lieu à des expériences où rivalisèrent d'efforts et de succès des hommes tels que MM. Werlé, Moëssart, le Dr Guyot, Goulet-Collet. La

Digitized by Google

fabrication des tissus fut également mise au concours et provoqua les mémoires dignes d'éloges de MM. Adrien et Pérot. Le code rural fut aussi l'objet, de la part de ce dernier devenu juge de paix du canton de Bourgogne, d'une étude reprise plus tard et complétée par M. Masson, décédé récemment l'un des juges de paix de notre ville.

Qui se rappelle aujourd'hui que l'épuration des eaux d'égout de Reims fut longtemps inscrite au concours de l'Académie, et que MM. J. Houzeau, E. Devédeix et J. Holden y reçurent, en 1869, la plus haute récompense sur le rapport de M. Baudesson, membre titulaire (1). On avait précédemment récompensé les résultats de M. Grandval père pour ses produits pharmaceutiques. Plus tard, on mentionna les essais de téléphonie par M. Duval et d'éclairage électrique par M. Guillemart, d'autres expériences de physique par un ingénieur, M. Marsan. Sans qu'ils aient pris part aux concours, la participation de MM. Maumené et Jamin aux travaux de l'Académie provoqua sans nul doute l'émulation scientifique dans son sein.

Au point de vue de l'histoire naturelle, nous rappelons seulement que, dès 1843, l'Académie couronna les études géologiques de M. Natalis Rondot, et qu'elle ne réserva pas moins de faveur, en 1870, à celles de MM. Eck et Aumonier sur le Mont de Berru, et, en 1881, à celles de M. Pierre Collet sur l'arrondissement entier de Sainte-Menehould. Ce dernier lui apporta, en 1898, un nouveau contingent sur les champignons de l'Argonne. Longtemps avant, les pépinières de M. Herbé, au faubourg de Paris, avaient été encouragées, ainsi que la

(1) Lire ce rapport, qui ne manque pas d'actualité, au t. XLIX des *Travaux*, pp. 45 à 47.

Digitized by Google

culture du fraisier, améliorée et propagée dans la Marne par le comte de Lambertye ; une médaille d'honneur avait récompensé, d'un autre côté, les études d'ornithologie si bien vulgarisées par M. Lescuyer dans la Haute-Marne.

ART ET INDUSTRIE

Chaque année, une médaille au *minimum* est réservée à un artiste, industriel ou artisan rémois, sans que nous prétendions toutefois pouvoir les récompenser tous à l'heure favorable, ni selon leur mérite. L'Académie n'a pas limité son choix dans cet ordre de travail pratique et usuel, et la nomenclature de ses lauréats prouvera que son but d'encouragement a été poursuivi sans relâche, sinon complétement atteint.

Voici, en effet, dans la classe des machines perfectionnées ou des appareils préservatifs contre les accidents, quelques-uns de ceux qui furent désignés à son choix : MM. Lachappelle et Levarlet, puis MM. Coche et Villeminot, pour leurs appareils de ventilation ; M. Canneaux pour sa machine à doser le Champagne ; M. Cazé, inventeur d'une méthode de lecture pour les aveugles ; M. Delamalmaison pour l'art de la charpente ; M. Leroy, pour ses mouvements d'horlogerie ; M. Tricout-Drexel, pour ses bandages, et bien d'autres inventeurs parmi nos concitoyens. Oublierions-nous les appareils de gymnastique et l'enseignement en ce genre de M. Defrançois, récompensés dès 1862 et encore en 1879 pour services rendus à toutes les classes de la population ?

Si nous passons aux arts plutôt libéraux qu'industriels, nous verrons l'art des photographes mis en hon-

Digitized by Google

neur et signalé avec M. Lory en 1843, avec M. Cliche en 1860, avec MM. Aug. Marguet et Ad. Dauphinot en 1867 pour leur reproduction des *Tapisseries de Notre-Dame ;* avec M. Trompette en 1878, avec M. Rothier en 1890 et en 1896, avec M. V. Charlier en 1897 pour ses planches de l'*Évangéliaire slave*.

Les beaux-arts proprements dits et les services qui en dérivent ont eu leur tour. Les sculpteurs, statuaires et mouleurs, ont été récompensés en MM. Wendling père et fils, en MM. Aubry frères, de Gespunsart, en MM. Bertozzi, Aug. Coutin, etc. ; — les peintres verriers, en MM. Rève et Ladan, Bourgeois, Marquant, Bulteau ; — les dessinateurs et les architectes en MM. Ed. Deperthes, J. Alard, Chalmandrier, Julien Lepage, Eugène Leblan, l'abbé A. Chevallier, E. Auger (1), Savoye, et le Fr. Apollinaire, des Écoles chrétiennes. Enfin, l'art du graveur en médailles et du ciseleur a été couronné en MM. Aimé Allart et Ch. Wéry ; et l'art du fabricant d'instruments de musique en M. Émile Mennesson, de même que le talent du compositeur en M. Henri Dallier.

Pour terminer la revue des lauréats d'art et d'industrie, il reste à citer ceux par lesquels nous vivons, c'est-à-dire ceux qui nous font lire et connaître, les imprimeurs et éditeurs. C'était justice de les mettre à l'honneur. Trois noms finissent ainsi la liste : M. Martin, de Châlons, M. Matot, de Reims, et M. Michaud, notre libraire, dont les éditions figuraient à l'Exposition universelle de 1900 avec une médaille d'or.

Le cycle des concours est parcouru et le coup d'œil

(1) Les 50 dessins de M. E. Auger pour le *Répertoire archéologique* forment un magnifique portefeuille à la Bibliothèque municipale.

Digitized by Google

sur le passé suffisamment prolongé. Il n'y a plus qu'à tirer de cette revue les conclusions d'avenir et les leçons de l'expérience. La première me semble être de revendiquer et de maintenir à jamais parmi nous la largeur de vues, l'esprit d'initiative et de progrès de nos fondateurs. La seconde est d'attirer à nos concours moins par l'éclat des récompenses et le produit brut des médailles que par l'honneur qu'il y a à s'associer aux efforts d'une société vaillante et dévouée. Moins de ressources, plus de travail; moins de mise en scène, plus de profits pour l'étude désintéressée et féconde.

Telle est aussi la leçon qui découle d'une page écrite par M. Ch. Loriquet en tête de son rapport sur les travaux de l'année 1857, et qui vaut bien la peine d'être relue en entier et mise en pratique un demi-siècle après. Voici ce langage sensé et pratique :

« Les titres de toute académie à l'estime et à la considération publiques reposent sur deux points principaux : ses propres travaux et ceux dont l'initiative lui est due ou qu'elle a encouragés. Son rôle est des plus beaux, quand, indépendamment des œuvres utiles ou dignes d'estime qu'elle présente à l'étude des savants ou à l'appréciation des gens du monde, l'appel qu'elle fait au public studieux par ses concours est entendu, et qu'outre l'intérêt dont est pour la science la solution des questions notoirement utiles, elle peut revendiquer comme une gloire l'impulsion littéraire et scientifique imprimée par elle aux esprits.

« Malheureusement, il n'en va pas ainsi pour toutes les sociétés savantes. Aujourd'hui que tout se cote, que tout se mesure d'après le revenu, il faut bien convenir que ce dernier n'est pas étranger au sort des institutions scientifiques et littéraires ; et, tout irrévérent que paraisse

Digitized by Google

un semblable jugement, c'est avec quelque vérité que des critiques distinguent parmi elles celles qui ont des revenus, et celles qui n'en ont que peu ou point. S'il faut les en croire, moins les sociétés riches produisent, plus elles ont intérêt à exciter la production chez les autres ; et, grâce à leurs largesses, elles y réussissent parfois assez bien : les prix qu'elles distribuent font parler d'elles, le bruit de leurs médailles retentit au loin.

« Quant aux sociétés que ne subventionne pas régulièrement la commune ou l'état, forcément avares de leurs modestes ressources, elles n'offrent pas toujours à l'émulation publique des récompenses proportionnées à l'importance des questions qu'elles mettent au concours et des travaux que leur solution nécessite. Mais, sans cesser de faire de ce côté tout ce qu'elles peuvent, elles prêchent d'exemple et tâchent d'acquérir ainsi la part d'influence qui leur est due (1). »

Prêchons donc d'exemple dans les travaux intérieurs par le dévouement assidu et le zèle généreux qui suscite les largesses et les centuple ; nos concours en seront vivifiés d'autant, et l'estime publique grandira plus encore le taux de leurs modestes récompenses.

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXVI, p. 285.

Digitized by Google

CONCOURS DE L'ACADÉMIE DE REIMS

I. — Rapporteurs des concours de Poésie (1852-1900).

MM.	MM.
1852. Goda.	1878. Pr. Soullié.
1853. Pr. Soullié.	1879. Leseur.
1854. L'abbé Tourneur.	1880. Piéton.
1856. Leseur.	1881. P. Douce.
1857. Piéton.	1882. Pr. Soullié.
1858. Leseur.	1883. Leseur.
1859. H. Paris.	1884. V. Diancourt.
1860. Leseur.	1885. Pr. Soullié.
1861. Cheysson.	1886. Piéton.
1862. Leseur.	1887. P. Douce.
1863. L'abbé Deglaire.	1888. Pr. Soullié.
1864. Leseur.	1889. A. Plançon.
1865. L'abbé Deglaire.	1890. Piéton.
1866. Fialon.	1891. Pr. Soullié.
1867. L'abbé Deglaire.	1892. L'abbé Broyé.
1868. Piéton.	1893. Pr. Soullié.
1869. Leseur.	1894. A. Benoist.
1870. Lasserre.	1895. P. Douce.
1873. Leseur.	1896. Piéton.
1874. Pr. Soullié.	1897. Le Dr Seuvre.
1875. Leseur.	1898. Alf. Lefort.
1876. Cornet.	1899. A. Duval.
1877. Piéton.	1900. L'abbé Charles.

II. — Rapporteurs des concours d'Histoire et d'Archéologie (1843-1900).

MM.	MM.
1843. L'abbé Nanquette.	1848. H. Paris.
1846. Guillemin.	1850. L'abbé Tourneur

Digitized by Google

	MM.
1851.	H. Paris.
1853.	Ém. Dérodé.
1854.	H. Paris.
1855.	Ch. Loriquet.
1856.	H. Paris et A. Reimbeau.
1857.	E. Henry et Ch. Givelet.
1858.	Leseur.
1859.	H. Paris et A. Reimbeau.
1860.	H. Paris et Leseur.
1861.	L. Fanart.
1863.	Postansque.
1864.	Leseur.
1865.	Goda.
1866.	L'abbé Jacquenet.
1867.	H. Paris.
1868.	H. Paris.
1869.	Élambert.
1870.	Vanier.
1873.	Vanier.
1874.	Fanart et Ch. Givelet.
1875.	H. Paris, Fanart et le Dr Maldan.
1876.	Goda et le Dr Maldan.
1877.	Goda et le Dr Maldan.
1878.	L'abbé Péchenard.
1879.	L. Demaison.
1880.	L. Demaison.
1881.	H. Jadart.
1882.	J. Gautier et H. Jadart.
1883.	L. Demaison.
1884.	L'abbé Gillet.
1885.	G. Carré.
1886.	Durant des Aulnois et L. Demaison.
1887.	L'abbé Gillet.
1888.	L. Demaison.
1889.	L. Didier.
1890.	L'abbé Cauly.
1891.	P. Henriot.
1892.	P. Thirion.
1893.	L. Demaison.
1894.	P. Thirion.
1895.	L'abbé Haudecœur.
1896.	J. Balteau.
1897.	L. Demaison.
1898.	Le Dr O. Guelliot et Ch. Givelet.
1899.	L'abbé Brincourt.
1900.	L. Demaison.

III. — Rapporteurs des concours d'Art, de Sciences, d'Économie politique et agricole (1843-1900).

	MM.
1843.	Bonneville et Mailleffer-Cocquebert.
1844.	Gobet.
1845.	Geoffroy de Villeneuve et Guillemin.
1846.	Ern. Arnould et Pinon.

Digitized by Google

MM.	MM.
1848. Bouché de Sorbon et Lechat.	1874. Bouty.
1849. Le Dr Leuchsenring.	1876. Fanart.
1852. G. Massé et Maumené.	1880. L'abbé Butot.
1853. Maumené.	1881. L. Demaison.
1857. P. Massé, Max. Sutaine et Maridort.	1883. P. Douce.
1859. H. Paris et Maridort.	1884. P. Douce.
1861. Maridort.	1892. H. Lajoux.
1862. Maridort.	1894. H. Michaut et Ch. Givelet.
1865. Maridort.	1895. Les Drs Bagneris et Colleville.
1869. Baudesson.	1896. Le Dr Colleville.
1870. Le Dr V. Lemoine.	1898. J. Laurent.
1873. Fanart.	

IV. — Liste des Lauréats (1) (1841-1900).

ADRIEN (**Auguste**), fabricant à Reims, 1857, *Transformations de la laine dans la fabrication des tissus*, médaille de bronze. (*Travaux de l'Académie*, t. XXVI, p. 573.)

AIGUEPERSE (**Mlle Mathilde**), à Clermont-Ferrand, 1894, *Souvenirs*, poésie, médaille d'argent (XCV, 69).

ALARD (**Jules**), architecte à Reims, 1887, dessins de l'église d'Asfeld, mention honorable (LXXXI, 50). — 1889, dessin des Thermes de Reims, médaille d'argent (LXXXV, 88).

ALEXANDRE (**l'abbé**), curé de Saint-Loup-Terrier, 1895, *Histoire de Saint-Loup*, médaille d'argent (XCVII, 62). Imprimé par l'auteur. — 1899, *Monographie de Jonval*, mention très honorable (CV, 49). Également imprimé par l'auteur.

(1) Chaque article donne le nom du lauréat, la date du concours, le sujet et la récompense, avec le renvoi au volume des *Annales et Travaux de l'Académie* où se trouve le rapport.

Digitized by Google

ALLART (**Aimé**), graveur à Reims, 1867, médaille commémorative du cardinal Gousset, médaille d'argent (XLV, 90). — 1869, médaille commémorative du concours international de musique, médaille de vermeil (XLIX, 71).

ANTOINE (**l'abbé**), curé de Vireux-Molhain, 1893, *Monographie de Vireux-Molhain*, médaille d'argent (XCIII, 63). Publié par l'auteur. — 1894, *Monographie de Haybes*, médaille d'argent (XCV, 70). — 1895, *Monographie de Vireux-Wallerand*, médaille de vermeil (XCVII, 62). — *Monographie de Chooz*, médaille d'argent (CIII, 133).

APOLLINAIRE (**Frère**), des Écoles chrétiennes à Reims, 1874, carte et plan du Châtelet-sur-Retourne, médaille d'argent (LV, 43).

ARESSY (**Sabin**), principal du collège de Thiers, 1870, poésie, médaille d'argent (LI, 66).

ARNOULD (**Edmond**), propriétaire à Toussicourt, 1845, *Question des amendements*, prix (II, 222). Imprimé par l'Académie.

AUBER (**l'abbé**), à Poitiers, 1863, poésie, mention honorable (XXXVIII, 313).

AUBRY frères, sculpteurs à Gespunsart, 1864, travaux de sculpture, médaille d'encouragement (XXXIX, 51).

AUGER (**Ernest**), dessinateur à Trigny, 1886, dessin du retable de Pévy, médaille d'argent (LXXIX, 84). — 1891, ensemble de ses travaux artistiques, médaille d'or (LXXXIX, 82).

AUMONIER (**J.**), et **ECK** (**A.**), 1870, *Géologie du Mont de Berru*, médaille d'or (LI, 67). Publié par l'Académie.

BABLOT-MAITRE, à Jonchery-sur-Suippe, 1866, *La Champagne agricole*, mention très honorable (XLIII, 64).

BAILLY, directeur de salle d'asile à Reims, 1843, carte mé-

Digitized by Google

canique de géographie, médaille d'argent (*Annales de l'Académie*, I, 93).

BALLINN (**A.-G.**), directeur du Mont-de-Piété de Rouen, 1843, *Caisses d'épargne*, mention (*Annales*, I, 92).

BARTHÉLEMY (**Édouard de**), membre correspondant, 1866, *Gerbert*, médaille d'argent (XLIII, 63). — 1867, *Hincmar*, mention très honorable (XLV, 88). — 1868, *Histoire des arquebusiers de Reims*, médaille d'argent (XLVII, 74). Publiés par l'auteur.

BAUDON (**Albert**), à Reims, 1899, *Livre de raison de J.-Q. Durand*, médaille d'argent. (CV, 4). Publié par l'auteur.

BAYE (**baronne de**), à Paris, 1896, *Le Kremlin*, poésie, médaille d'argent (XCIX, 83). — 1898, poèmes, médaille de vermeil (CIII, 133).

BAZELOT (**Éloi**), instituteur à Francheval, 1890, *Francheval*, mention honorable (LXXXVII, 72).

BEAUVERIE (**J.-Ét.**), de la Société littéraire de Lyon, 1888, *L'Inspiration*, poésie, médaille d'or (LXXXIII, 46).

BERTOZZI père, sculpteur à Reims, 1887, moulages artistiques à la cathédrale, etc., médaille d'argent (LXXXI, 50).

BIGAY, clerc de notaire à Neuilly-le-Réal, 1883, *De l'hypothèque légale*, mention honorable (LXXIII, 64).

BIGOT (**l'abbé**), curé de Ventelay, 1883, *Monographie de Ventelay*, médaille de bronze (LXIII, 64). — 1887, même sujet, médaille d'argent (LXXXI, 50). — 1888, *Saint Gombert et Sainte Berthe d'Avenay*, mention honorable (LXXXIII, 47).

BLAVAT-DELEULLE, antiquaire à Reims, 1887, *Antiquités découvertes à Reims depuis trente ans*, médaille d'argent (LXXXI, 50).

Digitized by Google

BOMEL (**Henri**), à Annonay, 1889, *Vercingétorix*, poésie, médaille d'argent (LXXXV, 87).

BONNET (**Mlle Ad.**), à Muret, 1868, poésie, médaille d'argent (XLVII, 75).

BOSC (**l'abbé**), curé d'Heutrégiville, 1870, *Histoire d'Heutrégiville*, médaille d'argent (LI, 67).

BOSTEAUX (**Ch.**), maire de Cernay-lès-Reims, 1886, *Antiquités du canton de Beine*, prix de 200 fr. (LXXIX, 84). — 1888, *Histoire de Cernay*, médaille d'or (LXXXIII, 46). — 1894, *Monographie de Berru*, médaille d'or (XCV, 70). Le premier inédit, les deux autres travaux publiés par l'auteur.

BOUCTON (**Maurice**), élève architecte à Reims, 1887, dessins pour le *Répertoire archéologique*, mention honorable (LXXXI, 50).

BOUQUAU (**l'abbé**), curé de Loivre, 1869, *Notice descriptive du canton de Bourgogne*, médaille d'argent (XLIX, 70, le nom de l'auteur n'y figure pas).

BOURGEOIS, fabricant de vitraux à Reims, 1860, vitraux, médaille d'argent (XXXII, 492).

BOURGEOIS (**Armand**), correspondant à Pierry, 1894, *Mémoires du commandeur d'Estourmel*, médaille d'argent (XCV, 70).

BOURGEOIS-BOTZ, fabricant de cardes à Reims, 1855, système de chauffage destiné à brûler la fumée des moteurs à vapeur, médaille d'encouragement (XXII, 214).

BOUROTTE (**Mlle Mél.**), à Guéret, 1866, poésies, médaille d'argent (XLIII, 64). — 1867, id., médaille d'or (XLV, 89). — 1869, rappel de médaille (XLIX, 71). — 1870, médaille d'argent (LI, 66).

BOYRON (**le Dr**), à Hautes-Rivières, 1891, *Tolbiac*, poésie, médaille d'argent (LXXXIX, 81).

Digitized by Google

BRIMONT, boulanger à Reims, 1854, emploi du pétrin mécanique, médaille d'argent (XX, 230).

BRISSART-BINET, à Reims, libraire de l'Académie, 1863, *Cazin, sa vie et ses éditions*, médaille d'argent (XXXVIII, 313). Publié par l'auteur.

BULTEAU (**Hipp.**), peintre verrier à Reims, 1874, verrières posées en l'église Saint-Remi, médaille de vermeil (LV, 43).

BUZY (**J.-B.**), maître élémentaire au Lycée de Reims, 1853, *Jeanne d'Arc à Reims*, poésie, médaille d'argent (XVIII, 215). — 1854, *Le Baptême de Clovis*, médaille d'argent (XX, 229). — 1858, *Bethléem*, médaille d'argent (XXVIII, 192). — 1890, *Jeanne d'Arc à Reims*, cantate, médaille d'argent (LXXXVII, 71). — 1892, *Cœlo tonantem*, médaille d'argent (XCI, 71).

CAILLET, à Châlons, 1851, pompes aspirantes et foulantes, médaille d'argent (XIV, 151).

CANNEAUX (de Reims), négociant à Londres, 1845, machine à doser le Champagne, médaille d'argent (II, 223).

CARBON (**l'abbé**), curé de Neuflize, 1882, *Chronologie biblique*, mention honorable (LXXI, 74). — 1883, *Étude sur Boucher de Perthes*, mention honorable (LXXIII, 64).

CAULY (**l'abbé**), aumônier du Lycée de Reims, 1883, *Histoire du Collège des Bons-Enfants*, prix de 300 fr. (LXXIII, 64). Publié par l'auteur.

CAZÉ, à Reims, 1846, appareil de lecture pour les aveugles, médaille d'argent (IV, 236).

CAZIN (**Fr.**), médecin à Boulogne-sur-Mer, 1852, *Service sanitaire pour les indigents des campagnes*, médaille d'or (XVI, 307). Publié par l'Académie.

CERF (**l'abbé**), chanoine honoraire à Reims, 1856, *Histoire de l'Imprimerie à Reims*, médaille d'argent (XXIV, 201). —

Digitized by Google

1859, *Iconographie extérieure de la Cathédrale de Reims*, médaille d'or (XXX, 504). — 1860, *Description de la Cathédrale de Reims*, prix (XXXII, 492).

CHABERT (**Alfred**), capitaine de gendarmerie à Paris, 1865, poésie, médaille d'argent (XLI, 79). — 1878, *Le Bric-à-Brac*, médaille d'argent (LXIII, 59). — 1879, *Le Bon chemin*, médaille d'or (LXV, 125). — 1880, *A mon fils*, médaille d'argent (LXVII, 93). — 1881, *Quand vous serez père*, rappel de médaille (LXIX, 94). — 1882, *Résolution*, médaille d'or de 200 fr. (LXXI, 73). — 1885, *Fables*, médaille d'argent (LXXIX, 83).

CHALMANDRIER, élève architecte à Reims, 1880, dessin d'une arcature dans la rue des Anglais, médaille de bronze (LXVII, 94).

CHAMPSAUR (**l'abbé**), curé de Rimogne, 1870, *Monographie de Rimogne*, médaille d'argent (LI, 67). Publié par l'Académie.

CHARDRON (**l'abbé**), curé de Lagery, 1876, *Histoire des Archevêques de Reims*, médaille d'argent (LIX, 84). — 1883, *Monographie de Chémery-sur-Bar*, médaille d'argent (LXXIII, 64.)

CHARLIER (**Pierre**), vétérinaire à Boult-sur-Suippe, 1845, *Maladies du cheval*, médaille d'argent (II, 223). — 1849, *Opérations sur les vaches laitières*, médaille d'argent (X, 229).

CHARLIER (**Victor**), employé à la bibliothèque de Reims, 1897, édition photographique de l'*Évangéliaire slave*, médaille d'or (CI, 110).

CHARTIER (**l'abbé**), curé de Blombay, 1873, *Monographie de Maubert-Fontaine*, médaille d'argent (LIII, 67). — 1884, même sujet, prix de 200 fr. (LXXV, 142).

CHARTIN (**J.**), à Sedan, 1891, *Mon plus beau jour*, poésie, médaille de bronze (LXXXIX, 81).

Digitized by Google

CHÉDAL aîné, à Reims, 1854, mode de tirage à air chaud, médaille de bronze (XX, 230).

CHEVALIER (**Prosper**), ferblantier à Reims, appareils de sûreté, médaille de bronze (VIII, 260). — 1850, id., médaille d'argent (XII, 265). — 1851, id., médaille d'or (XIV, 151).

CHEVALIER, conducteur des travaux publics à Reims, 1861, travaux et fouilles autour de la mosaïque des promenades, médaille d'argent (XXXIV, 170).

CHEVALLET (**Émile**), à Paris, 1854, *Éloge de Royer-Collard*, médaille d'argent (XX, 229). Publié par l'Académie.

CHEVALLIER (**l'abbé Alfred**), curé de Cuisles, 1881, *Notice des églises du canton de Châtillon-sur-Marne*, médaille d'or de 200 fr. (LXIX, 93). — 1882, *Carrelages vernissés des environs de Châtillon-sur-Marne*, médaille d'argent (LXXI, 74). — 1885, *Carrelages vernissés du moyen âge*, médaille de vermeil (LXXIX, 84). Publié par l'auteur. — 1887, dessins pour le *Répertoire archéologique*, mention honorable comme correspondant (LXXXI, 50).

CHEVASSUS (**Ad.**), à Mâcon, 1865, poésie, mention honorable (XLI, 79).

CIZEL (**l'abbé**), professeur à la Chapelle-sous-Rougemont, 1880, *Histoire d'un martyr*, poésie, médaille de vermeil (LXVII, 93). — 1884, *Chanzy*, médaille de bronze (LXXV, 142). — 1885, *La Petite-Sœur des pauvres*, médaille d'argent (LXXVII, 56). — 1886, *Victor Hugo*, *Courbet*, médaille d'or (LXXIX, 83).

CLARIN DE LA RIVE, 1895, *Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims*, médaille d'or de 100 fr. (XCVII, 61).

CLÉMENT (**Pierre**), à Paris, 1846, *Histoire de Colbert*, médaille d'argent (IV, 236). Publié par l'auteur.

Digitized by Google

CLICHE, photographe à Reims, 1860, reproduction des tapisseries de la cathédrale, médaille d'argent (XXXII, 492).

COCHE, VILLEMINOT et Cie, filateurs à Reims, 1854, chauffage et ventilation des ateliers, médaille d'or (XX, 229).

COCHIN (l'abbé), vicaire à Saint-Remi, 1890, *Hautbois et musettes*, médaille d'argent (LXXXVII, 71).

COCQUARD (Mlle de), à Monflanquin (Lot-et-Garonne), 1897, *Pour un album*, médaille d'argent (CI, 109).

COLIN (Hubert), bibliothécaire de Charleville, 1889, *Entretiens familiers sur l'agriculture*, médaille d'argent (LXXXV, 88). Publié par l'auteur.

COLLET (Pierre), à Sainte-Menehould, 1881, *Statistique géologique de l'arrondissement de Sainte-Menehould*, médaille d'or de 300 fr. (LXIX, 92). Publié par l'Académie. — 1898, *Les Champignons de l'Argonne*, médaille d'or (CIII, 134).

CONSTANTIN (Mlle Elise), à Reims, 1866, poésie, mention honorable (XLIII, 64). — 1867, id., médaille d'argent (XLV, 90).

COUNHAYE, zingueur à Reims, 1857, vasistas à lames de verre mobiles, médaille de bronze (XXVI, 574).

COURMONT (de), à Paris, 1863, poésie, médaille d'or (XXXVIII, 313). — 1864, id., mention très honorable (XXXIX, 51). — 1865, id., médaille d'or (XLI, 79).

COURTEVILLE (Ed.), à Versailles, 1880, *Ce qu'on appelle l'ennemi*, médaille d'argent (LXVII, 93).

COUSIN-HENRAT, cultivateur à Lavannes, 1895, *Monographie de Lavannes*, médaille d'argent (XCVII, 62). Publié par l'auteur. — 1899, *Étude historique sur Warmériville*, médaille de vermeil (CV, 73). Publié de même.

Digitized by Google

COUTIN (**Auguste**), sculpteur à Reims, 1894, pavés historiés à l'imitation des dalles de Saint-Nicaise, médaille d'argent (XCV, 70). — 1898, dallage de la chapelle Saint-Joseph à la cathédrale de Reims, médaille d'or (CIII, 134).

CROOS (**de**), avocat à Béthune, 1877, *Législation rurale*, mention honorable (LXI, 75).

DALLIER (**Henri**), professeur de musique à Reims, 1873, compositions musicales, médaille de vermeil (LIII, 67).

DAUPHINOT (**Ad.**) et **MARGUET** (**Aug.**), à Reims, 1867, photographie des tapisseries de la Cathédrale, deux médailles de vermeil (XLV 90).

DEFRANÇOIS, professeur de gymnastique à Reims, 1862, méthode et appareils, médaille d'argent (XXXVI, 204). — 1877, appareils de sauvetage, médaille d'or (LXI, 75).

DELACHAPELLE, régent au Collège de Cherbourg, 1857, *Colbert*, poème, mention honorable (XXVI, 573).

DELAMALMAISON, contre-maître charpentier à Reims, 1870, *Stéréotomie appliquée à la charpente*, mention honorable (LI, 67).

DELPHIS DE LA COUR, à Loches, 1866, poésie, mention honorable (XLIII, 64). — 1867, poésie, médaille d'or (XLV, 89).

DEPERTHES (**Édouard**), architecte à Reims, 1861, dessin de la mosaïque des Promenades, médaille d'or (XXXIV, 170).

DESSAILLY (**l'abbé**), curé de Witry-lès-Reims, 1867, *Histoire de Witry-lès-Reims*, médaille d'or (XLV, 88).

DREXEL (**Mlle**), à Reims, 1849, lits orthopédiques, médaille de bronze (X, 229).

DUBOIS (**Émile**), professeur à Reims, 1889, *Technologie commerciale, produits animaux*, médaille d'argent (LXXXV, 88). Publié par l'auteur.

Digitized by Google

DUBOIS (Paul), dessinateur à Reims, 1889, dessin de la Cathédrale avec les flèches, médaille d'argent (LXXXV, 88).

DUCHÉNOY (Adrien), auxiliaire de l'Académie, 1884, services rendus à l'Académie et à la Bibliothèque de la ville, médaille d'or (LXXV, 142).

DUMÉRIL (Paul), ancien magistrat à Versailles, 1892, *Éloge de Tronsson du Coudray*, médaille d'or (XCI, 71).

DUMOTIER, fabricant de colle à Reims, 1856, procédé d'encollage des étoffes, médaille de bronze (XXIV, 202).

DUVAL père, professeur de musique à Reims, 1857, expériences de téléphonie, médaille d'argent (XXVI, 574).

FÉRY, à Mailly, 1848, calorifère, médaille de bronze (VIII, 260).

FLAYOL, avocat à Paris, 1853, *Jeanne d'Arc à Reims*, poésie, médaille d'or (XVIII, 215).

FLEURY (Édouard), à Laon, 1877, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, médaille d'or (LXI, 75). Publié par l'auteur.

FLOQUET-LALLEMANT, boulanger à Reims, 1854, emploi du pétrin mécanique, médaille d'argent (XX, 230).

FOISSAC, dit **LIVERNOIS**, à Reims, 1846, renvideur guide-baguette, médaille de bronze (IV, 236).

FORTIER, à Fismes, 1858, lampe à bec de rechange, médaille d'encouragement (XXVIII, 192).

FRÉZET (l'abbé), vicaire à Charleville, 1897, *Chronique du P. Fulgence de Mouzon*, médaille d'or (CI, 109). — 1898, *Inscriptions Mouzonnaises*, médaille d'or (CIII, 134). Ce dernier mémoire publié par l'auteur.

GAINET (l'abbé), curé de Cormontreuil, 1867, *La Bible*

Digitized by Google

sans la Bible, médaille d'honneur (XLV, 90). Publié par l'auteur.

GAMAHUT, ferblantier à Reims, 1853, appareil à transvaser les liquides, médaille d'encouragement (XVIII, 216).

GENET (l'abbé), curé de Trigny, 1868, *Histoire de Trigny,* médaille d'or (XLVII, 74). — 1876, *Étude sur L.-J. Lévesque de Pouilly,* médaille d'or (LIX, 83). — 1879, *Étude sur Lévesque de Burigny, Lévesque de Champeaux, et J.-S. Lévesque de Pouilly,* prix de 300 fr. (LXV, 124). — 1881, *Histoire des Mazures,* médaille d'or de 200 fr. (LXIX, 93). Publiés par l'Académie.

GÉRARD (Adolphe), à Mareuil-sur-Ay, 1858, *Bethléem,* poésie, médaille d'argent (XXVIII, 192).

GÉRARD-CHÉRUY, boulanger à Reims, 1854, emploi du pétrin mécanique, médaille d'argent (XX, 230).

GILLET (l'abbé), supérieur du petit Séminaire de Reims, 1881, *Étude sur l'Archevêque de Reims Ch.-Maurice Le Tellier,* médaille d'or de 300 fr. (LXIX, 92). Publié par l'auteur.

GOFFART (E.), instituteur à Vaux-lès-Mouzon, 1885, *Monographie de Vaux,* médaille d'argent (LXXVII, 56). — 1887, *Les villages ambédeux,* médaille d'argent (LXXXI, 49). — 1889, *Le canton de Raucourt,* médaille d'or; *Les Écoles de l'arrondissement de Sedan,* médaille de bronze (LXXXV, 88). — 1890, *Le canton de Mouzon,* médaille d'or (LXXXVII, 72).

GOFFART (N.), agrégé de l'Université à Paris, 1889, *Le canton de Raucourt,* médaille d'or (LXXXV, 88). — 1890, *Le canton de Mouzon,* médaille d'or (LXXXVII, 72). Ces deux prix en commun avec le précédent lauréat, son frère.

GONEL (Eug.), avocat à Reims, 1843, *Des caisses d'épargne,* médaille d'or (*Annales,* I, 91).

GONZALLE, à Reims, 1859, *Le vin de Champagne,* poésie, médaille d'argent (XXX, 504).

Digitized by Google

GOULET-COLLET, ingénieur à Reims, 1848, coussinets sans frottement, médaille d'argent (VIII, 260).

GRANDREMY (l'abbé **F.**), curé de Balan, 1899, *Monographie de Cormicy*, médaille de vermeil (CV, 74).

GRANDVAL père, pharmacien des hôpitaux à Reims, 1851, produits pharmaceutiques, médaille d'argent (XIV, 151).

GUIBERT (**Louis**), à Limoges, 1869, *Pro domo suâ*, poésie, médaille d'or (XLIX, 71). — 1870, poésies diverses, médaille d'or (LI, 66). — 1875, poésie, médaille d'or (LVII, 102). — 1876, diverses poésies, prix et mention très honorable (LIX, 83 et 84).

GUILLEMART (**Edmond** et **Elie**), à Reims, 1880, application de l'électricité à l'éclairage usuel, mention honorable (LXVII, 94).

GUILLOT-CHÉON, propriétaire aux Mesneux, 1843, *Mode d'assolement*, médaille d'argent (*Annales*, I, 92).

GUYOT (**le docteur Jules**), à Sillery, 1857, paillassons contre la gelée des vignes, médaille d'honneur (XXVI, 574).

HAIZEAUX (**l'abbé**), curé de Guincourt, 1898, *Monographie de Lametz*, médaille d'argent (CIII, 134). Publié par l'auteur. — 1899, *Monographie de Guincourt*, mention très honorable (CV, 48).

HAMON (**l'abbé**), curé de Margut, 1875, *Monographie de Margut*, médaille d'or (LVII, 101). Publié par l'Académie.

HANNEDOUCHE, inspecteur primaire à Sedan, 1889, *Illustrations ardennaises*, médaille d'argent (LXXXV, 88). Publié par l'auteur.

HANNESSE (**l'abbé Alexandre**), secrétaire de l'Archevêché de Reims, 1878, *Histoire populaire de la ville de Reims*, médaille d'argent (LXIII, 59). Publié par l'auteur.

Digitized by Google

HANNESSE (l'abbé **Charles**), professeur au petit Séminaire de Reims, 1863, *Le Sacre*, médaille d'or (XXXVIII, 312).

HANON DE LOUVET, à Nivelles (Belgique), 1885, *Ex tribus unum*, poésie, médaille de bronze (LXXVII, 56). — 1891, *Ad Romanos*, médaille d'argent (LXXXIX, 81).

HAUDECŒUR (**D. Aug.**), religieux bénédictin à Londres, 1887, *Le Collège des Anglais à Reims*, prix de 200 fr. (LXXXI, 49). Publié par l'auteur. — 1890, *Histoire de Marie de Guise, reine d'Écosse*, prix de 200 fr. (LXXXVII, 72).

HENRY (**Ed.**), membre honoraire à Nancy, 1866, *La Réforme et la Ligue à Reims*, médaille d'or (XLIII, 63). Publié par la veuve de l'auteur.

HERBÉ fils, pépiniériste à Reims, 1845, travaux d'horticulture, médaille d'argent (II, 223).

HÉRIOT DE VROIL (**Jules de**), à Courcy, 1870, *Étude sur Clicquot-Blervache*, prix de 400 fr. (LI, 66). Publié par l'auteur. — 1876, *Étude sur Lévesque de Pouilly*, médaille d'or (LXI, 83). — 1877, *Ch.-M. Le Tellier*, mention honorable (LXI, 74).

HÉRON DE VILLEFOSSE (**Étienne**), à Paris, 1890, *Histoire de l'abbaye d'Orbais*, médaille d'or (LXXXVII, 72). Publié par l'auteur.

HÉRY (**X.**), médecin à Sissonne, 1880, *L'obésité*, poésie, médaille d'or (LXVII, 94).

HOUZEAU (**J.**), **DEVEDEIX** (**E.**) et **HOLDEN** (**J.**), à Reims, 1869, *Épuration des eaux d'égouts de la ville de Reims*, prix de 500 fr. (XLIX, 70).

HUBERT (**Jean**), professeur à Charleville, 1845, *L'Enseignement primaire*, médaille d'argent (II, 222). — 1846, *Le Siège de Reims par les Anglais*, médaille d'or (IV, 236). — 1854, *Histoire de Charleville*, médaille d'argent (XX, 230). —

Digitized by Google

1856, *Géographie historique du département des Ardennes*, médaille d'argent (XXIV, 203). — 1876, *Mélanges d'histoire ardennaise*, médaille de vermeil (LIX, 84). Publiés par l'auteur.

HUET, cultivateur à Nogent-l'Abbesse, 1843, charrue à plusieurs socs, médaille (*Annales*, I, 93).

JACQUART (l'abbé), professeur à Oullins, 1881, *Étude sur Ebbon*, médaille d'argent (LXIX, 94). — 1882, *Étude sur Mannassés Ier*, médaille de bronze (LXXI, 73). — 1887, *Étude sur Tilpin*, médaille d'argent (LXXXI, 50).

JACQUIER, à Reims, 1861, cafetière de son invention, mention honorable (XXXIV, 170).

JULIA (**Henri**), 1845, *Influence de Colbert*, mention honorable (II, 222).

LACAILLE (**Henri**), correspondant à Paris, 1898, *Histoire du Collège de Reims en l'Université de Paris*, médaille d'or (CIII, 133). Publié par l'Académie.

LACHAPPELLE et **LEVARLET**, filateurs à Reims, 1853, ventilation des ateliers, médaille de 1re classe (XVIII, 216).

LADAN, peintre-verrier à Reims, 1850, vitrail, médaille d'argent (XII, 265).

LAFOREST et **BOUDEVILLE**, à Reims, 1854, ajustage métallique de tuyaux, médaille de bronze (XX, 230).

LAGNEAU (l'abbé), curé de Donchery, 1873, *Annales de Donchery*, médaille d'argent (LIII, 67). Publié par l'auteur.

LAMBERTYE (**comte Léonce de**), à Chaltrait, 1864, *Le Fraisier*, médaille d'argent (XXXIX, 51).

LANCELOT, chef d'institution à Bourges, 1843, *Les Caisses d'épargne*, mention honorable (*Annales*, I, 92).

Digitized by Google

LANNOIS (l'abbé), curé de Thugny, 1888, *Diverses antiquités ardennaises*, médaille d'or (LXXXIII, 47).

LAPIERRE, à Reims, 1862, machine à mortaiser, médaille de bronze (XXXVI, 204).

LARMIGNY (l'abbé), curé de Boutancourt, 1900, *Urbain II*, poème, médaille d'argent (CVII, 71).

LAURENT (**J.-A.**), régisseur à Brimont, 1843, *Mode d'assolement*, prix (*Annales*, I, 92).

LAVIDIÈRE (**Alfred**), artiste peintre à Reims, 1856, *L'armée d'Orient*, poème, mention très honorable (XXIV, 202).

LEBAS (**Paulin**), propriétaire à Sévigny-la-Forêt, 1898, *Monographie de Sévigny*, médaille d'or (CIII, 133). Publié par l'auteur.

LEBLAN (**Eugène**), architecte à Reims, 1875, dessins et travaux graphiques sur l'église de Saint-Remi, prix de 300 fr. (LVII, 102).

LEBOURQ (**Auguste**), correspondant à Reims, 1885, *Les anciennes fortifications de Reims*, médaille d'or (LXXIX, 83). Publié par l'Académie.

LECLÈRE, boulanger à Épernay, 1856, cuisson du pain à l'air chaud, médaille d'argent (XXIV, 202).

LECONTE aîné, ancien pharmacien de l'Hôtel-Dieu de Reims, 1852, services rendus à la salubrité publique et à l'agriculture, médaille d'argent (XVI, 308).

LÉCUYER (**Victor**), élève du grand Séminaire de Reims, 1852, *Éloge de Jean-Baptiste de La Salle*, poésie, médaille d'or (XVI, 307). — 1853, *Jeanne d'Arc à Reims*, poésie, médaille d'or (XVIII, 215).

LEFÈVRE-BRÉART, instituteur à Raucourt, 1865, *Entretiens familiers d'Agriculture*, médaille d'argent (XLI, 80).

Digitized by Google

LEFÈVRE (**Émile**), correspondant à Tourcoing, 1890, *L'abbaye de Villers* (Belgique), mention honorable (LXXXVII, 72).

LEFORT, chirurgien à Damery, 1851, *Service sanitaire pour les indigents des campagnes*, médaille d'argent (XIV, 151).

LEGOUX (**Jules**), à Paris, 1885, *Les Chapelles-Bourbon*, mention honorable (LXXIX, 84). Publié par l'auteur.

LEGRAS, notaire honoraire à Vandières, 1875, *Histoire de Vandières*, médaille d'or (LVII, 101). Publié par l'auteur. — 1885, *Écoles primaires rurales avant la Révolution*, mention honorable (LXXVII, 56).

LEPAGE (**Julien**), architecte à Reims, 1893, dessins de reconstitution de l'église Saint-Nicaise, médaille d'or (XCIII, 64).

LÉPINE, à Rethel, 1858, *Histoire de Rocroi*, médaille d'argent (XXVIII, 192). Publié par l'auteur.

LEROY, horloger à Reims, 1854, système d'horlogerie électrique, médaille d'or (XX, 230).

LEROY (**Stéphen**), professeur d'histoire à Sedan, 1893, *La maison de Bouillon*, etc., médaille de vermeil (XCIII, 64). — 1894, *Loyalisme des Sedanais*, médaille d'argent (XCV, 70). Publiés par l'auteur.

LESCUYER, à Saint-Dizier, 1879, ouvrages d'ornithologie, médaille d'or (LXV, 125). Publiés par l'auteur.

LESGUILLON (**J.**), à Paris, 1857, *Colbert*, poésie, mention honorable (XXVI, 573). — 1861, id., médaille d'argent (XXXIV, 169).

LESOBRE, fumiste à Reims, 1857, cheminée-calorifère, médaille d'argent (XXVI, 574).

LESUEUR (**Alph.**), dessinateur à Reims, 1887, dessins pour le *Répertoire archéologique*, mention honorable (LXXXI, 50).

Digitized by Google

LEXPERT (**Ch.**), à Rethel, 1898, *La chanson française*, médaille de bronze (CIII, 133).

LHOSTE (**l'abbé**), curé de Vieil-Saint-Remy, 1866, *Gerbert*, mention honorable (XLIII, 63).

LHUIRE (**Julien**), à Reims, 1894, *Conversion de Clovis*, médaille d'argent (XCV, 69). — 1899, *La ruine d'Assur*, médaille d'or (CV, 73).

LOISON, homme de lettres à Paris, 1845, *Influence de Colbert sur son siècle*, médaille d'argent (II, 122). Publié par l'Académie.

LORY, à Reims, 1843, épreuves photographiques, médaille d'argent (*Annales*, I, 93). — 1852, rappel de médaille (XVI, 308).

LOUIS (**J.-N.**), professeur honoraire de philosophie au lycée de Charleville, 1900, *Histoire de Saint-Étienne-à-Arnes*, médaille d'or (CVII, 71). Publié par la veuve de l'auteur.

LOUPOT (**l'abbé**), aumônier du Lycée de Reims, 1866, *Gerbert*, médaille d'or (XLIII, 63). — 1867, *Hincmar*, médaille d'or (XLV, 88). Publiés par l'Académie.

LUPIAC-LALOY (**Mme**), à Toulouse, 1897, *Odes d'Horace*, médaille d'argent (CI, 109). — 1899, id., médaille de vermeil (CV, 73).

MAILLET fils, à Reims, 1845, *Art d'améliorer les terres*, médaille (II, 222, 223). — 1846, *Irrigations*, médaille d'argent (IV, 236).

MAITRE, notaire à Suippes, 1867, *De la faculté de tester*, mention honorable (XLV, 89).

MANCEAUX (**l'abbé**), curé d'Hautvillers, 1881, *Histoire de l'abbaye du village d'Hautvillers*, médaille d'argent (LXIX, 94). Publié par l'auteur.

Digitized by Google

MANÉGLIER (**Mlle Sophie**), à Igny, 1844, poésie, médaille d'argent (*Annales*, II, 28).

MARCQ (**l'abbé**), curé d'Aussonce, 1868, *Histoire d'Aussonce,* médaille d'or (XLVII, 74). Publié par l'Académie.

MARQUANT-VOGEL, peintre à Reims, 1865, vitraux, médaille d'argent (XLI, 80).

MARSAN, ingénieur civil à Reims, 1867, *Construction et arrangement d'un établissement industriel*, médaille d'or (XLV, 89).

MARTIN, imprimeur à Châlons, 1865, ses œuvres typographiques, médaille d'argent (XLI, 80).

MARTIN (**Henri**), à Paris, 1859, *Étude sur Linguet*, médaille d'or (XXX, 504). Publié par l'Académie.

MARTIN-HUTIN, horloger à Reims, 1854, télégraphe à cadran unique, médaille d'argent (XX, 230).

MARTINET (**H.**), instituteur à Saint-Loup-Terrier, 1892, *Monographie de Saint-Loup,* médaille d'argent (XCI, 72).

MASSON, juge de paix à Avize, 1875, *De la législation rurale en 1791*, médaille d'argent (LVII, 102).

MATHIEU-CHAUFFOUR, fabricant de caisses à Champagne à Reims, 1852, améliorations dans la confection de ces caisses, médaille d'argent (XVI, 307).

MATOT (**Henri**), imprimeur-éditeur à Reims, 1890, ses éditions diverses et l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1858-90, médaille d'or (LXXXVII, 72).

MELVIL (**Francis**), Paris, 1880, *La Messe de Noël*, poésie, médaille de vermeil (LXVII, 93).

MENNESSON (**Émile**), luthier à Reims, 1876, perfectionne-

Digitized by Google

ments dans la fabrication des violons, médaille de vermeil (LIX, 84).

MENU (**Henri**), bibliophile à Reims, 1866, *Origines de l'Imprimerie à Reims,* médaille de bronze (XLIII, 64). — 1867, *L'Imprimerie à Reims,* médaille de bronze (XLV, 90). — 1868, *Histoire des arquebusiers de Reims,* médaille d'or (XLVII, 73). — 1870, *Le Séminaire anglais à Reims,* médaille d'argent (LI, 67). L'auteur a publié : *A propos des origines de l'Imprimerie rémoise,* 1893.

MERCIER père, vérificateur à Versailles, 1873, *Précis sur Arcy-le-Ponsart et Igny,* médaille d'or (LIII, 66). Publié par l'Académie.

MERCIER fils, correspondant à Versailles, 1879, *Topographie ecclésiastique des diocèses de Reims et de Châlons,* médaille de bronze (LXV, 125).

MERCIER (**Louis**), à Besançon, 1882, *La Pierre qui vire,* poésie, médaille d'argent (LXXI, 73). — 1889, *Les Fleurs de la Saint-Georges,* médaille d'argent (LXXXV, 88). — 1890, *Sur une tombe,* médaille d'argent (LXXXVII, 71). — 1891, *Bouquet d'idylles,* médaille d'argent (LXXXIX, 81). — 1893, *Sonnets,* médaille d'or (XCIII, 63). — 1894, *Fleurs du Calvaire,* médaille d'argent (XCV, 69). — 1895, *Roses de Noël,* médaille d'argent (XCVII, 61). — 1899, pièces diverses, médaille d'argent (CV, 73). — 1900, *Impressions rustiques,* médaille d'argent (CVII, 71).

MICHAUD (**F.**), libraire de l'Académie, 1900, ses éditions, *Les Ravageurs de la Vigne, Une vieille cité de France, Reims,* médaille d'or (CVII, 71).

MICOULEAU, professeur au Collège de Gaillac, 1881, *Les grottes d'Arcy,* poésie, mention honorable (LXIX, 93).

MIEUSSET (**P.**), à Besançon, 1877, poésie, médaille de bronze (LXI, 75). — 1878, *Élévation et chute,* médaille d'argent (LIII, 59). — 1879, *Le Progrès par la Science,* médaille d'or

Digitized by Google

(LXV, 125). — 1880, *La Nuit enchantée*, médaille d'argent (LXVII, 93). — 1885, *Spartacus*, mention honorable (LXXXIV, 83). — 1887, *La Statue de Jeanne d'Arc à Reims*, prix de 100 fr. (LXXXI, 49). — 1888, *Pallas* (LXXXIII, 46). — 1890, *Jeanne d'Arc, Courbet*, médaille d'argent (LXXXVII, 71). — 1893, *Explorateurs français de l'Afrique*, prix de 100 fr. (XCIII, 63).

MIGNE (**Léon**), à Dormans, 1890, *Le vieillard et la bûche*, médaille d'argent (LXXXVII, 71).

MILLIEN (Achille), à Beaumont-la-Ferrière, 1861, poésies, médaille d'argent (XXXIV, 169). — 1862, médaille d'argent (XXXVI, 203). — 1863, mention très honorable (XXXVIII, 313). — 1866, médaille d'argent (XLIII, 64). — 1867, médaille d'argent (XLV, 90). — 1868, médaille d'or (XLVII, 75). — 1873, *L'Émigration en Alsace*, médaille d'or (LIII, 67). — 1876, *Le Cavalier*, prix (LIX, 83). — 1877, poésie, médaille d'argent (LXI, 74). — 1880, *Le péril conjuré*, médaille d'or (LVII, 94). — 1881, *Le Flûteux*, rappel de médaille (LXIX, 93). — 1884, *La Prière*, médaille d'argent (LXXV, 142). — 1885, *Légende d'un rustique*, médaille d'argent (LXXVII, 56). — 1895, pièces diverses, médaille d'or (XCVII, 61). — 1898, pièces diverses, médaille d'argent (CIII, 133).

MIMIL (**l'abbé**), curé de Villers-le-Tourneur, 1856, *De la substitution des rois Capétiens aux Carlovingiens*, médaille d'argent (XXIV, 201), — 1867, *De la faculté de tester*, mention très honorable (XLV, 89).

MINET (**Jules**), clerc d'huissier à Reims, 1896, *La Statue de Jeanne d'Arc*, médaille de vermeil (XCIX, 84).

MOESSART (**Amédée**), à Mareuil-sur-Ay, 1862, *La fermentation alcoolique*, médaille d'or (XXXVI, 203). — 1892, *Progrès dans le travail des vins de Champagne*, médaille d'argent (XCI, 72).

Digitized by Google

MOREAU (**Frédéric**), à Fère-en-Tardenois, 1879, *Album Caranda,* médaille d'or (LXV, 125). Publié par l'auteur.

MOURIN (**Ernest**), professeur au lycée d'Angers, 1856, *De la substitution des rois Capétiens aux Carlovingiens*, médaille d'or (XXIV, 201).

MOUROT (**L.-A.**), au Val-d'Osne, 1896, *Pour l'Absent,* poésie, médaille de bronze (XCIX, 83). — 1899, *Le Chemineau,* médaille d'argent (CV, 73).

MUENIER (**A.**), à Vesoul, 1857, *Colbert*, poème, médaille d'or (XXVI, 573).

NEVIL (**Ely**), à Laigle, 1899, *Pantoums sahariens*, médaille de bronze (CV, 73).

OUAGNE (**P.**) à Bornet (Nièvre), 1895, *Fable*, médaille d'argent (XCVII, 61). — 1896, *Parias*, médaille de bronze (XCIX, 83). — 1897, *Géricault*, médaille d'argent (CI, 109).

ORBLIN (**Jules**), gardien du Musée archéologique, 1900, fouilles et découvertes autour de Reims, médaille d'argent (CVII, 72).

OUDART, dentiste à Reims, 1857, restauration d'émaux, médaille d'argent (XXVI, 574).

OUDART (**Camille**), à Reims, 1865, *Fossiles du règne animal,* médaille d'encouragement (XLI, 80).

PAGES (**la baronne de**), 1886, *Fables*, médaille de bronze (LXXIX, 83).

PARIS (**Henri**), licencié en droit, à Épernay, 1843, *Le Cardinal de Lorraine*, médaille d'argent (*Annales*, I, 92). Publié par l'auteur.

PARIS (**Louis**), ancien bibliothécaire de Reims, à Paris,

Digitized by Google

1850, *Les chapelles et le mobilier de la Cathédrale de Reims*, médaille d'or (XII, 265). Publié partiellement par l'auteur. — 1853, *Biographie de Fr. Maucroix*, médaille d'or (XVIII, 215). — 1877, *Histoire de l'abbaye d'Avenay*, médaille d'or de 500 fr. (LXI, 74). Publiés par l'Académie.

PAUBON (l'abbé), curé de Tarzy, 1870, *Essai sur Rumigny et Signy-le-Petit*, médaille d'argent (LI, 67).

PÉCHENARD (l'abbé P.-L.), professeur au collège de Charleville, 1875, *Histoire de Jacques et de Jean Juvénal des Ursins, archevêques de Reims*, médaille d'or de 300 fr. (LVII, 101). Publié par l'Académie. — 1877, *Histoire de Gespunsart*, médaille d'or (LXI, 74). Publié par l'auteur.

PÉCHENART (l'abbé L.), curé de Sillery, 1893, *Sillery et ses seigneurs*, prix de 200 fr. (XCIII, 63). — 1896, *Château-Regnauld*, médaille d'or (XCIX, 83). Publiés par l'auteur.

PÉROT (J.-B.) secrétaire du conseil de prud'hommes à Reims, 1857, *Transformation de la laine dans la fabrication des tissus*, médaille d'argent (XXVI, 573). — 1859, *Du tissage mécanique*, médaille d'or (XXX, 505). — 1866, *Le Code rural de 1791*, mention honorable (XLIII, 64). Publié par l'auteur.

PERREAU (Jules), à Reims, 1845, traduction d'*Hamlet*, médaille d'argent (II, 222).

PESCHELOCHE, horloger à Épernay, 1846, mouvement compensateur, médaille d'argent (IV, 236).

PETERS (l'abbé), vicaire à Sainte-Geneviève de Reims, 1893, *Moïse*, poésie, médaille de bronze (XCIII, 63).

PETIT-BOUCTON, menuisier à Reims, 1856, bobinoir, médaille de bronze (XXIV, 203).

PICARD (Armand), à Châlons, 1899, *Retour au vieux nid*, médaille de bronze (CV, 73).

Digitized by Google

PICHART (**Mlle Lilla**), 1883, *Choix d'un état pour les jeunes filles*, médaille d'argent (LXXIII, 64). — 1884, poésie, médaille de bronze (LXXV, 142).

PIERQUIN (**l'abbé**), curé de Dizy, 1848, *L'Abbaye d'Hautvillers*, médaille d'or (VIII, 260).

POINSIGNON (**M.**), inspecteur honoraire d'Académie à Châlons, 1879, *Atlas cantonal de la Marne*, médaille d'or (LXV, 125). Publié par l'auteur. — 1899, *Histoire générale de la Champagne et de la Brie*, médaille d'or (CV, 74). Publié par l'auteur.

POQUET (**l'abbé**), doyen de Berry-au-Bac, 1861, *Le Sacre*, médaille d'argent (XXXIV, 169).

PORTAGNIER (**l'abbé**), curé du Châtelet-sur-Retourne, 1873, *Monographie du Châtelet*, médaille d'or (LIII, 66). — 1876, *L'enseignement dans l'archidiocèse de Reims avant 1790*, médaille d'or (LIX, 84). Publiés par l'Académie.

POUSSIN (**l'abbé**), vicaire à Saint-Remi, 1857, *Monographie de l'abbaye et de l'église de Saint-Remi*, mention honorable (XXVI, 574). Publié par l'auteur.

PRÉGNON (**l'abbé**), curé de Torcy, 1857, *Histoire de Sedan*, médaille d'argent (XXVI, 574). Publié par l'auteur.

QUÉANT (**l'abbé**), curé de Saint-Loup-en-Champagne, 1860, *Le Sacre*, mention honorable (XXXII, 492). — 1861, *Le Sacre*, médaille de bronze (XXXIV, 69). — 1863, *Le Sacre* (publié par l'auteur), médaille d'or (XXXVIII, 312). — 1866, *Gerbert*, médaille d'or (XLIII, 63). — 1884, *Législation des Assurances*, médaille de vermeil (LXXV, 142).

QUEUTELOT (**l'abbé**), curé de Wez-Thuisy, 1891, *L'Abbaye*

Digitized by Google

de Saint-Basle de Verzy, médaille de vermeil (LXXXIX, 82). Publié par l'auteur.

QUEUTELOT (**P.**), employé au bureau municipal de l'Architecture, 1887, dessin du chœur de l'église Saint-Jacques, mention honorable (LXXXI, 50).

RAINDRE (**M^lle^**), à Guéret, 1865, poésie, mention très honorable (XLI, 80).

RAVENEZ, commissaire de police à Reims, 1857, *Reims à l'époque gallo-romaine*, et *Essai sur les origines de l'Église de Reims*, médaille d'or (XXVI, 574). Publié par l'Académie.

RÉMOND (**Th.**), directeur d'école à Reims, 1893, *Monographie de Boult-sur-Suippe*, médaille d'argent (XCIII, 63).

RENAUX (**J.-B.**), instituteur à Jonval, 1890, *L'Écaille*, médaille de bronze (LXXXVII, 72). — 1891, *Le Canton d'Omont*, médaille d'argent (LXXXIX, 82). — 1892, *Signy-l'Abbaye et Novy*, médaille d'argent (XCI, 72).

RÈVE, artiste peintre à Reims, 1850, dessin d'un vitrail, médaille d'argent (XII, 265).

RICHARDOT (**Henri**), notaire à Longjumeau, 1894, *Rimes et Récits*, médaille d'or (XCV, 69).

RICHOMME (**M^me^ F.**), 1866, poésie, médaille d'argent (XLIII, 64).

RONDOT (**Natalis**), à Saint-Quentin, 1843, travaux en géologie, médaille d'argent (*Annales*, I, 93).

ROTHIER (**F.**), photographe à Reims, 1890, *Album des établissements hospitaliers*, médailles d'argent (LXXXVII, 72). — 1895, *Albums de l'Exposition rétrospective et de l'église Saint-*

Digitized by Google

Remi, médaille de vermeil (XCVII, 62). — 1896, *Album du Musée lapidaire rémois*, médaille d'argent (XCIX, 84).

SAUVAGE (**Gustave**), caissier de la Banque de France, 1875, poésie, médaille de vermeil (LVII, 102). — 1876, id., médaille d'argent (LIX, 84). 1877, id., médaille d'argent (LXI, 75). — 1882, *Rimes champêtres*, médaille d'argent (LXXI, 73). — 1885, *L'Idylle*, médaille de bronze (LXXVII, 56). — 1889, *Çà et là*, médaille d'argent (LXXXV, 88).

SAVOYE, imprimeur-lithographe à Reims, 1880, reproduction du tableau de l'église Saint-Remi, *Chapelle pontificale*, médaille de vermeil (LXVII, 94).

SCHMIDT, à Reims, 1860, appareil économique de chauffage, médaille d'encouragement (XXXII, 492).

SCHMIT (**l'abbé**), curé de Sapogne-Feuchères, 1891, *Rimes d'un apprenti*, mention honorable (LXXXIX, 81). — 1892, *Loisirs d'un campagnard*, médaille d'argent (XCI, 71).

SCHWINGROUBER (**Camille**), à Reims, 1890, *Jeanne d'Arc à Reims*, cantate, médaille d'argent (LXXXVII, 71). — 1893, *Sur le fleuve*, médaille d'argent (XCIII, 63). — 1894, *Conversion de Clovis*, médaille de bronze (XCV, 69). — 1896, *Un livre merveilleux*, médaille de vermeil (XCIX, 83).

SÉCHERET, instituteur à Balan, 1892, *Monographie de Balan*, médaille d'argent (XCI, 72). — 1895, *Monographie de Raucourt et d'Haraucourt*, prix de 200 fr. (XCVII, 61). Publié par l'auteur.

SIMON-GARDAN, maître menuisier à Reims, 1886, reliquaire gothique, médaille de bronze (LXXIX, 84).

SUROT (**l'abbé**), aumônier de l'Hôtel-Dieu, 1882, *Gaucher de Châtillon*, médaille d'argent (LXXI, 73).

Digitized by Google

SURY (**l'abbé**), curé de Loivre, 1843, *Le Cardinal de Lorraine*, médaille de bronze (*Annales*, I, 92).

TAILLET (**A.-C.**), cultivateur à Brimont, 1843, *Mode d'assolement*, prix (*Annales*, I, 92).

TANGRE (**Mlle Marie**), à Sedan, 1900, *La Cathédrale de Reims*, poésie, médaille de bronze (CVII, 71).

THELLIER (**E.**), employé des postes à Reims, 1885, *Sedan, Charleville et Mézières*, médaille de bronze (LXXIX, 84). — 1887, *Rethel*, mention honorable; application de l'électricité, médaille de bronze (LXXXI, 50). — 1896, *Canton de Flize*, médaille d'argent (XCIX, 84). — 1899, *Étude sur Donchery*, mention honorable (CV, 74).

THÉNAULT (**A.**), instituteur à Pontfaverger, 1865, *Monographie de Pontfaverger*, médaille d'or (XLI, 80). — 1870, *Monographie de Béthenivile*, médaille d'argent (LI, 67). — 1874, *Histoire de Valmy*, médaille d'argent (LV, 43). — 1879, *Le Prieuré de Chaudefontaine*, mention honorable (LXV, 124). — 1883, *Monographie de Puisieux*, médaille d'argent (LXXIII, 64). — 1884, *Monographie de Gueux*, médaille d'argent (LXXV, 142). — 1885, *Monographies de Thillois, Tinqueux et Champigny*, médaille d'argent (LXXVII, 56). — 1886, *Monographies de Taissy, Saint-Léonard et Cormontreuil*, médaille d'argent (LXXIX, 84). — 1887, *Monographies de Thuizy et de Sept-Saulx*, médaille d'argent (LXXXI, 50). — 1895, *Monographie de Vertus*, médaille de vermeil (XCVII, 61).

THOMAS (**Honoré**), à Reims, 1848, *La Journée des Dupes*, médaille d'argent (VIII, 260).

THOREL (**Mlle B.**), à Gaillon, 1895, poésies diverses, médaille de vermeil (XCV, 61). — 1896, *Le Beau*, médaille d'argent (XCIX, 83). — 1897, poésies, médaille de vermeil (CI, 109).

Digitized by Google

TISSERAND (**Clovis**), ancien greffier du tribunal de Charleville, 1891, poésies diverses, médaille d'argent (LXXXIX, 81). — 1892, id., médaille de vermeil (XCI, 71).

TOURNERET, aspirant répétiteur au Lycée de Reims, 1857, *Colbert et sa statue à Reims*, poème, médaille d'or (XXVI, 573).

TOURNEUR (l'abbé), archiprêtre de Sedan, 1856, *Iconographie intérieure de la Cathédrale de Reims, vitraux*, médaille d'or (XXIV, 202). Publié par l'Académie.

TRICOUT-DREXEL, à Reims, 1855, bandage herniaire, médaille d'argent (XXII, 214).

TROMPETTE (J.), photographe à Reims, 1878, photographie de la maison des Musiciens, médaille de vermeil (LXIII, 59).

VALENTIN (A.), instituteur à Remilly-Aillicourt, 1891, *Monographie de Remilly*, médaille d'argent (LXXXIX, 82).

VALENTIN (l'abbé), curé de Montigny-sur-Vesle, 1864, *Notice archéologique sur le canton de Fismes*, médaille d'or (XXXIX, 50). Publié par l'Académie.

VÉDIE-JACQUART, agent des funérailles à Reims, 1894, *Mœurs, usages et coutumes funéraires*, médaille d'or (XCV, 70).

VELLY, à Reims, 1848, *Emploi de la tourbe*, médaille d'argent (VIII, 260).

VISNEUX, à Aubilly, 1848, instruments agricoles, mention (VIII, 260).

VIVIEN (**M^lle^ A.**), à Vire, 1865, poésie, mention honorable (XLI, 79).

Digitized by Google

WENDLING (**Henri**), fils, 1888, modèle d'une statue de Libergier, médaille d'or (LXXXIII, 47).

WENDLING (**Michel**), père, sculpteur à Reims, travaux de sculpture à la Cathédrale, médaille d'argent (XXVIII, 192).

WÉRY-MENNESSON (**Ch.**), graveur ciseleur à Reims, 1897, nouvelle châsse de saint Remi, médaille d'or (CI, 110).

Digitized by Google

NECROLOGIE

MONSIEUR PIÉTON

Hommages rendus à sa mémoire

M. Piéton (Louis-Ferdinand) naquit à Paris le 21 février 1824. Issu d'une famille d'hommes de loi, après de laborieuses études littéraires (1), juridiques et pratiques, il vint s'installer à Reims, comme avocat, en 1853, et il y fut inscrit au barreau le 9 novembre de cette année, après un court séjour à Épernay. Il adopta définitivement notre ville, s'y maria, et ne quitta plus le palais où s'écoula sa carrière, entouré de l'estime et de la confiance universelle. Il resta inscrit au tableau des avocats jusqu'à son décès, le 4 mai 1901, élu huit fois bâtonnier, et ainsi atteignit presque son cinquantenaire professionnel qui était le but et l'attente de ses dernières aspirations.

Également fidèle à l'Académie de Reims, au sein de laquelle il fut élu membre titulaire le 15 décembre 1854, il lui appartenait encore à son décès, n'étant précédé sur sa liste que par son confrère et ami, Me Paris, qui en est depuis longtemps le doyen (2).

En dehors de sa participation aux choses du droit et de la

(1) Au Collège Charlemagne, où il remporta plusieurs prix au grand concours.

(2) Me Paris fut très sensible au deuil du Barreau et de l'Académie. Voici ce qu'il écrivait au Secrétaire général de cette Société : « J'aurais bien voulu en être chargé (de l'éloge de Me Piéton); qui pouvait mieux dire les talents, les qualités, les vertus de mon éminent Confrère, qui pouvait mieux les apprécier que son émule, son concurrent de tous les jours pendant cinquante ans, celui dont les luttes et les rapports journaliers n'avaient été troublés par aucun nuage et par aucune parole amère; heureusement, il ne perdra pas au change. » *(Lettre du 3 juillet 1901.)*

Digitized by Google

littérature, M. Piéton donna aussi une part de son temps, comme conseil, à des entreprises commerciales à Reims, et aux affaires publiques comme conseiller municipal. Il avait même été nommé adjoint au maire, dans la première municipalité dirigée par M. S. Dauphinot, en 1868, mais il n'avait pas le loisir de remplir ce mandat qu'il résigna bientôt. Les meilleurs souvenirs se rattachent à toutes les phases de sa vie et aux fonctions diverses qu'il exerça.

Aussi, bien qu'il ait dû, par suite d'infirmités, cesser son activité au palais depuis quelques années, la nouvelle de sa mort provoqua un concours unanime de regrets. On vit se produire des témoignages simultanés d'attachement et de reconnaissance de la part de la magistrature, des compagnies judiciaires et des sociétés diverses qui s'honoraient de le compter dans leurs rangs (1).

Au cimetière, deux discours furent prononcés, le premier par M. Brissart, bâtonnier, au nom de l'Ordre des avocats; le second par M. Jadart, au nom de l'Académie. Les voici :

Discours de M. Brissart.

Une double pensée semble nous unir en ce moment autour de ce cercueil : les regrets de nous séparer d'un homme de bien, d'un maître, d'un ami, et le soulagement de voir ses souffrances terminées. Non pas qu'il se plaignît de ses souffrances, il les supportait avec un courage tranquille, une sérénité de visage et de conversation qui les laissaient à peine soupçonner, sauf à quelques intimes.

Mais nous, ses confrères, nous connaissions ses peines

(1) Voir la nécrologie et le compte rendu de ses obsèques dans les journaux le *Courrier de la Champagne* et l'*Indépendant Rémois* des 6, 7 et 8 mai 1901.

Digitized by Google

et nous souffrions avec lui et pour lui. Notre cœur s'était serré le jour où, ses jambes le trahissant, il s'était fait presque porter au Palais, voulant y plaider encore. Notre peine augmenta de voir cette intelligence pleine de finesse s'épaissir peu à peu, puis se remplir d'ombres. Notre confrère s'était survécu. Depuis plusieurs mois, il ne restait de lui que sa bonté, son cœur, c'est-à-dire assez pour sentir les malheurs qui le frappaient.

La mort a mis fin à ses épreuves, délivrance pour lui, soulagement pour ses amis ; son isolement les affligeait, et l'avenir n'était pas sans leur inspirer d'inquiétudes.

Aussi bien n'avait-il pas droit au repos, notre vaillant maître, après quarante-sept ans de luttes à la barre ? N'avait-il pas largement rempli sa tâche, celui dont on peut dire ce que nous pensons, ce que vous pensez tous avec nous : il a été l'*idéal* de l'avocat ? Je dis l'idéal de l'avocat et j'entends par là qu'il a possédé un ensemble de talents et de vertus dont la réunion est presque impossible à retrouver. Initiateur et conseiller des débutants, qui de nous, embarrassé par une question, n'est allé demander l'appui de son expérience ? Très occupé, il trouvait le temps de nous entendre ; un peu plus, il nous eût remerciés du temps que nous lui faisions perdre.

A l'audience, il suivait les plaidoiries des jeunes, et sa bonté savait y trouver des parties qu'il relevait, qu'il leur signalait comme bonnes, nous donnant ainsi confiance en nous-mêmes. Aux heures de découragement, sa bonne parole relevait notre ardeur et nous aidait à attendre avec patience la clientèle et les affaires.

Son exemple était aussi utile que les conseils. Les clients se pressaient dans son cabinet et non sans raison. Comment ne pas s'attacher à l'avocat qui vous

Digitized by Google

laisse à loisir décharger votre cœur, raconter longuement vos misères, qui visiblement y prend une part réelle et vous réconforte en prenant vos intérêts comme les siens ! Chaque client devenait un ami et parfois usait de lui en ami.

Tous savaient leur dossier en bonnes mains. Étudiés à fond, classés méthodiquement, les magistrats retrouvaient dans ces dossiers, sous une forme concise et frappant les regards, tous les arguments de sa plaidoirie.

S'il ne négligeait aucun moyen de fait ni de droit, si, mieux que personne, il savait trouver le document de jurisprudence décisif, c'est surtout par la forme qu'excellaient ses plaidoiries. La correction du style, l'élégance de la période, le choix de l'expression propre ou originale, l'élévation des idées, faisaient, avec une diction merveilleuse et un geste sobre, de chacune de ses plaidoiries, un modèle de genre. C'était un plaisir de l'entendre.

Adversaire redouté au civil, il était plus dangereux au criminel. Il avait l'émotion communicative, parce qu'elle était vraie, et le don des larmes, source des plus beaux triomphes de l'avocat.

Né professeur plutôt qu'avocat, Me Piéton entretenait sa langue dans le commerce des classiques ; il la renouvelait dans la lecture critique des contemporains.

Ami passionné des belles-lettres et surtout de la poésie, de ce double amour, ses plaidoiries empruntaient aux lettres leur forme impeccable et à la poésie un charme tout particulier.

A côté de la science du droit, de la forme parfaite, il avait en plus l'honnêteté professionnelle poussée jusqu'au scrupule et ce n'était pas sa moindre force sur l'esprit des juges. La magistrature, pour laquelle il

Digitized by Google

manifestait un respect exemplaire, lui rendait cette déférence en estime et en une confiance sans limites, — elle avait raison, — car il était au plus haut degré le *Vir bonus, bene dicendi peritus* de la définition latine. Qui l'emportait chez lui de l'honnête homme ou de l'expert à bien dire, nul ne le sait.

J'ajoute que la définition latine est trop étroite pour suffire à le comprendre tout entier. Car il était plus qu'honnête homme, plus qu'un orateur, il était un homme bon.

Il était la bonté même. Oui, c'est par la bienveillance, la bonté, le désintéressement, que Me Piéton est hors de pair.

Il a eu des confrères d'un tempérament d'orateur plus puissant, mieux doués que lui pour la lutte et pour la réplique.

Je n'en connais pas ayant eu le rare mérite d'être excellent au fond, parfait dans la forme et par dessus tout d'un désintéressement sans bornes.

Il se donnait sans compter à ses clients, science et cœur. Il n'oubliait que soi. Permettez-moi de dire qu'il a poussé cette vertu du désintéressement, l'honneur du barreau, jusqu'à l'excès.

Et ce n'est pas le seul reproche, pour être complet et vrai, que je dois lui adresser — sa modestie était telle qu'il ne se rendait pas compte de sa haute valeur et s'inclinait trop volontiers devant l'opinion des autres. — Je pourrais, mes chers confrères, vous signaler ces défauts, car nous gagnerions encore en l'imitant même dans ses défauts.

Voilà le maître que nous avons perdu. Vivant, nous l'aimions tous comme un père respecté ; mort, qu'il soit notre modèle et que son esprit de bonté règne parmi

Digitized by Google

nous. Pourquoi le pleurer ? Il est parti plein d'espérance, revenu sincèrement et simplement à la foi de son enfance. Espérons comme lui, et disons-lui non pas adieu, mais au revoir !

Discours de M. Jadart.

MESSIEURS,

En rendant à M. Piéton les derniers devoirs de l'amitié et de la reconnaissance, ses confrères de l'Académie de Reims n'ont point à faire son éloge. Sa carrière au barreau, son admirable talent oratoire et son désintéressement viennent d'être appréciés par ses pairs ; le concours qu'il prêtait au bien public, l'intégrité et la dignité de sa vie restent en exemple pour tous.

Il convient, toutefois, de rappeler encore son amour et son culte pour notre langue, pour les belles-lettres en général, qui formèrent son talent et consolèrent sa vieillesse : *Bonæ artes delectant domi... senectutem oblectant.* Il voyait en elles les inspiratrices des pensées fortes et justes, les sources de l'art de bien dire.

Du Palais, il passait d'emblée à l'Académie, et j'entends par là non seulement notre compagnie, mais toutes les réunions où le captivaient le charme de l'élocution, le commerce d'esprits distingués et le besoin des relations sociales. Esprit élevé et libéral, nourri de littérature saine et de poésie correcte, il n'appartenait à aucune école, à aucune coterie, en aucun genre, mais il recherchait et il exprimait le vrai, le beau sous toutes ses formes, avec grâce et belle humeur. Les survivants du groupe de lettrés réunis chez le docteur Henri

Digitized by Google

Henrot (1), les auditeurs des conférences de la Société industrielle (2) et les anciens du Salon littéraire en témoigneraient mieux que nous par la fidélité de leurs souvenirs.

A l'Académie, où il prouva par une assiduité de quarante-six années la sincérité de son attachement et la profondeur de son affection, il remplit avec plaisir et conscience toutes les fonctions qu'on lui confia. Quatre fois président annuel, ses discours furent des modèles de style, incisifs seulement contre les néologismes ; ses allocutions, d'une finesse pénétrante, relevaient nos fêtes, comme celles du cinquantenaire. L'amitié lui inspirait des accents touchants. Il fit l'éloge funèbre de Mgr Landriot, l'éloquent prélat, de M. Reimbeau, l'architecte regretté, et de M. Leseur, son intime ami.

Il donna, en outre, quelques lectures de législation, rendit compte de recueils en tous genres, mais ce fut surtout dans les concours de poésie qu'il affirma sa maîtrise et son exquise urbanité. Huit fois rapporteur, sans verge ni férule, il châtiait les rebelles et les présomptueux ; d'un mot gracieux, il encourageait les timides, et, d'un franc éloge, il récompensait la pure diction ou le vers inspiré.

Jusqu'à la fin, luttant contre la douleur et les soucis, il retrouva sa verve pour l'œuvre du lettré, et, la veille de sa mort, il me remettait les poésies du concours avec son verdict prononcé en souriant : *Ridebit in die novis-*

(1) Voir, en appendice, la liste des conférences qu'il donna de 1865 à 1868.

(2) Voir sur les conférences données à la Société industrielle, puis à l'Hôtel de Ville en 1865, le compte rendu de M. Loriquet pour la participation qu'y fournit l'Académie, dans les *Travaux de l'Académie,* t. XLI, p. 16.

Digitized by Google

simo, c'est la parole de l'Écriture. Il fut au dernier jour bon et aimable, comme il l'avait été à tous les instants de sa vie, charitable, plein de calme et de sérénité, chrétien résigné sous le coup de la mort qui vint subitement ravir son âme, prête d'ailleurs pour l'éternité.

M. PIÉTON, académicien.

Lecture faite à l'Académie, par le Secrétaire général, dans la première séance qui suivit son décès (10 mai 1901).

MESSIEURS,

Nous ne pouvons tenir cette séance, où reste vide la place de M. Piéton, sans rendre un nouvel hommage de sincère gratitude et de profond regret à sa mémoire.

Nature essentiellement académique, il s'était fait ici une autre famille, au sein de laquelle il s'épanchait et retrouvait la douceur de vivre. Né à Paris en 1824, inscrit au barreau de Reims en 1853, il était élu académicien en 1854. Assidu depuis lors, comme bien peu le sont, à toutes nos séances ordinaires ou publiques, il était mieux encore, exact, ponctuel et courtois en toutes choses et vis-à-vis de tous. Arrivé bien avant l'ouverture, il conversait avec délices et sur tous les sujets, accueillait les nouveaux membres et les étrangers; puis, la séance ouverte, s'intéressait à toutes les lectures et communications, quelqu'en fût le sujet; mais, par suite de sa discrétion et de sa trop grande modestie, il demandait rarement la parole. S'il intervenait dans un débat, c'était toujours à propos et à coup sûr. Il présidait cependant très volontiers, et il avait le tact le plus fin,

Digitized by Google

le plus délicat pour faire valoir l'œuvre d'autrui, diriger ou calmer une discussion.

Il ne nous laisse pas de grandes œuvres imprimées : c'était un délicat, un franc diseur, un charmeur comme son ami M. Lescur ; il excellait à donner de vive voix l'analyse d'un recueil littéraire, celui des *Jeux Floraux,* par exemple, comme il aimait à nous en donner le régal chaque année. Mais il n'était pas écrivain, encore moins publiciste, et il tenait peu à faire gémir la presse. Toutefois, il laisse dans nos *Travaux,* deux œuvres remarquables, trop peu connues : son *Mot sur l'organisation de la défense devant les Tribunaux civils*, dans lequel il revendiquait contre un magistrat de haute valeur, M. Seligmann, son confrère à l'Académie, le maintien du ministère de l'avocat concurremment avec celui de l'avoué (1) ; et sa dissertation : *De la Bourse et du Prêt à intérêt,* fruit de longues observations et d'études approfondies (2).

En dehors de ses discours officiels de président, qu'on relira toujours volontiers, ce sont ses rapports sur nos concours de poésie qui donneront le mieux la note de son talent de critique (3). La commission de poésie connut un choix brillant de rapporteurs qui pouvaient souhaiter à l'envi la mission de distribuer le blâme et l'éloge. A son tour M. Piéton la désirait légitimement aussi, mais, par déférence pour ses amis, il s'effaçait toujours et il fallait la lui imposer. Une fois investi de ce mandat redoutable, il se sentait dans son rôle, lui

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXI, p. 135.

(2) Mêmes *Travaux*, t. XXVI, p. 86.

(3) M. Piéton fut président de l'Académie en 1864, 1874, 1882 et 1892. Il fut rapporteur de concours en 1857, 1868, 1873, 1877, 1880, 1882, 1886, 1890 et 1896.

Digitized by Google

qui n'avait rien tant désiré dans sa jeunesse que d'être professeur ! Les pièces des concurrents formaient pour lui un dossier qu'il soignait comme les autres, avec impartialité, avec minutie et aussi avec dévouement. Il y serrait des notes, des appréciations dont il soutenait avec chaleur l'adoption en commission et qu'il faisait valoir en séance. Mais, sitôt le vote acquis, il s'inclinait devant l'opinion de la majorité comme devant un arrêt de cassation. Il eut le bonheur de défendre de grandes causes dans ces concours peu saillants. Ce fut lui qui célébra le mieux Colbert en prose, à propos de poésies cependant remarquables, et son rapport fut le seul discours d'inauguration de la statue dont l'Académie avait pris l'initiative. Plus tard, il parla bien volontiers de Jeanne d'Arc, cette fois à propos de lauréats qui laissaient à désirer et que M. Richardot devança seul, hors concours (1).

Ce sont là, Messieurs, d'heureux et nobles souvenirs, et quand d'autres grands noms à célébrer se présenteront, nous dirons : Me Piéton n'est plus là ! Oui, il nous manquera beaucoup, lui qui s'imposait si peu, mais qui était toujours prêt à remplir son devoir, toujours cordial et empressé dès qu'on faisait appel à son patriotisme.

Certes, nous lui devons beaucoup, car il fut un honneur pour l'Académie encore plus qu'un maître pour nos concours ; mais, si notre dette est grande, il considérait que la sienne était égale vis-à-vis de nous. Dans sa simplicité, il nous remerciait encore. C'est qu'il trouvait, en effet, parmi nous comme au barreau,

(1) Voir la liste des discours et des rapports de M. Piéton dans la *Table alphabétique des Travaux de l'Académie*, t. C de la collection.

Digitized by Google

la joie qui épanouit, le rayon qui illumine, la confraternité qui soutient, l'affection qui console ! A travers les peines de l'existence qu'il connut plus que personne, il tint grand cas de ses confrères, et il eut raison, car ils le visitèrent assidûment durant les quelques années de réclusion et d'isolement où il vécut. Il était renfermé impotent à deux pas du Palais et de l'Académie, où il ne pouvait se rendre qu'au prix d'efforts bien touchants. Nous l'avons vu ainsi revenir aux dernières séances publiques et aux visites du jour de l'an.

Dans son cabinet hospitalier se succédaient à intervalles rapprochés ses amis jeunes et vieux : M. Paris, M. Duchâtaux, M. Diancourt, M. Brissart, M. Ch. Givelet, M. Duval, M. Mennesson, M. l'abbé Charles, et votre Secrétaire, qui le tenait chaque huitaine au courant de nos séances et de nos concours. Ce fut du concours de l'année dont il s'occupa précisément la veille de sa mort, dernier témoignage persistant de son affection, legs précieux d'un cœur d'or, d'une amitié antique. Nous avons perdu plus qu'un confrère : un académicien !

H. Jadart.

10 Mai 1901.

Digitized by Google

ÉTATS DE SERVICES DE Me PIÉTON AU BARREAU

PIÉTON (Louis-Ferdinand),

Né à Paris, le 21 février 1824,

Licencié en droit, 1er mars 1853,

Prestation de serment professionnel d'avocat devant la Cour d'Appel de Paris, 2 avril 1853,

Admis comme avocat à Épernay, par décision du Tribunal de ce siège du 14 avril 1853,

Agréé comme avocat stagiaire à Reims, par décision du Tribunal de ce siège du 9 novembre 1853, au cours d'une période pendant laquelle le nombre insuffisant des avocats à Reims ne permettait ni la constitution d'un collège d'avocats, ni celle d'un conseil de discipline.

18 novembre 1860. — Délibération du Tribunal nommant Me Piéton bâtonnier pour l'année 1860-61.

3 novembre 1863. — Délibération du Tribunal nommant Me Piéton bâtonnier pour l'année 1863-64.

22 novembre 1866. — Élection par l'Ordre des avocats de Me Piéton comme bâtonnier pour l'année 1866-67.

8 novembre 1872. — Élection par l'Ordre des avocats de Me Piéton comme bâtonnier pour l'année 1872-73.

11 novembre 1876. — Élection par l'Ordre des Avocats de Me Piéton comme bâtonnier pour l'année 1876-77.

5 novembre 1880. — Élection par l'Ordre des Avocats de Me Piéton comme bâtonnier pour l'année 1880-81.

9 novembre 1884. — Élection par l'Ordre des avocats de Me Piéton comme bâtonnier pour l'année 1884-85.

17 octobre 1890. — Élection par l'Ordre des avocats de Me Piéton comme bâtonnier pour l'année 1890-91.

Me F. Piéton a donc été huit fois élu bâtonnier de Reims.

(Note communiquée par Me A. Duval, Secrétaire du Conseil de l'Ordre.)

Digitized by Google

Participation de Me PIÉTON aux Conférences commencées le 30 septembre 1865, dans le cabinet du docteur Henri HENROT, rue Neuve, 75, à Reims, et continuées jusqu'en 1868.

17. — PIÉTON, *Linguet.*
22. — PIÉTON, *Mythologie.*
29. — PIÉTON, *Beaumarchais,*
36. — PIÉTON, *Les paysans au théâtre.*
43. — PIÉTON, *Cyrano de Bergerac.*

Ces conférences étaient suivies par soixante à quatre-vingts personnes.

(Communication de M. le docteur H. Henrot, le 7 mai 1901.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES

LE
CHEMIN DE FER TRANSSIBÉRIEN

Communication de M. BALTEAU, Membre titulaire
à la séance du 14 décembre 1900

Je ne veux pas faire une étude complète du Transsibérien, ce serait long ; de plus, il faudrait des connaissances techniques en matière de voies ferrées, qui me manquent absolument. Ma communication n'est qu'une sorte de compte rendu :

1° D'une partie notable de l'ouvrage de M. Pierre Leroy-Beaulieu, qui est presque notre compatriote par son récent mariage ;

2° De « *La Russie extra-européenne et polaire* », publication du gouvernement russe à l'occasion de l'Exposition ;

3° De différents articles de revues spéciales, aussi à propos de l'Exposition russe ;

4° Des visites aux salles fort curieuses du pavillon russe au Trocadéro, contenant des cartes, des plans, des vues pittoresques, des reliefs, des modèles se rapportant au Transsibérien.

La Sibérie ne doit pas être considérée comme une immense étendue glacée. En effet, si les glaces et les marécages de la *Toundra* occupent tout le nord, il y a au centre, sur une bien plus vaste étendue, la forêt ou *Taïga*, avec ses mélèzes, pins, épicéas, cèdres sibériens, bouleaux, tilleuls, etc., espèces d'autant plus variées à

Digitized by Google

mesure que l'on s'éloigne davantage de l'Océan Arctique; au sud, ce sont des steppes, mais aussi des vallées ou des plaines fertiles, des forêts, des mines de houille, de fer, de cuivre, d'argent et d'or. La Sibérie a une réelle importance économique; elle contient de grosses réserves encore intactes, ou à peu près, mais dont a sonné l'heure d'exploitation.

De plus, le sud de la Sibérie est le passage d'une grande quantité de thé et d'autres marchandises chinoises, celles surtout qui, ayant traversé la Mongolie par Ourga, arrivent à Irkhoutsk.

Enfin, la Sibérie s'appuie sur la Chine. Et la Chine était, — est encore aujourd'hui malgré des protestations peu sincères de désintéressement, — convoitée par les puissances, non seulement au point de vue commercial, mais aussi colonial. Chacun veut sa part du territoire chinois. Les montagnes qui séparent la Sibérie de la Chine sont franchissables en bien des endroits; les déserts du Turkestan et de la Mongolie ont leurs routes de caravanes; le bassin de l'Amour est commun à la Mandchourie russe et à la Mandchourie chinoise. Mais les distances sont telles que la Russie ne pouvait guère profiter de ces avantages. Les navires partis de Hambourg, de Londres, de Marseille, d'Odessa, arrivaient plus tôt dans l'Extrême-Orient, en contournant l'Asie, que les voyageurs qui suivaient la ligne droite. La Russie ne profitait donc pas suffisamment de sa position de voisine, et était loin de tirer le profit de la conquête de la Trans-Amourie, et de la construction du port magnifique de Vladivostock. Elle avait fait beaucoup; il lui restait beaucoup à faire, au double point de vue économique et politique.

Comment se rendait-on dans l'Extrême-Orient sibé-

Digitized by Google

rien? Comme le Michel Strogoff de Jules Verne, par chariot, *tarantass* ou *télègues,* et aussi par eau. Un progrès fut accompli quand l'Oural fut percé et qu'un chemin de fer conduisit de Perm à Yékaterinembourg et Tioumen. Le trajet était raccourci et les mines de l'Oural avaient un débouché. Les voyageurs peu pressés et les marchandises pouvaient suivre la voie fluviale. De Tioumen par la Toura on atteignait le Tobol, puis l'Irtysch que l'on remontait jusqu'à Om. La rivière Om, par Kaïnsk, mène assez près de Kolyvan sur l'Obi; un affluent de l'Obi, la Ket, qui conflue à Narym, a été réuni à la Kass, affluent de l'Yénisséi, par un canal de quelques 200 kilomètres de longueur. Puis on rencontrait la Toungouska supérieure ou Angara. Mais tous ces cours d'eau sont très longtemps gelés, le canal particulièrement, qui est par 58° environ ; l'Angara avec ses rapides est moins que médiocrement navigable; enfin, d'Irkhoutsk au point où la Chilka, c'est-à-dire l'Amour, devient navigable, soit Srétensk, le chemin est fort long encore (plus de 1,100 kilomètres). De Kazan, sur le Volga, à Vladivostock, il y a environ 2,000 lieues. Avant les premiers travaux de chemin de fer, avant les bateaux à vapeur qui vont à Tomsk, on mettait deux mois, quand toutes les circonstances étaient favorables, et quand on possédait les papiers qui ouvraient toutes les routes, jetaient à vos genoux tous les maîtres de poste. Dans ces conditions exceptionnelles, une bonne vitesse sur route était et est encore de 150 à 160 kilomètres par vingt-quatre heures. Je dirai tout à l'heure combien il faudra par le Transsibérien. Le thé de Chine mettait un an et même quinze mois pour arriver des pays de production sur le marché européen, et subissait nombre de transbordements. Si même, depuis que les négociants

Digitized by Google

d'Odessa envoient directement leurs navires en Chine, il entre encore du thé de caravane en Russie, c'est que d'importantes détaxes douanières lui permettent de supporter la concurrence : cela pour maintenir à la Sibérie un important commerce de transit. Cependant, vers 1880 et plus tard, on se demandait encore s'il ne suffirait pas d'améliorer les fleuves, d'ouvrir de nouveaux canaux.

Maintenant tout cela est de l'histoire ancienne. Le chemin de fer transsibérien est presque achevé, et le rêve de Dupont raconté par Musset sera bientôt accompli :

> Sur deux rayons de fer un chemin magnifique,
> De Paris à Pékin ceindra ma république ;
> Là, cent peuples divers confondant leur jargon,
> Feront une Babel d'un colossal wagon.

Ce fut le 17 mars 1891 que fut publié l'ukase ordonnant la construction du Transsibérien ; ce fut le 19 mai que fut posée la première pierre de la station de Vladivostock par le grand-duc Nicolas, tsar maintenant. Depuis ce moment, plus de 5,400 kilomètres de rails ont été posés, soit 600 kilomètres par an : c'est, paraît-il, le record de la vitesse en ce genre de travail. Il faut dire que les Russes ont la décision forte, et que ce ne sont pas des intérêts et des querelles de clochers qui leur font sacrifier les intérêts généraux et retarder quelquefois indéfiniment une œuvre utile à tous. Ce devrait être un enseignement pour l'exécution de nos chemins de fer soudaniens et transsaharien.

Une grosse question se posait au début. Où le Transsibérien se reliera-t-il aux chemins de fer européens, à Orembourg, à Oufa ou à Perm ? Le tracé par Orem-

Digitized by Google

bourg était plus long, et puis il conduisait droit dans la steppe infertile des Khirghiz, qu'il fallait traverser sur 1,500 verstes, soit 1,600 kilomètres. De Perm une ligne déjà construite menait à Tioumen. Mais il fallait d'une part relier Perm à Nijni-Novgorod, — et d'autre part franchir vers le Tobol et l'Obi de vastes régions marécageuses. On s'arrêta au tracé central, qui présentait de moindres difficultés, et conduisait immédiatement dans la région fertile du Tchernoziom sibérien, déjà devenu l'un des greniers à céréales de la Russie. Par des voies déjà construites de toutes les grandes gares européennes, on arrive facilement à Oufa; on poussa la ligne jusqu'à Zlatooust, dans une région pittoresque de l'Oural. Au bout d'un an (fin 1892), le Transsibérien était amorcé jusqu'à Tchéliabinsk, en Sibérie.

Quant au point d'arrivée, c'était naturellement Vladivostock, « Dompte-Orient ». On sait quelle est l'importance de cette ville nouvelle, à proximité de la Chine, de la Corée et du Japon, dans une baie magnifique et sûre, libre de glace à une petite distance de la côte, où la glace côtière peut être brisée par un navire *ad hoc* de façon à maintenir les communications avec la mer libre. L'Amour malheureusement porte loin au nord, à Nikholaievsk, port gelé cinq mois, embrumé le reste. Mais à son coude méridional, il reçoit une rivière, l'Oussouri, dont la vallée mène au lac Khanka, de là à Vladivostock. Le chemin de fer transsibérien fut donc dirigé de Tchéliabinsk vers l'Amour navigable, soit Srétensk; on décida qu'on se servirait, au moins provisoirement, du cours d'eau jusqu'à la rencontre de l'Oussouri, où se trouve la ville importante de Khabarovsk, et en même temps que l'on poursuivait la ligne d'Ourga, on entreprenait la voie Vladivostock-Kha-

Digitized by Google

barovsk. L'œuvre était attaquée par les deux bouts. On ne se bornait pas, bien entendu, à des discussions de cabinet.

Une véritable armée d'explorateurs et d'ingénieurs étudiait le tracé de la voie, et cela non pas seulement au point de vue technique de la planimétrie, du nivellement, de la nature des couches et des travaux à faire ; on devait étudier en même temps les productions actuelles du sol, les productions possibles, le régime des eaux superficielles et même des eaux souterraines en vue du creusement des puits artésiens dans les steppes, les mines que l'on pouvait rencontrer sur le tracé ou aux environs, — la vie et les mœurs des habitants. Si du côté occidental jusqu'à Irkhoutsk, le travail était relativement facile, plus loin, autour de Baïkal et dans le bassin de l'Amour, les opérateurs durent évoluer sur un terrain extrêmement accidenté, dans d'immenses forêts ou dans des herbes plus hautes que l'homme, assaillis par des myriades de moustiques, qui rendent certaines régions véritablement inhabitables. Leurs travaux menés à bien ont été des plus profitables pour la science géographique, pour la connaissance économique du pays et pour la colonisation.

Pour le chemin de fer, on obtint tout d'abord ce résultat, qu'il fallait autant que possible se tenir au sud de la limite du sol perpétuellement gelé, à quelques pieds de profondeur ; au nord de cette ligne, le sol ne dégelant qu'à la surface tandis que les profondeurs restent dures et imperméables, le chemin de fer se trouverait établi sur de véritables fondrières. C'est d'ailleurs au sud que l'on est le plus sûr de trouver les ressources les plus abondantes de l'agriculture et des mines. Il fallait d'autre part éviter les steppes sans eau, et les

Digitized by Google

montagnes difficiles à franchir. Le tracé fut indiqué par Kourgan, Omsk, Kaïnsk, Irkhoutsk, Tchita, Nertchinsk et Khabarowsk. A ce propos, on s'est étonné de certaines parties du tracé : pourquoi ici plutôt que là ; et on a parlé de pots de vin, de rancunes à satisfaire. Si Tomsk, la ville la plus importante de la Sibérie, sa capitale intellectuelle, n'est pas sur le chemin de fer, c'est pour la punir de n'avoir pas été assez généreuse pour l'un des fonctionnaires chargés des études préliminaires. Ce n'est pas impossible ; mais, à défaut de raisons plus techniques, que les ingénieurs, même prévaricateurs, n'ont certainement pas manqué de donner, nous pouvons remarquer que pour conduire le Transsibérien jusqu'à Tomsk, il eût fallu lui faire faire vers le nord un détour assez long, une centaine de kilomètres, et l'éloigner d'autant de Barnaoul, de Kouznetzk, et des autres centres industriels de la région de l'Obi. — Tomsk dut donc se contenter, bon gré malgré, de la promesse d'un embranchement, d'ailleurs exécutée.

Au point de vue de ce qu'on pourrait appeler les études annexes, elles ont été extrêmement fructueuses. La géographie y a gagné la connaissance approfondie de la Sélenga, du lac Baïkal, de l'Angara : leur régime, leur utilité, leurs glaces, etc.; on a étudié en détail les monts Khingan, très imparfaitement connus auparavant ; on a fait une reconnaissance complète de l'Amour, de la Trans-Amourie, des monts Sikhota-Alin. On a découvert des mines insoupçonnées. A la fin de 1895, on avait reconnu cinquante-quatre groupes de gisements de charbon ou de lignite, de répartition irrégulière :

Dans la steppe de Khirghiz, et du côté de Paulodar.
Dans l'Altaï, vers Kouznetsk.

Digitized by Google

Près de l'Iénisséi et de la basse Toungouska (Krasnoïarsk).

Sur les deux rives du Baïkal.

Près des sources de l'Amour.

Sur l'Amour, aux environs de Blagovedschensk.

Enfin dans les monts Sikhota-Alin, à proximité de Vladivostock.

La plus large région sans combustible reconnu est celle qui s'étend de la steppe de Khirghiz jusqu'aux environs de Krasnoïarsk. — On a reconnu aussi du cuivre dans les steppes, du fer en Transbaïkhalie, de l'or dans les vallées de l'Iénisséi, de la Léna, de l'Amour, et le long de la mer d'Okhotsk.

Au fur et à mesure que les travaux d'étude étaient terminés, on se mettait activement au travail. J'ai dit comment l'œuvre a été rapidement menée, et cela est d'autant plus remarquable que la saison des travaux ne dure guère que six mois. Mais les Russes comme les Américains sont passés maîtres en ce genre de travaux ; ils avaient pour eux l'exemple et l'encouragement du Transcaspien ; ils avaient pour eux aussi l'abondance de la main-d'œuvre. En 1897, il y avait 70,000 ouvriers sur les chantiers ; M. Leroy-Beaulieu dit qu'à de certains moments on en vit jusqu'à 150,000. Le travail ne fut pas exécuté par la main-d'œuvre militaire, comme l'avait été le Transcaspien sous la direction du général Anuenkof, mais par des Sibériens et des paysans de la Russie d'Europe, attirés par l'appât d'un gain plus élevé. Le terrassement fut souvent accompli par des tâcherons locaux. Une fois la plate-forme établie pour une voie de $1^{m}52$ comme dans les chemins de fer russes, au lieu de $1^{m}44$, voie normale européenne... un train fixe est poussé à l'extrémité ; il sert de logements, de

Digitized by Google

bureaux, d'ateliers, etc. Par derrière viennent se décharger les trains de matériel. On place de suite les traverses et les rails, on pousse d'autant le train fixe, que suivent toujours les trains de matériel. C'est ainsi que l'on est arrivé à poser jusqu'à 600 kilomètres de rails par année de travail, soit 180 jours environ, — et jusqu'à 6 verstes, c'est-à-dire 6,400 mètres par jour.

Il faut dire que les Russes ne se sont heurtés à de véritables difficultés que dans la Transbaïkhalie, et que cette section ne comprend qu'un millier de verstes, environ 1,100 kilomètres. Ils n'ont pas eu à traverser de montagnes, la côte la plus élevée est de 1,100 mètres, dans les monts Yablonoï ; ils n'ont pas de fortes pentes ; pas de courbes de faible rayon ; il n'y a pas un tunnel sur ces milliers de lieues. En revanche, il y a de nombreux ponts. Leur longueur totale, si on les ajoutait bout à bout, serait de 48 kilomètres. Les plus longs, de près de 1,000 mètres, sont ceux de l'Irtysch, de l'Obi, de l'Yénisséi, de la Sélenga. Le modèle du pont de l'Yénisséi se trouvait à l'Exposition, à côté des cartes du Transsibérien, envoyées par le ministère russe des voies et communications. Ces ponts sont portés par des piles assez fortes pour résister au choc des glaces, à la débâcle. Plus difficiles encore à construire ont été les voies d'accès aux rivières, dans un terrain mouvant et souvent inondé, et aussi la traversée des marais et des dunes instables de la steppe de Baraba, entre l'Irtysch et l'Obi. En somme, la construction était facile, la main-d'œuvre bon marché ; les difficultés venaient de la longueur même de la ligne et du long trajet qu'il fallait faire parcourir aux matériaux nécessaires, aux rails par exemple, construits surtout dans l'Oural. C'est de là que sont venus quelques déboires, surtout dans la

Digitized by Google

Transbaïkhalie ; parfois aussi des travaux de terrassement, faits trop vite, ont cédé à la poussée des eaux, ou bien ont subi de désastreux glissements. On prévoit d'autres accidents et à bref délai, par suite de la trop grande légèreté des rails et de la non injection des traverses. L'essentiel était de faire vite ; on a fait vite et on a bien fait : les événements actuels le prouvent. On réparera, on consolidera petit à petit, comme on a fait pour le Transcaspien ; et il semble que, après complet achèvement, le Transsibérien reviendra encore à un prix modéré, 150 ou 160,000 fr. par kilomètre. D'ailleurs, on ne sait rien encore de précis sur le coût du Transsibérien.

Au cours des travaux, deux modifications très importantes ont été apportées au projet primitif. La première n'est sans doute que provisoire. On avait décidé que le chemin de fer partant d'Irkhoutsk contournerait par le sud le lac Baïkhal, dans un pays difficile, jusqu'au village de Missovaia. Ensuite on a préféré transporter les trains, d'une rive à l'autre, par « Ferry-boats » ou bacs à vapeur spéciaux, comme il y en a sur les détroits du Danemark et sur le lac Michigan. Le Baïkhal n'a que 65 kilomètres de largeur quand le Michigan en a 109. Il est libre de glaces pendant huit mois ; enfin, quand la glace a moins de $0^{m}50$ d'épaisseur, elle est un retard, non un obstacle insurmontable pour cette sorte de navire. En neuf ou dix heures par la glace, en deux ou trois heures en eau libre, le trajet sera accompli. On réalise ainsi une forte économie sur les frais de construction, et on a gagné un temps précieux. D'ailleurs, on n'a nullement renoncé à contourner le lac.

L'autre modification est définitive. L'on a abandonné l'idée de construire une voie ferrée le long de l'Amour.

Digitized by Google

Le chemin s'arrêtera à son terminus actuel, c'est-à-dire à Sretensk ; peut-être le prolongera-t-on jusqu'à la réunion de la Chilka et de l'Argoun ; des bateaux à vapeur feront le service jusqu'à Khabarovsk, d'où des trains conduisent déjà jusqu'à Vladivostock. Au tracé par l'Amour, que l'on peut appeler le tracé russe, un ukase du 23 décembre 1896 a substitué un tracé chinois, ou mandchou, plus court de 550 kilomètres, partant moins coûteux. Mais l'économie n'est pas la cause de ce changement.

L'une des raisons, c'est le climat des rives de l'Amour, qui, pour longtemps peut-être, s'opposera à la mise en valeur de territoires immenses. L'hiver est très froid dans ces régions : le thermomètre descend à — 45°. L'été serait chaud, jusqu'à + 36°, s'il n'était extrêmement pluvieux. L'échauffement des couches d'air sur les déserts de Mongolie et dans la Sibérie méridionale amène, en effet, des courants atmosphériques venus de l'est, par conséquent de la mer, des moussons d'été semblables à celles de l'Inde et de la Chine, avec une pareille précipitation d'eau. Le Moyen et surtout le Bas Amour sont soumis à ce régime. Les mois de juin et de juillet sont particulièrement pluvieux. Or, c'est le moment où le soleil serait nécessaire pour mûrir les récoltes Souvent, faute de soleil, et par excès d'humidité, elles pourrissent sur pied ; les pâturages sont inabordables : il a fallu nourrir les vaches avec de la farine ; le mouton s'acclimate mal ; enfin il y a de terribles débordements. La culture extensive, pratiquée par le colon russe, ne peut donner de bons résultats ; quant aux cultures intensives, celle des légumes, par exemple, le triomphe des Chinois et des Mandchous, elle est pour longtemps encore peut-être hors des habitudes et des moyens des Russes. — La

Digitized by Google

Mandchourie est dans des conditions plus favorables ; le climat est meilleur, les pluies moindres, les bonnes terres abondantes, et la population très apte aux travaux agricoles. Enfin les ressources minérales paraissent équivaloir à peu près à celles de l'Amour. D'ailleurs, comme il vient d'être dit, des bateaux peuvent assurer le service sur l'Amour, et l'Amour est relié à Vladivostock.

L'autre raison, la plus importante, est toute politique. C'est le désir des Russes de dominer en Chine. A la fin de 1894 et au commencement de 1895, dans une guerre qui surprit, à tort du reste, beaucoup de monde, les Japonais écrasèrent les Chinois. En avril, au traité de Shimonosaki, le Japon obtint une indemnité de guerre énorme, la reconnaissance de l'indépendance de la Corée, la cession des Pescadores, de Formose, et de la presqu'île de Liao-Toung, à l'extrémité de laquelle se trouve Port-Arthur. Or, si Vladivostock est précieux pour les Russes, Port-Arthur le serait bien davantage ; il est toujours libre de glaces, il commande le golfe de Petchili et Pékin ; c'est le vrai Dompte-Orient, Dompte-Chine : les Russes convoitaient Port-Arthur. La Corée serait aussi un bien utile complément de leurs possessions sur le Pacifique. Donc, les Russes entraînèrent les Français et les Allemands à s'opposer à une trop grande extension du Japon ; les Anglais ne soutinrent pas « l'Angleterre asiatique ». Le Japon dut abandonner la presqu'île de Liao-Toung, et retirer ses troupes de la Corée. Mais l'indemnité de guerre fut augmentée.

Les Chinois ne pouvaient la payer ; ils ne pouvaient trouver non plus de prêteurs. Les Russes accomplirent alors un véritable coup de maître. Ne pouvant donner leur argent aux Chinois, ils donnèrent leur garantie à

Digitized by Google

l'emprunt chinois, réalisé surtout en France. En retour, ils obtinrent la création d'une banque russo-chinoise, instrument de leur influence dans les principales villes ; et ils se firent donner la concession du chemin de fer dit de l'Est-Chinois, c'est-à-dire le prolongement du Transsibérien par la Mandchourie. Le traité de concession est curieux. Les détenteurs des actions sont russes ou chinois ; les obligations ne sont émises qu'avec le consentement du gouvernement russe, qui les garantit. Il y aura un comité de direction choisi par les actionnaires, sauf le président, qui est choisi par le gouvernement chinois. Mais le président a pour seule mission de surveiller comment la Société tient ses engagements vis-à-vis de la Chine. C'est le vice-président, dont la nomination est ratifiée par le gouvernement russe, qui a la direction effective des opérations..... etc..... Bref, le gouvernement russe, qui possède la plus grande partie des actions, est le maître. De plus encore, et ceci est de haute importance politique et militaire, les travaux seront protégés par un corps spécial d'infanterie et de cavalerie pris dans l'armée russe. Ainsi les régiments russes vont se trouver aux portes de Pékin. Ce traité, et les ukazes qui décident les travaux, sont de fin 1896 et courant 97. Vers le même temps, les Russes assuraient leur influence en Corée, et faisaient décider que les chemins de fer à y construire auraient la voie du Transsibérien.

Restait la question du Liao-Toung. Elle fut réglée en 1898. L'année précédente avait été employée, par les divers états, à se faire donner des privilèges et des concessions de chemin de fer en Chine. Tout à coup on apprit que les Allemands, pour venger l'assassinat de deux de leurs missionnaires, avaient débarqué des troupes

Digitized by Google

dans la baie de Kiao-Tchéou, et en exigeaient la cession avec la fiction d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. Ce fut une explosion de convoitises, chacun voulant prendre une part du gâteau. Les Russes réussirent les premiers. Le 27 mars 1898, ils obtenaient à bail, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, Port-Arthur et Talien-Wan, avec le droit de réunir ces ports à leur chemin de fer Transsibérien. En compensation, ils renonçaient à contrecarrer la politique japonaise en Corée ; une sorte de *condominium* russo-japonais était établi sur la presqu'île, ce qui du reste n'empêcha pas les Russes de demander et d'obtenir du gouvernement de Séoul le droit de fonder des établissements militaires dans le port de Mozampo (mai 1900). Les Anglais prirent Wéi-Haï-Wéï, de l'autre côté de l'entrée du Petchili, plus un territoire en face de Hong-Kong. Nous eûmes la baie de Kouang-Tchéôu, près du Tonkin. Le grand avantage était encore pour nos alliés, à peu près assurés désormais d'une prompte domination dans la Chine septentrionale.

Le tronçon qui contournera un jour ou l'autre le lac Baïkhal et le chemin de fer de Mongolie sont ce qui reste à construire du Transsibérien. Les travaux de Mongolie étaient entrepris quand les événements récents les ont ajournés. Voici quel est le tracé nouveau :

De Kaïdalovo, entre Tchita et Nertchinsk, la ligne prend la direction du sud-est ; elle franchit la frontière russo-chinoise à Nagadan et traverse bientôt l'Argoun pour arriver aux monts Khingan. Cette région est pauvre en eau ; pas de végétation arborescente : des steppes parcourus trois mois de l'année par d'assez rares troupeaux. Le Khingan est traversé au col de Tchedyn. Par un pays malsain, dévoré par les moustiques, on arrive à Tzitzicar, ville de 30,000 habitants, chef-lieu de la

Digitized by Google

Mandchourie septentrionale, puis à la Soungari, principal affluent de l'Amour ; de là on gagne Kharbin et Ajého (40,000 habitants). Maintenant, il y a de beaux pâturages, des champs bien cultivés, des potagers ; la population est dense. Ce qui manque, ce sont les matériaux de construction. La ligne passe ensuite un peu au nord de Ningouta (60,000 âmes), rentre en Russie et rejoint à Nicholsk la ligne Khabarovsk-Vladivostock.

Tel est le Transsibérien proprement dit. Mais ce n'est pas tout. De Kharbin, un embranchement s'en va droit vers le sud pour gagner Port-Arthur. Il passe par le cœur de la Mandchourie chinoise, laisse à l'est la grande ville de Girin (120,000 habitants), mais dessert Moukden, capitale du pays, peuplée, dit-on, de 180,000 âmes. Cet embranchement a 1,017 kilomètres de longueur. Sur lui s'en soudera un autre, relativement très court, qui gagnera les chemins chinois déjà construits de Chang-Haï-Kouang à Takou et à Pékin. Avant le soulèvement des boxers, il y avait sur quatre ou cinq tronçons, 750 kilomètres de rails posés en Mandchourie.

On dit que, le travail achevé, il faudra environ douze jours pour franchir les 11,271 kilomètres qui séparent Paris de Port-Arthur, un jour de plus pour aller à Pékin, si toutefois on peut supporter pendant douze à quatorze journées de vingt-quatre heures le mouvement et la trépidation des wagons. L'on paiera de Paris à Port-Arthur, d'après les tarifs russes, 761 francs en 1re classe, 497 francs en 2e classe, 357 fr. 60 en 3e classe, moins du tiers des prix actuels par paquebot. Si, ajoutent les mêmes calculateurs, la France construisait un Transsaharien, on mettrait aussi quinze jours environ de Paris à Tombouktou, et l'on dépenserait 500 francs. « L'Extrême-Orient-Express » hebdomadaire est lu-

Digitized by Google

xueux : il y a wagons-lits, wagons-restaurants, wagon-bibliothèque, salle de bains et salle de gymnastique. Il n'est pas encore rapide : 30 à 32 kilomètres à l'heure; on ira plus vite au fur et à mesure des améliorations que l'on apportera forcément à l'infra et à la superstructure du chemin de fer. Actuellement, il faut trois semaines pour aller de la Baltique au Pacifique par Oufa et Irkhoutsk; mais il en faut six par Suez, Singapore et Hong-Kong. La progression du trafic sur le Transsibérien est remarquable. Il a transporté en

1895	211,000	voyag., et	3,500,000	pouds	(57,300	tonnes)	march.
1896	417,000	—	11,433,000	—	(187,180	—	)	—
1897	600,000	—	27,485,000	—	(449,985	—	)	—
1898	1,059,000	—	43,374,000	—	(710,119	—	)	—

Telle est cette œuvre grandiose, plus qu'aux trois quarts accomplie, qui serait bien plus avancée sans les dégâts commis par les Chinois sur les travaux de Mandchourie, et qui, malgré le retard, sera terminée vers 1904, à moins que les troubles de Chine ne durent ou que les puissances n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la question chinoise. Elle fait le plus grand honneur à la Russie; elle prouve un esprit de décision et de suite que nous aurions tout profit à imiter. Ailleurs, et dans un but également économique et politique, ils ont amélioré et prolongé leur Transcaspien jusqu'à proximité de Kachgar; ils ont construit un embranchement de Merw à Kouch, qui n'est qu'à 120 kilomètres de Hérat; ils pensent rattacher le Transcaspien à leurs lignes d'Europe par une ou même deux voies ferrées. L'une, officiellement décidée, irait de Tachkent à Orembourg; l'autre suivrait l'Amou-Daria par Khiwa et Koungrad, et traverserait les steppes pour aboutir à Saratov. On irait

Digitized by Google

donc de Saint-Pétersbourg au cœur de l'Asie centrale en quelques jours, par un chemin de fer d'environ 4,500 kilomètres de longueur. Les Russes forment encore le projet de relier le Transcaspien au Transsibérien par une ligne qui, partant de Tachkent, passerait le long du lac Balkach, puis à Sémipalatinsk, pour gagner soit Omsk sur l'Irtysch, soit Taïga, près de Tomsk, par Barnaoul. Ainsi seraient desservies des régions minières et industrielles; et une voie ferrée courrait tout le long des frontières de Chine, en face des portes de Dzoungarie. Enfin, mentionnons le projet, peut-être irréalisable, d'un chemin de fer d'Obdorsk à la mer de Kara, dans une région glacée. Ainsi on éviterait de contourner la presqu'île de Yalmal; ce serait la porte de sortie des céréales de la Sibérie occidentale, que l'on a vues pourrir le long de l'Obi, faute de voies suffisantes à travers l'Oural. Elles viendraient se joindre à Arkhangelsk, pour alimenter la Russie septentrionale, à celles qu'apporte déjà le chemin de fer de Tioumen à Perm et à Kotlas, sur la Dwina.

Deux mots encore pour conclure cet exposé que vous avez dû trouver bien long, et qui n'en est pas moins bien insuffisant. A peine commencé, avant d'être ouvert à la circulation sur aucune de ses parties, le Transsibérien avait déjà appelé en Sibérie un grand nombre d'émigrants, et la population a été régulièrement croissante. De 20,000 au plus par année avant 1889, ce chiffre est monté à 60,000 en 1892, à 63,000 en 1894, à 100,000 en 1895; il fut de 150 à 200,000 en 1896, de 200,000 en 1898. Il ne s'agit que des émigrants volontaires et non des condamnés. Rappelons en passant que la déportation en Sibérie vient d'être abolie en 1899. Sans doute, beaucoup sont venus pour s'embaucher sur les chantiers, tant que durera le travail; mais un très grand

Digitized by Google

nombre est là sans espoir de retour. Des centres agricoles se sont créés depuis les terres arides de la steppe des Khirghiz jusqu'aux rives inondées de l'Amour; toutes les villes s'accroissent. La natalité est d'ailleurs très élevée; la mortalité relativement faible, malgré le climat. La station de départ du Transcaspien, Krasnoiarsk, qui avait 500 habitants en 1877 en a maintenant 20,000. A l'extrémité du Transsibérien, Vladivostock avait atteint, dès 1895, plus de 20,000 habitants. Il faut dire que les militaires avec leurs familles étaient au nombre de 10,000 et les Chinois de 5,600. En 1897, il y avait 28,000 habitants, et l'on constatait une émigration européenne sensiblement plus nombreuse, où malheureusement, comme dans toute la région littorale, l'élément féminin comptait encore pour une trop faible minorité. Port-Arthur n'était en 1898 qu'un village ruiné; c'est maintenant une ville qui compte 10,000 Russes, 500 étrangers, 5,000 Chinois, plus un nombre égal de soldats et de coolies. Talien-Wan, qui était un hameau, compte 2,500 habitants. Tout à côté de Port-Arthur, les Russes viennent d'ouvrir le port franc de Dalny. Dans quelques mois, si ce n'est déjà fait, ce sera une vraie ville, qui aura, comme les a Port-Arthur, ses casernes, ses hôpitaux, ses banques, ses églises, ses écoles, voire sa station bactériologique. Même en tenant compte des différences de climat entre les colonies russes et les nôtres, il y a pour nous, dans tout cela, un exemple et un motif d'émulation. J'espère bien que jamais on ne dira de nos conquêtes le *sic vos non vobis !* Mais quand est-ce, après avoir acquis la terre, saurons-nous aussi l'ensemencer et préparer une récolte qui compense bien des efforts, des sueurs et du sang ?

Digitized by Google

L'ASSAINISSEMENT DE REIMS

Communication faite à l'Académie nationale de Reims
par M. BOURGUIN, Vice-Président annuel.

L'assainissement urbain. — Personne n'ignore ce que c'est qu'un égout, et, à Reims en particulier, le mot d'*eaux-vannes* a été assez souvent prononcé pour que chacun se soit intéressé au sujet auquel il se rapporte. L'étude que j'ai faite pour la ville de Reims d'un système général d'assainissement me procure l'honneur de vous entretenir de cette question qui, pour ne pas passionner les foules, n'en est pas moins une des plus importantes, une des plus intéressantes pour l'humanité tout entière.

Il s'agit, en effet, de protéger la santé publique et de poursuivre la disparition des maladies évitables; en un mot, de diminuer la mortalité qui atteint encore dans la plupart de nos villes un taux élevé. Il n'est pas, remarquons-le, de tâche plus démocratique; elle intéresse avant tout les classes peu aisées qui n'ont ni le temps, ni les moyens de se soigner, et dont la santé constitue cependant le seul capital. Les mettre dans les meilleures conditions hygiéniques est donc un devoir impérieux pour les administrations communales, aujourd'hui surtout que la faible natalité qui caractérise malheureusement notre pays donne à la vie humaine, en France, une valeur incalculable.

Un homme politique a dit qu'il fallait sérier les questions, et, dans tous les domaines, la même nécessité s'impose; on ne peut embrasser et résoudre à la fois qu'un petit nombre des grands problèmes qui intéressent

Digitized by Google

l'humanité. Le siècle qui vient de finir a été celui de la vapeur, du développement de l'industrie et des voies de communication, espérons que l'hygiène tiendra une place prépondérante dans le xx^e siècle.

Dans le vaste domaine de l'hygiène, nous envisageons une branche particulière qu'on désigne sous le nom d'assainissement urbain ou municipal et qui est assez vaste pour constituer à elle seule une science bien définie, ayant ses journaux et ses ingénieurs spécialistes appelés ingénieurs sanitaires. Elle a pour objet l'évacuation, l'éloignement de tous les détritus de la vie; ce qu'on appelle aussi les matières usées; comme conséquence, elle s'occupe également de l'utilisation, dans la mesure du possible, de ces détritus.

Ce problème, très simple pour un individu, une famille, une petite agglomération, prend dans les grandes villes modernes une importance capitale, et Reims, en particulier, s'est trouvé aux prises avec les difficultés qu'il soulève. C'est des solutions qu'il comporte et de leur application à notre ville que nous allons nous occuper.

L'assainissement consiste dans l'évacuation des résidus de la vie ; ces résidus se divisent tout d'abord en deux grandes classes : les solides et les liquides. L'élément gazeux ne manque pas non plus, comme chacun sait, mais moyennant une bonne ventilation, on s'en débarrasse d'une façon suffisante.

Les détritus évacués à l'état solide portent le nom d'ordures ménagères; on arrive à s'en débarrasser dans les villes moyennes, d'une manière relativement facile et que chacun connaît; toutefois, dans les très grandes villes, l'utilisation de ces ordures présente de sérieuses difficultés et on commence en beaucoup d'endroits, no-

Digitized by Google

tamment en Angleterre, à les faire disparaître par incinération.

Les eaux usées. — Nous arrivons, enfin, à l'objet spécial de cette étude, c'est-à-dire aux détritus qui s'évacuent sous forme de liquides plus ou moins chargés de matières en suspension et qu'on nomme : les eaux usées.

Il faut également s'occuper de l'évacuation des eaux pluviales; dans la campagne, ces eaux s'infiltrent en partie dans le sol, le reste ruisselle à la surface, et elles arrivent ainsi plus ou moins directement aux cours d'eau sans l'aide de la main de l'homme. Dans les villes, au contraire, une grande partie des surfaces est rendue imperméable, et, d'autre part, les eaux pluviales ne pourraient suivre les rues sur de grandes longueurs sans les transformer en véritables petits torrents ; on est donc obligé de les recevoir dans des conduits souterrains appelés égouts. L'ensemble de ce qu'on peut appeler l'*efflux urbain* (nom proposé par M. Bechmann) à évacuer comprend donc :

1° Les eaux pluviales ou météoriques ;

2° Les eaux usées, comprenant : les eaux industrielles, les eaux ménagères, les eaux-vannes.

On donne plus spécialement le nom d'eaux-vannes aux produits des cabinets d'aisance, c'est-à-dire aux déjections plus ou moins diluées. Quelquefois aussi, dans le langage courant, on applique ce nom à l'ensemble des eaux usées; les Anglais désignent celles-ci par le mot de *sewage* que l'on emploie souvent aussi chez nous.

Digitized by Google

Ces eaux usées constituent ce qu'on appelle : les *eaux ordinaires,* c'est-à-dire celles qui coulent habituellement, tous les jours, et d'une façon à peu près régulière. Les eaux pluviales sont des *eaux extraordinaires,* car elles n'existent pas pendant la plus grande partie du temps. En hiver, pendant les gelées, en été, en automne, pendant les longues périodes de beau temps, on est souvent des mois entiers sans pluie ou avec des pluies insignifiantes qui mouillent à peine le sol. Les eaux de pluie à évacuer sont donc exceptionnelles. J'insiste sur ce point parce que le *système séparé,* sur lequel je reviendrai tout à l'heure, consiste à avoir un réseau d'égout spécial aux eaux usées et dont les eaux pluviales sont écartées. Ce premier réseau d'égout, recevant *toutes les eaux usées,* c'est-à-dire toutes les eaux ordinaires, fonctionnera exactement comme fonctionne en temps ordinaire (c'est-à-dire hors le temps de pluie) un réseau quelconque d'égout.

Mais, par les temps de pluie, le réseau des eaux usées n'aura pas à assurer l'évacuation des eaux météoriques, il continuera à fonctionner comme à son habitude ; en un mot, son fonctionnement sera toujours pareil, toujours identique, il ne sera pas troublé fréquemment et d'une façon inopinée par l'arrivée de torrents d'eaux pluviales.

L'efflux urbain, composé comme il vient d'être dit, forme une espèce de ruisseau chargé des immondices de la ville, et l'objet de l'assainissement est :

1° De conduire ce ruisseau, qui n'est nullement limpide ni parfumé, hors de l'agglomération urbaine;

2° De le faire disparaître ou plutôt de faire disparaître les immondices qui polluent ses eaux.

N'ayant pas à faire un cours d'assainissement, je

Digitized by Google

parlerai seulement des trois principaux problèmes qui se posent pour remplir le double objet précité.

Le premier, que j'appellerai problème du *tout à l'égout,* a pour objet le mode à adopter pour l'évacuation des déjections humaines.

Le second problème est relatif au mode d'évacuation des eaux pluviales, c'est-à-dire au choix à faire entre le système unitaire ou combiné qui mélange tout, et le système séparé.

Le troisième, enfin, a pour objet l'emploi, la destination finale des eaux d'égout.

On est d'accord sur les solutions que comportent le premier et le troisième problème, et nous les indiquerons rapidement pour nous arrêter plus longtemps sur les mérites ou les défauts du système séparé qui donne encore lieu à des controverses.

Épuration des eaux d'égout.— Disons quelques mots tout d'abord de l'emploi définitif des eaux d'égout : ces eaux, entraînées hors de la ville, il reste à s'en débarrasser.

Le système le plus simple consiste naturellement à ne rien faire ; on se borne alors à les diriger vers les évacuateurs naturels de toutes les eaux, c'est-à-dire vers les rivières et les fleuves. Et les forces naturelles sont combinées d'une façon tellement admirable qu'elles suffisent à assurer l'épuration des eaux polluées, quand on leur laisse le temps d'agir.

Les eaux d'égout, mélangées à celles des cours d'eau, laissent déposer peu à peu les matières minérales qu'elles contiennent, et les matières organiques, sous l'influence de l'oxygène et des microorganismes, sont l'objet d'une véritable combustion qui les transforme en éléments minéraux inoffensifs. C'est ainsi que, quand la Seine

Digitized by Google

recevait les eaux des égouts de Paris, la souillure des eaux diminuait progressivement à mesure qu'on s'éloignait de la capitale, et qu'en aval de Mantes le fleuve avait repris une composition normale.

Mais, pour que cette solution soit suffisante, il faut que les eaux polluées ne soient jetées dans les rivières qu'en proportion modérée, c'est-à-dire qu'il faut que l'on dispose d'un cours d'eau proportionné à l'importance des résidus à y déverser ; c'est ce qui existe pour la plupart des petites villes, et c'est ainsi même qu'une grande ville comme Lyon peut jeter ses égouts dans le Rhône sans inconvénients graves. A Reims, au contraire, la Vesle est absolument insuffisante pour cet usage, et, dans cette situation, un cours d'eau ordinaire qui reçoit les égouts d'une grande ville se trouve empoisonné sur un très long parcours, ce qui crée pour les riverains d'aval une situation intolérable. On est alors conduit à épurer les eaux d'égout avant de les laisser couler aux rivières ; on emploie pour cela deux systèmes : les traitements artificiels et l'épuration par le sol.

Les premiers consistent à laisser d'abord décanter le *sewage* dans les bassins, puis à le traiter par différentes substances : la chaux, le sulfate d'alumine, le sulfate de fer, etc. ; dans certains cas, on fait agir également l'électricité ; enfin, de nouvelles méthodes essayées en Angleterre et en France consistent à imiter les procédés de la nature en chargeant les bactéries de la minéralisation des impuretés. (Fosse septique. — Procédé Dibdin. — Procédé Delattre.)

Mais tous ces procédés sont imparfaits et pleins de difficultés, et l'on ne connaît encore qu'un système réellement efficace : c'est l'épuration par le sol. Quand on peut trouver à une distance abordable de la ville des

Digitized by Google

terrains perméables, l'arrosage de ces terrains avec les eaux d'égout assure non-seulement l'épuration complète de ces eaux qui sortent limpides et potables, mais encore l'utilisation d'une partie des principes fertilisants qu'elles contiennent.

L'épuration par le sol est très répandue en Angleterre. La ville de Berlin montre aussi un exemple remarquable de ce système. En France, on ne le rencontre que dans un très petit nombre de villes, et généralement à l'état d'application partielle. La ville de Reims doit être citée entre toutes, car la première en France elle a appliqué l'épuration par le sol à la totalité de ses eaux d'égout ; on sait que, jusqu'à l'an dernier, Paris n'utilisait le procédé de l'épandage que pour une partie de ses eaux ; l'épandage total vient seulement d'y être organisé.

Ainsi, pour ce problème du traitement final des eaux d'égout, Reims a pu adopter complétement la solution la plus satisfaisante de beaucoup, et elle s'est mise ainsi au premier rang des villes françaises.

Il convient de rappeler ici que, dans ce magnifique résultat, la plus grande part revient aux efforts éclairés et persévérants de nos deux éminents collègues de l'Académie, MM. Duchâtaux et Henri Henrot.

Le tout à l'égout. — Nous passons maintenant au problème du « tout à l'égout » qui consiste à rechercher quel moyen d'évacuation on doit employer pour les déjections humaines.

Pour les autres eaux usées, on a trouvé depuis longtemps la seule solution pratique, c'est-à-dire les égouts. Les Romains en avaient déjà construit avec le caractère grandiose qu'ils imprimaient à leurs œuvres, témoin cette *cloaca maxima* qui subsiste encore.

Digitized by Google

Les eaux industrielles, les eaux ménagères, ont une abondance telle qu'il faut, dans les maisons, s'en débarrasser de suite; on les envoie généralement à la voie publique ; ils coulent dans les caniveaux, de distance en distance, des branchements les jettent dans des égouts, conduits souterrains de dimensions très variables qui forment un réseau et se réunissent dans un petit nombre de collecteurs qui conduisent les eaux d'égout à leur destination définitive, c'est-à-dire soit aux champs ou usines d'épuration, soit simplement, dans la plupart des cas, à la rivière.

Ainsi que nous le disions, en général, à défaut de communications directes des maisons avec les égouts, les eaux usées ne parviennent à ceux-ci que par l'intermédiaire des caniveaux des rues, et souvent après un parcours assez long; cette situation n'a pas permis de faire suivre le même chemin aux déjections, aussi, leur volume étant relativement très faible, a-t-on pris le parti de les emmagasiner dans des fosses maçonnées qui peuvent contenir généralement la production d'une année.

Ne parlons pas des autres systèmes encore plus primitifs, des tinettes ou fosses mobiles, etc., et de celui qu'on peut appeler le « tout à la rue », systèmes qui, prohibés en principe dans les villes, doivent cependant être tolérés dans beaucoup de maisons ou n'existent pas de fosses. Nous savons qu'à Reims, par exemple, la moitié des maisons sont dans ce cas.

Le système des fosses fixes est, lui-même, extrêmement défectueux; il ne résout pas le problème de l'évacuation qui doit se faire, au moins une fois par an, en remuant des matières concentrées en pleine fermentation qu'il faut transporter par la ville, puis utiliser dans les conditions les plus gênantes pour les habitants et dange-

Digitized by Google

reuses pour les ouvriers employés à ce travail. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'opérations exceptionnelles. Reims possède 12,000 maisons, si chacune était dotée d'une fosse à vider une fois par an, il y aurait en moyenne chaque jour non férié quarante opérations de ce genre à effectuer.

Le système des fosses présente encore d'autres graves inconvénients : c'est d'abord que les fosses ne sont jamais parfaitement étanches, et qu'elles laissent filtrer dans le sous-sol une partie de leur contenu, quand ce n'est pas la presque totalité; et, en outre, obligeant à enlever à grands frais ce qu'on y met, on est conduit à épargner l'eau, qui est cependant le seul véhicule d'entraînement des impuretés.

L'analyse de toutes ces conditions a montré que, si le système des fosses fixes était loin de résoudre d'une façon satisfaisante le problème de l'évacuation des eaux-vannes, on disposait d'une solution excellente consistant à les envoyer directement dans un réseau d'égouts bien construits. C'est ce qu'on a désigné sous le nom de « tout à l'égout », système dont le principe peut être énoncé ainsi : « *Les égouts doivent recevoir tout ce qui est susceptible d'être entraîné par les eaux.* »

Les eaux-vannes restent vingt-quatre heures sans fermenter, et on dispose ainsi d'un délai largement suffisant pour leur évacuation complète, car, à raison d'une vitesse moyenne de deux kilomètres à l'heure, on voit qu'il suffit de quatre ou cinq heures pour que les plus éloignées atteignent les champs d'épuration. Mélangées aux eaux ménagères et industrielles, elles ne modifient que d'une façon insensible l'aspect et l'odeur de celles-ci. Il est à remarquer, d'ailleurs, que déjà une bonne partie des eaux-vannes vont à l'égout par le mélange aux eaux

Digitized by Google

ménagères des déjections liquides qu'on éloigne autant que possible des fosses, par les urinoirs publics, par les déjections de toute nature jetées sur la voie publique là où il n'y a pas de fosse.

L'expérience ne laisse, d'ailleurs, aucun doute sur les avantages de l'application du « tout à l'égout », et toutes les villes où il a été appliqué ont vu leur mortalité diminuer très notablement.

A Reims, le « tout à l'égout » est appliqué partiellement; un certain nombre de maisons particulières et d'établissements publics ont des cabinets d'aisance communiquant directement avec les égouts; mais, à ce point de vue, l'état du réseau actuel n'est pas tout-à-fait suffisant, car beaucoup d'égouts importants ne sont pas revêtus intérieurement d'un enduit lisse comme il est nécessaire pour écouler convenablement les eaux usées.

Que l'on admette ou non les produits des cabinets d'aisance dans les égouts, il faut que ceux-ci soient établis dans d'excellentes conditions, avec une surface intérieure lisse, et que, par un tracé convenable, ils assurent l'écoulement rapide et continu de l'efflux urbain.

Les eaux ménagères, seules, sont déjà très chargées de substances organiques; des déjections y sont d'ailleurs toujours mêlées, comme nous le disions tout à l'heure, et l'état des égouts doit être aussi parfait que le tout à l'égout soit ou non officiellement appliqué. Il n'y a donc sous ce rapport aucune dépense spéciale à la charge de ce système.

On ne peut trouver, pour les déjections, de mode plus simple et plus économique d'évacuation : il fonctionne automatiquement, assurant, sans qu'on ait à s'en occuper, la salubrité constante de la maison par l'entraînement immédiat de tous les résidus impurs, et débarrassant en

Digitized by Google

même temps les habitants et la rue des fosses, des tuyaux de cuir et des lourds véhicules cylindriques si encombrants et si désagréables.

Dans toutes les villes où on a appliqué le tout à l'égout, il s'y est produit aussitôt une réduction considérable de la mortalité, et ces villes sont de beaucoup les plus salubres.

A Bruxelles, on a supprimé les fosses fixes en 1870-71, la mortalité annuelle par la fièvre typhoïde, qui était de 105 décès par 100,000 habitants, est tombée aussitôt à 30 décès. A Londres, à Francfort, cette même mortalité est descendue de même à 25 environ pour 100,000 habitants, tandis qu'elle restait à Paris au taux de 70.

Quant à la mortalité générale, l'application du tout à l'égout l'a fait descendre de 25 à 30 à 17 ou 18 pour 1,000, et dans les villes les mieux assainies d'Angleterre, elle tombe à 14 ou 15 pour 1,000, ce qui montre quel progrès nous avons encore à réaliser sous ce rapport.

En résumé, le tout à l'égout a pour objet l'évacuation des eaux-vannes, c'est-à-dire des produits des fosses d'aisance; il part de cette remarque que les eaux-vannes, convenablement diluées, ont une composition peu différente de celle des eaux ménagères, qu'elles n'ont qu'un très faible volume, qu'il n'y a aucune bonne raison pour ne pas les y mélanger, et qu'au contraire, l'hygiène exige qu'elles soient évacuées en même temps par le même moyen.

Le système séparé. — Les eaux pluviales soulèvent un problème analogue. Comment convient-il de les évacuer? Mais ici, on est conduit à la solution inverse, car si les déjections ont un régime tout-à-fait analogue à celui des eaux ménagères et doivent être

Digitized by Google

réunies à celles-ci, le régime des eaux pluviales est absolument l'opposé et il est rationnel de les évacuer *séparément*, c'est-à-dire par des émissaires distincts de ceux qui reçoivent les eaux ménagères; c'est le système séparé.

Ainsi, les eaux ménagères ne pouvant, en raison de leur importance (en général cent à cent cinquante litres par habitant et par jour), être conservées dans les habitations, doivent être évacuées au fur et à mesure de leur production dans un réseau d'égouts convenablement aménagé; les déjections ont un régime analogue et un faible volume (un litre et demi par habitant et après diluation dix à quinze litres); le seul système hygiénique d'évacuation consiste à les envoyer directement aux égouts avec les eaux ménagères; on a alors ce qu'on appelle le « tout à l'égout ».

Les eaux pluviales ont, au contraire, un régime essentiellement différent et un volume énorme atteignant cinquante fois ou même cent fois celui des eaux ménagères; si on les envoie dans les mêmes égouts que les eaux ménagères, égouts qui doivent alors avoir des dimensions considérables, on a le système *unitaire* ou *combiné;* si on envoie ces eaux de pluie dans des égouts spéciaux, on a le système séparé.

Le système séparé comprend donc un réseau pour les eaux ordinaires, un réseau pour les eaux pluviales; il semble *a priori* que ce soit là une complication, mais, comme nous le verrons plus loin, elle n'est qu'apparente, et les avantages au point de vue de l'entretien et de l'hygiène sont considérables.

A Reims, les eaux ordinaires comprennent, outre les eaux-vannes et ménagères, un volume important d'eaux industrielles, que l'on peut évaluer par jour à 25,000^{mc},

Digitized by Google

soit, en le supposant réparti sur 12 heures ou 43,200 secondes, un débit de 578 litres par seconde. Le volume total des eaux ménagères, y compris les eaux-vannes, est la contre-partie du volume d'eau potable distribué, moins les pertes par évaporation, arrosage, etc., on peut l'évaluer à 10,000^{mc} par jour pour Reims, soit 231 litres par seconde. Ainsi, ce qu'on appelle les eaux ordinaires, c'est-à-dire celles qui coulent tous les jours ont, au total pour toute la ville de Reims, un volume maximum ordinaire de 809 litres par seconde ou les 4/5 d'un mètre cube.

Le débit de ces eaux usées ordinaires est assez uniforme chaque jour, et leur écoulement se produit d'une façon à peu près constante et régulière, sauf certaines variations assez limitées.

Les eaux de pluie ont, au contraire, un volume essentiellement variable, nul la plupart du temps; il atteint, lors des gros orages, une importance colossale. Dans nos régions, les plus fortes pluies donnent un millimètre de hauteur d'eau par minute, soit environ 160 litres par hectare et par seconde. Une partie de ces eaux se perd et le reste n'arrive que progressivement aux égouts qui servent quelque peu de réservoir temporaire; aussi, d'après la règle donnée autrefois par Belgrand, admet-on que les égouts reçoivent un débit égal au tiers du volume d'eau qui tombe dans le même temps; soit un débit de 50 à 55 litres par seconde et par hectare.

Sur la rive droite de la Vesle, la partie principale de Reims a une superficie de 1,200 hectares dont 500 sont imperméables, ils fournissent donc aux égouts par les plus grandes pluies un volume de 25^{mc} par seconde; débit énorme qui égale à peu près celui de la Seine à Paris par les basses eaux.

Digitized by Google

Que résulte-t-il de là ? c'est qu'il est impossible de construire des égouts assez vastes pour évacuer jusqu'en dehors des villes les eaux des grands orages et que partout, même à Paris, on est obligé d'admettre des communications directes des égouts avec la rivière ; lors des fortes ondées, les égouts déversent directement à la rivière en plusieurs points de leurs parcours les eaux qu'ils sont impuissants à contenir. Quand on n'assure pas assez largement ces déversements, les quartiers bas des villes sont inondés, comme le fait se produit à Reims. Mais dans le système unitaire, celui qui a été généralement adopté jusqu'à présent en France, et qui consiste à recueillir les eaux de pluie avec les eaux-vannes dans un même réseau d'égouts, ces déversements ont le grave inconvénient de jeter à la rivière des quantités considérables d'eaux polluées, puisque les eaux pluviales non seulement se mélangent dans les égouts du réseau unique avec les eaux-vannes, mais y remuent et mettent en suspension une partie des dépôts qui ont pu s'y former.

Ainsi, les eaux usées ordinaires ont un débit à peu près régulier et faible qui, pour chaque rue, n'est que de quelques litres par seconde, et, pour l'ensemble de la ville de Reims, reste inférieur à 1^{mc} par seconde ; ces eaux entraînent peu de matières solides, mais elles sont fortement contaminées et exigent un traitement complet d'épuration.

Au contraire, les eaux pluviales ont un débit essentiellement variable, nul pendant la plus grande partie du temps et atteignant, à certains moments, des volumes énormes qu'aucun égout ne peut contenir, et, d'autre part, elles sont peu contaminées et peuvent être jetées directement dans les rivières.

Digitized by Google

N'est-il pas rationnel de les évacuer séparément de façon à adapter leurs exutoires respectifs à leurs régimes si différents; on évitera ainsi de prendre les eaux d'averses qui sont propres et de les souiller en les mélangeant avec les eaux-vannes avant de les déverser dans les rivières.

Le réseau des eaux usées ordinaires, n'ayant à écouler que de faibles volumes, pourra être composé de conduites à petits diamètres, de dimensions en rapport avec le débit régulier qu'elles reçoivent. Pour les collecteurs seuls, on aura besoin d'égouts visitables, mais des plus petits modèles. Les conduites en tuyaux, dont la surface intérieure sera vernissée, offriront les meilleures conditions d'écoulement, les dépôts y seront exceptionnels et le curage en sera des plus faciles. Enfin, on ne conduira pas au champ d'épuration des eaux d'averses propres qui n'y ont que faire, les eaux-vannes seules s'y rendront, et, en raison de leur volume restreint et régulier, leur épuration sera assurée dans de meilleures conditions. Quant au réseau des eaux pluviales, il pourra ne s'étendre qu'à une partie des rues de la ville, car ces eaux peuvent suivre les caniveaux sur d'assez grandes longueurs; les égouts n'ayant à prendre que des eaux peu souillées, et à la surface des rues, pourront être peu profonds et plus simples, enfin, au lieu d'être conduites à des champs ou des usines d'épuration, les eaux d'averses pourront être déversées directement dans les rivières sans inconvénient.

Les eaux usées sont fortement chargées de matières organiques, mais ce sont des matières ayant une consistance vaseuse, elles sont en suspension, et, pour qu'elles soient entraînées par les eaux sans se déposer, il suffit d'une vitesse de 0^m30; les eaux pluviales, au contraire,

Digitized by Google

qui ont lavé les rues, les toits, les cours, renferment surtout des sables et des matières solides qui se déposent aussitôt que la vitesse descend au-dessous de 1^m.

Or, dans les réseaux d'égouts, on se donne généralement la condition d'obtenir au minimum une vitesse de 0^m50 ou 0^m60 ; les pentes nécessaires pour arriver à ce résultat sont souvent déjà très difficiles à réaliser dans les villes peu accidentées, pour un réseau d'égouts recevant les eaux ménagères et dont les radiers doivent se trouver au minimum à 2^m ou 2^m50 en contre-bas du niveau des rues pour recevoir les eaux des sous-sols. Si donc, dans un réseau d'égouts où la vitesse d'écoulement descend à 0^m50 ou 0^m60, et nous répétons que c'est le cas général, on admet les eaux de pluie, les sables dont celles-ci sont chargées se déposeront à bien des endroits où la vitesse descend en dessous d'un mètre, dans les courbes, aux points où se produisent des remous ; ces dépôts formeront eux-mêmes des barrages derrière lesquels les eaux seront stagnantes, et les matières fétides en suspension dans les eaux usées se déposeront à leur tour, formant avec les sables ces mélanges nauséabonds qui font du curage des égouts du système unitaire une opération si pénible, si répugnante, si malsaine.

Avec la séparation, le fonctionnement est tout différent. Le réseau des eaux usées, dont on écarte soigneusement toutes les matières solides, reçoit des liquides n'ayant en suspension que des matières à consistance vaseuse, la vitesse de 0^m50 suffit donc pour éviter tout dépôt, surtout avec des égouts formés presque en totalité de tuyaux dont l'intérieur est vernissé, qui offrent aux liquides des conditions d'écoulement parfaites et ne se laissent pas attaquer par les détritus acides.

Ainsi, dans ce réseau des eaux usées, il ne se fait pas

Digitized by Google

normalement de dépôts; toutefois, pour balayer de suite ceux qui tendraient à se former, des chasses vigoureuses produites plusieurs fois par jour dans chaque tuyau par la vidange brusque de réservoirs contenant un mètre cube ou un demi-mètre cube, assurent leur parfaite propreté.

Enfin, pour parer à toute éventualité, des regards rapprochés permettent d'effectuer périodiquement des curages parfaits au moyen de brosses circulaires que l'on fait passer dans tout le réseau. De cette façon, les légers dépôts qui auraient pu exceptionnellement commencer à se former sont nécessairement remis dans le courant de la circulation, sans qu'il ait à les sortir au jour, à les manipuler, à les transporter pour le grand détriment de l'hygiène publique.

Le réseau pluvial peut, d'autre part, recevoir des pentes plus fortes, car, à leur origine, les égouts peuvent partir presque du niveau du sol; on dispose donc, entre leur origine et leur extrémité, d'une différence de niveau plus forte, d'autant mieux qu'on n'a qu'à leur faire suivre généralement la pente naturelle du sol.

Les matières solides, entraînées par les eaux de pluie, se déposeront donc moins facilement, ou plutôt, on pourra aménager des emplacements spéciaux, des bassins de décantation où la plus grande partie de ces matières se réuniront. En outre, les produits ainsi obtenus n'étant pas mélangés avec les matières en suspension dans les eaux-vannes, seront d'une nature toute différente de ceux du système unitaire, ils se composeront surtout de sables et de matières pulvérulentes dont l'enlèvement sera infiniment plus facile.

On sait combien d'erreurs et de difficultés sont venues parce qu'on a voulu s'écarter des conditions rationnelles

Digitized by Google

qu'enseigne la nature elle-même. Le système séparé est l'application des conditions les plus simples et les plus naturelles de l'évacuation des eaux.

Les eaux météoriques ne sont pas le fait de l'homme; par leur impétuosité, leur abondance, elles échappent souvent à son action, et, il importe de les écarter le moins possible de leur mode d'évacuation naturel, qui consiste à suivre la pente du terrain pour se déverser dans les rivières; ces eaux sont originellement pures, ayons soin qu'elles se contaminent le moins possible en veillant à la propreté de nos rues et de nos cours, et quand elles deviendraient trop abondantes pour continuer à couler à ciel ouvert, emprisonnons-les dans des égouts à forte pente, descendant vers les cours d'eau où elles peuvent se déverser sans inconvénient après une simple décantation. Nous produisons, au contraire, des eaux usées dont nous sommes les auteurs responsables et que nous ne devons jeter à la rivière qu'après une épuration complète; le faible volume de ces eaux, leur débit à peu près régulier permet de n'employer pour elles qu'une canalisation à faible diamètre; évacuons-les donc par un réseau en tuyaux dont les collecteurs aboutiront aux champs d'épuration où la totalité de ces produits pourra subir une complète désinfection.

Le nom de système séparé a été souvent associé à l'idée de complications mécaniques qui en ont fait un épouvantail, mais il faut le dire très haut, il y a là deux ordres de faits bien distincts qui peuvent naturellement s'associer mais qui ne sont en rien liés l'un à l'autre.

Si, faute de pente, les eaux usées, quel que soit le système de drainage, ne peuvent être conduites jusqu'au bout de leur voyage par la simple gravité, elles doivent être amenées en un point bas d'où il faut bien

Digitized by Google

les relever et c'est alors que la mécanique apparaît ; mais si ces eaux peuvent s'écouler par la gravitation seule, les machines sont inutiles et l'on se borne à des égouts des types les mieux appropriés, aussi bien avec le système séparé qu'avec le système unitaire ; et comme il ne faut pas plus de pente avec le premier qu'avec le second, si vous pouvez appliquer le système unitaire sans machine vous pouvez en faire de même pour son émule.

Néanmoins, la sagesse des nations affirme qu'il n'y a pas de fumée sans feu ; sans avoir à revenir en aucune façon sur ce que nous venons de dire, dont la rigoureuse exactitude est évidente, cherchons quel *prétexte* a pu donner naissance à ce préjugé. On le découvre facilement en examinant le principe même des systèmes mécaniques appliqués au *sewage*. Dès que l'on est réduit à faire intervenir la mécanique, auxiliaire précieux mais toujours très coûteux, il faut de toute nécessité réduire au minimum le volume à élever. Aussi, dans ces systèmes mécaniques, a-t-on été conduit à mettre à part les eaux-vannes en laissant les eaux pluviales à leur écoulement naturel ; ces systèmes ont contribué pour beaucoup à appeler l'attention sur les avantages de la séparation.

Ainsi donc on peut dire que les systèmes mécaniques entraînent généralement la séparation ; mais le principe de la séparation n'implique en aucune façon l'idée de mécanique.

Nous allons indiquer rapidement en quoi consistent ces systèmes mécaniques pour qu'on se rende bien compte que nous ne voulons pas les employer. Ils se résument à trois : les systèmes Shone, Liernur et Berlier, ainsi désignés d'après les noms de leurs inventeurs.

Digitized by Google

Dans chacun d'eux, les eaux-vannes arrivent dans des tuyaux métalliques complétement fermés qu'on met périodiquement en communication avec des réservoirs soit d'air comprimé, soit d'air raréfié, et leur contenu chemine dans ces tuyaux sous l'influence de ces pressions ou dépressions artificielles qui remplacent les pentes des égouts ordinaires.

Le système Shone est à air comprimé, les systèmes Liernur et Berlier à air raréfié ; ils ont pour objet de suppléer aux pentes là où elles font défaut, par exemple dans des villes comme Amsterdam. Le système Liernur fonctionne dans les nouveaux quartiers de cette capitale ; les eaux pluviales et ménagères vont directement aux canaux, et les cabinets d'aisance communiquent avec un réseau général de tuyaux métalliques; les matières sont aspirées, arrivent à un point central d'où elles sont refoulées dans des bateaux-citernes qu'on va vider dans le Zuiderzée.

Les autres systèmes mécaniques séparés ou non fonctionnent d'une manière analogue, et l'on voit que les dispositions proposées pour Reims n'ont rien de pareil.

Répétons donc que le système séparé que nous préconisons, dégagé de toute intervention mécanique, consiste à avoir un réseau d'égouts d'une exécution très soignée qui reçoit et écoule de la façon habituelle toutes les eaux ordinaires, c'est-à-dire les eaux industrielles, les eaux ménagères et les eaux-vannes ; il a un fonctionnement toujours régulier et uniforme, identique au fonctionnement d'un réseau unitaire en temps normal, c'est-à-dire en dehors des temps de pluie.

Les eaux de pluie seules, dont le régime éminemment irrégulier et torrentiel viendrait troubler le fonctionnement de ce premier réseau et y amener des dépôts en

Digitized by Google

sont exclues ; elles sont recueillies dans un réseau plus simple qui les déverse au plus près dans la rivière après qu'elles ont été débarrassées dans des bassins de décantation des matières qu'elles charrient.

Dans une ville bien tenue, ces eaux de pluie ne diffèrent pas alors des eaux qui ruissellent dans les campagnes, et il n'y a pas d'inconvénient sérieux à les laisser comme celles-ci s'écouler directement aux rivières.

Ainsi, avec le système séparé, on ne déverse aux rivières que des eaux de pluie propres, tandis que le système unitaire est obligé de rejeter par les pluies des eaux sérieusement contaminées, car elles sont mélangées d'eaux-vannes et ont nettoyé les égouts.

Il est évident que le principe de la séparation est des plus rationnels ; il est d'ailleurs admis aujourd'hui par les meilleurs auteurs, même parmi les partisans du système unitaire. Nous avons indiqué ses avantages, voyons maintenant ce qu'on lui oppose. Les objections se réduisent à trois :

a) Les premières eaux de pluie, celles qui ont lavé les rues, les toits et cours des maisons, sont loin d'être pures ; elles sont tout aussi contaminées que les eaux d'égout ordinaires ; c'est donc une erreur de croire que l'on peut les déverser impunément dans les cours d'eau. (Durand-Claye. — Congrès de Vienne, 1892.)

b) Les eaux de pluie admises dans les égouts, les nettoient et produisent des chasses utiles.

c) La double canalisation du « système séparé » est plus compliquée et plus coûteuse d'établissement et d'exploitation.

A. — Nocivité des premières eaux de pluie. — Cette

Digitized by Google

objection est généralement présentée comme capitale, car elle s'attaque au principe même du « système séparé », qui est de déverser à la rivière uniquement des eaux propres; la raison d'être de ce système se trouverait fortement atteinte s'il devait, aux petites pluies, déverser des eaux contaminées.

Il convient de remarquer d'abord que dans une ville bien tenue, où par suite de l'établissement du « tout à l'égout » les caniveaux sont exempts d'eaux ménagères, les eaux de ruissellement, même par les petites pluies, ne peuvent être très chargées de matières organiques. Mais, en tout cas, l'inconvénient signalé ne peut s'appliquer qu'à un réseau pluvial dont les collecteurs déboucheraient directement à pleine section en rivière. Or, d'une manière générale, rien n'est plus simple que de munir ces collecteurs à leur orifice aval de déversoirs et de réunir leurs débits dans un drain transversal tant que le produit des pluies n'a pas atteint un certain volume; ce volume atteint et les surfaces des rues et des toits ayant été lavées, le niveau des déversoirs sera dépassé, et il y aura rejet direct à la rivière, mais uniquement d'eaux propres.

A Reims, en particulier, cette solution se trouve toute faite; la partie principale de la ville étant séparée de la Vesle par un canal de navigation, il existe parallèlement à la Vesle et à ce canal, sur 2 kilomètres 1/2, un grand égout dit « collecteur inférieur » où dès à présent se réunit tout le trop plein des eaux qui est évacué par quatre déversoirs dont les émissaires passent en siphon sous le canal. Dans notre projet, ce collecteur inférieur, qui a une très grande capacité, devient le collecteur général des pluies ; tant que les seuils des déversoirs ne seront pas atteints, il conduira comme aujour-

Digitized by Google

d'hui les eaux pluviales à l'ouvrage appelé « siphon de Clairmarais », où elles se joindront aux produits d'un des collecteurs d'eaux-vannes pour aller aux champs d'épuration. Quand les seuils des déversoirs seront atteints, c'est que la pluie aura duré un certain temps, l'eau de pluie arrivera donc pure et elle se rendra à la rivière par les déversoirs.

Ainsi, avec les dispositions projetées, on ne déverse réellement à la rivière que des eaux d'averses absolument propres, l'avantage capital du « système séparé » reste donc complet, absolu.

Cet avantage, en raison de l'importance qu'il présente, vaudrait bien d'être acheté par quelques sacrifices.

B. — *Chasses produites par les eaux de pluie.* — Ce point de vue ne peut être mis au passif du « système séparé », car l'admission des pluies dans les égouts d'eaux-vannes est beaucoup plus nuisible qu'utile à leur fonctionnement. Tout d'abord, on ne peut compter sur ces chasses, puisqu'elles ne se produisent pas d'une façon régulière et que souvent elles font défaut pendant de longues périodes; on est donc obligé d'organiser le fonctionnement des égouts sans compter en aucune façon sur ces chasses qui perdent ainsi tout intérêt réel. Pour les périodes de deux ou trois mois, où il peut ne pas y avoir de pluie appréciable, on est obligé d'établir un système automatique de chasses répétées plusieurs fois par jour; dès lors, ces chasses pluviales sont inutiles.

D'autre part, les eaux d'averses qui constitueraient ces chasses sont chargées de détritus solides, de sables de chaussées, susceptibles de produire des dépôts; ceux-ci, à leur tour, gênent l'écoulement et occasionnent des ralentissements ou des stagnations favorables au dépôt

Digitized by Google

des matières vaseuses en suspension dans les eaux-vannes; il peut donc résulter de l'admission, même partielle, des eaux de pluie, des dépôts nauséabonds qu'on aurait évités sans cela, et, au point de vue du bon entretien des égouts, le « système séparé » offre un avantage considérable.

D'une part, le réseau pluvial est constitué par les égouts à plus forte pente, puisqu'ils suivent la déclivité du terrain vers la rivière; même par les petites pluies, il reçoit des eaux peu chargées, entraînées rapidement, et chaque ondée un peu forte y amène un fort courant d'eaux pures qui le nettoie complétement. Bien que les eaux de ruissellement soient chargées de sable les dépôts y sont donc rares, ou plutôt on peut les localiser dans des bassins de dessablement; ils sont d'ailleurs formés de matières pulvérulentes, peu contaminées, puisqu'elles sont exemptes de déjections.

La canalisation des eaux-vannes, d'autre part, est composée presque complétement de tuyaux de faible diamètre à surface parfaitement lisse, et appelés par les Anglais *self cleansing* c'est-à-dire « se curant eux-mêmes ».

Le *sewage* qu'ils reçoivent par l'intermédiaire de siphons établis dans les maisons ne contient que peu ou point de matières réellement solides, les matières en suspension sont à l'état de vase et ne se déposent qu'à une vitesse inférieure à 0^m30, tandis qu'il faut au moins 1^m pour entraîner les sables.

Les chances de dépôt sont donc presque nulles si les pentes sont suffisantes pour que les vitesses ne descendent pas au-dessous de 0^m50 ou 0^m60, conditions que l'on réalise toujours; des chasses automatiques enlèvent d'ailleurs les légers dépôts qui se formeraient dans les tuyaux à faible pente; enfin, un système de visites pério-

Digitized by Google

diques et de nettoyages à la brosse permet d'assurer le fonctionnement parfait de la canalisation et de parer à toute éventualité.

Ainsi, avec le « système séparé » peu ou pas de dépôts par le *sewage* dans la canalisation; dans le réseau pluvial, dépôts de matières pulvérulentes peu contaminées et d'enlèvement facile.

Dans le « système combiné », au contraire, les égouts à grande section roulent, par les pluies, un mélange de sable et de déjections, les dépôts qui se forment partout où la vitesse descend au-dessous de 1^m sont absolument nauséabonds et leur enlèvement est une opération des plus répugnantes et des plus malsaines.

Le phénomène qui se produit dans les égouts du système unitaire, au moment des fortes pluies, peut être assimilé à la crue d'une rivière qui vient bouleverser l'écoulement normal, y produire des ensablements, des corrosions, des dégâts de toute nature par l'effet du frottement des sables charriés. Dire que l'introduction des eaux de pluie produirait dans les égouts des chasses salutaires équivaut à prétendre que les crues sont favorables au bon état du lit des cours d'eau.

En outre, par les pluies, toute la section de ces égouts se trouve envahie par les eaux chargées de matières organiques qui contaminent la grande surface des parois, lesquelles restent ensuite un temps souvent très long sans être baignées à nouveau.

Les faibles sections d'une canalisation d'eaux usées sont, au contraire, toujours remplies plusieurs fois par jour, elles sont lavées complétement par les eaux pures des chasses et leurs parois ne peuvent devenir ainsi, comme dans les autres, un laboratoire pour le développement de toutes sortes de germes.

Digitized by Google

Par la même raison, l'air des égouts est beaucoup moins contaminé avec le « système séparé » ; le volume d'air en contact avec les déjections est aussi infiniment moindre. Il importe d'ailleurs de remarquer que ces inconvénients du « système unitaire » ne sont pas la conséquence de l'organisation du « tout à l'égout », ils existent même avec les eaux ménagères seules, puisque celles-ci sont déjà très chargées de matières organiques et que la plus grande partie des déjections liquides va directement aux égouts malgré les dispositions défectueuses de ceux-ci ; l'organisation systématique du « tout à l'égout » dans un réseau convenablement aménagé, même du système unitaire, ne peut qu'améliorer la situation.

C. — *Reste la question de dépense.* — On dit que la double canalisation du « système séparé » exige nécessairement une dépense plus grande de construction et d'exploitation. Il y a là évidemment une question à examiner dans chaque cas, mais cette affirmation n'est pas absolument certaine *a priori*.

Tout d'abord, le réseau pluvial n'a qu'un développement limité ; la canalisation des eaux-vannes doit s'étendre à toutes les rues, mais il n'en est pas de même du premier ; on n'aura donc un double réseau qu'en certaines parties de la ville, et dans ces parties on remplace un réseau unique à grande section aménagé de façon à recevoir le « tout à l'égout » par deux autres plus simples : une canalisation à petite section et un collecteur de pluies qui peut être construit à une moins grande profondeur et dans des conditions beaucoup plus économiques.

Il n'est donc pas certain, *a priori*, qu'il y ait une aug-

Digitized by Google

mentation notable de la dépense, augmentation susceptible de contrebalancer les avantages hygiéniques incontestables du « système séparé ».

Il faut d'ailleurs faire intervenir deux considérations importantes qui ont à Reims une valeur déterminante :

1° Les villes sont presque toujours dotées déjà d'un réseau d'égouts établis à différentes époques d'après des types divers et qui, suffisants pour l'écoulement des pluies ne pourraient recevoir le « tout à l'égout » que moyennant des travaux de transformation coûteux et d'une exécution bien difficile ;

2° Pour l'évacuation des eaux ordinaires, il est presque nécessaire d'avoir dans les rues de plus de douze mètres de largeur un tuyau collecteur d'eaux-vannes sous chaque trottoir, de façon à éviter les longs branchements à travers la chaussée, qui seraient une charge pour les propriétaires, et dont la construction et l'entretien causeraient une grande gêne à la circulation ; dans ces conditions les grands égouts existants placés dans les rues importantes ne pourront être utilisés que dans de mauvaises conditions, même après leur appropriation à l'écoulement des eaux-vannes.

Enfin, le raccordement des tuyaux de chute des maisons avec des égouts maçonnés oblige à une démolition et à une réfection partielles, difficiles à exécuter convenablement ; avec des tuyaux, au contraire, on dispose des tubulures d'attente qui rendent le raccordement très facile.

A Reims, en particulier, à l'exception notamment du collecteur supérieur, on ne peut utiliser presque aucun des égouts existants pour le « tout à l'égout » soit que leur profil ou leur construction ne s'y prête pas, soit

Digitized by Google

qu'établis dans de très larges rues il faille de toutes façons établir une file de tuyaux sous chaque trottoir.

Résumé de la comparaison. — En résumé, avec le « système séparé » le *sewage* circule dans une canalisation de dimension appropriée au volume normal à écouler, c'est-à-dire dans des égouts à très petite section n'offrant par conséquent qu'une surface mouillée et un volume d'air réduit au minimum; cette canalisation est nettoyée plusieurs fois par jour et les dépôts ne peuvent s'y former; l'afflux aux champs d'épuration est d'un débit régulier et d'une teneur fixe; les pluies sont recueillies dans un réseau beaucoup plus simple, qui joint les *premières* eaux qu'il reçoit à celles de la canalisation et déverse directement à la rivière le surplus des eaux de ruissellement devenues propres; la contamination des cours d'eau est ainsi complétement évitée, l'entretien des égouts est rendu beaucoup plus facile, l'épuration complète des eaux-vannes est bien mieux assurée.

Pour réaliser le « système unitaire » dans de bonnes conditions, il faut partout des égouts visitables à très grande section, tels que ceux du réseau de Paris, dont la capacité est telle que les déversements directs à la rivière y sont très rares et que les curages y sont très faciles; mais personne ne pourrait recommander à Reims cette solution en raison des dépenses qu'elle entraînerait. Avec des égoûts de dimensions ordinaires, le « système séparé » peut seul assurer sans dépense excessive l'enlèvement rapide ainsi que l'épuration de la *totalité* des eaux usées, en évitant toute pollution des cours d'eau et en assurant un entretien facile des égouts.

Le « système unitaire » tel qu'on pourrait l'appliquer à Reims a été établi à Berlin avec une perfection d'exé-

Digitized by Google

cution qui fait de ce réseau un modèle du genre; toutefois, les inconvénients du système s'y manifestent clairement, ainsi qu'il résulte de la citation ci-après tirée d'un ouvrage récent qui n'est guère cependant qu'une apologie de l'assainissement de Berlin (1) :

« On a critiqué la faible capacité des conduites qui « ne permet pas d'emmagasiner le débit d'une pluie de « quelque importance, et oblige de rejeter à la rivière, « en même temps que les eaux pluviales, une partie « des eaux souillées des maisons et des vidanges. En « un mot, on considère que le système des déversoirs « est défectueux par le fait de la pollution inévitable « des eaux de la Sprée, qu'il occasionne.

« On ne peut nier ce grave inconvénient, surtout en « présence du faible courant du cours d'eau et de son « débit assez réduit. C'est certainement la principale « objection à faire au système d'assainissement de « Berlin.

« Elle a d'autant plus de poids que si présentement « la dépense d'eau d'arrosage est très minime, il n'est « pas douteux que les mœurs et les habitudes mo- « dernes développeront largement, dans un temps peu « éloigné, les besoins d'eau du service public. Comment « les installations actuelles y suffiront-elles? Toutes les « bases du projet ne seront-elles pas modifiées, et les « déversements en rivière ne deviendront-ils pas trop « fréquents? »

Ces mêmes inconvénients se produiraient à Reims par l'adoption du « système unitaire » et le remède (étant donné qu'on ne peut songer à adopter des égouts

(1) Badois et Bieber. *Assainissement comparé de Paris et des grandes villes de l'Europe*, 1898.

Digitized by Google

analogues à ceux de Paris, toutes proportions gardées) ne peut se trouver que dans l'établissement de collecteurs de pluies, c'est-à-dire dans l'application du « système séparé ».

Ce système est d'autant mieux justifié à Reims que la Vesle qui reçoit les déversements des égouts a, en été, un débit extrêmement faible qui descend à cent litres et moins par seconde, de sorte que si on y déverse plusieurs mètres cubes d'eaux d'égout, ce sont celles-ci qui formeront tout le débit de la Vesle. En outre, la plupart des égouts existants ne se prêtent pas ou se prêteraient mal à l'établissement du « tout à l'égout », et il faudrait faire une dépense considérable pour les aménager tandis qu'ils constituent un réseau de pluie qui, moyennant quelques compléments, assurera l'évacuation rapide des eaux météoriques. Enfin, le système séparé en réduisant au minimum le volume des eaux à épurer permettrait de rendre beaucoup plus sûr le fonctionnement des champs d'épuration et d'éviter des dépenses importantes pour son agrandissement.

Application à Reims. — Après ces considérations générales, passons à la description d'ensemble du réseau des égouts de Reims et à l'indication des travaux qu'il y aurait à faire pour établir un système complet d'assainissement.

Outre la nécessité de compléter le réseau des égouts et de l'améliorer pour que les conditions d'écoulement des eaux usées deviennent plus satisfaisantes, on se trouve également en présence de l'obligation d'assurer plus rapidement l'évacuation des eaux de pluie, car, par les forts orages, les quartiers bas de la ville sont inondés, ce qui provient de ce que les déversements

Digitized by Google

directs à la Vesle ne sont pas suffisants, ou plutôt commencent trop tard.

Nous avons vu que par les fortes pluies le volume à écouler par seconde atteignait 25^{mc} pour la rive droite de la Vesle, c'est-à-dire le volume d'un fleuve important, les égouts ne pouvant suffire à un pareil débit doivent en déverser la plus grande partie à la Vesle, mais il n'existe de déversoirs qu'entre le bas de la rue de Vesle et le siphon de Clairmarais; en amont de la rue de Vesle, on ne trouve aucune décharge pour les eaux d'orage dont le volume atteint déjà cependant 15^{mc} par seconde.

Ce volume énorme étant bien supérieur à ce que peuvent débiter les égouts, il en résulte qu'à partir de la rue de Venise, ceux-ci sont pleins et que l'excès d'eau envahit les quartiers bas.

La faible pente dont on dispose ne permettant pas d'avoir des égouts capables de débiter le volume que nous venons d'indiquer, il ne faut pas conduire si loin, à travers la plus grande partie de la ville, le produit des forts orages, il faut lui donner plus tôt une décharge directe à la rivière, dès le bas de la rue de Venise.

Le réseau d'égout actuel de Reims a environ 44 kilomètres de longueur pour un développement de rues d'au moins 120 kilomètres.

Dans la partie principale de la ville, celle qui est située sur la rive droite de la Vesle, le réseau comprend deux collecteurs généraux : le collecteur supérieur qui, partant de la rue Simon, suit les rues du Barbâtre, de l'Université, Colbert, des Consuls, Chaix-d'Est-Ange, Saint-Thierry, Lecointre et de Cormicy pour aboutir aux champs d'épuration après avoir passé sous le canal.

Le collecteur inférieur suit la partie basse de la ville

Digitized by Google

et aboutit au siphon de Clairmarais ; là, ses eaux passent sous le canal et, grossies de celles de la rive gauche de la Vesle, elles se rendent aux champs d'épuration par un grand fossé à ciel ouvert qui longe le canal.

Le collecteur supérieur est de construction récente, à profil ovoïde et enduit intérieurement, il est d'un type excellent ; mais son débit atteint à peine 2^{mc} tandis que les grandes pluies y amènent un volume total de 12^{mc}. Il est donc obligé de rejeter par des déversoirs la majeure partie des eaux de pluie qui y arrivent et ces eaux, par les égouts qui suivent la pente du terrain comme ceux de la rue du Jard, de la rue de Vesle, arrivent au collecteur inférieur ; c'est celui-ci qui reçoit finalement la presque totalité des eaux de pluie.

Ce collecteur a une grande section, mais en raison de sa faible pente, il n'a qu'un débit maximum de 3 à 4^{mc}, alors que déjà en amont de la rue de Vesle le volume des eaux qui y arrivent par les grands orages atteint plus de 10^{mc} par seconde. Il faut donc pour dégager cet égout faire des déversements directs à la Vesle et, à cet effet, il existe entre la rue de Vesle et le pont du chemin de fer de Soissons trois décharges passant en siphon sous le canal. Cela n'empêche pas le bas de la rue de Vesle d'être inondé et aussi tous les points bas depuis la rue de Venise, car dès cette rue la capacité du collecteur est insuffisante, et les eaux ne pouvant y trouver place envahissent les rues.

Le seul remède efficace à cette situation consiste à admettre au bas de la rue de Venise un déversement direct à la Vesle, en construisant en amont du pont tournant une décharge avec siphon sous le canal, et précédée d'un bassin de dessablement.

Digitized by Google

Ce déversement serait sans aucun inconvénient avec le système séparé, et même avec le système unitaire il devrait être admis, car puisque l'on accepte un déversement à la rue de Vesle, il n'y a pas grande différence à en faire un rue de Venise.

Un autre quartier est également sujet aux inondations, c'est celui du bas de la rue de Cernay et de l'Esplanade Cérès.

Ce quartier étant très éloigné de la rivière, il faut, pour le soustraire aux inondations, détourner une partie des eaux qui y arrivent et pour cela nous avons proposé un égout de pluie qui, partant de la rencontre de la rue de Cernay et du boulevard Saint-Marceau, descendrait par les rues Houzeau-Muiron et des Murs pour rejoindre l'égout des rues de Contrai et du Jard, et par suite le déversoir à construire dont il vient d'être parlé.

Quelques autres égouts complémentaires concourraient aussi à faciliter l'évacuation des eaux pluviales de la partie haute de la ville.

Voici donc un premier travail à réaliser ayant pour objet spécial d'éviter les inondations dont sont victimes par les forts orages certains quartiers de la ville. Il consiste à exécuter un peu en amont du pont tournant de la rue de Venise une décharge permettant de déverser directement à la Vesle les eaux d'orage, et un égout allant du milieu de la rue de Cernay rejoindre celui de la rue de Contrai, pour amener directement à cette décharge une partie des eaux qui inondent aujourd'hui les abords de l'esplanade Cérès.

Reste la question du système général d'assainissement de la ville. Il peut se réaliser soit par le système unitaire, soit par le système séparé.

Nous ne reviendrons pas sur la supériorité de ce

Digitized by Google

dernier; il est d'autant mieux motivé ici que le faible débit de la Vesle exige impérieusement qu'on y supprime tout déversement direct d'eaux polluées. Or, à Reims, en raison de la faible pente des égouts qui ne leur permet qu'un débit limité, les déversements sont nécessairement fréquents.

Il faut, par conséquent, que ces déversements soient uniquement composés d'eaux d'averses propres et n'ayant pas subi le contact des eaux-vannes. C'est ce que peut seul réaliser le système séparé.

A Reims, l'application de ce système est des plus faciles, elle se réalise pour ainsi dire d'elle-même. Beaucoup d'anciens égouts sont en effet mal disposés pour faire partie d'un réseau général bien établi, parce qu'ils sont de profil défectueux, non enduits ou tracés au milieu de larges voies alors que pour le raccordement facile des immeubles riverains il faut dans ce cas un égout de chaque côté de la rue.

Le réseau des pluies est donc tout fait, c'est le réseau des égouts actuels; absolument défectueux dans son ensemble pour l'écoulement des eaux usées, il est parfaitement suffisant pour les eaux pluviales et il n'y a qu'à le compléter par quelques nouveaux branchements.

Il aura pour collecteur général le collecteur inférieur actuel qui longe le canal, muni des déversoirs existants situés en aval de la rue de Vesle et du nouveau déversoir de Venise. Ces déversoirs seront réglés à un certain niveau au-dessus du radier de ce collecteur de façon que, par les faibles pluies et d'une façon plus générale, tant que le volume des eaux météoriques sera faible et par suite sali par le lavage des toits et des rues, il n'y aura pas déversement ; ces eaux suivront donc alors le collecteur jusqu'au siphon de Clairmarais où ce collecteur, qui n'ira

Digitized by Google

pas plus loin, les déversera dans le collecteur des eaux usées aboutissant au même point. Ainsi, les premières eaux de pluie iront retrouver les eaux usées à Clairmarais et se mêleront avec elles, pour aller au champ d'épuration. Lorsque la pluie aura duré un certain temps ou acquis une certaine intensité, les eaux, devenues propres, dépasseront le niveau du déversoir et se jetteront directement à la Vesle.

Pour les eaux usées, on établira un réseau distinct construit avec le plus grand soin et avec tous les perfectionnements dont les progrès de la science de l'assainissement ont montré la convenance. Il comportera deux collecteurs ; pour l'un, on utilisera le collecteur supérieur actuel ; le second, établi dans la partie basse de la ville, suivra les rues des Capucins, Jeanne-d'Arc, Saint-Brice, et aboutira au siphon actuel de Clairmarais, d'où ses eaux se rendront au champ d'épuration par l'égout actuel à ciel ouvert.

Nous tenons à faire remarquer de nouveau que ce réseau qui recevra toutes les eaux ordinaires fonctionnera comme fonctionne pendant la plus grande partie du temps le réseau actuel ; car, sauf en temps de forte pluie, il recevra identiquement les mêmes eaux.

Conclusions. — Il est certainement déplorable de laisser la mortalité atteindre le taux annuel de 25 ou 26 pour 1,000 habitants, alors que l'on pourrait la diminuer de 8 et peut-être 10 °/₀₀ par l'application d'un système complet d'assainissement urbain et de règlements sanitaires analogues à ceux qui ont donné à l'étranger de si merveilleux résultats.

On ne peut faire de dépense plus utile, car la maladie constitue pour la société une charge énorme.

Digitized by Google

Mais en assainissant la maison et la rue, il faut se garder d'empoisonner les eaux courantes, les sources, les ruisseaux, les rivières. Nous avons chassé les légères divinités que les anciens avaient préposées à leur garde, et pendant trop longtemps les besoins envahissants des agglomérations, le développement de l'industrie, nous ont fait perdre de vue l'importance de leur rôle bienfaisant. Il faut aujourd'hui en revenir au respect sacré de ces cours d'eau.

Des textes législatifs très formels et très rigoureux interdisent toute atteinte, tout obstacle à l'écoulement régulier des eaux ; il est nécessaire que la pureté, la salubrité de ces eaux soient garanties d'une façon aussi efficace.

Les nécessités de l'assainissement domestique exigent que toutes les eaux usées de la maison, y compris les produits des fosses d'aisance, se rendent directement à l'égout par des branchements souterrains, que tout s'écoule d'une façon continue et soit conduit hors de la ville le plus rapidement possible ; mais il ne faut pas que cet efflux devienne une cause d'infection pour le voisinage ; il doit être complétement épuré sans qu'aucune partie en soit jetée directement à la rivière ; c'est ce que seul le système séparé permet de réaliser.

Digitized by Google

UN OUVRAGE OFFERT PAR M. ÉT. WALLON

Membre honoraire

Rapport de M. BAGNERIS, Membre titulaire de l'Académie.

Leçons d'optique géométrique à l'usage des élèves de Mathématiques spéciales, — tel est le titre de l'ouvrage que l'un de nos membres honoraires, M. Wallon, vient d'offrir à l'Académie. Je n'ai pas la prétention de vous dire tout ce que contient ce livre; seules, les personnes appelées à s'initier complétement à un sujet si spécial sauront vraiment en apprécier la valeur. Je puis, du moins, vous montrer quelle en est la substance et en quoi l'auteur en a fait une œuvre originale et d'un réel mérite.

Il serait peut-être étrange de dire que la valeur du livre préexistait au livre lui-même. « En publiant ces « *Leçons,* nous dit M. Wallon, je suis heureux de donner « satisfaction au vœu que mes élèves m'avaient exprimé « avec une affectueuse et flatteuse insistance. » Et ce sont, en effet, des notes prises par les élèves, devenus les collaborateurs du maître, qui ont aidé au travail de rédaction. Est-il une meilleure preuve de l'estime qui s'attachait au savant professeur et de la valeur d'un enseignement que la publicité va élargir au grand profit de tous?

Il est classique de faire dans l'optique deux parts : l'une, l'optique géométrique, n'étudie que la marche des rayons lumineux, sans s'occuper de la nature de la lumière; l'autre, l'optique physique, recherche précisé-

Digitized by Google

ment cette nature, et comment elle explique les phénomènes qui en dépendent. Cette dernière partie est la plus brillante, pourrais-je dire, mais aussi la plus difficile; et c'est elle qui, seule, peut avec succès permettre un choix entre la vieille hypothèse newtonienne et celle de Fresnel, acceptée aujourd'hui par tous les physiciens; entre la théorie d'une émission matérielle de particules lumineuses, et celle d'un mouvement vibratoire émané du corps lumineux et propagé à travers un milieu spécial. Admirable dans sa conception comme dans ses résultats, cette théorie des ondes eut une influence considérable sur le développement de la physique, et s'appliquant plus récemment à l'électricité, elle justifia l'étroite parenté qui relie des agents, regardés hier encore comme distincts.

L'optique géométrique n'a cure de ces grands problèmes; elle ne se réclame que d'un fait expérimental : la propagation rectiligne de la lumière. Considérez une étoile, regardez-la à travers un tube fermé à ses deux bouts par des écrans opaques et percés chacun d'un petit trou suivant l'axe du tube, vous ne verrez cette étoile que si elle se trouve sur une même ligne, avec les deux trous et votre œil. Le rayon lumineux marche donc en ligne droite. Prenez maintenant un mince faisceau de lumière rectiligne, recevez-le sur une surface polie réfléchissante, vous le verrez changer de direction, s'infléchir, passer peut-être de la forme cylindrique à la forme conique, suivre, en tous cas des lois certaines : c'est la réflexion de la lumière. Ces trajets et ces changements de forme se peuvent représenter et discuter par les procédés ordinaires de la géométrie.

Prenez encore ce même faisceau; forcez-le à traverser un ou plusieurs milieux transparents de constitution et

Digitized by Google

d'épaisseur différentes, à surfaces planes ou courbes, et vous verrez encore de nouvelles inflexions, suivant des lois toujours aussi précises : c'est la réfraction de la lumière. Dans sa représentation schématique c'est encore de la géométrie.

Réunissez maintenant ces miroirs, ces prismes, ces lentilles et vous en composerez ces instruments d'optique dont les multiples applications sont connues de tous. Merveilleux collaborateurs de notre œil, tantôt ils nous font voir des objets trop éloignés de nous et conduisent notre regard jusque dans l'infini des espaces célestes; tantôt ils amplifient pour nous des êtres si petits qu'ils peuplent par millions une simple goutte de liquide; tantôt, enfin, ils nous révèlent les splendeurs de coloration que renferme la lumière solaire et nous donnent, dans l'analyse spectrale, la plus délicate des méthodes d'investigation.

Étudier les lois de la réflexion et de la réfraction, discuter les conditions expérimentales dans lesquelles elles se produisent, étudier encore l'association des éléments qui composent les instruments d'optique; mesurer un grossissement, un indice de réfraction, la dispersion de la lumière, voilà l'optique géométrique, voilà la substance du livre de M. Wallon.

Mais ce serait méconnaître la réelle valeur de l'ouvrage de notre éminent collègue que de se borner à un énoncé banal, applicable, en somme, à tout traité d'optique, même le plus élémentaire. Il s'agit ici d'un livre de science véritable, dans lequel les procédés du calcul le plus rigoureux se joignent à une grande clarté d'exposition et qui contient souvent des démonstrations à la fois élégantes et originales.

La convention des signes, empruntée à la géométrie

Digitized by Google

analytique et déjà heureusement utilisée par de précédents auteurs dans des études du même genre, nous apporte, dès le début, ce bénéfice de généralité dans les relations algébriques qui fait disparaître le cas particulier où l'on s'est placé pour la démonstration.

Dans le chapitre de la réflexion, je note en passant cette excellente méthode de mettre de suite en évidence, dans une formule, les termes qui lui donnent sa généralité. Ainsi voyons-nous immédiatement ce qu'on néglige en ne tenant pas compte de l'aberration avec une équation simplifiée; lorsque cette aberration reviendra plus tard, elle se reliera très simplement à l'exposé précédent et la question gagne en homogénéité.

La même remarque est à faire au premier chapitre de la réfraction; l'auteur y emploie la méthode d'Huyghens pour la construction du rayon réfracté, méthode qui ne s'applique pas aux seules ondes sphériques, et, par conséquent, plus générale. A la fin de ce chapitre l'auteur fait observer que la loi générale de Descartes peut s'appliquer aussi à la réflexion qui devient ainsi un cas particulier de la réfraction. Cette même remarque, énoncée par le professeur Gariel dans *Études d'optique géométrique*, lui permet de commencer par la réfraction. Je suis pleinement de son avis lorsqu'il expose que, contrairement à la routine des programmes, il conviendrait de ne placer la réflexion qu'après avoir traité les questions relatives à la réfraction.

Les prismes donnent ensuite à M. Wallon l'occasion de faire une bonne démonstration du minimum de déviation. En donnant la formule des petits prismes, l'auteur aurait pu faire remarquer qu'en acceptant la valeur approchée de $\frac{3}{2}$ pour l'indice de réfraction du verre, la déviation devient égale à la moitié de l'angle

Digitized by Google

réfringent. Ce calcul rapide a son application en ophtalmologie.

Dans le chapitre de la réfraction par les surfaces sphériques, nous retrouvons l'heureuse disposition des matières et la clarté d'exposition déjà signalées précédemment. En faisant apparaître la notion des points aplanétiques déjà avec une seule surface, l'auteur nous familiarise avec ces points si importants dans les instruments d'optique.

Les lentilles minces et les lentilles épaisses sont traitées séparément, ce qui est d'ailleurs l'habitude ; mais c'est seulement avec ces dernières qu'apparaissent les points cardinaux de Gauss et de Listing. Pour ma part, je trouve utile de les signaler dès les lentilles minces. En appelant *plans principaux inverses* les plans conjugués dans lesquels l'objet et l'image sont égaux, mais de sens contraires, on a, par analogie, les *plans principaux directs* que l'on signale provisoirement comme confondus entre eux et rencontrant l'axe au centre optique ; on peut dès lors abandonner les surfaces et définir les distances focales principales comme ayant pour origine les points principaux. Il y a plus de généralité dans cette manière de procéder.

Pour ne pas surcharger ce chapitre, M. Wallon rejette à la fin du livre, dans un complément, le cas d'un système centré quelconque et l'aplanétisme des lentilles, question des plus importantes. Je regrette seulement que la *dioptrie* ne soit pas définie comme mesure du pouvoir réfringent des lentilles et base de classification, après la mesure des distances focales (1).

(1) La définition est donnée, mais sans insister suffisamment sur le coté pratique.

Digitized by Google

Le chapitre des instruments d'optique est particulièrement intéressant. Comme caractéristique de nouveauté, l'auteur y différencie le grossissement de la puissance, cette dernière mesurant vraiment l'utilité que l'on trouve à l'emploi d'un instrument. Trop longtemps on oublia que les instruments d'optique ne prennent de signification qu'avec l'œil qui les utilise, et, qu'en réalité, ces deux choses, œil et instrument, ne font qu'un même système complexe dont les données varient d'un individu à l'autre. Rien n'a été omis dans ce chapitre pour le rendre complet, beaucoup plus complet qu'il ne se présente habituellement dans les ouvrages classiques. C'est en le lisant qu'on peut se rendre compte de la conscience avec laquelle M. Wallon a rempli sa tâche et qu'on peut mesurer tout le service qu'en retireront les nombreux lecteurs qui, par devoir ou par goût, auront affaire avec l'optique géométrique.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT SMITHSONIEN

DES ÉTATS-UNIS

Compte rendu par M. l'abbé HAUDECŒUR, Membre titulaire.

MESSIEURS,

J'ai à vous rendre compte d'un des volumes de l'Institut smithsonien. Ce volume est particulièrement intéressant pour plusieurs d'entre nous, qui s'occupent d'art préhistorique et d'antiquités.

Il débute par un aperçu de l'histoire de l'Institut smithsonien, fondé en 1846. Cet Institut est l'ensemble des curiosités susceptibles d'intéresser le peuple ou les amateurs, réunies dans le Musée national des États-Unis, à Washington. Il a pris le nom de smithsonien, parce qu'il fut fondé en grande partie par les soins et les dons de Jacques Smithson, chimiste et minéralogiste de grande réputation. Depuis sa reconnaissance par l'État comme Musée national, une foule d'objets de toutes sortes vinrent grossir le musée primitif et aujourd'hui le Musée national de Washington est l'un des mieux fournis du monde. Le présent volume contient près de 200 pages pour indiquer les améliorations faites, les objets nouveaux, les spécimens rares reçus, les volumes, les publications envoyées. Il contient, en outre, trois véritables traités, dont j'entreprends l'analyse.

I.

L'art préhistorique, ou l'origine de l'art, en tant que manifestée dans les œuvres de l'homme préhistorique, par Thomas Wilson, conservateur au Musée national,

Digitized by Google

pour l'archéologie préhistorique. — L'auteur divise son travail en deux parties : 1° *Période paléolithique ;* 2° *Période néolithique ;* et, en forme d'appendice : *Instruments de musique préhistoriques.*

Dans la période paléolithique, qu'il subdivise en : *époque chilléenne, Saint-Acheulienne, Mourterienne, Solutréenne, Cro-Magnonnienne,* selon le nom des localités où furent trouvés les spécimens caractéristiques de l'époque, il signale toutes les manifestations du travail de l'homme et reproduit dans de magnifiques gravures les objets de cette période se trouvant à la galerie nationale.

Il essaie de faire l'histoire de l'homme dans cette période, d'après le progrès qu'il constate dans les spécimens de chaque époque. Il fait appel aux objets typiques, conservés dans d'autres collections, tant en France qu'en Europe et en Amérique, et il en donne encore le fac-simile. Il y a donc une quantité de gravures qui montrent l'acheminement du travail de l'homme d'un état tout-à-fait rudimentaire à une perfection de plus en plus grande.

Passant à la période néolithique, l'auteur indique les différences principales entre le paléolithique et le néolithique. Comme climat, la période paléolithique devait avoir une température extrême, tandis que la période néolithique était tempérée et uniforme. Comme faune, il y a aussi des différences caractéristiques : d'une part les animaux gigantesques, comme l'ours des cavernes, le mammouth, etc., disparaissent, tandis que d'autre part, d'autres animaux se montrent, dont les uns existent encore, dont les autres ont disparu, ou ont changé de région. L'on voit de plus apparaître les animaux domestiques dans la période néolithique. Alors, la popu-

Digitized by Google

lation devenait agricole, façonnait des vases en poterie, construisait des monuments et des cercueils et paraît avoir eu le respect de la mort et la croyance en une autre vie. Dans la période paléolithique, pas de peintures, de sculptures, tandis que dans la néolithique, on trouve des dessins, des sculptures, des représentations d'animaux, grossiers il est vrai, mais donnant déjà une idée de la nature. L'auteur entre ensuite en matière et décrit tout ce qui dépeint d'une façon exacte cette période. Il passe en revue les armes, les objets domestiques, les articles de cérémonie, les ouvrages en pierre, en os, en poterie; d'abord ceux qui se trouvent dans le musée américain, ensuite ceux qui illustrent le mieux sa thèse, d'où un nombre considérable de gravures. Il s'arrête en particulier sur une époque intéressante de la période néolithique, la période du bronze, et il en signale pour l'Amérique, l'Europe et la France les plus curieux spécimens. Il cite notamment le *couteau* de bronze de la tombe de Courtevant, trouvé par notre confrère M. Morel, et qu'il garde dans sa précieuse collection.

La troisième partie du travail traite des instruments de musique préhistoriques. C'est une partie de l'art préhistorique très intéressante et assez rarement traitée. L'auteur se demande d'abord quelle est l'origine de la musique. Il cite les différentes théories imaginées sur ce point et ne se rallie à aucune. C'est, en effet, une question aussi difficile que celle de l'origine du langage, aussi sujette à discussions. Il ne veut examiner que ce que la science préhistorique fournit, et alors, il cherche dans la période paléolithique les objets qui peuvent donner sur ce point quelque lumière. Il n'en trouve que très peu : un sifflet fait avec un os de cerf, trouvé dans

Digitized by Google

la caverne de Langerie-Basse, en France, et un instrument analogue, en terre blanche, trouvé près de Namur, encore n'est-on pas sûr qu'il appartienne à la période paléolithique. La Société académique de Saint-Quentin, en 1873-74, publia, il est vrai, un rapport d'un de ses membres, M. Textor de Ravisi, qui prétend que durant l'âge de pierre il existait des instruments de musique, et qu'on avait trouvé un clavier en silex, mais il resterait à prouver que ce clavier est bien de la période paléolithique. L'auteur conclut que durant cette période, les hommes n'avaient qu'une idée très rudimentaire de l'harmonie et n'avaient que peu ou point d'instruments musicaux, et encore d'une facture extrêmement simple.

La période néolithique, au contraire, fournit de nombreux spécimens. On en trouve dans presque tous les musées. C'est, affirme l'auteur, que l'humanité avait fait un pas vers le progrès, car la perfection des instruments de musique marche de pair avec la civilisation. Au lieu d'être en os ou en terre cuite, les instruments de musique sont en bronze; ils portent des figures, des scènes gravées, etc. C'est en Suède que se trouvent les plus beaux spécimens ; ce sont surtout des trompes, des cors de chasse, des flageolets. L'Irlande en fournit aussi de nombreux modèles, dans un état de conservation parfait.

L'auteur, après avoir examiné ce que les fouilles ou le hasard ont mis dans les musées d'instruments de musique, prend en mains l'histoire et nous décrit les instruments des Égyptiens, des Hébreux, des Chaldéens, puis fait une excursion dans les pays nouvellement découverts ou explorés; il nous donne les figures de tous les instruments dont se servent les indigènes du Thibet, des îles Samoa, de l'Alaska, de l'Amérique du sud, de

Digitized by Google

l'Orégon, de la Californie, de l'Inde, du Missouri, de l'Arizona, du Mexique, du Pérou, et il nous met sous les yeux des objets de toutes les grandeurs, de tous les styles, de toutes les matières, de toutes les formes que l'imagination peut rêver, depuis le vulgaire sifflet jusqu'à la grosse caisse en forme de bouteille; depuis la flûte pastorale et le coucou jusqu'à la mandoline et la boîte à musique.

II.

Le second travail contenu dans le volume que j'analyse, vous le voyez, rapidement, demanderait un rapporteur plus expert que moi. Il est intitulé : *Échecs* et *Cartes à jouer*. C'est l'histoire de ces deux jeux, d'aussi loin qu'on peut remonter chez tous les peuples. Je me figurais que les cartes à jouer ne remontaient qu'à une période relativement récente: il n'en est rien; ce jeu est très ancien, et l'art de tirer les cartes aussi. Les échecs sont tout aussi anciens, et ils servaient aussi à l'art divinatoire. On en trouve des spécimens à une époque reculée en Chine et en Corée. La forme diffère, il est vrai, de celle de nos cartes et de nos échecs modernes, mais, c'étaient des jeux analogues, plus ou moins compliqués, plus ou moins savants.

Le jeu de dés remonte aussi très haut et l'auteur nous en décrit toutes les formes, toutes les couleurs, toutes les règles, et je vous assure que c'est fort compliqué.

Il nous met sous les yeux le jeu du roseau : « gaming arrows » sorte de jeu de cartes des indiens, avec des roseaux coloriés; le jeu d'osselets, de pépins de prunes,

Digitized by Google

du travois, de dominos, de satolli, de tarots, des différents peuples d'Amérique, de l'Inde, de Chine, etc. Le Musée national de Washington possède, à en juger par les gravures, une ample collection de tous ces jeux, et le travail dont je vous parle n'est pour ainsi dire que la nomenclature des spécimens contenus dans la collection.

J'ai pu remarquer en lisant ce volumineux travail que la passion du jeu est de tous les temps et de tous les lieux, et que dans les solitudes des pays barbares, aussi bien que dans les pays civilisés, on se laissait également entraîner par les mêmes choses, s'agit-il de l'enjeu d'un simple coq ou du championnat du monde.

III.

Le troisième travail contenu dans le volume traite des *Antiquités bibliques*. C'est la description des objets réunis, en 1895, à l'exposition d'Ablanta.

D'abord il fallait faire connaître le pays où se déroule l'histoire biblique; aussi, commence-t-on par une carte de Palestine, de sept pieds neuf pouces de haut, sur quatre pieds un pouce de large, à l'échelle de 3/8 de pouce pour un mille.

Comme géologie, on avait exposé de la terre de Jérusalem, de l'eau du Jourdain, de petites coquilles de Tyr, du granit de Jebel-Mura ou du Sinaï.

La Flore était représentée par le caroubier, le sycomore, le pommier de Sodome *(solanum sanctum)*, le grenadier, le cèdre du Liban; on aurait pu trouver plus de spécimens.

Digitized by Google

La faune, par le singe de Palestine *(Semnopibhecus Entellus)*, la chauve-souris, le lapin sauvage, le chameau, la gazelle, la souris, la tourterelle, l'aigle doré, le hibou, la perdrix, la caille, le pélican, le passereau, la cigogne, l'autruche, le vautour, et, en général, tous les animaux, les reptiles, les insectes dont il est question dans la Bible.

Il se trouvait quelques inscriptions, quelques pierres avec des figures bibliques, mais en petit nombre et peu importantes; quelques instruments de musique à vent, à corde, à percussion.

Presque toutes les pierres précieuses dont il est parlé dans la Bible étaient représentées par de beaux spécimens. On avait réuni aussi les monnaies existant en Amérique, celles de Judée ou des pays ayant eu des rapports avec les Juifs, ainsi qu'une série de costumes, de joyaux, d'ornements de toilette.

Une autre section comprenait le cérémonial religieux des Juifs. Il y avait une copie du Pentateuque, avec son *sinct*, du voile de l'Arche sainte, une lampe du sabbat, des instruments du culte juif, etc.

On remarquait également une ample collection de Bibles, des anciennes et des nouvelles versions, et un certain nombre de spécimens d'antiquités égyptiennes et syriennes.

Cette exposition paraît avoir été organisée très méthodiquement, de façon à représenter aux visiteurs, habitués, eux, à lire la Bible, tout ce qui pouvait les instruire, les éclairer et leur faire mieux comprendre les passages principaux des Livres saints.

Digitized by Google

IV.

Un quatrième travail a pour sujet la lampe des Esquimaux. La lampe joue un grand rôle chez les Esquimaux; elle sert à éclairer et à échauffer l'habitation et elle joue un rôle tout-à-fait social. Chaque famille doit avoir sa lampe, chaque mère doit avoir sa lampe, « une femme sans lampe » est une expression de mépris chez les Esquimaux; la lampe est placée avec le cadavre de la femme dans la tombe. De fait, c'est l'ustensile le plus utile, sinon le plus hygiénique, dans une contrée aussi froide que l'est le pays des Esquimaux. Mais la lampe n'est pas un instrument comparable à nos lampes, c'est un vrai foyer, sa forme est presque toujours circulaire, et elle consiste en une pierre que l'on a creusée pour pouvoir retenir l'huile ou la graisse; la mèche est faite de mousse roulée dans les mains, et elle est disposée le long du bord et aboutit à un endroit plus évasé; c'est un analogue de nos anciens couperons, mais plus en grand. Quand on veut plus de feu, on met plus de mousse. L'huile est contenue dans la cavité de la pierre, mais pour ne pas en remettre si souvent, on suspend près de la flamme une pièce de graisse de phoque, ou d'autre animal, et la chaleur la fait tomber peu à peu dans le récipient. C'est sur cette lampe que l'on fait la cuisine, avec elle que l'on se chauffe. Elle produit en effet jusque 30 et 35° de chaleur à l'intérieur, quand, à l'extérieur, on est à — 25°. Il y a un inconvénient. La hutte est faite de neige, et il arrive que cette neige fond; alors, on prend un peu de neige que l'on applique à l'endroit qui fait gouttière, et l'on en a pour quelques instants à ne plus avoir de pluie. Il y a aussi

Digitized by Google

des lampes en terre et même en bois. La lampe mange comme l'indigène : si la chasse est bonne, la lampe brûle sans cesse et abondamment ; s'il faut se restreindre à cause de la pauvreté de la chasse, la lampe n'est alimentée que faiblement. Pour attiser la lampe, il y a un petit manche en ivoire qui sert en même temps à gratter la peau des phoques ; et, afin de faire économie d'huile, qui tombe peu à peu du bec de la lampe, on place en dessous une petite écuelle, en terre. La lampe elle-même à un support, ordinairement un bloc de bois, des os. Comme il n'y a pas de cheminée, et que la porte de la hutte est fermée par quelques draperies, l'atmosphère est saturée d'odeurs plus ou moins agréables qui, mêlées à la fumée du tabac, ne contribuent pas peu à rendre malsaines les habitations des Esquimaux.

Notons aussi que la lampe brûle jour et nuit. Elle sert à faire fondre la glace et la neige pour la boisson, à faire sécher les habits, à tanner les peaux, à confectionner les habits. L'architecture de la maison ou de la hutte est appropriée à l'usage de la lampe; elle est le signe de la famille, c'est la mère qui en est possesseur. Elle est localisée aux bords de la mer, aux endroits où la graisse des grands mammifères marins est abondante ; sa forme typique provient de ce qu'on a voulu avoir un récipient et un endroit où la mèche pût être placée. L'auteur, après ces préliminaires, nous met sous les yeux les spécimens de lampes conservés au National Muséum. Il y en a de toutes les formes et de tous les pays : du Labrador, du golfe de Cumberland, du Groënland, des bords de la Markensie, de l'Alaska, de la baie de Bristol, de Kadiak, des îles Aléoutiennes, ce qui doit faire une assez encombrante batterie de cuisine dans la salle du Musée.

Digitized by Google

Comme morale, Messieurs, retenons que l'homme lutte partout selon les circonstances, les temps, les climats, que dans quelque degré de civilisation il vit, il doit toujours lutter, si ce n'est pas contre le froid ou les éléments, c'est contre la concurrence plus ou moins loyale, et que le moins heureux n'est peut-être pas l'Esquimau, qui se chauffe paisiblement auprès de sa lampe alimentée d'huile de phoque.

Digitized by Google

OBSERVATIONS
SUR LES
ÉPIDÉMIES DE SOURIS EN CHAMPAGNE

Communication de M. le Dr J.-A. CORDIER, Membre titulaire.

Comparé au sol des autres régions françaises, le sol de la plaine champenoise est naturellement sec et meuble. A la première de ces caractéristiques est lié le privilège de favoriser la multiplication du gibier en général; mais la seconde réalise des conditions excellentes pour le développement d'une espèce de rongeurs qui constitue un véritable fléau pour notre région.

J'ai cherché, dans cette note, à préciser par l'expérience et l'observation, les facteurs qui m'ont paru jouer un rôle dans l'apparition des épidémies de souris, en étudiant en même temps les questions que soulève le problème de leur prophylaxie.

L'importance de ce problème ne nous échappera pas quand nous saurons qu'en maints endroits, en 1900, les souris ont occasionné la perte d'au moins un tiers de la récolte, et l'agriculture champenoise fait appel à toutes les bonnes volontés dans la lutte contre le fléau. A Lavannes, par exemple, à Witry, on pouvait compter, en septembre dernier, par mètre carré, une moyenne d'une vingtaine de trous, orifices extérieurs de galeries souterraines, dont la profondeur n'est jamais bien grande, atteignant au maximum trente centimètres. Très fréquemment, le sol miné cède sous les pas; des souris s'enfuient pour regagner quelqu'autre demeure, et, avec un peu d'agilité, il est souvent facile d'en cap-

Digitized by Google

turer quelques exemplaires. On voit tout le jour des oiseaux de proie planer en grand nombre au-dessus des champs infestés.

Si l'on interroge le cultivateur, on s'aperçoit vite que, bien que possédant, sur l'apparition des épidémies, un certain nombre d'observations paraissant de prime abord tout-à-fait vraisemblables, il manque cependant de données précises. C'est ainsi qu'il n'a aucune notion de l'espèce qui lui occasionne tant de pertes, et qu'il confond la souris des champs avec la souris de nos maisons ; il pense aussi que la souris des champs se réfugie l'hiver dans les habitations et les granges, ce qui est une grosse erreur.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir exhiber ici une collection complète et naturalisée des rongeurs nuisibles indigènes appartenant aux deux genres les plus intéressants, *Mus* et *Arvicola ;* il serait à souhaiter de la trouver dans les endroits où se réunissent les agriculteurs. Au genre *Mus,* caractérisé par le museau pointu, les oreilles saillantes et surtout la queue écailleuse, appartiennent le rat vulgaire *(mus decumanus),* le rat noir *(mus rattus)* (1), et la souris de maison *(mus musculus).* Dans le genre *Arvicola,* dont les espèces ont les oreilles courtes, le museau et la queue velues, prennent place le campagnol qui nous occupe *(Arvicola arvalis* ou *arvensis),* et le rat d'eau *(A. amphibius).* Nous voyons donc que l'*Arvicola arvalis* ou campagnol se différencie de la souris de nos maisons, surtout par l'aspect de sa queue, courte et velue ; l'animal est aussi de plus grande taille, plus trapu, d'un gris plus blanc avec

(1) Charmant petit animal qui, longtemps concurrencé par le rat vulgaire, réapparaît dans quelques départements français.

Digitized by Google

le ventre presque décoloré ; la robe est plus longuement velue et l'aspect moins répugnant.

C'est toujours dans les années sèches que nous assistons à ces explosions de souris, comparables aux invasions des Lemmings de Norvège, si remarquées des naturalistes, et l'agriculteur champenois compte toujours sur une forte pluie pour le débarrasser. Il connaît toute l'efficacité de ce procédé naturel de destruction, et il émet l'avis que toutes les bestioles de ses champs sont noyées de ce fait ; mais je pense que c'est là une erreur, au moins pour la grosse majorité d'entre elles. Si abondante que soit la pluie, il est inadmissible qu'un animal aussi alerte que le campagnol se laisse surprendre dans ses galeries par l'inondation ; la grande perméabilité du sol rend cette dernière très difficile. Il est plus rationnel de considérer la faible résistance de l'animal, sur laquelle d'ailleurs nous allons revenir ; le campagnol est très délicat et fort sensible aux influences extérieures amenant un changement dans sa biologie, et il est certain que si la sécheresse est une condition indispensable de son existence, l'humidité le fait périr en peu de jours, sans que, pour cela, il succombe forcément à quelque maladie infectieuse.

Parmi les procédés de destruction usités jusqu'à présent, je ne relaterai que pour mémoire l'emploi des pièges, moyen nécessitant trop de main-d'œuvre et d'adresse pour être utilisé dans la grande exploitation. Plus sérieux est l'emploi des chiens accoutumés à suivre la charrue, en étranglant tous les campagnols qui s'enfuient devant l'effondrement de leur demeure. J'ai observé avec le plus grand intérêt l'habileté de certains chiens à haper les campagnols à quelques centimètres du socle de la charrue, et jugé de la quantité de cadavres

Digitized by Google

que ces animaux laissent dans le sillon ; mais c'est évidemment encore un moyen bien peu susceptible d'être généralisé, et par contre assez peu efficace. Il faudrait que, dès l'explosion de l'épidémie, le labourage soit une mesure générale, ce qui est loin d'être réalisé.

Examinons à présent l'utilisation des substances toxiques, l'acide arsénieux et le sulfate de strychnine, qui sont à peu près les seuls poisons usités. Ces substances (l'acide arsénieux principalement) offrent l'avantage d'être peu solubles dans l'eau et de résister par conséquent à l'humidité, et même, jusqu'à un certain point, à la pluie. Au point de vue qui nous occupe, une autre qualité de l'acide arsénieux est d'être presque absolument dénué de saveur ; aussi son emploi est-il généralisé et à peu près exclusif. On fixe facilement ces poisons sur des grains de blé, par le moyen d'un mucilage, auquel on ajoute un peu de carmin ou de fuschine pour attirer l'œil et éviter les erreurs. On a pu voir, sur la fin de l'été, les paysans occupés du matin au soir à déposer à l'entrée des terriers quelques pincées de blé arseniqué, surnommé blé rouge. Si, en dehors des inconvénients résultant de la vulgarisation d'une substance aussi toxique que l'acide arsénieux, je ne suis pas bien fixé sur l'efficacité du procédé qui me paraît douteuse, je puis faire ressortir toute l'étendue du danger qui en résulte indirectement, ayant eu cet été, après l'ouverture de la chasse, à retirer l'arsenic de perdreaux trouvés empoisonnés, et qui auraient pu être vendus sur le marché.

J'arrive, en dernier lieu, à l'emploi des virus sur lequel on a fondé de grandes espérances, et qui réclame une étude impartiale par les appréciations contradictoires dont le procédé, jusque dans son essence même, a été l'objet. L'idée de transporter une espèce microbienne

Digitized by Google

pathogène, pour créer de toutes pièces des épidémies, là où elles n'existaient point, est de Pasteur, et date des premières applications de la microbiologie ; les lapins du clos Pommery, à Reims même, furent les premiers à payer de leur vie un tribut au procédé de destruction des espèces nuisibles au moyen des virus auxquelles elles sont sensibles. Depuis, M. Metchnikof a réussi à soulager la Russie méridionale des dégâts d'un rongeur très pernicieux, le spermophile. Si mes renseignements sont exacts, le microbe que délivre l'Institut Pasteur pour la destruction des campagnols, et qui porte le nom de *Virus Danysz*, provient d'une épidémie spontanée observée en Seine-et-Marne; il ne faut pas le confondre avec le *murisepticus* plus anciennement connu, auquel la souris de maison est fort sensible, et le campagnol réfractaire. Ces deux espèces de rongeurs, au contraire, paraissent également atteintes par le virus de l'Institut Pasteur.

Sans doute, l'idée de donner une maladie mortelle se propageant d'individu à individu ne saurait être comparée, comme élégance, à l'empoisonnement individuel ; mais il me faut constater que l'application pratique n'est point sans difficultés. Le microbe, qui est un bacille mobile, appartient au groupe des *Eberthiforme ;* aussi la maladie contractée par l'animal est-elle une sorte de typhoïde. L'inoculation à la souris commune d'un virus ordinaire non renforcé, amène en général la mort en cinquante à soixante heures. Le bacille est rare dans la grande circulation, et l'ensemencement du sang du cœur n'amène pas toujours de résultats positifs, ce qui constitue pour le bactériologiste le gros ennui d'être souvent interrompu au milieu d'une série, c'est-à-dire près d'atteindre le but.

Digitized by Google

J'ai vu que l'on trouve constamment le microbe dans la rate, les capsules surrénales, les feuillets du péritoine, les enveloppes du testicule (dernière localisation qui m'a paru intéressante) ; nous sommes donc en présence d'un microbe des voies lymphatiques. Il devient alors nécessaire d'inoculer à chaque passage le produit du broyage de la rate avec un peu de bouillon, et l'on échoue encore trop souvent, surtout vers la fin (1). Ces passages successifs de souris à souris, d'un même microbe, sont nécessités par une condition essentielle de réussite, l'emploi d'un virus bien virulent ; car la virulence baisse rapidement dans les cultures. Autrement dit, il faut adapter au maximum le microbe à la fonction pathogène qui en est attendue, il faut que sa nutrition intime soit bien chimiquement réglée par ce milieu spécial, pour que ses secrétions toxiques acquièrent leur maximum d'effet. J'ai cherché à faire des inoculations en séries sur le campagnol ; mais, outre la difficulté réelle que l'on rencontre à se procurer ces animaux, ils sont fort délicats, ne s'alimentent guère en captivité et succombent rapidement ; en un mot, ce ne sont point des animaux de laboratoire. L'appendice caudal, si commode dans la pratique de l'inoculation pour contenir la souris de maison, est d'une déplorable fragilité chez le campagnol.

Une première expérience locale effectuée à Witry, en 1896, sous la direction de M. Danysz lui-même, et que je suivis avec soin, n'amena que peu de résultats. Je fis également, en septembre dernier, sur la demande d'un particulier, une tentative en petit à Lavannes, qui n'a-

(1) La fourrure de ces petits animaux renferme des multitudes de germes divers, ce qui augmente encore la difficulté d'obtention des séries de passages.

Digitized by Google

mena pas de résultats plus appréciables. Cependant les rapports officiels des expériences du Pas-de-Calais et de Vitry-le-François, font foi de l'efficacité du procédé ; ils mentionnent des réussites parfaites garanties par des savants dignes de foi. Personnellement, j'ai enregistré des résultats excellents sur des épidémies de souris de maison. Aussi, après l'étude précédente, pouvons-nous commencer à nous livrer à une discussion analytique, aussi rigoureuse que possible, des faits à notre actif.

Ce que l'on peut observer de plus remarquable, c'est la spontanéité de l'apparition de l'épidémie ; là où l'on n'avait pas remarqué de campagnols quelques jours auparavant, on en trouve à présent par milliers. Évidemment, des conditions climatériques favorables se sont réalisées, et il nous apparaît que, simultanément, quelque phase importante de la vie de ces rongeurs a dû se produire. Très vraisemblablement, nous pensons à des phénomènes de reproduction réglés par ces conditions spéciales. Il faut se garder de confondre ces apparitions avec les déplacements que l'on rapporte facilement à un manque local de nourriture. La présence constatée du microbe dans les organes génitaux des animaux inoculés est à rapprocher de cette considération, avec tout l'intérêt qu'elle comporte. Pour deux raisons majeures, dont la première réside dans la suppression des générateurs, c'est cette période des rapprochements sexuels qu'il faudrait devancer pour répandre dans les champs un virus bien virulent, *et ne pas attendre l'explosion de l'épidémie*. A ce moment, il est irrémédiablement trop tard, et il faudrait y songer dès l'enlèvement de la moisson, dans les années présageant la sécheresse.

La période des rapprochements sexuels passée, les relations de ces animaux entre eux, condition essen-

Digitized by Google

tielle des contages, deviennent naturellement bien moins fréquentes. Le flair des excrétas, pendant cette période de rut, rentre dans le même ordre de faits et peut aussi entrer en ligne de compte; cependant nous n'avons jamais remarqué, chez la souris de maison inoculée, d'ulcérations intestinales semblables à celles observées dans la typhoïde de l'homme, et qui affirmeraient le passage du microbe virulent dans les déjections.

La critique la plus sérieuse qui ait été formulée résulte de la création de l'immunité chez les sujets ayant résisté à une première atteinte. Dans une opération telle que celle qui nous occupe, on trouve constamment, dans le nombre des atteints, des unités échappant à la maladie, et communiquant l'immunité acquise à leur descendance; cette immunité étant elle-même de décroissance rapide, au fur et à mesure que l'on s'éloigne du sujet résistant. Cette critique renferme certainement une part de vérité; mais les réflexions suivantes sont de nature à l'atténuer suffisamment. Si l'épidémie première observée en Seine-et-Marne n'avait pas donné de résultats, elle serait certainement passée inaperçue. Il faut aussi considérer que les épidémies offrent un caractère de périodicité à intervalles quelquefois assez longs, et si l'immunité acquise par certains individus vient limiter l'action du virus, il n'en est pas moins vrai que celui-ci, convenablement employé, conserve tout son effet destructeur dans l'atteinte première.

Digitized by Google

CONTRIBUTION A LA BIOLOGIE DES EAUX

Communication de M. le Dr J.-A. CORDIER, Membre titulaire.

L'hiver de 1900-1901 m'a permis de contrôler certains faits intéressants relatifs à la biologie des eaux, et dont les premières observations remontent à quelques années. Il s'agit de l'action d'un abaissement de température sur une masse d'eau, au point de vue de la répartition de sa flore bactériologique, et dans les conditions réalisées par le canal de navigation qui traverse la ville de Reims. Avec raison, on utilise de moins en moins la glace recueillie l'hiver à la surface de cette nappe d'eau, étant donnés les perfectionnements apportés dans les moyens artificiels de réfrigération ; mais la glace du canal, il y a quelques années, faisait encore tous les frais des boissons rafraîchies, consommées pendant la saison estivale.

Voici une observation qui aurait, au point de vue de l'hygiène, une tendance à amoindrir les inconvénients, regardés jusqu'ici comme rédhibitoires, de l'emploi de cette substance.

En procédant à l'analyse d'échantillons de glace provenant de la surface du canal et prélevés dans la traversée de Reims, je m'étais, à plusieurs reprises, aperçu que la flore bactériologique différait très notablement de celle que l'on observe dans les conditions habituelles. Par les nombreuses causes de souillure se produisant dans la traversée d'une grande ville, on conçoit sans peine qu'en temps ordinaire cette flore soit d'une très grande richesse ; le *coli* intestinal y est largement représenté.

Or, la glace prélevée dans les conditions énoncées, voit sa richesse en *espèces* microbiennes considérable-

Digitized by Google

ment amoindrie ; on constate régulièrement l'absence du *bactérium coli,* et l'on voit constamment le *bacillus subtilis* former plus de 80 pour °/₀ des colonies. Les espèces restantes, d'ailleurs le plus souvent en nombre très restreint, sont aussi toutes essentiellement aerobies. Ces diverses espèces étant ciliées, c'est-à-dire très mobiles, le froid exerçant ici son effet par la surface, déterminerait un départ, ou plutôt une migration des espèces sensibles à cet agent physique, vers la profondeur, tandis que les espèces telles que le *subtilis,* bien plus avides d'oxygène que les Eberthiformes, et sans doute moins touchées par le froid (si nous considérons leur température eugénésique), sont retenues presque exclusivement à la surface par cette nécessité biologique.

Le phénomène nous apparaît avec son maximum de netteté quand l'abaissement de température se fait d'une façon lente et progressive. Il est nécessaire de remarquer que ces conditions seraient presque impossibles à réaliser expérimentalement, et qu'elles sont bien différentes de la sédimentation simple relatée dans les expériences de Chantemesse sur la persistance du bacille typhique dans les eaux.

Digitized by Google

JEAN TZETZÈS

ET SES ÉTUDES SUR HOMÈRE

Communication à l'Académie de Reims, par M. V. DUCHATAUX, Membre titulaire.

L'Académie de Reims a, dès l'origine, adopté une noble devise : *Servare et Augere; conserver et accroître*, s'il se peut. Mais, dans l'esprit de nos Statuts, cette devise s'applique surtout à notre histoire locale, et plusieurs de nos collègues ont déjà tiré de ce champ fertile de si abondantes moissons, qu'à peine, après eux, trouverait-on à y glaner quelques maigres épis. Je me sens impuissant à l'entreprendre. Je dois donc, avant tout, solliciter votre indulgence pour l'espèce de violence que je viens faire à nos traditions; et je le dois d'autant plus que je voudrais vous parler d'un écrivain byzantin du XII^e^ siècle. C'était pourtant un bien mauvais poète, quoique fort lettré et singulièrement érudit; et, en dehors de ses écrits, qui mettent naïvement à nu le caractère de l'homme, on sait fort peu de chose de sa vie. Mais il nous laisse entrevoir ce qu'était alors à Constantinople l'érudition classique, lorsque par hasard on y faisait trêve aux querelles de la théologie, et surtout il nous montre combien, à défaut du génie d'Homère, il avait la passion, on oserait dire la manie, des interprétations homériques. Ceci, peut-être, me servira d'excuse. On est toujours heureux d'entendre parler d'Homère, fût-ce par un écrivain qui l'interprète à sa façon et qui, par une sorte d'hallucination, croit sans cesse y voir ce qui n'y est pas.

Digitized by Google

Jean Tzetzès était né à Constantinople, d'une famille peut-être originaire de Salamine (1). Du moins, son grand-père maternel était grec et sa grand'mère maternelle circassienne, de la nation des Ibères. En souvenir de son grand-père paternel, il avait reçu son prénom de Jean, et celui-ci, qui vivait déjà à Constantinople, était riche et ami des lettres, quoique lui-même peu lettré. Le père de Tzetzès, qui s'appelait Michel, avait deux fils : celui dont nous parlons, et un aîné à qui l'on avait donné le prénom d'Isaac. Il les faisait élever chez lui avec une grande sollicitude, et il leur rappelait souvent qu'aux richesses et aux honneurs, il fallait préférer la science et la sagesse (2).

La date de la naissance de Tzetzès ne peut être fixée avec précision. On n'en sait que ce que lui-même a dit, parlant du second des Psellus : « Michel Psellus, celui « qui a écrit l'*Éloge de la Puce*, florissait cent ans avant « moi (3). » Ce Michel Psellus avait, en effet, composé en vers un *Éloge de la Puce* et même un *Éloge du Pou* (4), jeux d'esprit que nous ne pensons pas avoir été impri-

(1) Tzetzès, parlant de Teucer, dit, en effet : Ὁ μεν Τεῦκρος, ὁ ἐμὸς συγγενής (*Sch. ad Lyc.* 447 (p. 614), 452, 1302-8). Teucer était de Salamine et les trois mots soulignés devraient littéralement signifier : *mon parent*. Mais l'auteur ne pouvait guère se flatter de posséder une généalogie remontant aux héros de la guerre de Troie et il nous paraît plus admissible de traduire : *mon compatriote*.

(2) Tzetzès. *Chiliades*, III, pp. 157; IV, 566 et seq.; V, 611 et seq.; 615 et seq.

(3) Ὁ Μιχαὴλ μέν ὁ Ψελλός ψύλλας ἐγκωμίαζει.
ἡμῶν πρὸ χρ'ονων ἑκατον ἀκμάζων ἐν τω βίῳ.
Vossius. *De historicis græcis*. (Westermann, p. 363.)

(4) Εγκώμιον εἰς τὴν ψὺλλαν.
Εγκώμον εἰς τὴν φθεῖρα.
Fabricius. *Bibliotheca græca*. (Harles, X, p. 72.)

Digitized by Google

més, mais ce n'en était pas moins, dans son temps, un très grand personnage, d'une science encyclopédique, qui avait écrit de nombreux ouvrages de droit, de mathématiques et de théologie et à qui on avait décerné le titre officiel de *Prince des Philosophes*. Il était né en 1020 (1). La date de 1120 peut donc être assignée approximativement à la naissance de Jean Tzetzès, et ce point est d'autant plus admissible que son poème *Allegoriæ Homericæ* est dédié à l'impératrice Irène, que Manuel Commène avait épousée en 1144 et qui mourut en 1158 (2).

Parvenu à l'âge de quinze ans, Tzetzès fut confié aux maîtres de l'enseignement supérieur, et, sous leur direction, il parcourut le cercle entier des connaissances alors en honneur. Il apprit même l'hébreu et le syriaque (3), et il parle quelque part de l'étendue de ses études mathématiques : « C'est là, dit-il, ce que recommandent tous ceux qui ont écrit sur la mécanique. « Philon et Philætérios, Isoas, Archimède, Héron et « Denys, Sostrate et Pappos, et Palladas l'Athénien, « sans oublier Apollodore, Ctésibios, Anthémios et Pa« trocle, desquels j'ai lu beaucoup de traités (4). » Mais il se vante peut-être, et nous verrons plus loin qu'il se vante encore de bien d'autres choses.

Les études étaient certainement communes aux deux frères, et, sous l'œil d'un père à l'esprit élevé, on peut croire qu'il y avait entre eux union parfaite. Mais Isaac se maria et plus tard ils se brouillèrent. Les textes qui

(1) Ph. Smith. V° Psellus, dans le *Dictionary of greek and roman biography de W. Smith.*

(2) Dom Clément. *Art de vérifier les dates.*

(3) Fabricius. *Bibl. grec.*, XI, p. 229.

(4) *Schol. ad Tzetzis allegorias*, dans Cramer. *(Anecdota oxoniensia*, III, p. 381.)

Digitized by Google

nous font part de leur querelle sont singulièrement obscurs (1). Il semble en résulter qu'au moment où il écrit, Jean Tzetzès n'est plus que le salarié de son frère, qui se trouve, au contraire, dans une situation opulente. Faut-il croire que Michel Tzetzès, le père, avait eu des revers et que, recommandant à ses fils le mépris des richesses, il faisait de nécessité vertu ? Qu'ensuite Isaac s'était marié richement? Peut-on, au contraire, supposer que Jean avait dissipé ou perdu sa part de la fortune paternelle et qu'il avait dû, pour vivre, chercher un emploi dans la maison de son frère ? Toujours est-il qu'il se montre fort aigri de sa situation et que, dans un poème qui n'est qu'un sec abrégé de l'*Iliade,* les *Homerica,* à propos d'une longe de bœuf qu'à titre d'honneur Agamemnon fait servir à Ajax, il rompt brusquement son récit et se plaint amèrement de ne recevoir, lui, aucune récompense de ses services. C'est surtout sa belle-sœur qui est l'objet de sa colère. Elle a le cœur sec, l'esprit rusé et perfide et peut-être des vices plus graves, car, s'il ne parle pas formellement de ses mauvaises mœurs, il donne assez à entendre ce qu'elles pouvaient être en invectivant en termes généraux l'impudence et l'inconduite des femmes. On ne sait ce que devinrent ses rapports avec sa belle-sœur. Quant aux deux frères, ils se réconcilièrent certainement. Plusieurs années après, Isaac périt avec un de ses fils dans une expédition militaire et Jean parle de leur mort avec une affection douloureuse (2).

(1) J. Tzetzès. *Homerica,* pp. 137 et seq.; *Posthomerica,* 620 seq. 702. L'édition que nous avons sous les yeux est celle de Fried. Jacobs Lipsiæ, 1793. Il en existe une plus récente d'Imm. Bekker (Berlin, 1816), que l'on dit plus correcte.

(2) J. Tzetzès. *Exegesis.* (God. Hermann, p. 111.)

Digitized by Google

Nous connaissons mal ce que pouvait être au douzième siècle l'organisation militaire de l'empire byzantin et nous ignorons si le service personnel y était obligatoire. A un titre ou à un autre, cependant, et probablement dans sa jeunesse, Jean Tzetzès paraît avoir aussi suivi l'armée. Il le témoigne dans ses vers, et, comme toujours, sans cacher sa satisfaction de la figure qu'il croit y avoir faite : « Je n'ai pas, dit-il, l'esprit « timide et mes discours ne sont pas sans grâce. Cepen« dant, je sais aussi me couvrir du bouclier et je manie « adroitement une lance. Je monte à cheval, le bruit ne « me donne pas le frisson. C'est avec joie qu'au besoin je « lutte corps à corps. Je sais tendre un arc et les com« bats ne me font pas peur (1). »

Après tout, fut-il réellement un foudre de guerre ? Il est permis d'en douter. Du moins, a-t-il négligé de nous donner le détail de ses exploits. Mais ce qui ne peut être mis en doute, c'est son étonnante activité littéraire. Revenu à Constantinople, où s'écoula certainement sa vie presque entière, on le vit, sans trêve ni relâche, dévorer des bibliothèques entières ; compulser, annoter tous les auteurs et surtout les poètes. Hésiode, Aristophane, Lycophron, Nicandre, Oppien, Homère surtout, furent l'objet de ses intarissables commentaires (2), et, avec ou sans mission officielle, il est certain qu'il fit des

(1) *Schol. ad Tzetzis Chiliadas.* (Cramer, An. Oxon., III, p. 358.) Toutefois, l'application de ce passage à Tzetzès personnellement est contestable. Ces vers pourraient bien être tirés d'une tragédie dont Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, était le héros (*Matranga, Anecdota græca*, Præf. p. 14, note), mais nous avons suivi le texte donné par Cramer, qui supprime les deux premiers vers.

(2) G. Bernhardy. *Grundriss der Griechischen Litteratur*, II, 2, p. 781. (Halle, 1872.)

Digitized by Google

cours publics. On en a la preuve dans les scholies à son *Exégèse* d'Homère (1), où il se plaint d'un de ses auditeurs qui, semblable à un geai cherchant à se parer des plumes du paon, venait à ses leçons prendre des notes furtives et les répandait ensuite dans le public comme œuvre de son propre génie. Tzetzès, qui n'aimait pas à être dépouillé, mit bientôt fin à cet abus. Sans autre retard, il rédigea et publia lui-même son *Exégèse,* dont nous aurons à parler plus loin.

C'est que Tzetzès n'a pas une médiocre idée de sa valeur personnelle, et, comme il serait fâcheux que la postérité n'en fût pas instruite, il a soin à tous propos et hors de propos de nous faire connaître tous ses avantages et toutes ses qualités. D'abord ses avantages physiques, car la nature l'a créé semblable à Palamède, ce héros au génie de qui les Grecs devant Troie avaient dû tant d'inventions, et à Caton l'Ancien, qui avait écrit tant de livres pour l'éducation de son fils :

« Palamède, dit-il, Caton l'Ancien et Tzetzès étaient « bien proportionnés. Ils avaient le cou bien posé, le nez « et le visage d'une longueur convenable. Ils étaient « vifs, modestes, petits, avaient la peau dorée, les che- « veux roux et frisés. Pour les qualités du corps et de « l'esprit, ils ne le cédaient à personne (2). »

Et ailleurs : « Ainsi m'élevait mon père, comme Caton « son fils. Si quelqu'un veut connaître Caton, qu'il me

(1) *Schol. Tzetzæ ad Exeg. in Il.* (G. Hermann, pp. 129 et 130.)

(2) Tzetzès. *Allegoriæ Homericæ* Proleg. 724 et seq. Le portrait que Tzetzès fait ici de sa personne, qu'il dit ressembler à Palamède, diffère sensiblement du portrait que donne de ce héros Darès Phrygius : *Palamedem gracilem, longum, sapientem, animo magnum, blandum.* (Dar. Phryg., cap. 13.)

Digitized by Google

« regarde, j'en suis le vivant portrait et aussi celui du « savant Palamède, fils de Nauplios (1). »

Mais il se sait heureusement plus de vivacité que ses modèles. Quant à Caton, il poussait trop loin l'économie, il avait trop la passion du gain, tandis que lui, Tzetzès, n'est pas l'esclave des richesses et il n'a d'ardeur que pour la justice.

Il écrit aussi vite que l'éclair (2), son esprit est d'une pénétration sans égale (3), et s'il lui arrive de dire une chose, il en est mille autres qu'il pourrait dire aussi bien, mais qu'il néglige. Il a tout lu et il a tout retenu. S'il a parcouru un livre, il le possède parfaitement. « Vous savez, dit-il quelque part, s'il n'est pas vrai « qu'ayant lu une fois un livre je le connais tout entier « et puis entièrement le réciter par cœur. Jamais Dieu « n'a créé un homme qui eût semblable mémoire et « aujourd'hui il n'en n'existe pas un seul (4). » Ses découvertes en histoire, enfin, sont lumineuses, et, mieux que personne, il sait tirer la vérité du chaos (5).

Tant de génie devait naturellement faire des envieux et Tzetzès, qui pourtant se dit modeste, n'était pas homme à les ménager. Il les malmenait sans doute de la belle façon et on le lui rendait avec usure, car on le traitait d'illettré, d'ignorant, d'homme sans rhétorique, étranger à toute logique et incapable de toute discussion sérieuse (6). L'impératrice Irène, qui longtemps l'avait

(1) *Chil.*, III, p. 160.

(2) κατ'ἀστραπὴν εἰς τάχος. (*Chil.*, XII, p. 119.)

(3) καὶ νόει το'οξύτατον τῆς Τζέτζου διανοῖας, λέγων γαρ ἓν τι, μύρια παρατρέχει. (*Chil.*, XII, p. 6.)

(4) *Chil.*, XII, pp. 75 et seq., 126.

(5) *Chil.*, I, p. 375.

(6) *Chil.*, XI, pp. 219, 255, 363; XII, 97.

Digitized by Google

protégé, était morte depuis plusieurs années. D'ailleurs, dès avant sa mort, sa munificence s'était lassée. A en croire Tzetzès, les gens riches ne font rien pour les lettres. Ils réservent leurs dons à de faux abbés et à des hypocrites de sainteté (1). Les grands, qui partagent la ville en deux factions, voudraient que l'auteur leur copiât ses écrits gratuitement. Semblables aux harpies qui affamaient le vieux Phinée, ils lui arrachent le pain de la bouche (2), et il s'écrie en maudissant Constantinople :

« O ville, reine des cités, deux et trois fois, je gémis « sur tes misères. Je crains, oui, je crains, que tu ne « sois livrée aux barbares et que toi-même ne devienne « barbare. L'âne et le porc paîtront alors sur tes « ruines (3). »

Pour lui, la gêne, ou plutôt la pauvreté, était venue. Il avait fallu vendre ses livres. « Voilà bientôt, dit-il, « sept ou huit ans que, sans profit, je remue tous mes « livres. Je les ai vendus tantôt l'un, tantôt l'autre, pour « un peu d'argent, que j'ai mangé. Il ne m'en reste « qu'un petit rayon, où sont les *Vies parallèles de Plu-* « *tarque*, avec quelques traités de mathématiques, et « tout cela, pour ceux qui n'y connaissent rien, ne « vaut pas un sou de la monnaie de Byzance (4). »

Puis, après la pauvreté, était venue la misère. Tzetzès était marié et il avait des filles, qui étaient belles. Elles ne se prostituaient pas, mais elles travaillaient de leurs mains et elles nourrissaient leur père (5). On ne connaît

(1) *Chil.*, IX, p. 369.
(2) *Chil.*, V, p. 941.
(3) *Chil.*, XII, pp. 993 et seq.
(4) *Exeg.*, p. 15.
(5) *Chil.*, V, p. 941.

Digitized by Google

pas la date de la mort de Tzetzès plus exactement que celle de sa naissance, mais il vivait encore en 1180, car on a de lui un éloge funèbre en vers de l'empereur Manuel Comnène (1).

Tzetzès avait beaucoup lu. Il avait surtout beaucoup écrit. Parmi ceux de ses ouvrages de moindre étendue, qui ont été imprimés dans différents recueils, on pourrait citer son poème Περι τῶν 'εν τοῖς στίχοις μέτρων *(De la mesure des vers)*, qui a été inspiré évidemment par le poème latin de Terentianus Maurus *De Litteris syllabis et metris* (CRAMER, An. Oxon, III, pp. 302 et seq.); un autre poème Περὶ διαφορᾶς ποιητῶν *(Des différences entre les poètes)*, avec deux pièces de vers iambiques sur la comédie et la tragédie (Ce n'est, à vrai dire, qu'une sorte de catalogue qu'on trouvera dans le *Rheinisches Museum* de 1835, pp. 393 et seq., et aussi dans les An. Oxon de CRAMER, III, 334 et seq.), des scholies sur ses *Chiliades* et sur ses *Allégories Homériques* (CRAMER, An. Oxon, III, pp. 350 et seq., 376 et seq.), etc. Il existe de lui, à la Bibliothèque nationale, cent sept lettres adressées à différents personnages, pièces insignifiantes, dont trois sont reproduites à la suite des *Chiliades*, avec un poème en vers iambiques sur l'éducation des enfants. MATRANGA, (An. gr. I. *Præf.*) dit avoir copié ces lettres, mais il ne les reproduit pas. D'autres œuvres sont, croyons-nous, inédites. Par exemple, des scholies sur les *Halieutiques*

(1) Dans les *Anecdota græca de Matranga*, II, p. 69. Tous les détails qui précèdent sont tirés des œuvres imprimées de Tzetzès. En dehors de celles-ci, il existe encore divers manuscrits, notamment cent sept lettres qui se trouvent à la Bibliothèque nationale. On pouvait espérer y trouver d'autres renseignements, mais Bernhardy, qui paraît les avoir lues, les dit insignifiantes et sans valeur. (BERNHARDY, loc. cit.)

Digitized by Google

d'Oppien, l'*Expositio Isagoges Porphyrii*, un abrégé de la *Rhétorique d'Hermogène*, Λογισμῶν βίβλος ou *Traité des arguments*, un recueil de proverbes, l'*Eloge de la Mort*, voire même un poème sur Bélisaire, etc. etc. (1).

Les manuscrits en sont dispersés dans les grandes bibliothèques de divers pays. Nous n'avons pas à parler ici de tous ces ouvrages, qui sont ou inconnus ou de peu d'intérêt, et nous nous bornons aux livres qui ont plus d'importance, sans avoir peut-être plus de valeur.

Chiliades. — Tzetzès avait dépassé l'âge mur, la vieillesse approchait, si même elle n'était venue; il était pauvre et la faim peut-être le pressait, quand il conçut le projet de mettre en vers ce que les livres lui avaient appris de mythologie ou d'histoire. Ses livres, dont il aurait eu besoin, il les avait vendus. Mais qu'importe? Sa tête en pouvait tenir lieu, car, à elle seule, disait-il, elle était une bibliothèque (2). Il se mit donc à l'œuvre et entreprit son βίβλος ἱστορική ou Ἱστορίαι *(Récits historiques)* en cette espèce de vers qu'on nomme vers politiques et qu'il appelait Ημαξευμένοι στίχοι, ce qu'on pourrait traduire peut-être par les mots : *vers écrits rapidement* (3). Du reste, il n'en était pas l'inventeur. Bien d'autres, avant lui, avaient employé ce genre de vers et on y voyait trop bien à quel point la poésie grecque, autrefois si harmonieuse, avait dégénéré, car ils n'avaient plus ni la mesure ni la quantité, et se bornaient à tenir compte du nombre de syllabes. A s'en rapporter au

(1) *Fabricius*, XI, pp. 216 et seq.

(2) Ἐμοι βιβλιοθήκη γὰρ ἡ κεφαλὴ τυγχάνει. Βίβλοι δ'ήμὶν οὐ πάρεισι δεινώς ἀχρηματουσι. (BERNHARDY, loc. cit.)

(3) De Ἁμαξα *chariot*, d'où Ἁμαξεύειν *conduire un chariot*. Le mot Ημαξευμένοι στίχοι pourrait donc signifier : *vers écrits rapidement*.

Digitized by Google

titre, on aurait pu croire que l'auteur allait donner une histoire suivie, sinon exacte et complète, de faits anciens ou récents. Mais il était loin d'en être ainsi. Tzetzès écrivait d'abondance, à mesure que les choses se présentaient à sa mémoire, et ses récits multipliés passent ainsi au hasard d'un sujet à l'autre, de Midas à Stésichore, d'Annibal à Orphée, du Minotaure à Trajan et à son pont du Danube; tout cela sans plan ni méthode et coupé à chaque instant par les retours de l'auteur sur lui-même, par ses réminiscences sur sa famille, son éducation, ses travaux, par ses plaintes surtout sur l'amertume de sa situation et l'ingratitude des grands (1). Tout cela formait un poème de dix-huit mille sept cent cinquante-neuf vers, dont il ne reste que douze mille six cent soixante-quinze (2). Et l'on n'en était qu'à la lettre α, comme l'indique le titre de l'ouvrage (3). La mort, ou peut-être l'indifférence du public, ont arrêté l'auteur. On frémit à la pensée qu'il aurait pu aller jusqu'à l'ω. Les immenses pouranas de l'Inde ancienne n'auraient plus été que des opuscules.

Le poème de Tzetzès a été retrouvé au XVIe siècle. Il avait été divisé originairement en trois tableaux (Πίνακες), dont le premier comprenait cent quarante-et-un récits, le

(1) Nous n'avons pu nous procurer les *Chiliades* de Tzetzès. Le volume est épuisé et se rencontre difficilement dans le commerce. Les nombreux extraits que nous en donnons se trouvent avec bien d'autres dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, XI, pp. 228 et seq.

(2) Schoell. *Histoire de la littérature grecque*, 2me édition de la traduction française (Paris, 1824), t. VI. p. 125.

(3) Βίβλος ἱστορικὴ, ἢ Βίβλος ἄλφα Τζετζικῶν ποιημάτων (*Fabricius*, XI, pp. 242 et seq.). Fabricius a eu la patience de dresser la liste des auteurs qui sont cités dans le poème : le nombre s'en élève à 402.

Digitized by Google

deuxième vingt-trois seulement et le troisième quatre cent quatre-vingt-seize (1). Il a été édité pour la première fois en 1546, par Nic. Gerbell *(Gerbelius)*, qui enseignait alors le droit à Strasbourg (2). Mais l'éditeur, au lieu de conserver la division primitive, a eu l'idée bizarre de scinder l'ouvrage en sections de mille vers chacune (d'où le titre arbitraire de *Chiliades)*, laissant incomplète la troisième section, qui n'a que six cent soixante-quinze vers. Le poème se trouve ainsi divisé, sans égard à la nature ni à l'étendue de certains récits, dont le commencement peut se trouver dans une section et la fin dans la section suivante. Une nouvelle édition a été donnée par Kiessling *(Johann Gottlieb)*, à Leipzig, en 1826, avec le même titre et la même division. Cette édition nouvelle, comme la première, émane d'un manuscrit unique, qui se trouve à Munich et qui fourmille de lacunes et de fautes grossières. Le style en est plat et monotone, ce qui est bien de Tzetzès. Mais il paraît juste d'imputer à un copiste ignorant les barbarismes qui abondent dans le manuscrit et que les éditeurs ont reproduits religieusement, car si Tzetzès était un poète plus que médiocre, il était du moins un grammairien d'une valeur réelle.

F. Dübner, qui était alors, croyons-nous, conservateur à la section des manuscrits de la Bibliothèque Royale, y a découvert un autre manuscrit beaucoup

(1) *Fabricius*, XI, p. 242.

(2) Nic. Gerbell, qui était né à Pforzheim, avait fait ses études à Cologne. Il fut professeur de droit à Vienne, puis à Strasbourg, où il mourut le 20 janvier 1560. (Eckstein, *Nomenclator philologorum*, V° Gerbell.) La première édition des *Chiliades*, qui avait été copiée sur un manuscrit de Munich, porte le titre suivant : *Variarum historiarum liber Gr. et Lat. cura N. Gerbelii. Basileæ, 1546.* (Bernhardy, loc. cit.)

Digitized by Google

meilleur, avec de nombreuses corrections marginales qui lui paraissent avoir dû être copiées sur un exemplaire revu primitivement par Tzetzès lui-même. Il en a donné de nombreux spécimens dans le *Rheinisches Museum*, de 1835 (1), et il voudrait qu'une nouvelle édition, celle-là digne du monde érudit, pût être faite du poème. Mais il n'offre pas de s'en charger et il ne dit pas quel libraire désintéressé consentira à en faire les frais.

Travaux sur Homère. — Les *Chiliades* ont été le dernier ouvrage de Tzetzès. Nous avons dû cependant en parler tout d'abord, car on y trouve plus que partout ailleurs des détails sur la vie et le caractère de l'auteur ; détails fort incomplets et cependant curieux. Mais, dans sa jeunesse et dans son âge mûr, c'est Homère surtout qui paraît avoir occupé Tzetzès, car « après Dieu, dit-il « quelque part, c'est à Homère que nous devons donner « l'honneur du premier rang. Il vit pour nous quoique « mort et il nous parle du fond de la tombe (2)... » On voudrait cependant que l'auteur eût mieux compris son héros et que ses efforts eussent produit de meilleurs fruits.

Les travaux de Tzetzès sur Homère comprennent un poème, ou plutôt un triple poème en vers alexandrins, les Ἰλιακά ; une Exégèse de l'*Iliade* en prose, et un long poème en vers politiques : *Les Allégories homériques*.

Le premier de ces livres, les Ἰλιακά, est consacré à l'ensemble entier des événements de la guerre de Troie et il se divise en trois parties :

1° Les *Antehomerica*, qui remontent jusqu'à la nais-

(1) *Rheinisches Museum*, IV, 1835, pp. 1 et seq.
(2) *Schol. ad. Chil.*, An. Oxon., III, p. 375.

Digitized by Google

sance de Priam pour s'arrêter au supplice de Palamède qui, accusé calomnieusement de trahison par Ulysse, est lapidé par les Grecs. L'auteur, dans cette première partie, paraît s'être inspiré des poètes cycliques, notamment des *Cypriaques* de Stasinos et de la *Petite Iliade* de Leschès. Elle ne comprend que..... 406 vers.

2° Les *Homerica,* qui ne sont pas autre chose qu'un abrégé très sec et très incomplet de l'*Iliade,* débutant comme l'*Iliade,* par la querelle d'Achille et d'Agamemnon et s'arrêtant à la mort et aux funérailles d'Hector. Soit..... 489 »

Enfin, 3° les *Posthomerica,* où sont racontés les derniers combats jusqu'à la ruine de Troie et au départ des Grecs. Ici, l'auteur paraît avoir suivi l'*Œthiopide* et l'Ἰλίου πέρσις d'Arctinos, sans parler des poèmes beaucoup plus récents de Quintus de Smyrne et de Tryphiodore (1). Il a donné à cette partie plus de développement. Soit..... 780 »

Les Ἰλιακα comprennent donc en tout... 1675 vers.

La reconstitution et la publication de ce poème sont d'une date relativement récente et il faudrait cependant un long chapitre pour en faire l'histoire. Il suffira de dire que Frédéric Morel, le célèbre imprimeur français du XVI^e^ siècle, sans en connaître l'auteur, avait publié cent quarante-neuf vers des *Antehomerica* (2). Henri

(1) Fried. JACOBS. Préface de l'édition des Ἰλιακα. (*Lipsiæ*, WEIDMANN, 1793, pp. 21 et seq.)

(2) Sous le titre de *Iliacum carmen poetæ græci cujus nomen ignoratur.*

Digitized by Google

Dodwell, professeur d'histoire à Oxford, y ajouta dans le siècle suivant un court fragment de vingt vers des *Posthomerica* (1). En 1770, J.-B. von Schirach (2) imprima, d'après un manuscrit qui est maintenant à Munich, le texte entier des *Antehomerica*, moins cent soixante-dix-neuf vers et une partie des *Homerica*. Ce qui manquait encore au premier poème, et la totalité des *Posthomerica* furent découverts dans un manuscrit de Vienne, par Tychsen (3), qui en fit tenir une copie à Fréd. Jacobs. Celui-ci, qui depuis s'est fait un nom en Allemagne, n'était alors qu'un jeune maître de classe au gymnase de Gotha. Il parvint à se procurer en Angleterre une copie complète des *Homerica*, et il put enfin donner en 1793 (*Lipsiæ*, Weidmann) une édition du triple poème de Tzetzès, édition dont le texte laisse certainement encore beaucoup à désirer. Enfin, Emmanuel Bekker a pu, dit-on, publier depuis (Berlin, 1816) un texte plus correct.

Tzetzès, dans ses Ιλίακα, comme du reste dans tous ses écrits, se réfère fréquemment à des autorités de tout genre, non seulement à des poètes comme Orphée (?), Stésichore ou Euripide, comme Quintus de Smyrne ou Tryphiodore, mais à des mathématiciens comme Méton, à des physiciens comme Empédocle, à des philosophes comme Longin, à des historiens comme Hellanikos, Douris ou Diodore de Sicile. Ces références dans un poème peu vent sembler étranges. Jacobs (*Præf.*, p. 27)

(1) Dans ses *Dissertationes de veteribus græcis et romanis cyclis.*

(2) Alors professeur à Helmstadt. Depuis anobli par Marie-Thérèse et mort en 1804 conseiller de légation à Altona. (Eckstein, V° Schirach.)

(3) Tychsen, qui était né dans le Schleswig, fut successivement professeur de théologie, puis de philosophie à Gœttingue. Il est mort en 1804. (Eckstein, sub verb.)

Digitized by Google

y voit du charlatanisme et suppose que son auteur a pu lire des extraits ou des analyses, mais non les ouvrages mêmes. Nous sommes loin de partager son avis, car, s'il y a un reproche à faire à Tzetzès, ce n'est pas le défaut de lecture, mais plutôt le manque de jugement et de critique. Il en donne une preuve certaine dans les vers qui nous occupent. Pour lui, en effet, les hommes des temps héroïques, les faits de la guerre de Troie, ce ne sont plus choses créées ou embellies par l'imagination des poètes, ce sont des personnages vivants, des faits certains et vrais jusque dans leurs moindres détails. Homère cesse ainsi d'être le plus grand des poètes pour devenir un simple chroniqueur minutieux, et Tzetzès, une fois entré dans cette voie, pousse la crédulité au-delà de toute limite, car il a lu les *Héroïques* de Philostrate (qu'il appelle Flavius), il a lu en outre Dyctis de Crète, Darès de Phrygie, Syagrius et autres auteurs apocryphes, prétendus contemporains et témoins oculaires de la guerre de Troie, et, d'après eux, négligeant mille faits qui pourraient adoucir l'aridité de ses récits, il retrace avec amour les traits de tous ses héros. De même que, parlant de sa propre figure (nous l'avons vu plus haut), il sait être la vivante image de Caton l'Ancien et de Palamède, de même il est en mesure de nous donner le portrait fidèle d'Ajax ou d'Achille, d'Ulysse ou d'Agamemnon (1) et de bien d'autres.

Lorsqu'on lit Homère, il arrive çà et là qu'on ne se sent pas très sûr de sa foi en la divinité de ses personnages célestes. Le bon Héphœstas de l'*Iliade*, par exemple, manque un peu de prestige dans l'assemblée des dieux, et, dans l'*Odyssée*, le poète lui fait jouer en

(1) *Darès Phrygius*, cap. 12, 13.

Digitized by Google

face d'Arès et d'Aphrodite, sa volage épouse, un rôle plus amusant qu'édifiant. On conçoit dès lors que Tzetzès chrétien, bien que presque jamais il ne fasse allusion au christianisme, n'ait pas une dévotion très vive pour les habitants de l'Olympe. Mais il passe les bornes et méconnaît assurément le génie d'Homère quand il ne veut plus voir en eux que des éléments naturels (*Hom.*, pp. 207 et seq.), quand, par exemple, Zeus devient pour lui l'air, Posidon l'eau elle-même, Aphrodite la passion, etc. Ce sont là d'ailleurs pensées qui, dans les *Homerica*, sont encore purement occasionnelles, mais qui se développeront et qui plus tard, chez Tzetzès, deviendront une sorte de manie.

Il lui arrive aussi, même dans son résumé de l'*Iliade*, de s'écarter d'Homère et de puiser à d'autres sources. Par exemple, Priam ne va plus seul s'humilier devant Achille et solliciter la restitution du corps d'Hector. Il y va accompagné d'Andromaque, la veuve d'Hector, et de sa fille Polyxène, la fiancée d'Achille ; et l'une et l'autre adressent au cruel vainqueur leurs plus humbles supplications. Ailleurs, c'est Hélène qu'on ne savait pas à ce point mère de famille et qui cependant se trouve avoir quatre fils, dont Pâris est le père, etc. (*Hom.*, vv. 307 et seq., 337 et seq., 380 et seq., 439 et seq.)

Le style des Ἰλιάκα se traîne ordinairement terre à terre. Il n'a ni relief, ni couleur. Cependant Tzetzès fait quelquefois effort pour s'élever, et, sans y réussir complétement, il lui arrive d'échapper un peu à la monotonie. On pourrait citer les vers suivants (*Hom.*, vv. 455 et seq.), où il peint le désespoir des Troyens et la douleur de la nature entière à la mort d'Hector : « Ils descen-
« daient vers la plaine où était le cadavre d'Hector et
« les vieillards du haut des tours poussaient de longs

Digitized by Google

« gémissements, ailleurs la voix perçante des enfants et « les cris des femmes faisaient frémir et gémissaient « aussi les nombreuses tribus des alliés. Les chevaux « hennissaient comme s'ils versaient des larmes. Les « animaux domestiques, soumis aux travaux des « champs, tournaient la tête, étonnés d'entendre les « sanglots humains. Eux-mêmes poussaient des gémis- « sements. Le Scamandre criait, criaient aussi Hellé et « les Nymphes de l'Ida. Partout était la douleur. Phœ- « bus-Apollon cachait son deuil dans les nues, Zeus « pleurait doucement, la terre immense gémissait. »

On pourrait citer encore comme sortant un peu de la ligne dans les *Posthomerica* l'épisode de Penthésilée (6 à 211), l'intervention et la mort de Memnon (212 à 350) et la mort d'Achille (385 et seq.). Mais en tenant compte même de quelques qualités, on ne peut se dissimuler que Tzetzès reste un poète au-dessous du médiocre.

Exegesis (1). — La première, ou plutôt l'unique édition de l'*Exegesis* porte la date de 1812 (*Lipsiæ,* WEIGEL).

(1) L'ouvrage a pour titre : Εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλίαδα ἐξήγησις Ἰωάννου γραμματίκου τοῦ Τζετζοῦ.

Il débute par les cinq vers suivants, d'un grec assez barbare :

Βίβλον ἑαῖς πραπίδεσσι γλαφυρολότειραν Ὁμήρου
τήνδε παραιφασίῃσιν ἐμῶν ἑτάρων τολυπεύσας,
παισίν Ὁμηριάδαις ἐρμήϊον ὦπασα δῶρον
γραμματικός περίαλλα μογήσας Ἰωάννης,
τὸν Τζέζη καλέουσιν ἐπωνυμίην ἐρέοντες.

Ici, comme partout, l'auteur étale encore son incurable vanité. D'après le cinquième vers, le mot Tzetzès ne serait qu'un surnom. Mais quelle peut en être la signification? Nous avouons ne pas la connaître, car certainement il n'appartient pas à la langue grecque.

Digitized by Google

Elle est due à Godefroi Hermann, le célèbre helléniste de Leipzig. Il préparait une édition du traité *De metris poeticis* de Dracon de Stratonice, et déjà il avait rédigé des notes explicatives sur une partie de l'ouvrage. Mais, distrait par d'autres devoirs, il ne pouvait continuer son travail et ne voulait ni publier ses notes incomplètes, ni livrer à l'impression le texte seul de Dracon, qui eût formé un volume trop mince. Il prit donc le parti d'y ajouter l'*Exegesis* de Tzetzès. Le texte en a été copié sur un manuscrit de la bibliothèque Paulinienne de Leipzig. On l'a respecté scrupuleusement, sans y corriger aucune faute, et l'on s'est borné à en rectifier la ponctuation dans les endroits où elle paraissait défectueuse. Tel qu'il est d'ailleurs, ce texte est facilement intelligible (1).

L'ouvrage est écrit en prose, d'un style simple et naturel. Il débute par une biographie assez diffuse d'Homère, où l'on trouve peu de détails qui ne se rencontrent partout.

Le but de l'auteur est d'initier les jeunes gens à l'intelligence du grand poète, et il s'adresse à eux de vive voix dans des leçons où il leur est permis de prendre des notes, ce que du reste ils ne font pas toujours sans que le maître n'ait à y apporter des corrections (2). Mais nous avons vu plus haut qu'un intrus trouvait le moyen d'assister aux séances et d'en faire des extraits qu'il allait ensuite répandre sous son propre nom. D'où la nécessité pour Tzetzès de rédiger lui-même et de publier ses leçons. Chaque vers, presque chaque mot du poème y est expliqué et commenté avec clarté, sinon toujours avec précision, et l'auteur se proposait de parcourir

(1) G. Hermann. *Præf.*, p. 5 et seq.
(2) *Exeg.*, p. 3 ; Uo 1 à 5, pp. 88, 129 et 130.

Digitized by Google

ainsi l'*Iliade* entière, peut-être même l'*Odyssée*. C'eût été une œuvre considérable. Mais une circonstance que nous ignorons, peut-être le petit nombre des élèves ou l'insuffisance de leurs rétributions, ont arrêté le travail presque dès le début et nous ne possédons qu'une partie du premier chant de l'*Iliade*.

Nous avons parlé de la manière dont Tzetzès envisage la guerre de Troie, et ses interprétations de la théologie d'Homère ou de l'histoire des temps héroïques trouveront mieux leur place dans ce que nous avons à dire des allégories homériques. Nous ne voulons donc voir ici que le grammairien.

On trouve dans l'*Exégèse* les étymologies prétendues d'un assez grand nombre de mots. Elles ne méritent pas l'examen sans d'ailleurs être en cela plus vicieuses que celles des autres étymologistes. Les Grecs, en effet, même les plus illustres, n'ont jamais eu la notion de la grammaire comparée ou de l'origine des langues. Leurs étymologies ne reposent que sur des similitudes de sons, et pour expliquer des mots analogues par le son, mais totalement dissemblables par la signification, ils recourent sans cesse à des rapprochements parfois bien extraordinaires. Ici, au contraire, les considérations purement grammaticales sont réellement intéressantes et instructives ; elles le sont surtout lorsque l'auteur compare les différents dialectes et qu'il fait comprendre les procédés de leur formation. Il est regrettable qu'à ce point de vue le travail ait été si tôt interrompu.

Nous n'aurions rien de plus à dire sur l'*Exégèse*, si nous n'avions à signaler un passage fort inattendu et singulièrement curieux, sur la signification des hiéroglyphes d'Égypte. Nul n'ignore que le lieu de la naissance d'Homère était un point fort discuté chez les

Digitized by Google

anciens. Certains auteurs assez audacieux le faisaient naître en Égypte. Tzetzès se borne à mentionner leur opinion, mais il affirme que du moins Homère, comme Orphée et bien d'autres Grecs illustres, avait fait un long séjour en Égypte et y avait été initié aux sciences de ses prêtres (1). Il dit à ce propos (2) :

« Homère, à qui l'on avait complétement enseigné la « science des lettres symboliques des Éthiopiens, dit ce « qui suit : « Les Éthiopiens ne connaissent pas les let- « tres de l'alphabet, mais ils les remplacent par la « figure de divers animaux ou de leurs membres, ou « d'autres parties de leur corps ; les plus anciens de « leurs hiérogrammates voulant cacher la nature des « dieux, l'ont fait connaître seulement à leurs enfants « au moyen d'allégories, de symboles ou de dessins, « comme le dit l'hiérogrammate Chérœmon. Ainsi, pour « peindre la joie, ils dessinent une femme frappant sur « un tambour; un homme portant la main au menton « et se penchant vers la terre marque la tristesse; un « œil pleurant, le malheur; ne rien avoir s'indique « par deux mains ouvertes; un serpent qui sort de son « gîte, c'est le lever du soleil; s'il y rentre, c'en est le « coucher. Une grenouille veut dire résurrection; un « épervier, l'âme et aussi le soleil ou un dieu. Un vau- « tour représente une femme accouchant d'une fille, ou « une mère, ou le temps, ou le ciel. Pour un roi, on « trace une abeille; pour la naissance ou le sexe mas- « culin, un scarabée. Un bœuf, c'est la terre. La face « d'un lion signifie pouvoir ou protection; sa queue, la « nécessité. Un cerf ou un phénix représente l'année.

(1) *Exeg.*, p. 8.
(2) *Exeg.*, p. 123.

Digitized by Google

« Un enfant montre ce qui grandit, un vieillard ce qui « périt ; un arc, une grande puissance et ainsi de suite « à l'infini. Ailleurs, si vous le désirez, je vous dirai, « d'après Chérœmon, les noms éthiopiens de tous ces « signes. »

Ce passage, s'il l'avait connu, aurait-il pu aider Champollion à déchiffrer la triple inscription de Rosette ? Il ne nous appartient pas de le dire, mais il n'en est pas moins intéressant de voir qu'au XII^e^ siècle on pouvait encore, à Constantinople, interpréter les inscriptions hiéroglyphiques.

Allégories homériques. — Vers le milieu du siècle dernier, professait à la Faculté des Lettres de Paris un helléniste distingué et fort connu, M. Boissonade. Il préparait une première édition des *Allégories homériques* de Tzetzès et son travail était déjà fort avancé. Un jour, il reçoit la visite d'un Italien fort poli (ils le sont tous parfaitement). Celui-ci se nommait Matranga. Entre hellénistes, on cause volontiers de ses travaux, et même d'autant plus volontiers qu'en dehors d'un petit cercle d'érudits, ils intéressent fort peu de monde. Boissonade parle donc tout naturellement de sa prochaine édition. L'Italien ne dit mot, mais vite il court à la bibliothèque, se fait montrer le manuscrit, en prend copie et bientôt paraissent à Rome, sous son nom (1851), les *Allégories homériques de l'Iliade,* auxquelles étaient jointes celles de l'*Odyssée* tirées d'un autre manuscrit (1).

(1) L'ouvrage est publié sous le titre de *Anecdota græca* (2 vol. in-8°) et l'éditeur y a joint les *Allégories Homériques* d'Héraclide, divers opuscules ou pièces de vers de Tzetzès, notamment une *Théogonie* et un grand nombre de pièces diverses émanées de poètes byzantins.

Digitized by Google

M. Boissonade, qui veut être poli tout en se montrant justement sévère, n'en appelle pas moins son visiteur *Doctus homo atque laboriosissimus* (1). Son édition n'a pu paraître qu'en 1851, mais à la différence du livre italien qui se borne à reproduire un texte plus ou moins exact, elle y joint, en grand nombre, de courtes notes d'une érudition substantielle. Toutefois, les allégories de l'*Odyssée* n'y sont pas comprises.

Le livre de Tzetzès, qui est écrit en vers politiques, débute par une introduction ou *proemium* de mil deux cent quatorze vers (2) comprenant principalement, après un éloge pompeux de l'impératrice Irène, une sorte de biographie d'Homère calquée d'ailleurs sur celle qui précède l'*Exégèse*, puis la naissance et l'éducation de Pâris, les noces de Pélée et de Thétis suivies de la rivalité des trois déesses, l'enlèvement d'Hélène, les préparatifs des Grecs et les premiers événements de la guerre jusqu'au moment où commence l'*Iliade*. Le reste est divisé en vingt-quatre livres qui correspondent à peu près aux vingt-quatre chants de l'*Iliade*, mais sont de longueurs très inégales. Le dix-huitième livre, en effet (σ), a sept cent quatre-vingt-neuf vers, tandis que le quatorzième (ξ) n'en compte que soixante-dix-huit. Le poème entier comprend six mille sept cent trente vers.

L'auteur expose que, voulant contribuer à l'instruction homérique de l'impératrice, il a lu et étudié pour en faire le résumé tous les écrits et les poèmes qui ont raconté le siège de Troie (3), et il ne manque pas d'en

(1) *Præf.*, p. 6.

(2) Le titre est Ὑπόθεσις τοῦ Ομήρου ἀλληγορηθεῖσα παρὰ Ἰωάννου γραμματικοῦ τοῦ Τζέτζου.

(3) *Prolog.*, p. 476 et seq.

Digitized by Google

donner la liste. Il va même plus loin, car il y ajoute plus bas l'énumération de bon nombre de mathématiciens qu'on ne s'attendait pas à voir en cette affaire (*Exég.*, pp. 5 et seq.) :

« Apprends, dit-il, cette petite allégorie : « Diomède « voulant être reconnu de tous, avait adapté à son « bouclier et au cimier de son casque un miroir qui « réfléchissait, semblable à du feu, les rayons du soleil. « Ainsi avait fait Achille pour effrayer les ennemis. « Ce n'était pas un miroir caustique, concentrant la « chaleur, tel qu'en employa Archimède pour brûler les « vaisseaux de Marcellus. Ce n'était qu'un miroir sans « flamme propre à étonner les Troyens. Ainsi ordonnent « de faire tous ceux qui ont écrit sur la mécanique : « Philon et Philétœrios, etc. » Et nous retrouvons ici la longue liste des mathématiciens, que nous avons donnée plus haut d'après les *Scholies*.

L'ouvrage est dédié à *très puissante et très homérique reine et souveraine Irène d'Allemagne* (1). Cette princesse, dont à la cour de Constantinople on avait changé le nom, s'appelait Berthe. Elle était fille de Béranger, comte de Sultzbach, en Bavière, et une de ses sœurs avait épousé l'empereur d'Allemagne Conrad III. C'est ce Conrad qui entreprit la deuxième croisade avec le roi de France Louis VII, et dont les armées, égarées à dessein par les guides de l'empereur grec Manuel Comnène, périrent en Asie-Mineure de faim et de misère.

Tzetzès avait compté recevoir de l'impératrice de larges gratifications. Et, en effet, pour chaque cahier de quatre pages, on lui payait d'abord douze pièces d'or (2).

(1) Boissonade. *All.*, note p. 1. — *Prolog.*, pp. 1 à 60; 1205 et seq.
(2) *Chil.* IX, pp. 282 et seq.

Digitized by Google

Mais apparemment ses vers ne furent pas goûtés. On diminua donc graduellement ses subsides et finalement on les supprima. Le travail fut suspendu après le quinzième livre et il fallut chercher d'autres protecteurs.

On trouva Constantin Cotertzès (1), général qui avait brillamment et heureusement combattu contre les Parthes et qui avait dans l'empire une grande situation (2). Grâce à ses largesses, l'œuvre fut reprise à partir du seizième livre et menée à fin. Tzetzès, reconnaissant, appelle son bienfaiteur *un noble Pisistrate* (3).

Enfin, à la sollicitation et aux frais d'autres amis, paraît-il, il écrivit plus tard ses *Allégories de l'Odyssée,* qui probablement furent interrompues avant terme, car on n'en possède que douze livres (4).

Le plan de Tzetzès dans ses *Allégories* n'est pas autre que celui qu'il s'était tracé pour l'*Exégèse*. Les pensées de l'auteur ne varient pas et elles s'exprimeraient dans les mêmes termes, si la mesure des vers n'y apportait pas quelque contrainte. Ainsi, les définitions de mots, les explications grammaticales sont plus courtes, sans être moins nombreuses. Il croit à la divination (5), ce qui, d'ailleurs, lui est commun avec toute l'antiquité; mais il croit aussi, comme tout le moyen âge, à l'astrologie et à

(1) Ce nom de Cotertzès n'est évidemment pas un mot grec et il n'est pas sans analogie avec celui de Tzetzès. Ne peut-on pas supposer que ces deux hommes étaient également originaires de quelque tribu barbare établie dans l'empire?

(2) *Matranga*. Præf., p. 13, Tzetzès lui donne le titre de Δεσποτής, qui était celui du dignitaire le plus élevé après l'empereur. Mais Cotertzès avait-il réellement cette situation?

(3) II. Introd. et corr. et add. p. 388.

(4) *Matranga*. I, Præf., p. 15.

(5) P. 79 et 80; Σ. 14, 159; Y, 309 et seq.

Digitized by Google

l'influence de la position des astres sur les destinées et les entreprises humaines (1). Dans tout l'ouvrage et dans les *Scholies sur Lycophron*, dont nous parlerons plus bas, on ne trouve que deux allusions au christianisme (2). Toutes les pensées de l'auteur se portent donc sur Homère, et encore n'est-il pas certain de le citer toujours exactement, car, ayant dû vendre ses livres, il n'en a plus le texte sous les yeux (3).

Homère, pour lui, est la sagesse même, c'est un océan de pensées (4), et c'est de lui que toujours il faut prendre exemple :

« Veut-on, dit-il, acquérir une méthode parfaite, veut-
« on devenir orateur éloquent ou historien, traduire ou
« transformer ses pensées, faire paraître nouvelles des
« choses déjà exprimées, c'est Homère qu'il faut pren-
« dre pour modèle de l'art. Combien de fois ne dit-il
« pas une chose, voulant en faire comprendre une
« autre (5). »

Et plus loin : « Voyez le grand Homère, comment
« par l'allégorie et non autrement, il élève et en même
« temps rend aimable ce qui est vulgaire, les frimas,
« les pluies, les choses les plus simples, comme il sait
« rendre claires et accessibles les choses sublimes, les
« merveilles de la nature, l'astrologie, les plus vastes
« sciences, y mêlant son nectar et les décrivant sans

(1) M. 3 et seq.; Π. 265 et 266; Φ. 20-22; X. 39.

(2) N. 12. — *Sch. ad Lyc.*, p. 650.

(3) Ο' θεν οὐ λέγειν ἀκριβῶς τὸν ποιητὴν γιγνώσκω (O. 89). A cette date sans doute les sources de la munificence impériale avaient tari et Tzetzès n'avait plus le moyen d'acheter un autre manuscrit du poète.

(4) Νῦν Ὁμηρος ὁ πάνσοφος, ἡ θάλασσα τῶν λόγων (Π. 116).

(5) O. 37 et seq.

Digitized by Google

« emphase ; tour à tour astronome ou astrologue, ren-
« dant tout intelligible et lumineux (1). »

Et cependant, malgré son admiration pour Homère, Tzetzès en prend à son aise avec le plus grand des poètes ; à l'occasion, il conteste la quantité de certains mots, il corrige ou supprime des vers entiers (2). Mais il peut y avoir là de simples défaillances de mémoire.

Quant aux *Allégories*, ce qui en est le trait dominant, c'est l'incrédulité absolue qu'il attribue à Homère en matière religieuse. Pour lui, les dieux de l'*Odyssée* ou de l'*Iliade* n'ont jamais eu d'existence réelle, même dans la pensée du poète : ils ne sont que des symboles ou des forces naturelles. Ce sont des astres dont l'ensemble constitue le Destin (Y, 369 et seq.). C'est folie de prétendre le fléchir par des sacrifices (I, 80). Zeus, c'est le Destin (A, 172) ou le régulateur des astres, ou simplement un roi qui a frauduleusement aimé la mère d'Héraklès et qui a eu des enfants de bien d'autres femmes (T, 50 et seq.); Posidon, c'est l'eau; Apollon, le soleil, qui mesure et remplit le temps (M, 8 et seq.) ; la belle et ardente Aphrodite n'est que la fille de ce roi qu'on appelait Zeus (Y, 291-292) ; Tithon, le mari de l'aurore, c'est le calme de la nature au lever du soleil, etc., etc. Quant aux autres allégories de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*, qui prétendent expliquer, suivant la manie de l'auteur, tous les faits ou les légendes primitives, il y aurait vraiment abus à en rechercher la valeur, surtout à en traduire même de courts fragments. S'il était possible de les prendre au sérieux, les poèmes homériques n'auraient plus de sens et ne seraient que l'œuvre d'un cerveau malade.

(1) Ω 179 et seq.
(2) Π. 353 et 354 ; Φ. 159 et seq. ; Ω. 35, 244.

Digitized by Google

En somme, le poème de Tzetzès sur les allégories est le fatras le plus insipide qu'on puisse lire, et il n'est que juste de dire avec M. Boissonade : « Je n'ai pas oublié « l'immense ennui qu'il m'a fallu dévorer pour copier « et élucider ce poétastre et je me refuserais à remuer « encore ce bourbier, car, dit le proverbe, mieux vaut « le laisser en repos (1). »

Scholies sur Lycophron. — Lycophron était né à Chalcis, peu de temps avant la mort d'Alexandre, vraisemblablement entre 320 et 325 avant J.-C. Il paraît y avoir été élevé et peut-être avoir fréquenté l'école de Ménédème, qui, après avoir fait la guerre en Orient, était venu enseigner la philosophie à Erétrie, où il avait une grande influence. C'était le temps de la plus haute fortune des Ptolémées et leurs richesses attiraient en Égypte les savants et les lettrés. Lycophron, comme bien d'autres, partit donc pour Alexandrie, peut-être vers 285 ou 283 (2). Il était habile courtisan et ne manquait pas d'esprit. Il trouva sa place au Muséum et fut chargé d'y mettre en ordre et d'y étudier tous les comiques grecs. C'est là, sans doute, qu'il écrivit son traité περὶ Κωμωδίας, ouvrage étendu, dont Athénée cite le neuvième livre (3) et on estimait son talent, car son nom figure parmi les sept auteurs de la *Pléiade littéraire*. (Suidas, sub. verb.)

Avant de quitter l'Eubée, Lycophron avait fait jouer

(1) *Immensi enim memor tædii quod, in describendo illustrando illo poetastro, devoraveram, refugiebam a movendo denuo Graveolente Camarina*, ἀκίνητος γάρ ἀμείνων, *ut est in proverbio.* (Boissonade. *Præf.*, p. 6.)

(2) Susemihl. *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit*, I, pp. 272, fgg.

(3) *Athénée*, XI, p. 485, d.

Digitized by Google

un drame satyrique intitulé *Ménédème*, qui, d'ailleurs, était plutôt à l'éloge du philosophe (1), et il était l'auteur de nombreuses tragédies. Tzetzès dit soixante-quatre ou quarante-six (2), mais Suidas, qui en donne les titres, n'en nomme que vingt (3). De toutes ces pièces, qui au moins en partie avaient sans doute été composées en Grèce, il ne nous reste qu'un fragment de quatre vers, et on se console facilement de cette perte en présence du seul écrit qui nous reste de leur auteur.

Cet écrit a pour titre *Alexandra*. Cette *Alexandra*, qu'on nomme plus souvent Cassandre, était fille de Priam et sœur de Pâris qu'on appelait aussi Alexandre. Apollon s'était épris de sa beauté, mais il avait été mal reçu et le dieu vindicatif en avait gardé rancune. Il avait doué la jeune fille du don de prophétie, sous la condition que personne ne croirait à ses prédictions. Et sur ce thème, Lycophron a versifié son *Alexandra*.

Un Troyen a vu les transports de la prophétesse; il a entendu sa voix inspirée et il raconte (à Priam peut-être) les malheurs qu'elle annonce. Elle prédit, en effet, de longs et sanglants combats, suivis de la prise et de la ruine de Troie; le départ des Grecs, leurs aventures maritimes, leurs naufrages, leurs établissements en Sicile et dans la grande Grèce. Elle voit, dans ses rêves, la future occupation du Latium par Enée et ses descendants, les fondations successives de Lavinium, d'Albe-la-Longue et de Rome. Son esprit pénètre même les profondeurs des siècles futurs et il y voit les principaux faits de l'histoire de Rome et de la Grèce. Si le style des

(1) Diog. Laert. II. 140.
(2) Tzetzès. *Sch. ad Lyc.*, 1, pp. 262 et seq.
(3) Suidas, s. v.

Digitized by Google

oracles était naturellement et volontairement obscur, ils avaient du moins le mérite de la brièveté. Mais ici, l'auteur affecte de rechercher des expressions archaïques, qui rarement se rencontrent chez les autres écrivains. Sa langue exige une étude spéciale. On ne pourrait mieux la comparer qu'à celle de nos poètes décadents. En outre, de parti pris, il évite les noms propres et ses héros, comme les événements que prédit sa prophétesse, sont invariablement désignés par des allusions à des légendes obscures, que devaient à peine connaître les lettrés les plus érudits de la cour des Ptolémées. L'*Alexandra,* en un mot, n'est qu'un logogriphe, mais un logogriphe de mille deux cent soixante-quatorze vers.

Le savant auteur de l'*Histoire de la poésie alexandrine,* M. Susemihl, estime que ce poème a dû être écrit en Grèce avant le départ de Lycophron; mais il en donne des motifs qui ne nous semblent pas indiscutables (1). Nous croirions plutôt que le poème a dû paraître à Alexandrie. Cet emploi constant de mots peu usités, ces allusions perpétuelles à des légendes oubliées ou inintelligibles, répugnent à la clarté de l'esprit grec. Ils rentrent, au contraire, parfaitement dans le goût d'une société où l'on avait perdu le sens des pensées naturelles; où l'on s'extasiait non seulement sur les vaines subtilités de Lycophron, mais encore sur les poésies d'Euphorion ou sur les Αἴτια de Callimaque (2). Quoi

(1) D'après une dissertation de M. Willamowitz-Mollendorf. *(De Lycophronis Alexandra.* GREIFSWALD, 1883.)

(2) Εὐφορίων ὁ ποιητὴς καὶ τα Καλλιμάχου Αἴτια και ἡ Λυκοφρονος Ἀλεξάνδρα και τὰ τούτοις παραπλήσια γυμνάσιον εἰς ἐξήγησιν γραμματικὴν ἔκκειται ἅπασιν. (CLÉM. ALEX., V, p. 50.) M. Susemihl, qui, d'après la plupart des éditions, termine cette phrase par le mot παισίν, en conclut qu'on mettait l'*Alexandra* de Lycophron et d'autres écrits

Digitized by Google

qu'il en soit, un pareil livre devait nécessairement appeler des commentateurs, et ceux-ci ne firent pas défaut. Le plus ancien paraît avoir été Douris, l'historien; le plus apprécié, Théon, qui était peut-être contemporain d'Auguste (1). On cite encore Dection et Oros, dont il serait difficile de dire en quel lieu et en quel temps ils ont vécu (2). Mais leurs ouvrages ont péri et l'on n'en sait plus même les titres.

Cependant l'*Alexandra* continuait à être lue. Les nombreux manuscrits qui en restent prouvent même qu'elle jouissait à Constantinople d'une sorte de popularité (3), et elle appelait naturellement de nouveaux commentaires. Ils furent l'œuvre des deux frères Tzetzès.

Il y a eu, il y a encore grand débat entre les humanistes sur la question de savoir qui des deux frères, Isaac ou Jean, est le véritable auteur des *Scholies sur Lycophron*. Nous ne voudrions pas, comme de plus savants l'ont fait, donner à cette question de longs développements. Mais il est cependant impossible de ne pas la résumer.

Dans le principe, on tenait pour Isaac et on en donnait des raisons au moins plausibles. Il est certain que les deux frères avaient reçu la même éducation et avaient le même goût pour les lettres. Isaac en a donné des preuves, car on a de lui des poésies étendues en vers iam-

du même genre entre les mains des écoliers, ce qui eût été infliger à ces malheureux enfants une véritable torture morale. Nous avons préféré l'édition de G. Dindorf (Oxford, 1869), dont le texte donne à la phrase un sens beaucoup plus raisonnable.

(1) Susemihl. I, p. 277.

(2) Fabricius. III, p. 752.

(3) Bernardhy. II, p. 717. Lycophron est mentionné plusieurs fois dans les *Commentaires* d'Eustathe, qui était contemporain de J. Tzetzès et qui mourut en 1198. (Eustathe, *Proem. Comm. Pind.*, 11, 21.)

Digitized by Google

biques sur la mesure des vers de Pindare (1). Plusieurs manuscrits des *Scholies sur Lycophron* portent exclusivement son nom; Jean lui-même le cite comme auteur de ces *Scholies,* dans un passage des *Chiliades* (VIII, hist. 204) et surtout dans ses *Prolégomènes sur Hésiode* (2).

Le savant helléniste John Potter, qui fut évêque d'Oxford (1715), et plus tard, en 1737, archevêque de Canterbury, a, le premier, combattu cette opinion. Pour lui, le seul auteur des *Scholies* est Jean Tzetzès. Son style, suivant lui, son esprit, sa jactance, sa manière de raconter, se retrouvent également dans les *Scholies* et dans les *Chiliades.* D'ailleurs, dans plusieurs passages de ce dernier poème, il se déclare l'auteur unique des *Scholies* et la même affirmation se retrouve dans une lettre adressée par lui au protonotaire Archidénos.

D'autres auteurs, qu'il serait trop long de citer, se sont rangés à cet avis, mais l'auteur de la monumentale édition des *Scholies sur Lycophron (Lipsiæ,* Vogel, 1811), Christian Gottfried Müller, a émis un avis moyen, qui paraît le plus vrai. Pour lui, les deux frères ont coopéré à l'œuvre commune, mais dans une mesure et à des époques différentes. Un premier texte, ou, si on le veut, une première édition, émanerait d'Isaac; mais ce travail primitif aurait, depuis, été revu et considérablement étendu par Jean, et c'est ce dernier texte qui a prévalu. Müller se fonde sur les arguments produits par ses devanciers qui, dans l'un et l'autre sens, ont, suivant lui, une part de vérité, et sur la comparaison des divers manus-

(1) On les trouve dans les *Anecdota Parisiensia* de Cramer, t. I, pp. 59 à 162.

(2) Fabricius. III, pp. 752 et 753.

Digitized by Google

crits qui présentent des traces de remaniements certains (1).

Nous sera-t-il permis de rappeler qu'au moment où les deux frères s'étaient brouillés, Jean n'était plus que le salarié de son aîné (2), avec qui peut-être il collaborait, et qu'il se plaint amèrement de voir son travail si mal rémunéré? Ne peut-on penser qu'il s'agissait alors précisément des *Scholies* et que, se trouvant sous la dépendance d'Isaac, il en attribue d'abord tout le mérite à celui-ci. Mais plus tard viennent la réconciliation des deux frères, puis la mort d'Isaac. Jean, alors, revoit et amplifie le travail commun, et, quand il écrit ses *Chiliades,* vers 1170, avec sa vantardise habituelle, il se proclame seul auteur des *Scholies.* De là, les deux éditions signalées par Müller. Tout cela, sans doute, n'est qu'une hypothèse, mais peut-être n'est-elle pas éloignée de la vérité.

Si, d'ailleurs, on pouvait douter de l'action de Jean Tzetzès sur le texte définitif des *Scholies,* on n'hésiterait plus en retrouvant à chaque page les traces de son caractère. Il faut voir comme il traite de haut ce malheureux Lycophron. Ce n'est qu'un écrivain au langage barbare; avec ses *Contes mythologiques,* c'est un bavard qui ne sait pas ce qu'il écrit, un ivrogne abruti par les festins de Ptolémée; et ailleurs : « Tu ne sais donc pas, ô Lyco-
« phron, que quand tu avais en mains le livre d'Hippo-
« nax, je me tenais debout derrière toi, te voyant éplu-
« cher ses vocables et écrire le mot ἀσκέρας que tu y

(1) Préface à son édition des *Scholies,* pp. 32 et seq. Christian Gottfried Müller, qui fut successivement recteur dans plusieurs villes d'Allemagne, et en dernier lieu à Zeitz, est mort en 1819.

(2) *Hom.*, pp. 142 et seq.

Digitized by Google

« trouvais, sans rien comprendre à ce qu'il voulait « dire (1). »

Et, dans un autre endroit, on retrouve encore cette interminable énumération d'auteurs qu'il assure avoir lus et étudiés pour expliquer les *Allégories de Lycophron* (2). C'est qu'il y avait aussi, et cette fois en grand nombre, des allégories dans Lycophron. Mais les explications qu'on en trouve dans les *Scholies* ne sont plus infectées, au même degré, par cet esprit de système qui rend si insupportables les *Allégories homériques*. Sans être toujours admissibles, elles le sont quelquefois. Il est permis de croire qu'Isaac Tzetzès n'y avait pas été étranger.

Quant aux *Scholies* proprement dites, elles ont la forme, sinon la prolixité, des *Commentaires sur Homère* que, peu d'années après, devait publier Eustathe, le très savant et très diffus archevêque de Thessalonique. On y trouve, comme dans tous les ouvrages de ce genre, des étymologies plus ou moins sérieuses; des discussions sur la mesure des vers, sur la prosodie et la quantité de certains mots; de précieux renseignemente sur les formes des différents dialectes. Les *Scholies géographiques* sont peu nombreuses et parfois erronées. Mais l'ouvrage est surtout remarquable par les notes très étendues et très savantes qu'il donne sur la mythologie, la généalogie et l'histoire légendaire des héros, la guerre de Troie et ses suites. Il y a là le résumé d'immenses lectures, qui, certes, n'ont pas toujours été guidées par une critique judicieuse, mais qui font revivre jusqu'à un certain point

(1) *Sch. ad Lyc.*, 276-278 (p. 523), 772-838 (p. 830), 843-846 (p. 832), 855.

(2) *Sch. ad Lyc.*, 177 (pp. 454 et 455).

Digitized by Google

beaucoup d'auteurs perdus et dont on ne pourrait négliger l'étude, lorsqu'on veut s'efforcer de comprendre la Grèce des temps primitifs.

On y trouve aussi de nombreux extraits d'écrivains, surtout de poètes, dont les ouvrages ont péri, extraits qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce sont là des mérites qui compensent bien des ennuis et qui ont sauvé de l'oubli le nom des deux Tzetzès.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA
THÉORIE DES SENTIMENTS AGRÉABLES

de LEVESQUE DE POUILLY (1691-1750)

Communication de M. BOURDEL, Membre correspondant.

La Théorie des sentiments agréables n'est que le développement des idées exprimées dans une lettre que Levesque de Pouilly avait adressée à milord Bolingbroke.

On sait que d'étroites relations d'amitié l'unissaient à cet illustre homme d'État qu'il avait connu à Paris pendant son exil vers 1771 et qu'il avait retrouvé en Angleterre pendant le séjour d'une année qu'il fit à Londres. Le succès de cette lettre détermina quelques amis de l'auteur à la donner au public en même temps que d'autres écrits sur l'amour, sur l'amitié en 1736. C'est aussi sur les instances de ses amis que Pouilly se décida à donner à ses principes d'autres éclaircissements, à travailler à nouveau sa matière, à traiter plus à fond un sujet qui était sa principale préoccupation. L'ouvrage refondu parut d'abord à Genève, en 1747, sous le titre même qu'il a aujourd'hui. Il fut réimprimé à Paris en 1748 et eut un succès complet ; Pouilly corrigea encore, retrancha, ajouta, et prépara l'édition de 1749 avec dédicace au roi qui fut la dernière publiée de son vivant.

En 1774, vingt-quatre ans après la mort de l'auteur, paraissait une nouvelle édition de l'ouvrage, revue d'après une conjecture acceptée par M. Loriquet, sur l'exemplaire de 1748, par l'abbé de Saulx, qui la faisait précéder d'un éloge de Levesque de Pouilly. C'est sur cette édition qu'a été fait le présent travail.

Digitized by Google

La bibliothèque de Reims possède au cabinet des manuscrits, sous le numéro 306, l'exemplaire de l'édition de 1748, revu et corrigé par l'auteur, qui a servi à l'éditeur de 1774. Les corrections portent souvent sur le style qui gagne en simplicité ; deux chapitres sont entièrement ajoutés : le chapitre VIII « du rapport que les lois du sentiment ont à notre conservation », et le chapitre IX « où l'on recherche pourquoi les lois du sentiment étant les mêmes pour tous les hommes, il y a tant de différences dans les goûts ». L'un et l'autre sont intéressants, en ce que l'auteur y marque un certain souci de répondre à des objections possibles ou peut-être exprimées, et y fait preuve d'une esthétique large et libérale. Le texte du manuscrit est en général respecté par l'éditeur de 1774 : il y a cependant certaines retouches dont on ne voit pas bien toujours la raison. Telle qu'elle est, l'édition de 1774 constitue véritablement la version définitive de la théorie des sentiments agréables, et peut être considérée comme l'expression dernière et complète des idées de l'auteur.

Digitized by Google

I. — Analyse de l'Ouvrage.

L'homme connaît à merveille ce qui se passe hors de lui dans la nature : il connaît les lois suivant lesquelles le mouvement est distribué dans les corps, d'une science presque aussi certaine que la géométrie. Serait-il donc condamné à s'ignorer lui-même, et à ne pas connaître les changements qu'il éprouve en lui ? Il est vrai que nos sentiments ne sont pas susceptibles d'une mesure précise, ni d'être exprimés en nombre, comme le mouvement : mais nous pouvons néanmoins faire, touchant leur origine, leur développement, des observations assez sûres, et avoir à leur sujet des idées assez distinctes pour en faire une véritable science.

Cette science serait de la plus haute importance : car tout d'abord en nous faisant connaître la source de nos plaisirs, elle nous apprendrait à mieux en jouir ; de plus, elle fournirait des principes aux arts qui, pour toucher notre sentiment, ont besoin d'en connaître le mécanisme ; enfin et surtout elle est indispensable au plus important de tous les arts, l'art d'être heureux. Le problème de la vie heureuse est tout le problème de la philosophie morale. Le bonheur et la vertu ne font qu'un. Ce dogme de l'école platonicienne que Socrate et Platon n'ont pu eux mêmes montrer que par de très longs détours, peut s'établir d'une façon tout-à-fait directe par la théorie des sentiments. Cette théorie nous montre qu'entre l'épicurisme, qui ne sent pas assez le prix et l'étendue des plaisirs de l'esprit, et l'ascétisme de certains chrétiens d'après lesquels l'Evangile condamne la vertu à être malheureuse dans cette vie pour être mieux récompensée dans une autre, il y a place pour une doctrine morale qui,

Digitized by Google

fondée sur l'ordre même de la nature *d'après lequel un usage convenable de nos facultés est toujours accompagné de sentiments agréables*, établit l'accord définitif de la vertu avec le bonheur. La philosophie morale ne serait ainsi que le prolongement, et comme « une branche de la physique ».

Le principe de toute cette philosophie est dans cette loi naturelle que tout exercice de nos facultés, soit physiques, soit intellectuelles, soit morales, tant qu'il n'excède pas les limites naturelles, et tant qu'il se fait dans les voies normales, s'accompagne d'un certain sentiment de plaisir.

Cela est vrai d'abord pour nos organes : l'aversion des enfants pour le repos montre assez combien le mouvement a pour eux de charmes. Qu'est-ce qui fait pour nos yeux l'agrément de certaines couleurs ? C'est le plus ou moins de force des rayons qu'elles émettent : la couleur verte plaît à l'œil parce qu'elle exerce ses fibres sans jamais les affaiblir. « Les couleurs brunes et noires portent l'image de la tristesse parce qu'elles laissent les yeux dans une sorte d'inaction. » De même pour les sons. « Un son est d'autant plus agréable qu'il imprime à un plus grand nombre des fibres de l'oreille des mouvements qui conspirent ensemble et se réunissent le plus souvent. » L'agrément des saveurs et des odeurs n'est pas moins assorti à nos besoins. « Une impression douce est attachée aux odeurs et aux saveurs qui sont de nature à entretenir dans nos fluides et dans nos organes un mouvement favorable. » Il y a donc des sentiments agréables attachés à l'exercice de nos organes physiques : les uns, que nous appelons plus particulièrement des plaisirs, semblent procéder de l'activité même et de la volonté, tels les plaisirs de la danse, de la chasse ;

Digitized by Google

les autres, appelés plutôt agréments, résultent de l'impression faite sur nos organes par les êtres qui nous sont étrangers.

Ce qui est vrai pour le corps n'est pas moins vrai pour l'esprit. Ce qui exerce l'esprit sans le fatiguer apporte un agrément ; le plaisir s'offre à l'esprit pour l'animer dans ses démarches et le soustraire à une inaction qui lui serait fatale. « Le plaisir, père des jeux et des amusements, l'est aussi des sciences et des arts. » Il n'est pas jusqu'à la réflexion qui n'ait ses charmes. Voyez le joueur d'échecs ! « A le voir concentré en lui-même et insensible à tout ce qui frappe ses yeux et ses oreilles, ne le croirait-on pas intimement occupé du soin de sa fortune ou du salut de l'État ! Ce recueillement si profond a pour objet le plaisir d'exercer l'esprit par la position d'une pièce d'ivoire. L'agrément de certains artifices de style de certaines figures, des satires qui louent, des louanges qui blâment, des expressions brillantes qui forment un sens juste malgré l'incompatibilité des termes, vient de ce que l'esprit y trouve une façon de s'exercer sans fatigue. L'ordre, la symétrie, les proportions sont agréables parce qu'elles permettent à l'esprit de saisir facilement et de retenir différentes parties d'un objet. » Le plaisir que nous trouvons à saisir les ressemblances et les contrastes est du même genre : il vient de ce que notre esprit acquiert sans efforts, par la comparaison des semblables ou des contraires, une connaissance précise. Il y a d'autres rapports que ceux d'égalité ou d'opposition qui sont également faciles à saisir pour l'esprit, et qui sont exploités par les beaux-arts pour le plaisir des sens : tels sont les rapports de proportion que les architectes observent entre les diverses parties de leurs monuments, les rapports que les musiciens emploient pour leurs

Digitized by Google

accords. Mais de tous ces rapports, celui que l'esprit considère avec le plus de plaisir, c'est la parfaite convenance des parties d'un ouvrage avec la fin qu'on s'y est proposée : aussi est-ce une loi absolue pour les beaux-arts de subordonner dans une œuvre toutes les parties qui la composent à une, considérée comme principale, et qui en fait l'unité : les peintres, les poètes, non seulement subordonnent leurs personnages à un héros principal, mais encore rapportent d'ordinaire à une seule action tous les événements qu'ils nous offrent. C'est ainsi qu'Homère a connu le plan du poème épique en imaginant l'unité d'action, Eschyle le plan de la tragédie, en ajoutant à l'unité d'action, l'unité de jour et de lieu : cette fameuse règle des trois unités dont La Motte a voulu affranchir les poètes dramatiques n'est pas une loi arbitraire, mais une loi qui se justifie par la théorie des sentiments, comme étant la plus capable de mettre l'esprit en état de se former un tableau distinct de l'objet qu'on lui présente.

Comme le corps, comme l'esprit, le cœur a ses plaisirs qui sont attachés à tous ses mouvements, à la condition que la haine et la crainte n'y dominent point. La haine est par elle-même une passion douloureuse, quels que soient les plaisirs qui peuvent s'y mêler : « Tout homme né envieux ou méchant est naturellement triste. »

Au contraire, les mouvements du cœur, autres que ceux de la crainte et de la haine, sont agréables : « Tout sentiment de tendresse, d'amitié, de reconnaissance, de générosité, de bienveillance, est un sentiment de plaisir. » — L'amour donne des charmes au chagrin même. Il y a un plaisir des larmes lorsque ces larmes pleurent la perte d'un objet aimé : — « Retrancher l'idée

Digitized by Google

du plaisir de celle de l'amour, c'est retrancher de l'idée du cercle celle de la rondeur. »

Les pieux visionnaires qui ont cru à la possibilité d'aimer Dieu sans prendre plaisir à cet amour se sont trompés sur la capacité de désintéressement de l'âme humaine. L'amour est aussi désintéressé qu'il peut l'être lorsqu'on n'en veut recueillir d'autre fruit que celui d'aimer. Mais il n'est pas vrai davantage de prétendre avec certains philosophes que l'âme ne peut être agréablement touchée que de son propre bien : « Nous portons en nous-mêmes un germe de bienveillance toujours prêt à se développer en faveur de l'humanité et de la vertu, dès qu'une passion contraire n'y met point obstacle. » Ainsi s'explique le plaisir que nous donne au théâtre le spectacle des infortunes des héros vertueux. Ces infortunes, si elles étaient réelles, et si nous en étions véritablement les témoins, nous rempliraient d'horreur : mais les malheurs que la tragédie étale à nos yeux se montrent à nous dans un lointain d'où, sans inquiéter l'amour que nous nous portons à nous-mêmes, ils intéressent celui que nous portons à tous les hommes vertueux. L'amour a des charmes même sous la forme cependant imparfaite et indigente du désir : « On jouit toujours de ce que l'on espère, et l'on ne jouit pas toujours de ce que l'on possède. » De là l'agrément de la nouveauté, de la variété, qui n'est qu'une promesse de nouveauté.

Le sentiment ne nous éclaire pas seulement sur ce qui se passe en nous : mais il peut encore nous renseigner sur les qualités d'autrui selon qu'elles forment pour nous un spectacle agréable ou affligeant : nous sommes assurés que dans le premier cas elles sont favorables, dans le second elles sont contraires à ceux qui les possè-

Digitized by Google

dent. « Il y a pour chaque âge et pour chaque sexe une sorte de fleur attachée à toute conformation favorable. » C'est ce qu'on appelle la beauté physique. Le charme de la beauté physique tient à l'harmonieuse appropriation de tous les organes à leur fonction. Il en est de même de la beauté de l'esprit et de ce qu'on appelle les grâces. Elles consistent dans « le juste rapport des attitudes, des gestes, des mouvements, des expressions, des pensées, avec la fin qu'on s'y propose ». La beauté de l'âme qui efface encore celle de l'esprit tient à des causes analogues : le charme que nous y trouvons ne tient pas, comme l'ont cru certains moralistes, de la joie secrète qu'éprouve notre amour-propre à découvrir en autrui des qualités favorables à nos intérêts : le traître reste infâme même pour ceux à qui sa trahison profite; au contraire, même dans un ennemi, la grandeur du courage conserve pour nous tout son prix. La beauté de l'âme « caractérise les qualités qui sont de nature à maintenir l'existence de ceux qui les possèdent », là est la véritable beauté de la bienveillance qui nous concilie les autres hommes, du sang-froid qui nous protège dans les périls, de l'égalité d'âme qui nous rend indépendants de la fortune et nous fait trouver en nous-mêmes dans nos propres facultés la véritable richesse et la véritable grandeur.

Pourquoi maintenant ce qui est avantageux pour les autres excite-t-il en nous-mêmes ce sentiment de plaisir! C'est ici qu'il convient d'admirer la sagesse et la bonté du Créateur. L'homme est né pour vivre en société: or, quoi de plus utile à celui qui ne peut vivre sans les autres que de pouvoir discerner d'un seul coup d'œil ceux dont le commerce peut lui être utile ou nuisible : par la répulsion qu'elle nous inspire pour ceux dont le

Digitized by Google

corps, l'esprit et l'âme sont mal conformés, la nature nous avertit de nous précautionner contre un ennemi qui nous menace : l'attrait qui nous porte au contraire vers la beauté du corps, de l'esprit et de l'âme nous est une promesse du plaisir que nous aurons en la compagnie de ceux qui la possèdent. Nous pouvons donc nous laisser aller avec confiance au charme de la beauté : « épurons, étendons et perfectionnons notre goût pour le beau : la sagesse n'en est qu'une branche » (146). C'est la réunion de la beauté de l'âme et de celle de l'esprit qui fait cette qualité si rare et si précieuse qu'on appelle imparfaitement l'*urbanité*, « politesse noble qui fait approuver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur : qui saisit les ridicules avec plus de gaieté que de malice, qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par la finesse de l'expression : qui passe légèrement du grave à l'enjoué, sait se faire entendre en se faisant deviner, montre de l'esprit sans en chercher, et donne à des sentiments vertueux le ton et les couleurs d'une joie douce » (147). Il y a d'ailleurs une sorte d'harmonie naturelle entre la beauté du corps, de l'esprit et de l'âme, et il n'est pas rare que dans l'air du visage et de la personne on puisse lire ses qualités intérieures.

S'il est des objets qui sont agréables par eux-mêmes, il en est d'autres qui le sont par leur rapport avec eux : telle est la perfection. De tous les biens qui nous flattent par les promesses qu'ils nous font, la perfection est le plus précieux : « elle est comme le gage secret du bonheur », un charme secret accompagne tout ce qui nous persuade que nous la possédons. Mais nous la mettons souvent où elle n'est pas : nous y faisons entrer au gré de notre tempérament, de notre éducation,

Digitized by Google

de nos habitudes sociales, toutes sortes de qualités qui nous sont étrangères, et qui dépendent du caprice de la fortune : erreur funeste dont la raison peut aisément triompher et qui cependant triomphe presque toujours de l'homme le plus raisonnable! Éclaircir, préciser cette idée de perfection, tel est le principal objet de la philosophie morale.

Or, sur ce point, les opinions des philosophes sont diverses: les unes, comme Confucius et Zénon, font consister la perfection dans un usage des facultés convenables à la nature de notre être. Pythagore, Socrate et tous les théologiens la mettent dans le rapport de nos facultés aux intentions de l'auteur des choses : enfin d'autres, comme Épicure, jugent que l'homme est parfait quand il pense et agit au mieux de sa fin qui est la félicité. Aucune de ces théories n'est complète en elle-même, et elles doivent se réunir toutes dans une conception qui les fasse rentrer l'une dans l'autre. La possession des qualités du corps et de l'âme ne peut manquer de nous procurer le bonheur, et la tendance naturelle de l'homme à la félicité, loin d'être en contradiction avec les intentions de notre auteur, en est au contraire comme le signe gravé dans notre âme. Tout ce qui accroît dans notre âme le sentiment de cette perfection, l'amitié d'un homme vertueux, la grandeur, l'approbation et l'estime de nos semblables, participe de la perfection elle-même, nous donne la même joie et nous inspire les mêmes désirs. Parfois même la recherche de l'estime d'autrui exige le sacrifice de notre propre vie : il semble alors que nous mettions la perfection dans une chose contraire à son vrai principe qui est notre propre bien : mais ce n'est là qu'une apparence : là encore, c'est notre bien que nous poursuivons, soit que nous obéissions à

Digitized by Google

l'espérance secrète de jouir de notre réputation dans le sein même du tombeau, soit que le concert d'admiration qui accompagne notre héroïsme enchante la douleur du sacrifice. Nous sommes flattés non seulement de tout ce qui nous prouve notre propre perfection, mais encore par tout ce qui nous prouve la perfection de notre espèce. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison du plaisir que nous causent la grandeur et la variété des objets, le sublime dans la pensée et dans les sentiments : ils nous fournissent la preuve de la grandeur de l'esprit.

Si maintenant le plaisir a sa cause immédiate dans l'âme et dans les organes du sentiment, il a sa source profonde dans le cerveau dont les modifications sont parallèles et proportionnées à celles qui se produisent dans notre âme. Sans doute, nous ne pouvons espérer de voir ce qui se passe dans notre cerveau comme nous pouvons expérimenter ce qui se passe dans notre âme : mais on peut faire sur ce point des conjectures raisonnables.

La moindre observation de la nature nous révèle la simplicité féconde de ses lois. On peut donc juger de l'impression qui se fait sur le cerveau par celle qui se fait sur les organes des sens qui en sont « comme des extensions et des branches ». Est agréable tout ce qui excite l'activité de nos sens sans les épuiser; de même est agréable tout ce qui exerce les fibres de notre cerveau sans les affaiblir : ce qui est douloureux les blesse, ce qui est ennuyeux les laisse inactives. De même que le plaisir tient non seulement au degré d'activité de nos sens, mais encore au rapport harmonieux suivant lequel ils s'exercent, de même ce qui fait le plaisir c'est principalement le rapport qu'ont entre eux les différents mouvements qui sont imprimés dans le cerveau. Ce qui

Digitized by Google

est vrai pour les sensations de son, qui sont d'autant plus agréables que les rapports entre les vibrations sont plus parfaits, ce que les physiciens inclinent à croire pour les odeurs et les saveurs, l'est aussi vraisemblablement pour le plaisir de la symétrie, de la rime, des proportions, de l'imitation, pour la plupart des agréments qui brillent dans les ouvrages de la nature et de l'art : ici encore les impressions sont agréables parce qu'elles excitent dans les fibres du cerveau des mouvements harmonieux et comme concertés.

Mais comment les qualités qui forment la beauté du corps, de l'esprit et de l'âme nous frappent-elles si agréablement, même lorsque nous les trouvons chez les autres, et alors que nous ne pouvons saisir d'elles à nous aucun rapport d'utilité. Cela ne peut s'expliquer que par une sorte d'harmonie, de liaison secrète entre les différents cerveaux, d'après laquelle ils battent pour ainsi dire à l'unisson et vibrent d'un même tressaillement. Si les qualités qui font la beauté du corps, de l'esprit et de l'âme font sur le spectateur une impression si agréable, c'est qu'elles font naître dans son cerveau un mouvement qui tend à les lui communiquer. Nos cerveaux sont comme des instruments à cordes composés de fibres nerveuses différemment tendues et susceptibles d'une infinité de vibrations différentes ; ils se communiquent leurs vibrations par l'entremise des yeux et des oreilles, et cette communication se fait d'autant mieux que plus de cordes participent à la même vibration, ou que les cordes des uns ont plus de force pour ébranler celles des autres. Ainsi s'expliquent les effets de la rencontre entre certaines âmes que le premier coup d'œil attire l'une à l'autre plus fortement que l'aimant n'attire le fer : ainsi s'expliquent aussi l'ascendant

Digitized by Google

et l'empire que certains hommes exercent sur les autres. D'où vient le prestige qui a permis à un Mahomet, à un Cromwell, de bouleverser l'un l'Arabie, l'autre l'Angleterre? de ce que « les fibres de leur cerveau susceptibles de l'ébranlement le plus vif en excitaient aisément un pareil dans le cerveau de ceux qui les approchaient » et les pénétraient des mêmes sentiments. Quant à la mécanique de cette transmission, on ne peut que la conjecturer par analogie avec celle de la transmission des sons : il semble qu'il y ait « depuis notre cerveau jusqu'à celui des spectateurs une chaine de cordes à l'unisson qui portent à l'un les vibrations des fibres de l'autre ». L'agrément des objets a de même sa raison dans un rapport secret avec les dispositions de notre cerveau : c'est ce qui explique ce qu'il y a de particulier et parfois de bizarre dans nos sympathies et dans nos goûts : la tendance des pères et des mères pour leurs enfants n'a pas d'autre source. Quant à la partie même du cerveau, qui est le siège de ces modifications, qui reçoit l'empreinte des objets, et agit en conséquence sur les organes, il semble qu'il y a lieu de croire que c'est la pie-mère, cette membrane qui enveloppe la masse du cerveau et la pénètre dans toutes ses sinuosités et circonvolutions ; mais on ne saurait avoir de certitude à cet égard.

Tous les sentiments agréables se réduisent à deux classes différentes : les uns sont naturels, antérieurs à toute réflexion, ils sont attachés à tout ce qui exerce librement et sans fatigue l'activité de nos organes et contribue à notre conservation ; les autres naissent de notre pensée et s'anéantissent aussi par le seul mouvement de nos idées. Ces derniers sont propres à l'homme. Ce qui caractérise en effet l'espèce humaine, c'est précisément cette influence de nos pensées sur nos plaisirs.

Digitized by Google

Ces pensées sont surtout celles que nous nous formons sur la perfection et le bonheur, les mobiles les plus puissants de notre activité.

Comment se fait-il maintenant que, les lois du sentiment étant les mêmes pour tous les hommes, il y ait cependant tant de différences dans les goûts. La principale cause doit en être cherchée dans la diversité des organes, plus ou moins rudes, plus ou moins délicats : tel homme dont parle Pétrarque était moins charmé du chant des rossignols que d'un concert de grenouilles. C'est que « les fibres de son oreille étaient apparemment si compactes qu'une suite de cris perçants les ébranlaient sans les fatiguer ». Plus encore que les organes, les cerveaux sont différenciés ; « quelle différence entre le salpêtre d'une tête indienne et les glaces d'une tête laponne ! » Mais parmi les causes de cette bizarrerie des goûts, il faut compter aussi et surtout les bornes ou l'étendue de nos connaissances ; à la vue d'un même objet, les uns sont uniquement frappés des agréments réels qui y sont, d'autres sont plutôt frappés par la privation des beautés qui y manquent ; nos modèles de comparaison varient selon notre éducation, et nos jugements sur les œuvres de la nature et de l'art s'en ressentent ; tels deux hommes dont l'un est échauffé, l'autre transi de froid, trouveront la même eau froide ou chaude. De ce que l'art achevé d'un Raphaël et d'un Michel Ange ou d'un Dante et d'un Pétrarque nous a élevés jusqu'à un sentiment très haut de la perfection, ce n'est pas une raison pour mépriser les œuvres des peintres chinois ou indiens, où les représentations grossières de ces mystères dont les sujets, tirés de l'*Ancien* ou du *Nouveau Testament*, charmaient nos ancêtres. Ceux qui sont accoutumés aux ouvrages des Sophocles

Digitized by Google

anciens et modernes peuvent reconnaître dans les œuvres de Lope de Vega et de Shakespeare des sentiments d'une grande noblesse, des scènes bien dialoguées, des sentiments fortement exprimés, toutes les qualités qui font l'admiration des Espagnols et des Anglais, mais ils ne voient qu'avec peine ces grandes beautés de détail défigurées par l'irrégularité de l'ensemble.

Indépendamment des lumières de l'esprit, les dispositions du cœur suffiraient à mettre la différence dans les goûts; l'envie ne rend-elle pas le plus souvent les artistes injustes les uns pour les autres, et, d'autre part, ne sommes-nous pas disposés toujours en faveur de nos contemporains ou de nos compatriotes, comme si nous partagions leur gloire? Les Romains n'estimaient que les talents utiles à la gloire de la République et répudiaient dans les œuvres de l'art les grâces qui frappaient les Grecs de l'admiration la plus vive; le Musulman ne voit dans les plus belles statues que d'affreuses idoles. « Tel est l'effet des passions qui remplissent l'âme ; elles enlaidissent et défigurent tout ce qui ne se rapporte pas à leur objet. »

Si, dans la structure du corps humain l'harmonie et la proportion des organes, leur admirable appropriation à leur fonction témoignent en faveur d'une intelligence providentielle qui a établi cette harmonie et cette proportion, les différentes espèces de sentiments agréables nous fournissent une preuve non moins frappante de l'existence de Dieu; ici encore, comme dans les productions de l'art, la convenance des moyens avec les fins, le charme secret de la beauté, suppose l'intelligence de l'architecte de l'univers qui nous avertit, par l'agrément qui s'y attache, des rapports cachés qu'ont avec nous les

Digitized by Google

différentes parties de ses ouvrages; c'est d'abord la beauté du visage, la plus immédiatement goûtée, mais c'est surtout la beauté de l'esprit et de l'âme, dont la signification est beaucoup plus haute au point de vue de la perfection et de la félicité; que si, parfois la beauté du corps fait sur nous une impression plus vive que celle de l'esprit et de l'âme, c'est encore un effet de la sagesse de l'auteur de la nature, pour qui la conservation de l'espèce était un objet plus digne d'attention que l'avantage personnel de l'individu, et qui attache à la beauté physique cet attrait qui nous invite à nous perpétuer, à nous procurer ainsi une sorte d'immortalité.

Cette même sagesse se révèle d'une façon plus éclatante encore dans les différences qui existent entre les sentiments agréables; il en est, comme le charme de la peinture, de la musique, de la poésie, de la géométrie, de l'histoire, dont la privation n'est point douloureusement ressentie: c'est qu'ils ne sont pas essentiels à notre conservation; d'autres, au contraire, comme les plaisirs de la nutrition, sont peut-être moins vifs, mais nous sont indispensables. Il semble que l'auteur de la nature ne s'est pas reposé sur le plaisir seul du soin de nous convier à notre conservation, il nous y porte par un ressort plus puissant, par la douleur. Comment d'autre part ne pas reconnaître une attention bienfaisante dans la différence de la durée des divers sentiments? Si les plaisirs de la vue, de l'ouïe, de l'esprit, du cœur s'offrent constamment à nous et peuvent être sans cesse renouvelés, c'est qu'ils remplissent le vide de la vie, sans porter atteinte à la santé; mais pour ceux qui s'attachent aux besoins organiques, il était nécessaire que leur durée ne survécût pas au besoin, au-delà duquel ils deviennent funestes.

Digitized by Google

Mais si c'est une intelligence souveraine qui a établi les lois du sentiment, pourquoi n'a-t-elle pas comblé toutes ses créatures de tout le bonheur dont elles sont susceptibles? n'aurait-elle pas dû bannir entièrement de l'univers tous les sentiments douloureux et surtout ceux qui nous sont inutiles ; « à quoi servent les douleurs d'un homme dont les maux sont incurables, ou les douleurs d'une femme qui accouche dans les déserts? »

Telle est l'objection que quelques philosophes font à la Providence et que M. Bayle a étendue et répétée dans ses écrits.

Elle est spécieuse et faite pour frapper les esprits : aussi, a-t-on cru, pour y répondre, devoir recourir à la métaphysique, et pour nous consoler de nos maux nous montrer une infinité de mondes peuplés d'habitants heureux. Mais il est inutile de faire toutes ces hypothèses, et on peut tirer de l'objection même une preuve du dogme qu'elle attaque.

M. Bayle affecte de ne reconnaître en Dieu d'autre fonction que celle de rendre toutes ses créatures parfaitement heureuses : mais c'est là une idole que la nature et la religion désavouent, et qu'il est trop facile de détruire après qu'on l'a élevée, « La théologie naturelle est une branche de la physique » et doit emprunter sa méthode qui est l'observation et non l'hypothèse. Or, on peut poser au sujet de l'auteur des lois du sentiment deux questions totalement différentes: est-il intelligent? est-il bienfaisant? A la première question, la réponse n'est pas douteuse : si le juste rapport des moyens à une fin marquée est comme le sceau de la cause intelligente, comment ne pas voir briller ce juste rapport dans les lois du sentiment, dans celles du plaisir aussi bien que de la douleur, l'un qui nous aver-

Digitized by Google

tit de notre bien, l'autre qui nous prévient de notre mal? Il y a, dit-on, des douleurs inutiles : mais cette inutilité apparente des lois du sentiment dans quelques cas particuliers est un bien moindre inconvénient que n'eut été leur mutabilité continuelle et l'absence de tout principe fixe capable de diriger les démarches des hommes et des animaux. Ces lois sont générales et ont pour objet « non d'immortaliser les individus, mais de conserver les espèces ». Ce qu'il faut donc admirer, au contraire, c'est cette intelligence profonde qui, par des « ressorts si simples et si féconds, varie à chaque instant la scène de l'univers, et la conserve toujours la même ».

Non seulement les lois du sentiment déposent en faveur d'une cause intelligente, mais encore elles annoncent un législateur bienfaisant. La bonté se manifeste par l'attention à procurer aux autres non seulement le nécessaire, mais encore l'utile et l'agréable. Or, cette attention n'éclate-t-elle pas dans la libéralité même avec laquelle l'auteur des choses a attaché le plaisir et l'agrément aux choses qui touchent à notre conservation ou à notre perfection? Que de plaisirs dans les objets de la vue, dans la musique, la danse, la poésie, l'éloquence, l'histoire, la géométrie, toutes les sciences, dans toutes les occupations, dans tous les jeux, dans l'amitié, la tendresse, enfin dans tous les mouvements du corps, de l'esprit et du cœur! Dieu a agi envers nous non seulement avec sagesse, mais encore avec une bonté prodigue. La douleur et le plaisir ne se combattent pas comme deux principes ennemis, et il est inutile de ressusciter à ce sujet le manichéïsme, comme veut le faire M. Bayle : ils se complètent et conspirent à une même fin à la fois sage et bienfaisante.

Digitized by Google

Si Dieu, en nous donnant des goûts, nous offre de toutes parts des occasions de sentiments agréables, si en nous composant de diverses facultés il a voulu qu'il n'y en eût aucune dont l'exercice ne fût un plaisir tendant à notre conservation, comment peut-on sans injustice voir en lui, comme Épicure, une puissance ennemie de notre bonheur ; comme Épicure, croire qu'il vaut mieux le nier que d'avoir à le maudire ? Ne devons-nous pas au contraire à sa bienfaisance infinie une reconnaissance égale à notre admiration pour son intelligence souveraine ? Combien la soumission aux maux qu'il nous impose est plus raisonnable que la révolte ! Jouir de ce qui nous est offert sans nous trouver malheureux par ce qui nous est refusé, là est la vraie sagesse ; se soumettre respectueusement à la toute-puissance de Dieu, vouloir ce qu'il veut, applaudir aux motifs de ses lois et aux raisons de sa conduite, n'est-ce pas en quelque manière entrer dans ses conseils et participer avec lui au gouvernement du monde ? Ainsi nous pouvons trouver du plaisir même dans l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu, s'il est vrai que le plaisir accompagne tout sentiment d'admiration, de reconnaissance et d'amour.

Il y a de même un plaisir attaché à l'accomplissement de nos devoirs envers nous-mêmes. Quel est à cet égard le précepte fondamental de la philosophie morale ? « Savoir apprécier les biens qui s'offrent à nous et soutenir nos maux avec courage. » Or, il est une secte de philosophes qui ont semblé vouloir anéantir tous les biens agréables, et qui ont enseigné cette austère leçon : « Abstenez-vous des plaisirs. » Comme si la nécessité même ne nous imposait pas d'en faire usage pour la satisfaction de certains besoins, et de les rencontrer

Digitized by Google

dans le simple exercice de nos organes ! Le plaisir non seulement n'est pas à l'opposé de la vertu, mais il naît de la vertu même : car une satisfaction secrète accompagne toujours des occupations convenables à nos talents et à notre état. Il est vrai, maintenant, que tous les plaisirs n'ont pas la même valeur : les plaisirs de l'âme valent mieux que les plaisirs des sens. « Il est peu d'hommes nés sensibles aux plaisirs de l'esprit et du corps qui, placés entre ces deux états de bonheur, ne préférassent, pour me servir de l'expression de Socrate, le sort d'un Dieu à la félicité d'une huître. » Ce que la volupté a de plus délicieux, elle le reçoit de l'esprit et du cœur ; sans leur secours, elle devient bientôt fade et insipide, d'ailleurs elle est limitée dans son étendue et dans sa durée par le besoin : les plaisirs de l'esprit et du cœur sont donc fort supérieurs à ceux du corps, n'eussent-ils sur eux que l'avantage d'être bien plus de nature à remplir le vide de la vie.

De tous les plaisirs du cœur et de l'esprit, les plus forts, de l'aveu de tous, sont ceux de l'amour-propre : la plupart des hommes craignent moins la douleur et la mort que le mépris, et affrontent volontiers l'une et l'autre par amour de la gloire. Mais tout ce qui nous flatte n'a pas un prix égal ; sans doute l'estime des autres est un bien précieux, mais, si elle doit être la récompense de la vertu, elle ne saurait en être le motif. « Ce n'est pas s'estimer assez soi-même que d'être trop avide de l'estime d'autrui. » Le véritable bien pour le sage réside « dans l'approbation d'une conscience éclairée que la haine et la calomnie ne peuvent nous enlever, que suit tôt ou tard l'estime des autres hommes ». Il nous faut donc dissiper ces fantômes de perfection qui enveloppent l'opulence, la grandeur ; ils ne

Digitized by Google

recouvrent souvent que le néant et laissent dans le cœur le vide et les vains désespoirs.

C'est donc une duperie que d'employer notre vie à rechercher ces biens illusoires. « Ceux-là seuls sont heureux en possédant les faveurs de la fortune, qui pourraient être heureux sans les posséder... Il n'y a de bonheur solide que pour celui qui, renfermant ses désirs dans le cercle de ses besoins réels et des biens qui sont à sa portée, se fait de cette enceinte comme un retranchement contre l'inquiétude et le chagrin. » « La santé, l'appétit, la force du corps semblent être le partage de l'indigence; les plaisirs de l'esprit, de l'amitié, de la tendresse, la tranquillité de l'âme, la joie, la satisfaction intérieure se trouvent aussi souvent à la suite d'une médiocre fortune que dans le cortège des rois. »

S'il y a un plaisir dans l'accomplissement de nos devoirs envers nous-mêmes, il en est de plus grands encore attachés à l'accomplissement des devoirs envers les autres hommes. Deux sortes de maximes doivent régir les rapports des hommes entre eux : les unes sont comme les lois fondamentales de la société; elles composent les codes de toutes les nations : ne faites tort à personne et remplissez les engagements que vous avez contractés : ce sont les formules mêmes de la justice. Les autres sont moins la base de la société qu'elles n'en seraient l'ornement : telles sont les maximes de la charité et de la bienfaisance : secourez vos semblables, et contribuez autant que vous le pouvez à leur bonheur. Ces différentes maximes sont comprises dans le précepte de l'Évangile : aimez les autres comme vous-mêmes, c'est-à-dire, soyez justes et bienfaisants.

Or, ce que la morale nous ordonne, la loi des senti-

Digitized by Google

ments nous le conseille. L'orgueil et l'injustice, à supposer qu'ils échappent à la vengeance des hommes ou à la justice de Dieu, nous rendent les ennemis de nous-mêmes : ils jettent dans nos cœurs les semences d'une haine générale : ils étouffent, au contraire, celles de la bienveillance et de l'amitié. Or, tout mouvement de bienveillance est un plaisir, tout mouvement de haine et de trouble est une douleur. Agréables pour elles-mêmes et comme sentiments, la justice et la bienveillance le sont plus encore par les sentiments qu'elles inspirent à ceux qui nous approchent. Il n'est pas de spectacle plus doux que celui de se voir aimé, et nous ne sommes aimés que si nous sommes bienveillants et justes, non pas d'une bienveillance et d'une justice d'emprunt qui ne tarde pas à laisser percer l'imposture, mais d'une bienveillance et d'une justice réelles, effectives, agissantes.

Mais comment répondre à la malveillance et à l'injustice des autres hommes ? Ne nous hâtons pas trop de les mal juger. Ceux de qui nous nous plaignons croient parfois avoir à se plaindre de nous : pourquoi les haïr s'ils se trompent ? Ce sont ou des ignorants ou des malades : s'il nous est permis de nous défendre contre leur erreur ou leur folie, il est absurde de nous punir nous-mêmes en nourrissant contre eux une haine dont nous sommes les premiers à souffrir.

Ce sont-là les devoirs d'humanité, les plus généraux de tous. Mais il en est de plus particuliers qui résultent des circonstances particulières où Dieu nous a placés. Tels sont ceux que nous avons envers nos supérieurs, nos égaux, nos inférieurs, nos proches. Le principe qui doit nous guider en cela doit être encore le souci de nous assurer l'estime, l'affection et la confiance de tous

Digitized by Google

ceux qui nous environnent, de façon à reproduire en nous, par un contre-coup heureux, des sentiments de bienveillance.

De tous les devoirs auxquels donne lieu la vie sociale, il n'en est pas de plus doux que l'amitié. La vertu singulière de l'amitié est de redoubler nos biens et d'anéantir nos maux par le partage que nous en faisons.

Et maintenant, si la bienveillance a seule le privilège de rendre les hommes heureux, par quel prodige semblent-ils tous se ruer à l'envi dans l'injustice et dans la haine? C'est par suite de l'ignorance où ils sont des biens véritables, et du combat qui se livre autour de ces faux biens, la richesse et la grandeur. Si les hommes, mesurant mieux leurs désirs, supprimaient en eux l'avarice et l'ambition, la bienfaisance et la justice régneraient pour ainsi dire d'elles-mêmes et deviendraient des vertus populaires au lieu d'être, comme elles sont, des vertus d'exception.

Puisque le plaisir accompagne la pratique de tous nos devoirs, comment nier que le bonheur soit attaché à la seule vertu? Tous les autres biens, richesse, santé, plaisir, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user : seule, la sagesse mérite proprement d'être appelée un bien, puisque avec elle les maux deviennent souvent des biens, et que sans elle les biens deviennent toujours des maux. Seule, la vertu écarte de nous les déceptions vaines attachées aux désirs démesurés, seule elle met en fuite l'ennui par le judicieux emploi qu'elle fait de notre vie, seule elle nous met à l'abri même des douleurs, fruits ordinaires de l'intempérance, en proportionnant l'usage de nos sens au besoin réel, et de plus, elle entraîne après elle les plaisirs de l'esprit qui l'accompagnent jusque dans la solitude et l'adver-

Digitized by Google

sité. Autour de lui, et de quelque côté qu'il jette les yeux, sur Dieu, sur les hommes, sur ses proches, sur ses amis, sur lui-même, l'homme vertueux n'aperçoit que des motifs d'une joie secrète ; toutes les espèces de sentiments agréables se réunissent, se combinent en lui, de façon à former la plus délicieuse des harmonies. Il n'est pas jusqu'à la mort qui, au lieu de l'effrayer comme un affreux fantôme, ne devienne pour lui, par les espérances qu'il fonde sur elle, la perspective et la promesse d'une félicité parfaite. Sans doute, cet homme n'existe peut-être pas dans la nature, mais il est l'idéal dont il faut se rapprocher alors même qu'on ne peut espérer d'y atteindre.

Les conditions du bonheur sont les mêmes pour les empires que pour les particuliers : il ne faut point juger de la félicité d'un empire par sa grandeur et sa puissance ; ce qui peut le défendre contre ses ennemis ne suffit point à faire le bonheur de ses habitants. C'est au moment de sa plus haute puissance que le peuple romain a le plus souffert des maux intérieurs, des troubles, des divisions, des haines, qui marchent à la suite d'une avidité inquiète et démesurée. Aussi ne faut-il point chercher la nation la plus heureuse parmi celles qui ont joué les grands rôles sur le théâtre de l'univers ; le seul exemple qu'on en puisse peut-être trouver nous est donné par Tacite, dans sa Germanie ; peut-être dans le nouveau monde, la Pensylvanie, peut-être dans l'histoire, l'empire chinois approche-t-il de cet idéal d'un peuple heureux. La France l'eût peut-être réalisé si une mort prématurée ne lui avait enlevé au commencement du siècle l'élève de Fénelon, le prince le plus vertueux, dont l'histoire fasse mention : à son défaut, son fils Auguste semble par son humanité et sa modé-

Digitized by Google

ration devoir être le modèle des rois et les délices du genre humain.

Chaque genre de vie comporte son bonheur si le bonheur est cherché dans ce qui dépend de nous mêmes ; toutefois, s'il est vrai que les plaisirs de l'esprit l'emportent sur ceux du corps, ceux du cœur sur ceux de l'esprit, il y a un genre de vie plus heureux que tous les autres, c'est celui où les sentiments de bienveillance domineront davantage et pourront le mieux se déployer. La condition la plus heureuse est donc celle d'un souverain par suite de la possibilité qui lui est offerte de répandre autour de lui le bonheur sous toutes ses formes ; le spectacle d'un peuple heureux, par ses bienfaits, est pour lui la source d'une joie bien autrement pure et solide, quoique moins vive peut-être que celle d'un conquérant dont l'ambition se satisfait par le malheur des autres et sa propre injustice.

Et si nous voulons maintenant résumer les principes de cette philosophie morale, on peut la comprendre tout entière dans quelques maximes qui sont comme le résultat de la science des sentiments.

Soumettons-nous avec respect aux lois d'une intelligence bienfaisante, puisque aussi bien nous y sommes nécessairement assujettis.

Cherchons dans un emploi de notre vie assorti à nos talents et à notre état la légère portion de bonheur à laquelle il nous est permis d'aspirer ici-bas.

N'attachons point notre perfection à la possession des biens qui sont hors de nous.

Prenons envers les autres hommes une façon de vivre qui écarte de leur cœur tout sentiment de haine, d'inquiétude, de trouble et de chagrin, et qui y porte, au contraire, les mouvements de la bienveillance et de l'amour.

Digitized by Google

Toute la sagesse tient en ces quelques préceptes ; or, il n'est pas d'esprit, si simple qu'il soit, qui ne puisse les comprendre et en saisir les raisons. La philosophie morale n'est pas une science réservée à quelques âmes privilégiées ; elle est à la portée de tous les hommes ; elle n'est pas, comme la plupart des autres sciences qui semblent ne rendre leurs oracles que dans des déserts presque inaccessibles à la foule ; elle n'a point de mystère qu'elle ne soit capable de révéler à tous ceux qui sont capables de la plus légère réflexion.

Tel est, longuement peut-être, mais fidèlement analysé, le livre de Levesque de Pouilly sur la théorie des sentiments agréables. L'auteur y ajoute comme une sorte d'illustration de ses principes, un éclaircissement sur l'harmonie du style, où il essaie de rendre compte par les lois des sentiments des effets agréables que produisent le choix des expressions, le nombre, la cadence, la sonorité des périodes, toute la musique enfin qui se cache dans l'art des mots et des phrases. Ce chapitre, plein de réflexions judicieuses et fines sur les ressources infiniment variées du langage écrit et parlé, n'est en somme qu'un exemple et une application des principes posés dans le livre lui-même, et s'il est à lire en entier, il s'impose beaucoup moins et se prête d'ailleurs assez mal à l'analyse.

Je me reprocherais, Messieurs, d'avoir si longtemps laissé la parole à notre auteur, si je n'étais convaincu que vous avez eu à l'exposé de ses idées plus de plaisir et de profit que vous n'en pourrez trouver au commentaire et à la critique. Toutefois, une œuvre de cette importance mérite mieux qu'un sec exposé : le problème qu'elle agite n'est rien moins que celui de la sagesse, c'est-à-dire de l'usage de la vie ; la méthode en est

Digitized by Google

curieuse et jusqu'à un certain point originale ; la doctrine est intéressante comme un des essais les mieux suivis pour résoudre l'éternelle antinomie entre la nature et la raison, le bonheur que l'une nous invite à poursuivre et la vertu que l'autre nous prescrit. Ce sont ces différents points de vue que je me propose d'examiner prochainement devant vous, en m'efforçant de laisser transparaître, autant que possible, sous le commentaire, la belle conscience d'honnête homme que fut celle de votre concitoyen.

II. — Le Problème.

« De tous les arts, dit Levesque de Pouilly, il n'en est pas de plus important que celui de se rendre heureux. » Il n'en est pas non plus, ajouterons-nous, de plus difficile. C'est qu'en effet l'instinct naturel n'y suffit pas et nous est un mauvais guide. Le plaisir est la seule loi de l'instinct, et le bonheur n'est pas toujours au bout du plaisir. Le bonheur est le vœu d'un être que le plaisir touche sans doute, mais qu'il ne satisfait pas entièrement, car le plaisir est de soi mobile ; il s'évanouit dans l'instant même où il atteint sa plénitude. Le bonheur, au contraire, est conçu comme un état de joie fixe et durable, répandu sur la vie tout entière ; il dépasse donc infiniment le simple besoin ; il suppose, en outre, la faculté de prévoir et de prévenir le futur, de calculer, de comparer, de généraliser et d'abstraire. En un mot, il suppose l'usage de la raison. La brute se rue au plaisir avec toute la spontanéité et la force de l'appétit ; l'être raisonnable peut, à la seule idée de son

Digitized by Google

bonheur et par l'effort de sa volonté, résister à l'attrait du plaisir présent. Le bonheur est donc la fin idéale d'un être doué à la fois de sensibilité et de raison. Or, cette fin n'est pas tout d'abord facile à déterminer, car elle doit, en quelque sorte, associer en elle-même des choses souvent contraires : l'instinct et la réflexion. Mais surtout cette fin ne saurait, à elle seule, satisfaire l'homme. Sa raison, en effet, lui propose un idéal propre, un état de vie conforme non plus au vœu de son être physique, mais au besoin de son être moral ; cet idéal : c'est la vertu. L'homme se trouve ainsi sollicité en des sens différents, sinon contraires, par les tendances de sa double nature. Il lui faut, comme l'Hercule de la fable, choisir entre le bonheur et la vertu? Mais ce choix ne saurait être qu'arbitraire, si ce sont là des fins également naturelles. La véritable philosophie morale ne consiste pas à nier l'une au profit de l'autre, à mutiler en quelque sorte la nature humaine, en supprimant en elle, soit le désir du bonheur, soit l'aspiration vers la vertu ; son problème doit être plutôt de concilier les deux tendances opposées, de les fondre et de les faire converger vers une fin unique. En d'autres termes, la philosophie morale, à l'imitation de la vie même qui concilie à chaque instant dans l'homme la raison et l'instinct, doit admettre comme une vérité fondamentale l'harmonie profonde du bonheur et de la vertu, et doit se proposer de déterminer les conditions de cette harmonie, le point de vue d'où ces deux contraires s'accordent et s'unifient. On peut dire que, depuis Platon, Aristote, Zénon et Epicure, telle a été la préoccupation de tous ceux qui ont traité de la morale. Il s'agit en somme de montrer qu'il existe sous des oppositions et des contradictions de surface une nature humaine,

Digitized by Google

unifiée, cohérente, harmonieuse dans toutes ses parties.

A vrai dire, maintenant, ceux-là mêmes qui ont conçu clairement la nécessité de cette conciliation ne se sont pas toujours trouvés d'accord sur le principe qui pouvait le mieux la fonder. Trop souvent, ils n'ont pu réaliser dans l'homme moral qu'une unité factice en sacrifiant un des deux termes qu'il s'agissait précisément d'accorder. Cela est manifeste pour Zénon et les Stoïciens d'une part, pour les Épicuriens d'autre part. Sans doute les premiers parlent d'un bonheur attaché à la pratique de la vertu; sans doute les seconds prétendent dans la recherche du bonheur même retrouver la sagesse : mais les uns et les autres soutiennent une gageure. Comment admettre avec Zénon que le sage puisse être heureux même sur le chevalet de torture, et comment appeler vertueuse une vie uniquement occupée par le calcul égoïste du bonheur? Comment parler de bonheur dans une vie d'où toute affection est exclue comme une maladie de l'âme, et comment parler de vertu dans une vie selon la pure sensation, sans idéal qui la dépasse? La solution platonicienne semble maintenir plus fermement les deux données du problème et faire une part à la nature sensible aussi bien qu'à la raison : mais ce n'est qu'une apparence. En réalité, c'est la raison qui a le rôle directeur, et l'ascétisme stoïcien a son origine dans la conception platonicienne d'une raison souveraine, régulatrice de l'action comme elle l'est de la connaissance ; Platon renonce volontiers à assurer au sage le bonheur terrestre, et sa conception d'une vie future peut seule lui permettre de rétablir l'harmonie compromise entre le bonheur et la vertu.

Plus qu'aucun de ces philosophes, Aristote paraît avoir eu le sens de la vie et de la complexité du problème

Digitized by Google

moral, et l'on est surpris de voir que Lévesque de Pouilly ne mentionne pas son nom parmi ceux qui l'ont précédé dans l'étude de la philosophie morale. Ce qui augmente la surprise, c'est que, comme nous le verrons, il y a plus d'une ressemblance entre la doctrine de notre auteur et celle du Stagirite. La grande préoccupation d'Aristote est d'unir ce que Platon avait arbitrairement séparé et même opposé, la sensation et la raison, l'instinct et la sagesse, le bonheur et la vertu. Il n'y a pas de contradiction selon lui, ni de discontinuité entre l'une et l'autre. Tout acte s'accompagne de son plaisir propre, et le bonheur n'est que le plaisir attaché à l'exercice le plus excellent de l'activité, à la pensée, à la spéculation : mais de l'un à l'autre, il y a un passage possible et un progrès continu : le bonheur du sage est fait de toutes les joies que comporte la nature humaine; la vie du sage est une vie pleine au sens fort du mot, une vie complète où tous les besoins, toutes les aspirations de la nature physique et morale trouvent également leur satisfaction. Quand nous étudierons la doctrine en elle-même, nous insisterons davantage sur les ressemblances que toutes ces idées présentent avec celles que nous avons trouvées dans la *Théorie des sentiments agréables*. Pour le moment, il nous suffit de montrer que les termes du problème sont sensiblement les mêmes pour Aristote et pour notre auteur, et que la tendance est aussi la même chez les deux philosophes : les différences tiendront surtout à la méthode.

Le christianisme, avec son dogme fondamental de la vie future et d'une récompense ultra-terrestre de la vertu devait aboutir à un ascétisme plus rigoureux encore que celui des stoïciens, à une opposition radicale du bonheur et de la vertu, à une doctrine de sacrifice et de résignation

Digitized by Google

fondée sur la promesse et sur l'espérance des félicités éternelles. Désormais, la considération du bonheur passera résolument au second plan ou disparaîtra même complétement dans une philosophie morale tout entière inspirée par l'idéal chrétien. Seuls, des représentants attardés de l'Épicurisme comme Hobbes et Gassendi, des matérialistes déterminés comme d'Holbach et Helvétius protesteront contre un tel idéal au nom de la nature et par un excès dans le sens opposé, fonderont à leur tour une morale de pur intérêt sans idéal et sans vertu, en attendant que les notions morales essentielles soient réintégrées dans le matérialisme lui-même par une psychologie plus complète et une analyse plus profonde des besoins de la nature humaine. On peut donc considérer comme une particularité remarquable et intéressante l'exemple d'un chrétien profondément convaincu, comme Levesque de Pouilly, reprenant le problème de la philosophie morale sous la forme même où le paganisme l'avait posé et essayant de le résoudre en dehors de toute préoccupation dogmatique, par la seule voie de l'analyse psychologique et morale. Dans quelle mesure maintenant est-il resté fidèle à son dessein, et jusqu'à quel point a-t-il réussi dans sa tentative. C'est ce que nous allons voir par l'étude de sa méthode et de sa doctrine.

III. — La méthode.

Vers la fin du XVI^me^ siècle, dans son célèbre *Traité de la dignité et de l'accroissement des sciences,* le chancelier Bacon, ayant délimité le domaine, et suivant sa propre expression, dressé la carte du savoir humain, ayant

Digitized by Google

distingué et classé méthodiquement les diverses sciences connues de son temps, exprimait sous la forme de desiderata le vœu que certaines sciences fussent constituées, ou que d'autres déjà existantes fussent réformées suivant une méthode plus favorable à leur progrès. L'un de ces desiderata qui attestent la profondeur et l'étendue du génie de l'auteur du *Novum Organon* était un vœu relatif à la réforme de la science de l'esprit humain. Bacon se plaignait que cette science eût été jusqu'à lui abandonnée aux spéculations des métaphysiciens, et il souhaitait qu'elle entrât dans la voie de l'observation et de la méthode inductive. Le vœu de Bacon devait être entendu dans son pays même, où, près de cent ans plus tard, Locke, Berkeley, et surtout David Hume reprenaient le problème psychologique suivant la méthode positive indiquée par lui, et constituaient une théorie de l'esprit humain sur les bases de l'observation, et par la méthode des sciences physiques, en dehors de toute hypothèse métaphysique sur la substance et la nature du sujet pensant. Mais, ce qui mérite d'être noté, une tentative analogue avait été faite en France, dans des limites, il est vrai, beaucoup plus restreintes, par Descartes, dans son *Traité des Passions de l'âme*, et par Malebranche dans certains livres de sa *Recherche de la Vérité*. Descartes non seulement traite les passions comme des faits physiques dont il cherche à déterminer les lois, mais encore est préoccupé de ne voir dans ces mouvements de l'âme que l'effet de certains phénomènes d'ordre vital, et de trouver à chacun d'eux un correspondant, un substrat physiologique dans tel ou tel mouvement des esprits animaux. Malebranche, en vrai disciple de Descartes, tente de même une explication des faits de mémoire et d'imagination

Digitized by Google

non seulement par les lois de l'activité mentale, et notamment par la loi de l'association des idées dont il signale un des premiers le rôle et l'importance, mais encore par des phénomènes d'activité nerveuse cérébrale. Lorsque donc nous lisons dans le livre de Levesque-de Pouilly cette phrase significative : « La théorie des sentiments n'est qu'une des branches de la physique, » il est difficile de ne pas voir en lui le continuateur, plus ou moins conscient d'une œuvre dont le projet hantait depuis longtemps les esprits et dont la nécessité se faisait de plus en plus sentir. Cette affirmation était d'ailleurs grosse de conséquences. Elle impliquait en effet non seulement l'application à l'étude de l'homme moral d'une méthode empruntée aux sciences de la nature, mais encore toute une doctrine sur les rapports de la nature humaine avec la nature en général et avec tout le système du monde. Nous verrons plus loin le développement de la doctrine ; pour le moment il faut insister sur la méthode de notre auteur, et l'usage qu'il en fait.

Cette méthode, il la caractérise très nettement dans le premier chapitre de son livre, lorsque, voulant prouver « qu'il y a une science des sentiments aussi certaine qu'aucune science naturelle », il annonce son intention de ne s'appuyer, pour la mener à bonne fin, que « sur des faits incontestables et des idées distinctes ». Or, il semble que l'on puisse relever dans cette méthode les traces d'une double inspiration : cartésienne et française dans le rôle attribué aux idées distinctes et à l'évidence ; baconienne et anglaise dans le rôle donné à l'observation et aux faits. Pouilly regrette visiblement que la science des sentiments ne puisse atteindre à la rigueur et à la certitude des sciences mathématiques, et, comme elles,

Digitized by Google

se fonder sur l'évidence d'un petit nombre d'idées claires et distinctes. Il n'est pas douteux que la méthode mathématique ne représente pour lui, comme pour Descartes, la méthode idéale : on sait qu'il était un mathématicien distingué et qu'il avait de très bonne heure traduit les *Principes* de Newton. Mais s'il emprunte à Descartes son amour de la clarté et de l'évidence, il tient des Anglais, qu'il connaissait bien pour les avoir beaucoup pratiqués, leur sentiment très net de l'importance des faits et une sorte de positivisme psychologique très déterminé. A défaut donc de la certitude géométrique qu'il est impossible de faire entrer dans une telle étude, il prétend du moins y apporter la certitude des sciences physiques en se bornant à ramener des faits dûment observés à des lois simples et évidentes.

Ces lois sont de deux sortes : purement psychologiques lorsqu'elles portent uniquement sur le fait du sentiment, sur les phénomènes qui le précèdent, l'accompagnent ou le suivent dans la conscience même où il se produit ; psychologiques à la fois et physiques, ou comme on dirait aujourd'hui psychophysiques, lorsqu'elles établissent des rapports entre le fait du sentiment et certaines conditions organiques. La principale des lois psychologiques du sentiment, celle qui sert de base à toute sa théorie, c'est que le plaisir est lié à tout usage de nos facultés dans les limites et dans les voies de la nature. Cette loi tient déjà une grande place dans la morale d'Aristote, dont elle est pour ainsi dire le point de départ. Descartes lui-même avait saisi ce rapport du plaisir avec l'activité naturelle, et avait défini le plaisir « le sentiment d'un passage à une plus grande perfection ». Sur cette conformité du plaisir avec la perfection de l'être, Spinoza avait cru pouvoir édifier une morale

Digitized by Google

où il prétendait conduire l'homme à sa perfection par les voies naturelles du bonheur. Mais si l'idée de cette loi n'est pas propre à notre auteur, du moins il en poursuit la démonstration avec un grand luxe d'observations et de faits, dans tous les domaines de l'activité physique, intellectuelle et morale : plus d'une même de ses analyses rappelle certaines pages de l'Ethique à Nicomaque. Mais Pouilly n'est pas seulement un psychologue et un moraliste : il est aussi un physicien et un savant ; il ne se contente pas de chercher la source du plaisir dans l'âme ou dans les organes du sentiment : comme Descartes il est frappé du parallélisme qui existe entre les mouvements de l'âme et ceux du cerveau, et, poursuivant comme lui, mais plus hardiment peut-être, la réduction du complexe psychologique au simple physiologique, il cherche à donner comme support à sa physique des sentiments une mécanique du cerveau. Rien de plus curieux que le chapitre où il étudie « les modifications du cerveau qui précèdent ou qui accompagnent les sentiments agréables », où il cherche à déterminer les rapports qui existent entre les unes et les autres. Sans doute, sa physiologie peut aujourd'hui nous faire sourire. Elle est néanmoins très informée, et là où les faits manquent, l'hypothèse se fait souvent ingénieuse et forte. Sur bien des points d'ailleurs, nous ne sommes pas aujourd'hui beaucoup plus avancés. Lorsque, pour expliquer la communication et la contagion parfois si soudaine des sentiments, il invoque, entre les fibres des différents cerveaux, une sorte de tension harmonieuse qui les rend capables de vibrer à l'unisson les unes des autres ; son explication, empruntée à la théorie des sons est au moins aussi plausible que telle hypothèse sur le rayonnement fluidique et le corps astral. Lorsque, pour ex-

Digitized by Google

pliquer l'ascendant extraordinaire de certains grands hommes sur ceux qui les approchent, il imagine une force particulière des vibrations de leur cerveau qui les rend capables de se propager autour d'eux jusqu'aux autres cerveaux en ondes larges et profondes, nous aurions mauvaise grâce à lui opposer comme plus scientifiques et plus claires nos hypothèses sur l'action télépathique et la suggestion. Il a tout au moins la franchise de ne pas donner à ses hypothèses la fausse apparence de vérités scientifiquement établies, de reconnaître qu'un profond mystère enveloppe les rapports du physique et du moral, et que sur de telles questions, la science doit abandonner l'observation pour recourir à l'art de la conjecture.

Telle est, dans ses traits les plus généraux, la méthode de notre auteur. Son originalité consiste moins peut-être dans la méthode elle-même que dans l'usage qu'il en fait. Cette théorie des sentiments agréables, en effet, dont la pensée de son auteur, doit aboutir à une pratique, à une philosophie morale, à des maximes de conduite. Il s'agit donc surtout de faire sortir de ces observations sur les lois psychologiques et physiques du sentiment une thèse morale et une certaine conception de la sagesse. Or, Pouilly ne s'est-il point fait illusion sur la portée de cette méthode appliquée à la démonstration de la vérité morale ? N'a-t-il pas quelquefois forcé un peu l'observation dans le sens de la thèse qu'il voulait démontrer ? et ainsi n'a-t-il pas été sans le vouloir infidèle à sa méthode même ? Il serait difficile de le soutenir : il est telle de ses inductions qui dépasse de beaucoup, semble-t-il, la portée des faits sur lesquels il la fonde et où le physicien du sentiment se laisse visiblement entraîner par le métaphysicien et le moraliste.

Digitized by Google

Son ambition avouée est de tirer de la physique des sentiments, non seulement une philosophie morale, mais encore une théologie naturelle. Il est obligé pour cela de transformer les lois de succession et de concomitance entre les faits, en lois de finalité, de voir dans le rapport de fait qui existe entre le plaisir et la conservation de l'être l'effet providentiel d'une cause intelligente et bienfaisante. Pouilly rajeunit sur ce point, par des analyses nouvelles, par des raisons tirées de la nature morale de l'homme, la vieille preuve de l'existence de Dieu par les causes finales. Et certes, on ne saurait nier ce qu'une telle preuve a de persuasif et de saisissant pour l'esprit. Kant lui-même, le critique impitoyable, s'incline devant elle avec respect. Mais il faut convenir qu'il y a quelque illusion à ne voir dans l'idée de la finalité et de la providence qu'une simple extension de la causalité physique et un prolongement légitime de l'ordre naturel. Autre chose est constater un rapport constant, entre des faits, autre chose, affirmer que ce rapport a été voulu, établi en vue de certaines fins. Il y a dans ce dernier cas une affirmation vraie peut-être en elle-même, mais qui ajoute aux faits constatés une interprétation dont l'évidence est tout autre. La physique ne dépasse pas le premier point de vue, sous lequel les faits nous apparaissent comme liés nécessairement : la conversion de cette nécessité naturelle en un rapport de finalité est l'œuvre d'une métaphysique qui s'inspire d'autres besoins et ne saurait prétendre à la même certitude. Ces deux points de vue peuvent se superposer : ils ne sauraient se confondre. Lors donc que Lévesque de Pouilly croit pouvoir faire servir une méthode empruntée à la science, à la démonstration des vérités de l'ordre métaphysique et moral,

Digitized by Google

il confond l'un avec l'autre deux mondes en réalité très distincts, l'un le monde des sens et de l'expérience régi par la nécessité physique, l'autre le monde de la conscience dont la loi est au contraire la finalité et la liberté : il prend pour des évidences de fait les intuitions de son imagination et les clartés de son cœur : *fides quærit intellectum.*

En revanche, le souci de faire servir la théorie des sentiments à une pratique et à une définition de la sagesse, l'empêche de tirer tout le parti qu'il aurait pu de la méthode d'observation qu'il avait choisie. En somme il ne s'en sert que pour formuler sa loi fondamentale de la conformité du plaisir avec la conservation de l'être. Et sans doute, c'est là une loi de la plus haute importance, mais aussi de la plus grande généralité et qui conserve quelque chose de vague. On ne peut s'empêcher de regretter que, poussant plus avant dans la voie de l'observation, Pouilly n'ait pas cherché à approfondir davantage ces rapports du plaisir avec l'activité vitale, ce plaisir de vivre qui fait le vouloir vivre, qui est non seulement le principe par lequel l'être vivant se conserve, mais encore le principe par lequel il est sans cesse en progrès sur lui-même : de même les rapports de sentiments entre eux, de l'égoïsme et de la bienveillance, par exemple, ne sont qu'effleurés. Mais detelles critiques seront mieux à leur place lorsque nous examinerons la doctrine en elle-même.

Digitized by Google

IV. — La Doctrine.

Il y a dans la théorie des sentiments agréables toute une philosophie : une psychologie faite du point de vue spécial de la sensibilité, mais qui explique de ce point de vue l'homme moral tout entier : le plaisir est considéré non seulement comme le puissant moteur de l'activité, mais encore comme le ressort essentiel de l'intelligence et de toutes les facultés créatrices. « Il est le père des sciences et des arts. » Il y a en outre une métaphysique et une théodicée, il y a enfin et surtout une morale, qui est l'objet même du livre.

C'est la psychologie qui est son point de départ. Cette psychologie, Pouilly l'entend comme une physique de l'homme moral. Il revient constamment sur la parenté qu'il établit entre une science de la nature humaine et les sciences de la nature en général, sur son parti-pris de ne traiter les faits de sentiment que comme des faits naturels. Cette physique même, avec une hardiesse qu'on ne retrouvera que chez les matérialistes du XVIII[e] siècle, il veut la ramener à une mécanique. Il ne néglige rien pour asseoir sa théorie sur des bases positives. Aussi ne fait-il intervenir que très rarement l'âme entendue comme un principe spécial, et des facultés entendues comme des pouvoirs distincts de l'âme. S'il conserve l'antique distinction de l'intelligence et de la volonté, de l'esprit et du cœur, c'est plutôt pour la commodité du langage, et, en soumettant l'un et l'autre à la loi commune de la conservation et du plaisir, il manifeste une tendance très marquée à ramener à un fait unique tous les faits de la vie morale. D'autre part, il est

Digitized by Google

visiblement préoccupé de ramener le fait psychique fondamental a un fait biologique et même mécanique d'activité cérébrale. C'est pourquoi, bien que le fond même de sa doctrine et de sa pensée le mette en opposition formelle avec des matérialistes comme Helvétius et La Mettrie, certaines de ses analyses pourraient presque tout entières trouver place dans les livres de l'*Homme* et de l'*Homme machine*. En établissant avec force le parallélisme du moral et du physique, Pouilly, comme Descartes lui-même, prépare sans le savoir l'explication de ce parallélisme comme une action effective et prépondérante du physique sur le moral : et ainsi le développement logique de ses principes semblerait le conduire à une thèse toute contraire de celle qu'il veut démontrer.

Considérée maintenant en elle-même, cette psychologie est en somme assez courte : même dans l'analyse des sentiments, Pouilly ne fait que développer et préciser par l'observation d'un grand nombre de faits la loi posée par Aristote que le plaisir est attaché à l'exercice de l'activité dans les voies naturelles : il est vrai que cette loi suffit à son dessein qui est de montrer l'accord dernier de la nature avec la moralité, du bonhenr avec la vertu : mais il est des problèmes que toutes ces analyses soulèvent, et que l'on voudrait voir aborder au moins en passant. Mais si l'observation manque peut-être de profondeur et de critique, elle ne manque pas de richesse : l'auteur excelle à rassembler des faits empruntés à la vie affective, intellectuelle et morale de l'homme, à les interpréter du point de vue de sa loi. Ce qu'il y a de plus curieux à cet égard, c'est le nombre d'exemples empruntés aux beaux-arts, et même à l'art d'écrire, l'ingéniosité avec laquelle il explique par son

Digitized by Google

principe les plaisirs que nous causent la peinture, la musique, l'éloquence, etc., et même la tragédie. Sur ce dernier point, Pouilly connaît non seulement Aristote et sa poétique, mais encore Corneille et ses discours sur le poème dramatique. En somme, dans toute son analyse des sentiments, Pouilly se montre physicien par la méthode, métaphysicien dans ses tendances, moraliste par la nature et la qualité de son observation : il n'est pas à proprement parler un psychologue, en ce sens qu'il voit moins les problèmes que l'observation pose devant lui que les solutions auxquelles sa pensée intime le porte. La rigueur même de la méthode ne fait que mieux ressortir le vague et l'insuffisance des résultats.

L'analyse psychologique n'est pour Pouilly qu'un point de départ. Il croit trouver dans la loi des sentiments le moyen de résoudre le problème moral du bonheur dans la perfection : mais pour pouvoir faire servir les lois du sentiment à la démonstration de la vérité morale, il a besoin de leur donner une autre autorité que l'autorité des faits. Il doit y voir l'expression d'une volonté intelligente et bienfaisante. Pour garantir l'accord dernier entre le bonheur et la perfection, il ne lui suffit pas de montrer comme une loi naturelle la conformité du plaisir avec l'accroissement de l'être, il lui faut entendre cette conformité comme une loi divine. Il est donc obligé de s'élever au-dessus des faits jusqu'à la conception d'un ordre providentiel régissant non seulement l'homme, mais encore la nature, et aussi leurs rapports, et c'est en cela que la métaphysique ou la théodicée forment dans son livre le passage nécessaire de la physique à la morale. A la vérité, cette métaphysique n'est pour lui qu'un prolongement et la théologie naturelle une branche de la physique : il croit trouver dans

Digitized by Google

les faits eux-mêmes la révélation de cet ordre providentiel, et lire dans la causalité naturelle le décret divin qui l'a établie. Nous avons déjà signalé cette extension illégitime qu'il fait de sa méthode d'observation. Peut-être faut-il ici insister davantage sur ce qui nous paraît être un des points faibles de la doctrine.

Il y a, dit Pouilly, un accord manifeste entre les lois du sentiment et celles de la conservation. Tout acte qui nous est profitable nous cause un sentiment de plaisir : voilà le fait. Donc, il y a un rapport manifeste de finalité entre le sentiment agréable et l'acte qu'il accompagne : donc le plaisir a été attaché à notre conservation par un dessein intelligent et bienfaisant : voilà la doctrine. Or, le passage de l'un à l'autre est-il nécessaire et conforme à l'esprit de la physique ? Là où l'observation nous révèle des liaisons constantes, la physique n'établit pas d'autre lien que celui de cause à effet : dans ce cas particulier, elle nous autorise seulement à affirmer que le plaisir est l'effet de toute dépense utile d'activité. Aller plus loin, et voir dans cette liaison un rapport de moyen à fin, c'est affirmer tout autre chose et au nom d'un autre principe que la physique ne saurait admettre sans renoncer à sa certitude positive. Que ce principe, qui est celui de la finalité, soit nécessaire peut-être à explication dernière et à la pleine satisfaction de l'esprit, nous n'avons garde d'y contredire : mais ce qui est contestable, c'est qu'on puisse le donner comme une loi naturelle au même titre que la loi de causalité. En réalité, ce principe provient d'un besoin que nous avons d'expliquer les choses du point de vue d'une intelligence semblable à la nôtre. Il suppose, par conséquent, cette cause intelligente que l'on prétend démontrer par lui. La finalité n'est pas un fait, c'est une croyance, et son usage

Digitized by Google

dans la représentation des choses constitue le passage de la physique à la métaphysique, comme à un mode nouveau d'explication.

Une fois posée et admise l'existence d'une cause intelligente de l'univers, Pouilly n'a pas de peine à montrer que cette cause doit être aussi bienfaisante, et sa discussion contre Bayle est sur ce point beaucoup plus solide que sa réfutation du mécanisme épicurien. Bayle avait objecté à l'affirmation d'une Providence l'existence du mal physique de certaines souffrances inutiles et sans objet. A ces objections, Pouilly répond avec Malebranche et surtout Leibnitz que la Providence agit suivant des voies générales, ayant égard non point tant à la conservation des individus qu'à celle de l'espèce; au lieu donc de tirer argument contre la Providence de quelques imperfections qui se trouvent dans les êtres, il faut admirer beaucoup plutôt cette raison harmonieuse et féconde qui, d'un petit nombre de lois simples, fait sortir une infinie variété d'effets. La théorie de Pouilly, comme celle de Leibnitz, est un optimisme très soutenable, une fois admis son postulat de la finalité; le seul reproche que nous ayons à lui faire, c'est de ne pas se donner simplement pour ce qu'elle est, pour une métaphysique, et de prétendre n'être qu'une généralisation de l'expérience et des faits.

Il est facile maintenant de voir comment Pouilly peut faire servir sa métaphysique à résoudre le problème de la philosophie morale. La solution de ce problème ne peut être, selon lui, que dans la conciliation des tendances opposées de la nature humaine, de la raison et de l'instinct, de la vertu et du bonheur. Cette conciliation tout-à-fait impossible, si l'on reste dans la considération des faits où c'est l'opposition qui domine, de-

Digitized by Google

vient tout-à-fait possible et même facile si l'on s'élève jusqu'à la conception d'un créateur bienfaisant, qui n'a pas voulu mettre sa créature dans l'alternative de choisir entre le vœu de sa nature et le commandement de sa raison. Il y a un accord final entre l'une et l'autre. Le désaccord n'est qu'apparent et tient à ce que les hommes ne se font pas toujours une idée exacte de leur bien. Le sentiment et la raison ne s'opposent pas : ce que l'un nous fait sentir comme un objet de plaisir, l'autre nous le représente comme un bien. Il n'y a donc pas lieu de proscrire le sentiment, comme l'ont fait les stoïciens et certains ascètes du christianisme : mais, il ne faut pas davantage suivre aveuglément les entraînements du plaisir; il y a un choix à faire dans l'usage des plaisirs : le vrai bonheur ne peut consister que dans la jouissance des plus durables, c'est-à-dire les plaisirs de l'intelligence et du cœur. L'exercice des facultés intellectuelles, la pratique de la bienveillance, nous offrent des joies supérieures, et que la raison, loin de désapprouver, approuve et justifie. La sagesse consiste donc dans le discernement des vrais biens, et la perfection consiste dans la pratique des actes qui nous en assurent la jouissance. Vous n'avez pas oublié ce touchant portrait du sage, à qui le seul accomplissement de ses devoirs assure de tous côtés les joies les plus douces et les plus fortes. Il semble que Pouilly n'ait eu pour tracer ce portrait qu'à se regarder lui-même.

Vous vous rappelez aussi comment il formule en quelques maximes les principes de sa sagesse qui sont comme la conclusion et l'aboutissement de toute la théorie des sentiments.

Cette sagesse souriante et tranquille, nous la connais-

Digitized by Google

sons : c'est celle de l'optimisme ; non d'un optimisme paresseux et naïvement confiant, mais d'un optimisme réfléchi, raisonné, fondé sur l'inébranlable certitude d'un ordre conforme à la raison. Il y a dans le sage, dont Pouilly nous décrit l'image, quelque chose du sage d'Aristote, mais avec quelque chose de plus : sa vertu très humaine a quelque chose d'intime, de profond, d'attendri que la vertu païenne ne connaissait pas. Il y a aussi dans les maximes plus d'un écho de la sagesse stoïcienne : mais le stoïcisme de Pouilly est sans raideur ; il est non pas celui d'un Zénon, mais celui d'un Marc-Aurèle, à qui le christianisme aurait donné de nouvelles raisons de résignation et de confiance en la bonté infinie des choses. Il y a enfin et surtout dans cette philosophie morale une place prépondérante donnée à la bienveillance, aux sentiments affectueux, à la sociabilité. Pouilly n'est pas éloigné de croire que la vérité morale est dans la bonté et l'amour. Ce n'est pas diminuer son originalité sur ce point que de rappeler le développement que certains philosophes écossais, Hutcheson et Shaftesbury, avaient donné à l'idée d'une morale fondée sur les sentiments tendres. Il a certainement connu leurs ouvrages et s'en est inspiré. Comme eux il a voulu fonder une philosophie morale sur le sens commun, et sur les inspirations spontanées de la conscience : comme eux il a vu dans les affections sociales, les plus humains de toutes, et dans la sociabilité la vraie loi de l'homme. Il a montré excellemment que la sympathie agit dans la société humaine non pas seulement comme un principe de bonheur, mais encore comme un principe d'ordre, et il rattache ainsi la loi de l'homme à l'harmonie générale de l'univers. Ses analyses morales des effets comparés

Digitized by Google

de la bienveillance et de l'égoïsme, de l'amour et de la haine sont poursuivies avec une ardeur de conviction toute particulière. Pouilly nous y livre son âme tout entière, âme tendre, affectueuse, passionnée pour le bien des hommes.

En présence d'une sagesse aussi haute, sereine, sans médiocrité, ferme sans raideur, toute pleine d'humanité, la critique reste désarmée. Pourquoi discuter sur les principes lorsque les conséquences emportent notre pleine approbation ? Il y a comme une pudeur à exiger de la vertu qu'elle justifie ses raisons : n'est-ce pas assez qu'elle nous donne ses exemples ? Le tort de Pouilly a été peut-être de croire précisément qu'il nous donnait une démonstration de la sagesse, alors qu'il nous en fournissait seulement un touchant modèle. Admirable simplicité de cœur qui prend pour des vérités de sens commun les inspirations d'une conscience d'élite !

La théorie des sentiments agréables est un de ces livres dont parle Pascal. On croit y trouver un auteur, on trouve un homme. Non certes que l'auteur, l'écrivain, soit négligeable. Pouilly est un humaniste, nourri de la substance de l'antiquité : il abonde en souvenirs des auteurs anciens. Il se les est assimilés à tel point que leurs maximes coulent comme spontanément de sa plume. Platon, Aristote, Épictète, Senèque, Marc-Aurèle, Épicure même, lui fournissent sans qu'il les nomme toujours l'étoffe même de ses réflexions et de ses analyses : mais, nous l'avons vu, il connaît aussi les modernes. Si son style a l'aisance, la grâce et l'abandon des anciens, il a aussi la précision, la clarté sobre que Descartes et les écrivains du XVII^e^ siècle avaient apportées dans l'expression des idées, toutes qualités que le XVIII^e^ siècle devait porter avec Voltaire à la perfection.

Digitized by Google

Mais ce qui nous charme le plus dans ce livre, c'est le parfum d'honnêteté, l'atmosphère délicate et douce de bonté qui s'en dégage, c'est le rayonnement tiède et tranquille de cette sagesse confiante, c'est la simplicité communicative d'une âme qui, par un heureux privilège de sa nature, atteint à la vertu sans effort, et au lieu de l'enseigner comme une leçon, la propose comme la joie même de la vie. Et c'est pourquoi il reste persuasif alors même qu'il n'est pas toujours démonstratif et convaincant. Une conscience, comme celle de Pouilly, est le meilleur argument de la vérité d'une doctrine.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE VIÈRE

(OUTRIVIÈRE, commune de NOIRLIEU, Marne)

Communication de M. LOUIS BROUILLON, Avocat,
Membre correspondant.

I.

La Vière prend sa source sur le territoire de Noirlieu, arrondissement de Sainte-Menehould (Marne), dans un pli de terrain formé par plusieurs collines détachées de la chaîne de la Serre. Après avoir passé entre les deux maisons composant les fermes d'Outrivière, elle se dirige vers Saint-Mard-sur-le-Mont, et de là, par un large circuit, gagne Montiers-en-Argonne, où se trouvait autrefois une abbaye de l'Ordre de Cîteaux. Cette petite rivière arrose ensuite les prairies de Possesse, et, après avoir traversé le territoire de plusieurs communes, va se jeter dans la Chée, près de Changy, arrondissement de Vitry-le-François (Marne).

Les sources de la Vière sont nombreuses et abondantes. La principale forme une sorte d'entonnoir ou plutôt de puisard circulaire de 4 à 5 mètres de diamètre, rempli d'une vase mouvante recouverte d'herbes et au fond duquel la tradition place un énorme brochet, peu soucieux jusqu'ici de se laisser capturer.

L'eau des sources, arrêtée par un barrage, donne

Digitized by Google

naissance à un petit étang, sur la chaussée duquel passe le chemin vicinal de Contault à Noirlieu. Un moulin à eau était autrefois adossé à cette chaussée, en contrebas de l'étang, et n'a été détruit que vers le milieu du XIXe siècle. Ce petit édifice remontait à une époque des plus reculées et avait comme annexe un moulin à vent, situé dans un champ voisin, et dont on se servait quand les eaux étaient trop basses pour mettre en mouvement le moteur hydraulique. Au-dessous de l'emplacement du moulin à eau se trouvent les deux fermes actuelles d'Outrivière. Étang, moulin et maisons sont assez rapprochés pour que, des sources de ruisseau à ces dernières, il n'y ait pas une distance de plus de 800 mètres.

Un peu plus bas que celle de ces fermes qui se trouve sur la rive droite de la Vière, le sol naturellement déprimé du vallon se relève, grâce à une sorte de petit talus de terre formant angle droit avec le cours d'eau. Cette levée sert de bordure à un vaste terrassement aplani au milieu duquel le ruisseau s'engage en s'encaissant assez profondément. Il suit d'abord une ligne droite bien régulière, puis, au bout d'une trentaine de mètres, fait à angle droit un coude vers la gauche. Après un nouveau coude et un parcours de 30 à 40 mètres, pendant lequel elle est pour ainsi dire canalisée, la Vière arrive au bout du terrassement et reprend, à partir de cet endroit, son cours naturel.

Si l'on examine avec un peu de soin les rives du ruisseau dans la traversée du terrassement et surtout si l'on en inspecte le fond, on découvre à chaque pas des débris de tuiles énormes, de briques de dimensions démesurées, de pavés de terre cuite très épais, le tout fort endommagé, mais caractéristique. Ces débris sont d'une belle couleur rouge qui a résisté aux outrages du temps

Digitized by Google

et à l'action des eaux. Certaines tuiles portent à leur extrémité des crochets, d'autres offrent sur leur face convexe des épaulements. Ce sont des *tegulæ*, des *imbrices*, en un mot les diverses variétés de la tuile romaine. Le lieu de leur fabrication ne fait pas de doute. Elles ne peuvent provenir que des nombreuses tuileries éparses jadis sur la lisière de la forêt de Montiers, aux abords du camp romain de la Murée, dont les remparts subsistent encore. La vieille ferme de la Tuilerie, commune de Possesse, occupe l'emplacement d'une de ces fabriques et en a conservé le nom.

A l'endroit où la rivière est encaissée, ainsi que nous avons pu nous en assurer lors d'un récent curage du cours d'eau, le fond est littéralement pavé de débris, et il n'est pas douteux que sur l'une des deux rives, et peut-être sur toutes deux, se soient trouvés à l'époque gallo-romaine des bâtiments d'une certaine importance.

Ces constructions, dont la forme ne peut être déterminée aujourd'hui, étaient à la fois robustes et relativement élégantes. Elles étaient robustes, à en juger par les dimensions des matériaux employés, et elles devaient être d'un aspect agréable, car la finesse de la pâte céramique qui les constituait et sa remarquable couleur rouge étaient particulièrement favorables à la décoration. Certaines tuiles à crochets, dont l'extrémité était recourbée en bec d'oiseau, se plaçaient à la base des toits et formaient autour d'eux une bordure dentelée. D'autres, plus massives, couvraient le faîte des bâtiments et leur donnaient, grâce aux arêtes dont elles étaient munies dans leur partie convexe, l'aspect hérissé d'une épine dorsale de poisson.

Des morceaux de poterie, mis en pièces par des labourages répétés pendant des siècles, se trouvent çà et là

Digitized by Google

dans les champs voisins. Ce sont des fragments de vases de toutes sortes, d'une pâte très fine et bien colorée, indices suffisants pour l'archéologue, bien qu'objets sans valeur pour le collectionneur.

De quelle localité disparue proviennent ces vestiges de constructions antiques? Plusieurs chartes du moyen âge, dont il sera parlé plus loin, permettent d'y voir les derniers restes de l'ancien hameau de Vière, dont le nom fut évidemment emprunté à la petite rivière qui prend sa source un peu plus haut.

Vière était, sous la domination romaine, un domaine habité par son propriétaire. Il y avait, à l'endroit où sont les débris de constructions, un logis pour le maître et une suite de bâtiments ruraux qui s'étendaient autour d'une cour centrale, tels qu'étables, écuries, bergeries, granges, colombiers, celliers, et, sans doute, pressoir, puisque, comme nous le verrons, il devait y avoir une vigne tout près de là. Le tout formait la *villa*. A l'entour ou disséminées sur la propriété, se trouvaient quelques maisonnettes où habitaient des tenanciers. Le nom de l'un d'eux, *Baco*, est connu. Nous savons déjà qu'il y avait aussi deux moulins, l'un à eau, l'autre à vent. Au moyen âge, il existait encore à Vière une chapelle, *altare de Vere*, qui succéda sans doute à quelque petit édifice païen, consacré aux divinités gauloises ou romaines particulièrement en honneur en cet endroit.

II.

Au mois de mars 1863, un habitant de Saint-Mard-sur-le-Mont, M. Justin Brouillon, qui labourait une pièce de terre située à 300 mètres environ en aval de la

Digitized by Google

ferme d'Outrivière, dans la partie en terrasse nivelée dont nous avons parlé plus haut, heurta du soc de sa charrue un objet résistant. Croyant à la présence d'une borne enfouie à une certaine profondeur, il dégagea la terre qui entourait l'obstacle, et ne fut pas peu surpris d'apercevoir un grand vase en terre cuite dans l'intérieur duquel se trouvait une quantité de pièces de monnaie.

Le vase était enterré à une faible profondeur. Quand il fut débarrassé de la terre qui le recouvrait, il présenta l'aspect d'une grande amphore posée verticalement sur sa base. Au-dessus du corps un peu renflé se trouvait un col étroit percé d'une assez petite ouverture. En bas, le vase diminuait peu à peu de grosseur et se terminait en pointe. La base en était légèrement aplatie.

Ce vaisseau était du genre de ceux qu'on appelait *seria,* et qui servaient à contenir du vin ou de l'huile. Ils étaient plus grands que l'*amphora* proprement dite. Pour les faire tenir droits, on les enfonçait dans le sol, ou bien, s'ils étaient placés dans un cellier, on les appuyait dans quelque encoignure ; lorsqu'on voulait les transporter, on passait une corde autour du goulot et on les suspendait à une traverse tenue sur les épaules par deux personnes. Le vase d'Outrivière ne possédait pas d'anses ou du moins, s'il en existait, elles étaient si peu apparentes qu'elles ne furent pas remarquées. Il avait, du reste, été brisé par le choc à son tiers supérieur. Les débris ne portaient aucun ornement et dénotaient un meuble d'utilité et non un objet de luxe.

Le vase, au moment où on le retira du sol, était humide et cassant. Comme il ne paraissait pas offrir d'intérêt, on n'en prit aucun soin, ce qui est regrettable, car ses fragments se solidifièrent en se desséchant. La

Digitized by Google

base seule, qui était à peu près complète, fut mise de côté. Elle fut donnée plus tard à un amateur.

L'intérieur de l'amphore était rempli de pièces de monnaie, soudées les unes aux autres par les oxydes métalliques et les sels calcaires. Elles formaient une masse d'un poids considérable. Quelques-unes de ces pièces, lavées au ruisseau, offrirent les profils de divers empereurs romains.

Le numéraire, transporté à Saint-Mard-sur-le-Mont, fut mis sur une balance et donna un poids total de 21 kilogrammes. Les pièces de monnaie étaient presque toutes de bronze. Il résulte des recherches auxquelles nous nous sommes livrés, qu'un kilogramme représentait en moyenne 388 pièces, et que, par conséquent, 21 kilogrammes en fournirent environ 8,148. L'auteur de la trouvaille estima, du reste, en chiffres ronds, l'ensemble du numéraire à 9,000 pièces environ.

Les propriétaires des champs voisins, poussés par la curiosité et peut-être par le désir secret de faire fortune, fouillèrent avec activité les parcelles qui leur appartenaient, mais tous furent déçus dans leurs espérances. Il n'est donc pas sûr que de nouvelles recherches, même conduites avec méthode, donneraient des résultats suffisamment satisfaisants pour compenser les frais et la perte de temps qu'elles entraîneraient.

III.

Les pièces de monnaie que renfermait le vase d'Outrivière ne tardèrent pas à être dispersées. De nombreux amateurs, et malheureusement une plus grande quantité de personnes auxquelles le nom même de la numis-

Digitized by Google

matique était inconnu, s'en partagèrent le contenu. Il n'est plus possible aujourd'hui, en raison de ces circonstances, de reconstituer l'ensemble de la découverte. Celles des pièces qui ont été recueillies dans les collections y ont été placées sans indication d'origine. Quant aux autres, il serait inutile, après vingt-sept ans, de chercher à savoir ce qu'elles sont devenues. Cinq cent cinquante-deux pièces provenant authentiquement de cette trouvaille sont passées sous nos yeux. Grâce à leur variété, elles suffisent, croyons-nous, à donner une idée assez nette de l'ensemble du trésor.

Ces monnaies se rapportent à la période qui s'étend du règne de Septime Sévère à celui de Constantin le Jeune inclusivement (193 à 340 de l'ère chrétienne). Ce sont en général de petits bronzes, mais il en existe aussi de moyens. Nous n'avons rencontré qu'une seule pièce d'argent. Voici la description complète des types que nous avons pu reconnaître :

Lucius Septimius Severus.

1° SEVERVS PIVS AVG. (son buste lauré à droite). — *R.* P.M.TR. P.VIII. COS.III.P.P. (Neptune debout à gauche, le pied sur un rocher, tenant un trident). — Argent.

Gallienus.

2° GALLIENVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* AEQVITAS AVG. (l'Equité debout, à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance). — *Dans le champ :* VI. — Bronze, ainsi que toutes les pièces suivantes.

3° GALLIENVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* DIANAE CONS. AVG. (Antilope marchant à gauche). — *A l'exergue :* XII.

4° GALLIENVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* FIDES MILITVM (la Fidélité debout à gauche tenant une enseigne et un sceptre droit).

Digitized by Google

5° GALLIENVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* FORTVNA REDVX (la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance). — *Dans le champ* : S.

6° GALLIENVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* LIBERAL. AVG. (la Libéralité debout à gauche, tenant une tessère et une corne d'abondance). — *Dans le champ* : S.

7° GALLIENVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* MARTI PACIFERO (Mars debout à gauche, tenant une branche d'olivier et appuyé sur un bouclier; sa haste repose sur son bras gauche). — *Dans le champ :* H.

8° GALLIENVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* PAX AVG. (la Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal). — *Dans le champ :* T.

9° GALLIENVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* PROVIDENTIA AVG. (la Providence debout indiquant avec une baguette un globe qui est à terre et tenant une corne d'abondance).

10° GALLIENVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* VIRTVS AVGVSTI (Mars debout à gauche, posant le pied sur son casque et tenant un rameau et un sceptre). — *Dans le champ :* X.

Salonina, Gallieni uxor.

11° COR. SALONINA AVG. (son buste diadémé à droite avec le croissant). — *R.* DIANAE CONS. AVG. (biche marchant à gauche).

12° SALONINA AVG. (son buste diadémé à droite). — *R.* VENVS VICT. (Vénus debout à gauche, tenant un casque et un sceptre; à ses pieds, Cupidon debout). — *Dans le champ :* P.

Victorinus.

13° IMP. C. VICTORINVS P.F. AVG. (son buste radié et drapé). — *R.* INVICTVS (le Soleil nu marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet).

Digitized by Google

14° IMP. C. VICTORINVS P. F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* PAX AVG. (la Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre). — *Dans le champ :* une étoile.

15° IMP. C. VICTORINVS P. F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* VIRTVS AVG. (Mars ou soldat casqué debout à droite, tenant une haste et appuyé sur un bouclier.

Tetricus pater.

16° IMP. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* COMES AVG. (la Victoire debout à gauche tenant une couronne et une palme).

17° IMP. TETRICVS P. F. AVGG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* HILARITAS AVG. (l'Allégresse debout à gauche, tenant une palme et une corne d'abondance).

18° IMP. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* LAETITIA AVG. (la Joie debout à gauche, tenant une couronne et une ancre.

19° IMP. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* LAETITIA AVGG. (la Joie debout répandant le contenu d'une corne d'abondance dans un vase placé auprès d'elle).

20° IMP. C. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* PAX AVG. (la Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre).

21° IMP. C. TETRICVS P.F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* PIETAS AVGVSTO (instruments de sacrifice).

22° IMP. TETRICVS P.F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* PRINC. IVVENT (Tétricus debout à gauche, tenant une baguette et un sceptre).

23° IMP. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* PROVIDENTIA AVG. (la Providence debout à gauche, tenant une baguette et une corne d'abondance).

24° IMP. TETRICVS P. A. (sa tête radiée à droite). — *R.* SALVS

Digitized by Google

AVG. (la Santé debout à gauche auprès d'un autel, nourrissant un serpent et tenant une ancre).

25° IMP. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* SALVS AVGG. (la Santé debout à gauche, nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel et tenant une ancre).

26° IMP. C. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* VICTORIA AVG. (la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme).

27° IMP. TETRICVS P. F. AVG. (son buste radié et cuirassé à droite. — *R.* VIRTUS AVG. (Mars à gauche, tenant une haste et appuyé sur un bouclier).

Tetricus filius.

28° C. PIV. ESV. TETRICVS CAES. (son buste radié et drapé à droite). — *R.* SPES AVGG. (l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe).

Claudius Gothicus.

29° IMP. CLAVDIVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* APPOLI. CONS. (Apollon nu, debout à gauche, tenant une branche de laurier et appuyé sur une lyre).

30° DIVO CLAVDIO. (sa tête radiée à droite). — *R.* CONSECRATIO. (aigle de face regardant à droite).

31° DIVO CLAVDIO. (son buste radié à droite). — *R.* CONSECRATIO. (autel allumé avec des palmettes).

32° IMP. C. CLAVDIVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* FELIC. TEMPO. (la Félicité debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre). — *A l'exergue :* T.

33° IMP. C. CLAVDIVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* FELICITAS AVG. (la Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance).

34° IMP. C. CLAVDIVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* FIDES EXERCI. (la Foi militaire debout à gauche).

Digitized by Google

35° IMP. CLAVDIVS P. F. AVG. (son buste radié à droite.) — *R.* PAX AVG. (la Paix marchant à pas précipités à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre).

36° IMP. CLAVDIVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* PROVIDEN. AVG. (la Providence debout à gauche, indiquant avec une baguette un globe qui est à ses pieds et tenant une corne d'abondance).

37° IMP. C. CLAVDIVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* PROVIDENT. AVG. (la Providence debout à gauche, tenant un sceptre).

38° IMP. C. CLAVDIVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* SALVS AVG. (la Santé debout à gauche, nourrissant un serpent qui s'élance d'un autel et tenant un sceptre).

39° IMP. CLAVDIVS AVG. (son buste radié à droite). — *R.* SPES AVG. (l'Espérance debout à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe). — *Dans le champ :* I.

40° IMP. CLAVDIVS AVG. (sa tête radiée à droite). — *R.* VIRTVS AVG. (soldat casqué debout à gauche, appuyé sur un bouclier et tenant une haste). — *Dans le champ :* B.

Aurelianus.

41° IMP. AVRELIANVS AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* CONCORDIA MILITVM. (Aurélien debout à gauche et donnant la main à une femme debout (Sévérine). — *A l'exergue :* P et une étoile.

Probus.

42° IMP. PROBVS P. F. AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* FIDES MILITVM (la Fidélité debout à gauche, tenant deux enseignes militaires).

43° PROBVS P. F. AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* FIDES MILITVM (la Fidélité debout à gauche, tenant deux enseignes militaires).

Digitized by Google

44° IMP. C. PROBVS P. F. AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* MARS (VICTOR ?). (Mars nu avec le manteau flottant marchant à droite, portant une haste et un trophée.) — *En exergue :* III.

45° PROBVS P. F. AVG. (son buste radié à gauche avec le manteau impérial, tenant un sceptre surmonté d'un aigle). — *R.* SOLI INVICTO (le Soleil radié à demi-nu, dans un quadrige au galop, tenant un globe et un fouet).

Diocletianus.

46° IMP. DIOCLETIANVS AVG. (sa tête laurée à droite). — *R.* GENIO POPVLI ROMANI. (le Génie du peuple romain tourelé à demi-nu, debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance). — Moyen bronze.

47° IMP. DIOCLETIANVS AVG. (son buste radié et cuirassé à droite). — *R.* IOVI AVGG. (Jupiter à demi-nu, assis à gauche, tenant un globe surmonté d'une victoire et un sceptre).

Constantinus primus.

48° CONSTANTINVS AVG. (son buste cuirassé à droite avec un casque très orné). — *R.* BEATA TRANQVILLITAS (autel surmonté d'un globe, au-dessus duquel sont trois étoiles). — On lit sur l'autel : VOTIS XX.

49° CONSTANTINVS AVG. (sa tête laurée à droite). — *R.* D. N. CONSTANTINI. I. MAX. AVG. (autour d'une couronne de laurier dans laquelle on lit : VOTIS XX).

50° CONSTANTINVS AVG. (sa tête laurée à droite). — *R.* PROVIDENTIAE AVGG. (porte de camp surmontée de deux tours ; au-dessous une étoile). — *En exergue :* ESIS.

Digitized by Google

Constantinus junior.

51° CONSTANTINVS IVN. NOB. C. (son buste casqué et cuirassé à droite). — *R.* BEATA TRANQVILLITAS (autel surmonté d'un globe au-dessus duquel sont trois étoiles). — Sur l'autel : VOTIS XX.

52° CONSTANTINVS IVN. NOB. C. (son buste lauré, drapé et cuirassé à gauche). — *R.* PROVIDENTIAE CAESS. (porte de camp sans battant surmontée de deux tours; entre les tours, une étoile). — *A l'exergue :* PTR.

IV.

Bien qu'on n'ait aucun renseignement précis sur l'origine du trésor de Vière, on peut cependant soupçonner, dans une certaine mesure, à qui il appartenait et pourquoi il fut enterré.

Il paraît d'abord vraisemblable que ce trésor n'était pas celui d'un simple particulier. Ce qui le fait supposer, c'est que les pièces de monnaie qui le constituent sont toutes de faible valeur ; qu'elles sont encombrantes par leur grande quantité ; que les pièces d'or font entièrement défaut, et, enfin, que celles d'argent sont extrêmement rares. Il n'est guère admissible, en effet, qu'un propriétaire riche ou thésauriseur n'ait pas cherché, à mesure que ses économies augmentaient, à échanger les menues pièces contre de plus grosses, ne fût-ce que pour les loger plus commodément.

Si l'on suppose, au contraire, qu'on se trouve en présence de deniers publics, l'hypothèse devient plus vraisemblable. Un fonctionnaire, chargé de la levée d'impôts faiblement taxés, recueillera forcément de

Digitized by Google

nombreuses pièces de menue monnaie et n'en recevra qu'exceptionnellement de plus fortes, surtout dans les campagnes. Si donc on se représente le propriétaire de Vière comme chargé d'un service de ce genre, on a, à défaut d'autre, une explication admissible de la particularité que nous venons de signaler.

Les impôts romains se percevaient différemment, selon qu'ils étaient directs ou indirects. Les impôts directs étaient levés par des fonctionnaires de la cité, tandis que les impôts indirects, affermés à des sociétés de publicains, étaient perçus par des agents de ces sociétés, qui avaient des représentants dans chaque contrée. C'était, en somme, pour les impôts indirects, un mode de recouvrement à peu près analogue à celui qui existait en France sous l'ancien régime, à l'époque où les intérêts du trésor étaient entre les mains des fermiers généraux.

S'il est peu probable que Vière, en raison de sa situation isolée et de son éloignement de centres un peu importants, ait été le lieu de résidence d'un *susceptor* désigné par la curie, on peut du moins admettre que le propriétaire du domaine avait été choisi par les fermiers des impôts indirects, soit pour les représenter dans un rayon déterminé, soit pour percevoir quelque taxe dont la nature ne nous est pas connue, par exemple un droit de passage sur la voie militaire.

Si l'on se demande ensuite pour quel motif le détenteur des fonds recueillis prit le parti de les enfouir dans un jardin de la *villa*, on est amené à penser que ce fut dans la crainte de les voir tomber entre les mains de pillards dont il prévoyait l'arrivée.

Ici, l'histoire contemporaine nous sera de quelque secours.

Digitized by Google

Vers l'an 350, l'empereur Constance Chlore, dans le but de porter atteinte à la puissance de l'usurpateur Magnence, qui s'était rendu maître des Gaules, avait cherché un appui chez les Barbares — Allemands et Francs à demi sauvages — qui occupaient les rives du Rhin. Par des présents, des flatteries et l'espoir du pillage, il les avait attirés dans ce pays et avait même eu la faiblesse de leur promettre la libre possession des terres qu'ils pourraient envahir. C'était ouvrir la porte aux invasions et déchaîner sur la Gaule les plus terribles fléaux.

Les Barbares ne se firent pas prier pour se mettre en route. Ils s'avancèrent en désordre, par tribus ou par peuplades, sans que rien s'opposât à leur passage. On évalue à deux cents kilomètres environ, à l'ouest du Rhin, le périmètre de leurs dévastations; mais leurs incursions s'étendirent beaucoup plus loin. Toutes les villes ouvertes, dégarnies de troupes, furent abandonnées par les habitants. Ceux-ci se réfugièrent dans les places fortes, et, faute d'ensemencements, y subirent les horreurs de la famine. Les légions, sans direction et sans discipline, fuyaient l'une après l'autre à l'approche de l'ennemi (1).

Si l'on se souvient que les pièces de monnaie les plus récentes du trésor de Vière datent du règne de Constantin le Jeune, lequel mourut en 340, on remarque une concordance singulièrement précise entre la date où l'on cessa de l'augmenter et celle de la première invasion des Barbares. On est, par conséquent, fondé à croire que ce trésor, qu'on voulait dérober à leurs recherches, fut enfoui entre l'année 350 et l'année 359, date à laquelle

(1) Ammien Marcellin, XVI, XVII.

Digitized by Google

l'empereur Julien arriva de Milan au secours des provinces envahies.

Le jeune prince atteignit Reims, tantôt en évitant, tantôt en repoussant les Barbares, qui étaient maîtres de la campagne. Il partit de cette ville à la tête d'un corps d'armée et se mit avec confiance à la poursuite de l'ennemi. Mais les Allemands, mieux renseignés que lui sur la configuration du pays, se groupèrent silencieusement aux abords de la route qu'il suivait, et, profitant d'une nuit pluvieuse et obscure, tombèrent sur son arrière-garde et anéantirent deux légions.

Il est impossible aujourd'hui de savoir si la route suivie par Julien était celle de Reims à Metz par Toul, c'est-à-dire celle qui passait près de Vière, ou celle de Reims à Metz par Verdun. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que l'attaque eut lieu dans l'Argonne, aux abords des immenses forêts qui formaient la limite du Châlonnais et du pays qui devint plus tard la Lorraine, car une embuscade aussi audacieuse n'était guère possible dans les plaines alors dénudées des champs Catalauniques. Une seconde expédition, plus heureuse que la première, rétablit le prestige de l'armée impériale, qui s'avança cette fois victorieusement jusqu'à Cologne.

Le propriétaire ou détenteur du trésor enfoui à Vière dut trouver la mort dans les circonstances que nous avons fait connaître, car, s'il en eût été autrement, l'amphore eût été tirée de sa cachette aussitôt que la tranquillité fut rétablie. Il est également vraisemblable qu'à cette même date, les habitations de Vière furent pillées et en partie détruites, et que, depuis lors, cette propriété ne fit que décliner, jusqu'au jour où les moines de Montiers, mis en possession des restes de la

Digitized by Google

villa, consommèrent sa fin en plaçant ailleurs le centre d'exploitation du domaine.

V.

Le nom de Vière (1) se lit d'abord, sous sa forme vulgaire, dans une charte de 1138, tirée du fonds de l'abbaye de Montiers-en-Argonne. Le paragraphe qui concerne cette localité est ainsi conçu :

In nomine sancte et individue Trinitatis... Gaufridus, Dei gratia cathalaunensis episcopus... Notum sit nos dedisse loco et fratribus de Monasterio in Argunna tria altaria cum terris et appendiciis suis, altare videlicet Iveri, Lamerimontis et Vere, sic tamen ut singulis annis in festo sancti Remigii post vindemias persolvant inde octo solidos et tres denarios. S. Raineri, S. Odonis, S. Jofridi, S. Guidonis, archidiaconorum... Actum Dominice Incarnationis anno M° C° XXX VIII°.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité.... Geoffroy, évêque de Châlons... Qu'il soit connu... que nous avons donné à l'abbaye et aux religieux de Montiers-en-Argonne trois autels avec leurs terres et ce qui en dépend, savoir l'autel d'Ivère, de Lamermont (2) et de Vere, de façon cependant qu'à la fête de Saint-Remy, après les vendanges, ils paient pour cela 8 sous et 3 deniers. Sceaux de Régnier, d'Odon, de Geoffroy et de Guy, archidiacres. Fait en l'an de l'Incarnation 1138. »

Il résulte de cet acte qu'en 1138 Vière existait encore; que cette localité possédait une chapelle, dotée de quel-

(1) *Vière,* près Outrivière, commune de Noirlieu (Marne).

(2) Lamermont, ferme et moulin, commune de Lisle-en-Barrois (Meuse).

Digitized by Google

ques terres, et que cette chapelle, jusque-là propriété de l'évêché, fut donnée à cette date à l'abbaye et aux religieux de Montiers-en-Argonne, qui dès lors jouirent des revenus attachés à cette fondation et recueillirent pour eux-mêmes le montant des offrandes.

L'évêque qui fit cette donation était Geoffroy Ier, dit Col-de-Cerf, auparavant abbé de Saint-Médard de Soissons. C'était le successeur, sur le siège épiscopal de Châlons, de saint Bernard, qui, désigné pour l'occuper, ne voulut pas accepter.

Une charte, sans date, de Bozon, évêque de Châlons (1154-1161), détaille ainsi les biens de la chapelle de Vière :

Boso Dei gratia cathalaunensis episcopus dilectis filiis abbati Sancte Marie de Monasterio et tam presentibus quam futuris regularem vitam professis in ipso... possessiones etiam et quæcumque bona juste et canonice possidetis presentis scripti vobis privilegio confirmamus, in quibus hæc propriis duximus exprimenda vocabulis... Sylvas et agros et prata et decimas que pertinuerunt olim ad altaria de Noer, de Yvero et Santheler et de Vera, terras cultas et incultas quæ dederunt Hugo de Sancto Felice et Gobertus de Fonteneio...

« Bozon, par la grâce de Dieu, évêque de Châlons, à ses chers fils l'abbé de N.-D. de Montiers et ceux présents et futurs qui feront profession de la vie régulière en ce lieu... nous vous confirmons, par le privilège du présent écrit, les propriétés et tous les biens que vous possédez justement et suivant le droit canon, parmi lesquels nous croyons devoir exprimer en termes propres... les bois et champs et prés et dîmes qui dépendaient autrefois des autels de Noyers, d'Ivère et Santheler et de *Vière*, les terres cultivées et incultes que donnèrent

Digitized by Google

Hugues de Saint-Félix (dit aussi de Montfélix) et Gobert de Fontenoy. »

Les biens dépendant de la chapelle de Vière devaient donc comprendre, suivant ce titre explicite, des bois, des terres labourables, des prés et des dîmes.

Une troisième charte, sans date, du fonds de Montiers-en-Argonne, confirmée par le même évêque Bozon, parle de Vière en ces termes : *villa que Vera dicta fuit,* « maison rurale qui s'est appelée Vière », ce qui indiquerait qu'à cette époque celle-ci devait être, sinon détruite, du moins bien déchue.

Toutefois, une autre charte datée de 1233, c'est-à-dire postérieure de 95 ans à la donation de la chapelle, mentionne encore le nom de cette petite localité de la manière suivante :

Ego Regnardus, dominus de Dampetra.... notum fieri volo quod, cum reventus fuissem de partibus transmarinis et movissem multimodas querelas contra abbatem et conventum de Monasterio in Argona, super quibusdam rebus de quibus desaisitum me esse dicebam ab eis, quamdiu moram feceram ultra mare, videlicet... de eo quod dicebam dictos fratres non posse aliquid acquirere ultra pontem molendini de Vera...

« Je, Renard (deuxième du nom), seigneur de Dampierre, veux faire savoir que, lorsque je fus revenu des pays d'outre-mer et que je soulevais de nombreuses réclamations contre l'abbé et le couvent de Montiers-en-Argonne au sujet de plusieurs choses desquelles je me disais dessaisi par eux, tandis que j'étais retenu outre mer, savoir... sur ce que je disais que les dits religieux ne pouvaient acquérir quelque chose au-delà du pont du moulin de Vière... »

Il résulte de ce document que le nom de Vière était

Digitized by Google

encore en usage en 1233, et que le moulin situé près de l'étang, et dont la destruction est récente, existait à cette époque. Nous croyons, du reste, que son origine est beaucoup plus ancienne et que son installation devait dater des premiers temps de la *villa*.

En 1196, le même Renard avait donné à l'abbaye de Montiers un journel de terre près de Vière, provenant de *Odo Piper (Eudes Li Poivre)*, dont il était suzerain. La pièce qui constate cette donation, tout en sauvant de l'oubli le nom d'un des anciens propriétaires du lieu, nous fait aussi savoir que les droits de suprématie féodale y étaient exercés par les comtes de Dampierre-en-Astenois.

VI.

Les moines de Montiers possédaient, sur l'ancien domaine de Vière, une *grangia* ou maison de culture désignée par eux, vers l'an 1200, sous le nom de *grangia de Vere*. Cette maison servait à l'exploitation de leurs terres.

Peu d'années après, on voit figurer dans les titres une *grangia de Ultravera*, grange d'Outre-Vière, et dorénavant, il n'est plus question de la précédente. Ce changement de nom s'explique de la façon suivante :

Les habitations gallo-romaines de Vière étaient situées, comme nous l'avons dit, sur une sorte de terrassement, en aval des fermes actuelles d'Outrivière. Cet emplacement, par rapport à l'abbaye de Montiers, à laquelle appartint le domaine au XII^e^ siècle, se trouvait en deçà du lieu où est maintenant Outrivière, et par contre, ce dernier se trouvait au delà de Vière. Lors

Digitized by Google

donc que les moines y eurent construit leur nouvelle grange, celle-ci fut dite par eux, en raison de sa position au-delà de Vière, *ultra Veram*.

Cette grange s'appelait, dans la langue vulgaire, *Outre-Veire* en 1255, et *Outrivier* en 1486. On doit considérer comme incorrectes d'autres formes relevées dans divers actes anciens par le très érudit M. Longnon, telles que : *Ultravercy*, 1238; *Outre-Vent*, 1258; *Outre-Rivière*, 1518. Il n'y a pas lieu de s'arrêter davantage à la désignation fantaisiste : *Haute-Rivière*, adoptée par quelques topographes contemporains.

L'antique domaine de Vière, passé à peu près en entier aux moines de Montiers-en-Argonne, par suite de donations successives, fut vendu sous la Révolution comme bien national. Il est aujourd'hui complétement morcelé.

VII.

La *villa* de Vière se trouvait à un kilomètre environ au nord de la voie romaine de Reims, *Durocortorum Remorum*, à Metz, *Divodurum*, par Toul, *Tullum Leucorum*. Elle était distante de Saint-Mard-sur-le-Mont ancien, dont le nom primitif est inconnu, d'environ deux kilomètres et demi. Les autres villages les plus rapprochés parmi ceux existant encore étaient Noirlieu, *Niger locus*, ainsi nommé du bas-fond dans lequel avait été construite une partie du village, et Contault, dont l'origine remonte à l'époque gauloise. Mais, en dehors de ces localités, il en existait plusieurs autres dont le souvenir a totalement disparu. La plus intéressante était Freginville.

Digitized by Google

Cet ancien hameau est désigné, dans les textes latins, sous les noms de *Frisivilla* et *Friseivilla*. Dans la langue vulgaire, on l'appelait, au XII^e^ siècle, *Frisevile*, ou plutôt *Friseivile*. Ce nom devint *Freseiville*, puis *Fresiville*. De *Fresiville* se forma *Fregeville* et enfin *Freginville*, dénomination officielle en usage au XVIII^e^ siècle. Le parler local fit de ce dernier nom Furginville, appellation portée par plusieurs lieuxdits des territoires de Somme-Yèvre, Noirlieu et Contault, aux confins desquels se trouvait cette localité. Freginville était situé au midi de la voie romaine, à peu près au point d'intersection, avec celle-ci, du grand chemin de la Serre, *viam supra Serram que tendit ad Saint-Manehaut* (bulle du pape Alexandre III, 1163). Son nom latin régulier paraît avoir été *Frisœi* ou *Frisii villa*, village de Frisœus ou de Frisius. Frisius était sans doute un surnom militaire et devait s'appliquer à un personnage ayant fait campagne contre les Frisons. Frisius s'installa le long de la voie romaine, sur la crête de la Serre. Ce lieu était désert, infertile, sans eau. Son seul avantage était le voisinage de la grande route. Du seuil des habitations on découvrait, grâce à une altitude de plus de deux cents mètres, un large horizon, terminé au nord-est par la forêt d'Argonne, avec, au midi, une échappée sur les plaines boisées du Perthois.

Sous les fenêtres passaient de temps à autre un détachement de légionnaires se rendant de Reims aux camps de la Murée, d'Ariola ou de Fains. Les voyageurs s'y arrêtaient, et quelques auberges, *tabernæ* ou *cauponæ*, égayaient sans doute leurs murailles de torchis de la traditionnelle branche de genévrier. Nous avons retrouvé en cet endroit une énorme brique romaine, dernier reste des habitations disparues.

Digitized by Google

Freginville, en tant que lieu habité, n'était plus qu'un souvenir au commencement du XVI^e^ siècle. Il formait cependant encore une paroisse en 1140, époque à laquelle Geoffroy, évêque de Châlons, dont nous avons déjà parlé, donna au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, de Paris, l'autel de Freginville, que ce prieuré rétrocéda plus tard à l'abbaye de Montiers-en-Argonne. En 1197, Renard II de Dampierre, avec le consentement de son épouse Héluys et de ses fils Renard et Anseau, et aussi celui de son frère Henri, conclut un arrangement avec l'abbaye de Montiers concernant les biens qu'il avait dans la paroisse de Freginville, *in toto finagio et parrochia de Fresevile.*

En 1510, un acte cité par M. Longnon constate en ces termes la ruine de cette localité : « Le ban et finaige de Fregeville, situé et assis entre Somme-Yèvre, Bussy-le-Repos, Contault, Sainct-Mard-en-son-le-Mont, où souloit avoir villaige et de si longtemps qu'il n'est meinmoire a esté demoly et la plupart des habitants desdicts villaiges se sont boutez intruz et prins les héritaiges et applicqués à leur prouffit sans en vouloir paier aucune redevance (1). »

En ce qui concerne ces redevances, nous ajouterons que le 23 mai 1740, l'abbé François Le Febvre de Bellefontaine, seigneur de Givry-en-Argonne, et entre autres lieux dudit Freginville, fit assembler les propriétaires des terres composant le finage de ce ban et signa avec eux une transaction par laquelle ceux-ci reconnurent qu'ils lui devaient, comme seigneur, douze deniers de cens par chaque journel et chaque année, vingt deniers par livre sur les ventes, quinze deniers

(1) Archives nationales. P. 207, 43.

Digitized by Google

pour saisine, stipulant en outre des amendes, faute de paiement, et de plus obligation de faire au dit seigneur déclaration de chaque mutation.

Près de Vière se trouvait également la terre de Saint-Gergoine, qui fut cédée à l'abbaye de Montiers par celle de Gorze, en 1175.

Cette terre (1) est ainsi désignée : *Et totam terram Sancti Gorgonii que sita est inter viam que de Friseivile tendit ad Sommeure per locum qui dicitur Sommantre, usque ad locum qui dicitur Serre et viam Remensem que tendit ad Monasterium, et a fonte ubi fluvius Vera oritur quidquid terre Sancti Gorgonii est inter alveum predicti fluvii et predictum viam regiam usque ad Monasterium.*

« Toute la terre de Saint-Gergoine, qui est située entre le chemin qui va de Friseiville vers Somme-Yèvre, par le lieu qui est dit : Somme-Ante (la source de l'Ante) — d'une part, au couchant — jusqu'au lieu dit : la Serre et à la voie de Reims allant vers Montiers (route romaine) — d'autre part, au midi — et, de plus, tout ce qui dépend de la terre de Saint-Gergoine, depuis la fontaine qui donne naissance à la Vière, entre le lit de ce ruisseau, d'une part, au nord, et la susdite voie royale allant vers Montiers, au midi.

Il résulte de cette description détaillée que le domaine de Saint-Gergoine, dont l'emplacement n'a jamais été déterminé jusqu'ici, correspond à la ferme de Bouët, territoire de Noirlieu, qui appartenait à l'abbaye de Mon-

(1) Lat. *Sanctus Gorgonius*. Il est vraisemblable que *Gorgonius* dut donner en langue vulgaire Gergoine, *Sidonius* et *Antonius* ayant donné Sidoine et Antoine. Il existe encore dans l'arrondissement de Sainte-Menehould une fontaine Sainte-Gergoine, lat. *Sancta Gorgonia*. Cette sainte était sœur de Grégoire de Nazianze.

Digitized by Google

tiers, et dont le nom actuel ne remonte pas à des temps très éloignés.

Un acte de 1538, découvert par M. Longnon, mentionne ainsi cette propriété : « Le gaingnage de Bouez qui est un finage à part et séparé par bornes, termes et autres enseignements à l'encontre des autres finages circonvoisins, contenant environ unze cens arpens de terre, joignant aux finages de Sainct-Mard-sur-le-Mont, de Conthauld, de Sommièvre et de Noirlieu. »

Plusieurs des bornes qui délimitaient ce domaine avaient été posées en novembre 1226, du côté du finage de Remicourt, par les ordres de Renard III de Dampierre, à la suite d'un arrangement conclu avec l'abbaye de Montiers.

Un petit lot de terres dépendant du domaine de Saint-Gergoine en était détaché au levant. Cette portion, qui se trouvait près des sources de la Vière, fait l'objet de la seconde partie de la désignation latine qui précède. Elle fut, depuis, réunie à la cense d'Outrivière dans laquelle elle était enclavée.

On remarquait, sur le domaine de Vière, un lieu habité à l'époque gallo-romaine et portant le nom de Baconchamp, *Baconis campum,* le champ ou le domaine de *Baco.* Il existe dans le département de la Marne une commune dont le nom dérive de la même origine : Baconne, *Baconnia villa.*

Parmi les autres noms de contrée de l'ancien Outrivière, on peut encore citer :

La pièce de la *Vouille,* située le long du chemin conduisant de Vière au moulin. Ce mot vient du latin *via,* qui a donné en langue vulgaire : voie, voye, et, dans le parler local : vouye, vouille. La pièce de la Vouille signifie le champ du chemin.

Digitized by Google

La *Vignotte,* la petite vigne. Cette dénomination fait connaître qu'on a jadis cultivé la vigne à Outrivière et peut-être à Vière. Des modifications climatériques ont obligé d'abandonner cette culture.

Les *Commelles,* petites commes (parler local) ou petites combes (Combe se disait pour vallon.)

Le *Terme,* mot local signifiant : revers de colline, tertre.

La *Prée,* la prairie. Ce nom dérive d'une forme féminine de *pratum.*

La *Blanche-Terre.* Ce lieu dit est très ancien. On le trouve sous une forme latine dans une charte de 1161-1191, Guy étant évêque de Châlons. Renard Ier de Dampierre y donne à l'abbaye de Montiers des terres et prés entre la voie de Châlons et *albam terram,* la blanche terre. La voie de Châlons passait entre le domaine de Saint-Gergoine et celui de Vière. Elle coupait en biais la route romaine au lieu dit : La Croix-Mollevaut.

Le *Blanc-Wâté* (avec le son de *w* anglais). Le sens de cette dénomination se découvre en l'étudiant avec un peu d'attention. La consonne *w* équivaut fréquemment, dans le parler local, à la consonne *g.* D'autre part, le son *é* final correspond aux suffixes français : el, eau (lat. *ellum).* On obtient de la sorte : le blanc gâtel ou le blanc gâteau, nom expressif pour désigner une terre blanche et compacte (1).

L'endroit précis où se trouvait Vière est inscrit sur le plan cadastral de la commune de Noirlieu sous cette vague désignation : le chemin de Saint-Mard.

(1) En 1430, pendant que René d'Anjou et Isabelle de Lorraine étaient au château de Bar-le-Duc, le cellerier délivra 3 septiers de froment à Jean Galtier pour faire les *watheaux* du jour des Rois.

Digitized by Google

Nous n'essaierons pas de donner une explication du mot : *Vière,* dont l'équivalent latin : *Vera,* n'a aucune signification. Ce nom, peut-être employé par les gallo-romains, peut-être forgé au moyen-âge, correspond aux mots de la langue vulgaire : *Vere, Veire,* puis *Vière.* La pancarte noire de Saint-Martin de Tours (878), citée par M. Longnon, traduit de son côté Vère ou Vière par *Vigera,* ce qui n'a pas plus de sens que *Vera.*

Nous croyons que le nom de Vière est antérieur à l'apparition des Romains dans les Gaules et que la langue celtique elle-même, si elle était parfaitement connue, ne donnerait probablement pas l'explication de cette dénomination géographique. Il existe, en effet, bien des termes de ce genre dont l'origine se rattache à des langues disparues et qui sont dues à des peuplades évincées ou anéanties, antérieures aux temps historiques. Peut-être ce nom de Vière date-t-il de l'âge où l'on se servait, comme armes de chasse et de guerre, de ces silex éclatés, taillés ou polis, dont les débris jonchent le sol de la contrée qui fait l'objet de cette étude.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES MOTS
SUR
L'ART ET L'ARCHÉOLOGIE AU XVIII^e SIÈCLE

Lecture faite par M. le Docteur SEUVRE, Membre titulaire,
à la Séance du 26 avril 1901.

MESSIEURS,

Une étude intéressante serait de spécifier les rapports qui unissent l'archéologie et l'architecture aux autres arts : sculpture, peinture et gravure. Ce fut dans la belle période de la *Renaissance,* au XVI^e siècle, que les maîtres, et surtout ceux de l'*École vénitienne,* à la fois peintres, architectes et sculpteurs, dressèrent sur leurs toiles de superbes arcades à travers lesquelles on apercevait en perspective les grandes voies d'une ville opulente.

Rappelons-nous les magnifiques tableaux de Paul Véronèse.

Au siècle suivant, partout les grands peintres, en France les Lebrun, les Lesueur, les Lemoine, puis les Natoire, les Jouvenet, les Coypel, dessinèrent comme cadres de leurs sujets d'élégants portiques. Ils prirent même un genre trop décoratif et théâtral.

Au XVIII^e siècle, les artistes se divisèrent en deux camps, tous deux décadents, ayant oublié l'expression des nobles sentiments et des grandes pensées.

Nous n'avons pas à parler de la voie suivie par les Mignard, les Watteau, les Boucher, où le caprice, la fantaisie, la licence même s'étalent en toute liberté. Nous désirons faire allusion à l'*École* que l'on pourrait

Digitized by Google

appeler *archéologique*. Celle-ci, amoureuse de l'*Antique*, sait allier aux frais paysages naturalistes la sévérité austère des *Ruines*, que les peintres animent et qu'ils enguirlandent.

Dans le cours des siècles précédents, des recherches importantes faites par des numismates, par des antiquaires, par des archéologues distingués de tous les pays, avaient déblayé ce terrain conservateur. Les sculpteurs, les architectes, les peintres, les graveurs affluaient en Italie et en Grèce pour arracher aux substructions leurs secrets. Une fièvre réelle, une passion de l'antique s'empare de tous les esprits cultivés. Tous veulent admirer et décrire les ruines imposantes de l'Italie : les temples, les basiliques, les aqueducs, les ponts, les portiques et les débris des théâtres anciens.

Combien grandioses devaient être les palais des Césars quand les simples citoyens, avec leur luxe et leur goût raffinés, avaient des demeures somptueuses ! Rappelons-nous la description que Pline le Jeune fait de son *Laurentium*. Que devaient être les demeures des Sylla, des Pompée, des Adrien, à Tibur, sur les rivages d'Ostie, surtout à Baïa ? Et le palais de Dioclétien à Spalatro, combien contrastait-il avec la demeure modeste de Cincinnatus ?

Dans ces édifices se trouvaient réunies toutes les merveilles du monde, tous les chefs-d'œuvre de l'art : les bas-reliefs, les vases, les bronzes, les statues grecques les plus rares.

Cicéron lui-même ne faisait-il pas rechercher partout, à grands frais, par son ami Atticus, des meubles précieux, des objets d'art pour sa bibliothèque, pour sa galerie, pour son gymnase, pour son académie ?

C'est surtout dans l'œuvre immortel de *Piranesi* que

Digitized by Google

l'on voit, gravé de main de maître, le souvenir des antiques, les fastes consulaires et les triomphes, les principales vues des forums romains, les ruines de Poestum, les antiquités d'Albano, d'Herculanum et de Pompéi. Le burin de Piranesi est expressif et énergique. Le XVIII^e^ siècle n'a pas de graveur plus consciencieux. Il est le grand maître de la gravure archéologique.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen une série d'estampes ayant trait aux *Antiques*. Nous nous arrêterons plus particulièrement sur les gravures de *Vasi,* de son élève illustre *Piranesi,* sur les estampes d'après les peintures du gracieux *Pannini* et de ses disciples : les *Perelle,* les *Patel,* les *J. Vernet,* les *Hubert-Robert,* les *Machy,* les *Pfeffel,* les *Galli da Bibiena* et les *Barbault.*

Des paysages encadrés par des murs ruinés, des colonnes brisées près de vases antiques, des débris de portiques élégants où les feuillages s'attachent, où la vie s'unit à la mort, semblent reprendre de la jeunesse sous le pinceau de ces artistes. Leurs tableaux sont, le plus souvent, animés par des groupes de femmes et de soldats en gaîté, ou par des excursionnistes admirateurs curieux de ces vieux souvenirs.

Ces peintres ou graveurs travaillèrent au commencement du XVIII^e^ siècle avec ardeur à la vulgarisation, à la publication de *Rome antique et moderne*. Ils furent encouragés par les papes, par les prélats, par les rois, par de riches seigneurs, par de savants archéologues, par d'éminents architectes.

Déjà, dans le cours des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, une fièvre de curiosité archéologique s'était emparée des esprits, et, sur quelques dessins que vous allez examiner, vous remarquerez les noms de Boissard, de Montfaucon, de

Digitized by Google

Foucault, de La Chausse, de Spon, de Guichenon, du Président de Maisons, de Chamillard, de de Mantour, de Béger, de Montégut, de Simeoni, de Maffei, tous Français, Allemands ou Italiens, arrachant au sol de Rome ou d'Athènes ses secrets et ses souvenirs.

A ces noms nous joindrons ceux des érudits Bartoli, Bellori, Ciampini, Bianchini, Bottari, les précurseurs des Basan, des Mariette, des comte de Caylus, des Winckelmann, des Wien et des élèves de l'École de David.

Dans le même temps, les Mansart, les Perrault, les Jean Marot, les de Chambray, les Sébastien Le Clerc, les d'Aviler, les Bélidor, les Blondel, les Rossi, les Servandoni, les Patte, les Soufflot, tous graveurs, architectes et ingénieurs, profitant des reconstitutions théoriques des monuments romains, appliquaient dans leurs travaux ou dans leurs écrits cette *Science nouvelle de l'Antique*.

La fin du XVII^e^ siècle et le commencement du XVIII^e^ se signalent par le désir marqué d'une science positive, par une communication plus expansive entre les esprits, par un amour des collections curieuses et intéressantes, par un goût prononcé des voyages à la fois artistiques et scientifiques. Chez tous, Flamands, Anglais, Français, Allemands, Italiens, Espagnols et même Russes, partout surgissent des archéologues, des artistes sculpteurs, peintres, architectes ou décorateurs avides de recherches et d'excursions profitables. Tous se piquent d'être graveurs et beaucoup y réussissent.

Si le grand Art, si les nobles pensées paraissent momentanément en décadence, la Science s'épure et se précise. D'un réalisme un peu heurté, d'un style décoratif et théâtral, sortira après comparaison et après

Digitized by Google

réflexion, pour le XIXe siècle, le retour vers l'*Idéal* et vers la vraie *Beauté*.

Beaucoup avaient prétendu que Winckelmann, seul, avait été le promoteur du grand mouvement vers l'esthétique moderne, de la passion du Beau selon l'Idéal Grec, de cet entraînement, réaction heureuse contre les inconséquences et les licences du genre Pompadour.

N'avons-nous pas cité des noms assez nombreux pour prouver que la race latine prime toujours dans cette lutte artistique ? Ce sont surtout les graveurs, les peintres et les architectes français et italiens qui ont tenu au XVIIIe siècle haut et ferme le drapeau du style noble, du pur goût antique, de l'Art vrai, impérissable à travers les siècles. Pour ce travail élevé, persévérant, la France et l'Italie ont toujours enfanté d'ardents et de très remarquables pionniers.

MESSIEURS,

A l'appui des réflexions que nous venons de vous soumettre concernant l'archéologie au XVIIIe siècle, nous aurions désiré vous montrer de plus nombreux documents et des estampes plus importantes. La bibliothèque de la ville possède l'œuvre de Piranesi, et le principal ouvrage du graveur français Barbault (1705-1765), qui passa sa vie à Rome et qui s'adonna spécialement à l'*Étude des ruines de Rome,* qu'il grava à l'eau-forte. Cet ouvrage appartenait à M. Morel, notre très bienveillant collègue.

Chez notre archéologue distingué, vous pourrez consulter des albums fort intéressants, contenant de nombreux documents sur l'art antique. Plusieurs gravures de Piranesi et de Machy nous ont été obligeamment

Digitized by Google

confiées, et nous ne saurions trop remercier M. Morel de son amabilité. Nous avons aussi remarqué avec attention, chez l'antiquaire émérite, des peintures de Pannini et de Patel, toutes deux représentant des ruines de palais corinthiens. Dans un des tableaux de Pannini, on aperçoit derrière le portique le Colysée; au pied du portique un homme âgé montre avec admiration une superbe statue de Melpomène. Sur le même tableau est un vase antique entouré de bacchantes, vase analogue à ceux que Piranesi a gravés et dont nous vous présenterons des spécimens.

Dans le même temps où Cars, Chedel, Le Bas et Cochin gravaient des pastorales, pendant que Ficquet et Saint-Aubin donnaient leurs portraits miniatures et que Drevet publiait ses grands portraits, les architectes et les archéologues produisaient en tous pays des œuvres fort remarquables. Dès l'année 1650, de Chambray avait publié son *Parallèle de l'Architecture antique avec la moderne,* ouvrage auquel Bélidor et d'Aviler empruntèrent leurs plus belles planches. Sébastien Leclerc (1637-1714) reproduisit les costumes des Grecs et des Romains et fit des traités d'architecture dont il grava lui-même les nobles conceptions.

En 1702, Rossi publiait à Rome ses *Études d'Architecture.* Quelques années plus tard, Goldmann, Decker et Sturm éditaient à Augsbourg leurs traités d'architecture. C'est dans cette même ville que Pfeffel, dont nous vous présentons plusieurs estampes, gravait les paysages d'Alberti et les planches d'architecture des Galli da Bibbiena.

En 1716, Collen Campbell publiait, à Londres, son *Vitruvius Britannicus.* Ce même architecte a construit pour lord Castlemaine le château de plaisance de

Digitized by Google

Wunstead, dont la belle façade d'ordre corinthien a deux cent soixante pieds de longueur.

C'est encore au commencement du XVIII^e siècle que Vanvitelli dressait le château royal de Caserta, plus important que celui de Versailles, et qu'il édifiait la colonnade de la place du Saint-Esprit, à Naples.

Comme vous le voyez, Messieurs, il y eut, même à une époque de décadence du grand art, une production généreuse et un effort marqué pour le relèvement architectural.

Une personnalité à la fois italienne et française caractérise bien l'art au XVIII^e siècle, Jean-Jérôme *Servandoni*, à la fois peintre et architecte, né à Florence en 1695, mort à Paris en 1766.

A Rome, Pannini lui apprit le paysage et Rossi lui enseigna l'architecture. Jeune encore, il partit au Portugal faire des décorations pour des fêtes publiques et des décors pour le théâtre de Lisbonne. Puis, son humeur aventureuse le pousse à Paris, où il brosse, en 1728, les décors d'*Orion* à l'Opéra. Le beau paysage *Un temple et des ruines* (Musée du Louvre), le fait nommer, en 1731, membre de l'Académie de peinture. Puis, architecte du roi, sa réputation grandit, il construit l'imposant portail de l'église Saint-Sulpice.

Servandoni manifeste un goût décoratif prononcé, une pompe théâtrale; la renommée le désigne comme *Organisateur des fêtes royales*. En 1739, il dirige avec éclat le mariage d'Élisabeth de France avec Philippe d'Espagne. En 1747, il prépare à Londres une fête magnifique ; en 1755, il fait à Dresde des décorations, et il devient l'architecte d'Auguste III. En 1760, il préside à Vienne aux fêtes du mariage de l'empereur Joseph II ; puis, à Stuttgard, il organise les spectacles

Digitized by Google

de la cour ; quelques années plus tard, il termine sa carrière si mouvementée à Paris.

Voilà une vie artistique bien remplie, mais singulière. Elle caractérise une époque. Prodigue et aimant le faste, Servandoni vécut en grand seigneur. Très désiré, très recherché, Servandoni courut après la fortune, il n'obtint que la célébrité. Il contribua puissamment à répandre, pendant toute son existence, en France et dans toute l'Europe, le goût artistique italien. Il fut le maître de Machy, l'ami et le conseiller des Basan, des Mariette, le favori du duc de Choiseul et du comte de Caylus. Les rois le tenaient sur pied d'égalité et le comblaient de faveurs.

C'est sous son inspiration que les artistes français de cette époque partaient si facilement pour l'étranger, pour Rome et pour Athènes ; que les Lallemand, les Manglard, les Hubert-Robert et les J. Vernet, composaient leurs riants paysages sous la direction des Pannini et des Solimene.

Ainsi le travail associé des artistes français et italiens a toujours été fécond et productif. La similitude de race, l'équivalence de goût, le même enthousiasme pour l'Art ont entretenu et développé chez eux l'amour de l'Esthétique.

Que cette heureuse union entre l'Italie et la France se cimente à nouveau ! Qu'elle demeure indissoluble !

Les Arts et la Science du Beau retrouveront dans cette alliance sympathique et naturelle un nouvel élément de progrès et de vitalité.

Digitized by Google

L'ARMORIAL DE CHARLES-DROÜIN REGNAULT

Manuscrit de la Bibliothèque de Reims

Communication de M. HENRI JADART, Bibliothécaire de la Ville.

Ce manuscrit, en forme de registre grand in-folio, couvert en parchemin, a été apporté et donné à la Bibliothèque de Reims par M. Henri Sutaine, le 10 mai 1898 (1), et il sera l'une des curiosités de nos collections héraldiques locales. M. Sutaine l'avait acquis à une vente, et une note du dernier possesseur indique sur la garde qu'il avait été acheté en 1863, mais nous ignorons sa provenance antérieure.

Le manuscrit était déjà, au moment de la donation, dans sa couverture en parchemin et il n'avait perdu aucun feuillet entre les mains de M. Sutaine. Il a été depuis mis en état, accompagné d'un titre et d'une table alphabétique, transcrite par M. Albert Baudon. Il s'y trouve une pièce annexe, jointe par une épingle au f° 92, et il y a deux feuillets, 21bis, 116bis, qui n'étaient pas cotés. Le feuillet 118 est le dernier coté, mais les deux suivants sont lacérés d'ancienne date, et n'offrent que des mentions (avec un écusson) incomplètes.

Les plats de la couverture à l'intérieur, en tête et à la fin, sont recouverts de quatre écussons en couleur, peints avec les supports et attributs comme ceux du recueil entier. Parmi les premiers, nous rencontrons au second rang celui qui porte les « armoiries des Re-

(1) M. Henri Sutaine est décédé à Reims le 10 juin 1898, léguant à la Ville plusieurs tableaux de famille et des œuvres d'art remarquables.

Digitized by Google

gnault, originaires de Reims », au-dessous desquelles se trouve cette mention autographe : « L'auteur du présent armorial s'appelle Charles-Droüin Regnault, chanoine de Saint-Symphorien, de Reims (1). » Il s'agit ainsi d'un Rémois et d'un membre du clergé rémois.

Nous connaissons ainsi, à n'en pas douter, le compilateur de cette collection d'armoiries et de notices généalogiques intéressant non seulement les familles nobles et bourgeoises de la ville de Reims, mais une grande quantité de personnages et de notabilités françaises et étrangères. L'abbé Droüin Regnault était, en effet, un esprit curieux et investigateur, toujours en quête de pièces historiques, les donnant sans artifice ni érudition d'apprêt, mais avec bonne foi et une entière sincérité. C'est ainsi qu'étant curé de Bezannes, petit village voisin de Reims, avant de devenir chanoine de Saint-Symphorien, il avait compilé des documents d'un autre genre, des épitaphes choisies dans les ouvrages les plus divers et accompagnées de notes et de réflexions personnelles (2). Ce travail, resté inédit, appar-

(1) Ce renseignement concorde exactement avec le recueil intitulé : *Decanorum, canonicorum et capellanorum Ecclesiæ BB. Apostolorum et Sancti Symphoriani Remensis series.*

On y lit : « Carolus Drogo Regnaut, Presbyter Remus, receptus die 20 septembris 1711, per obitum dicti Demetz et collationem Regis, virtute Regaliæ. » — Son successeur fut installé le 16 juillet 1731. *(Recueil ms. de la Bibliothèque de Reims*, f° 102.)

(2) *Recueil choisi des Epitaphes anciennes et modernes, tirée des scavans auteurs, accompagnée d'une dissertation au commencement de chaque article, et rédigé par ordre alphabétique.* — En tête, se trouve une Epître dédicatoire, signée *Charles-Droüin Regnault, prêtre et curé de Bezannes.* Préface après l'Epître, puis un Avis au lecteur, après lequel commence le recueil des épitaphes classées par ordre alphabétique de personnages. A la fin, table alphabétique des noms et matières. Le manuscrit de 92 feuillets ou

Digitized by Google

tient depuis longtemps au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Reims, où il a été déjà consulté par beaucoup d'épigraphistes.

La biographie de ce studieux Rémois se trouve résumée par ses fonctions successives de chanoine de Saint-Symphorien (1711 à 1731) et de Notre-Dame (1725 à 1737). Cette dernière date est celle de son remplacement qui suivit sans doute de peu son décès (1).

Il nous reste à reproduire l'article dressé par Droüin Regnault sur sa propre famille : il est d'un grand intérêt pour les prétentions de la bourgeoisie. Le voici en entier, avec le blason figurant en tête du recueil sur la couverture intérieure (2).

182 pages, contient 377 épitaphes de personnages de tous les pays, de toutes les époques et de toutes les conditions. Il s'en trouve quelques-unes de personnages rémois inhumés chez les Cordeliers, chez les Clarisses, dans le cloître de la cathédrale de Reims, etc.

(1) « Capitulum Remensis Ecclesiæ. — Præbenda 15. — Carolus Drogo Regnault, filius Nicolai et... Regnard, presbiter Remus, Canonicus S^ti Symphoriani, olim Rector parochiæ de Bezanne, per obitum Nicolaï Bernard, virtute graduum, in propria 27 julii 1725. » *(Dignitates Ecclesiæ metrop. Remensis*, Ms. de Weyen, à la Bibliothèque de Reims, p. 231.) — « Capitulum Remensis Ecclesiæ, Præbenda 15. — Carolus Drogo Regnault, presbiter Remus, 27 julii 1725. » — Il fut pendant douze ans chanoine et à son décès, fut remplacé le 2 mars 1737 par François Ligier, prêtre de Clermont. *(Recueil de Murtin*, même dépôt, p. 55.)

(2) Les armoiries de la famille Regnault se voyaient encore de nos jours (vers 1880), sculptées au-dessus de la cheminée d'une pièce du rez-de-chaussée, dans la maison de la rue de Talleyrand, n° 40, qui été alors démolie et remplacée par les bureaux et l'imprimerie de l'*Indépendant rémois*. L'ancienne maison était donc vraisemblablement la demeure patrimoniale de la famille Regnault au XVIII^e siècle.

Digitized by Google

Armoiries de la famille des Regnault de Reims.

« D'azur à deux épée mis en sautoir, haussée garnie d'or en chef, d'une balance mise en face, les bassinets d'argent monté d'or. » (Deux lions pour supports, couronne de comte.)

Généalogie de la famille des Regnault de Reims, mise au net.

« La famille des Regnault de Reims, sans remonter plus haut, étoit déjà connue dès l'an 1481, ainsi qu'il paroit dans le cartulaire de la maison de ville de Reims, dans l'histoire de la métropole de Reims faite par Marlot, et les mémoires de Rogier, et dans le traité, que j'ai veu, de Guillaume Filiastre, premièrement doyen de Saint-Symphorien de Reims, puis doyen de Notre-Dame de Reims, ensuite cardinal de la sainte Église, où il est parlé de Jean et de Nicolas Regnault frères, reconnus marchand bourgeois de Reims, mathématiciens habiles, lesquels furent priez par Pier de Laval,

Digitized by Google

alors archevêque de Reims, et par le chapitre de Notre-Dame, de vouloir bien donner leurs soins, d'aider de leurs avis et conseils les ouvriers qui entreprirent le rétablissement de la belle charpente de l'église de Notre-Dame de Reims, qui avoit été brûlé entièrement par la négligence des plombiers qui travaillioient à la toicture de ladite église ; à quoy ils consentirent poussés à cela par la dévotion particulière qu'ils avoient à la sainte Vierge, et dont ils furent remerciez avec des présents par le chapitre, qu'ils refusèrent et n'acceptèrent point ; on compte parmi les descendants des susdits : un prévôt de Notre-Dame de Reims, un pénitencier et doyen de la faculté de théologie, un chanoine d'icelle, docteur et auteur de l'abrégé des heures canoniales, contenant les raisons que l'église catolique et romaine a eü de l'instituer, et qui se voit à la fin du breviaire de Mr Henri de Lorraine, archevêque de Reims, qu'il a fait imprimer en 1630. De plus on compte Nicolas Regnault, maire du banc Saint-Remy, et Nicolas Regnault, son fils, duquel sont descendus Drouin Regnault, secrétaire du Roy du grand collège en 1684 ; — Léonard Regnault, président de l'Élection de Reims, écuier, seigneur de Mongon ; — Claude Regnault, trésorier de France en la généralité de Soissons, écuier, seigneur de Baquancour ; — Adam Regnault, conseillier échevin de Reims ; — Charles Regnault, son fils, conseillier du présidial de Reims ; — Léonard, capitaine d'infanterie dans le régiment de Navarre ; — Pierre-Joseph Regnault, mon grand-père, (qui avoit épousé en première noce Jeanne Homo, et en deuxième Marguerite Jactel, du susdit lit sont descendus Drouin Regnault cy dessus et quatre filles, deux religieuses à Retel et deux de mariez), écuier, vicomte de Vandeuil et d'Irval, et Nicolas Regnault, écuier, maitre

Digitized by Google

des eaux et forêts de Laon et pays Laonnois. Pierre-Joseph Regnault cy dessus a mariez sa fille à Mr de Pavant, de la maison de Busancy, seigneur de la Croix-au-Bois.

« Sont aussi descendus de Nicolas Regnault, fils du maire du banc Saint-Remy, Nicolas Regnault, marchand de vin, duquel est descendu Thomas Regnault, mort à Paris en 1721, en son vivant mariez à Paris à Marie Denizet, et Charles-Drouin Regnault, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, de la nomination du Roy Louis 14, auteur du présent armorial des généalogies, plusieurs religieuses des deux branches tant à Reims qu'ailleurs. Les Regnault cy dessus alliez aux Lespagnols, aux Maillefer, aux Rainsants, aux Frizon de Reims, à la famille des Rogiers, des Marlots, des Regnarts, des de la Salles.

« Les enfants de Drouin Regnault, secrétaire du Roy, et ses petits-fils, ayant été inquiété en 1715 par les échevins de la ville pour les exemptions et privilèges de la noblesse, quelqu'un d'eux faisant le négoce, obtinrent un arrest du Conseil de la Régence, le Roy Louis 15 présent, qui, de l'avis de Mr le Regent, les confirme et les reconnoit bon gentilhomme, et leur donne les exemptions, prérogatives, preseances deübs auxdits gentilhomme du royaume pour en jouir eux et leux enfants à venir, comme ils en avoient jouis cy devant, tout ce qui est dessus rapporté vérifiez en 1724, et écrit par Charles Drouin Regnault, prêtre chanoine de Notre-Dame de Reims, en 1725. »

Cette famille Regnault, on le voit, avait des représentants dans les charges de judicature, à l'armée, aussi bien que dans le négoce et les affaires. On retrouve les portraits de quelques-uns de ses membres au château de

Digitized by Google

Vandeuil (1), peints en groupe dans les panneaux encadrés de boiseries qui décorent une pièce du rez-de-chaussée.

La balance, qui figure dans ses armoiries, bien qu'accompagnée d'épées, marque en définitive une souche marchande, enrichie par le commerce aussi honorablement que beaucoup d'autres familles locales. L'abbé Regnault a étendu son enquête nobiliaire bien au delà de son horizon et du milieu provincial où il vécut (2). L'essentiel, pour nous, est de trouver dans son recueil des blasons sérieux et des notes consciencieuses. Peu importe le mérite du dessin ou la beauté du coloris, si, comme nous le croyons, l'exactitude règne au fond de chaque article et offre d'abondants renseignements à l'historien rémois ou étranger que nous venons convier à le consulter. Tout n'est pas vanité dans un armorial : il y a dans ces armes, dans ces attributs, dans ces devises, une part de vérité et d'histoire que nous signalons avec plaisir au simple chercheur comme à l'artiste et à l'érudit.

Henri JADART.

Reims, le 26 juillet 1901.

(1) Près de Jonchery-sur-Vesle, propriété appartenant aujourd'hui à Mme Veuve Maurice Henriot. — Le domaine voisin d'Irval, actuellement à M. Jacquemart-Gros, de Reims, appartint aussi à la famille Regnault, qui en prit le nom à la fin du XVIIIe siècle. Nicolas-Pierre-Joseph Regnault d'Irval fut chanoine de Notre-Dame de Reims de 1748 à 1780.

(2) L'armorial comprend 222 articles avec armoiries, sur lesquels nous en comptons 85 qui sont relatifs à des maisons et familles de Reims ou de la Champagne. Il est plusieurs de ces dernières dont le nom ne figure dans aucun autre armorial.

Digitized by Google

TABLE DE L'ARMORIAL

DE

Charles-Droüin REGNAULT [1]

Aligre (d'), 50.
Amaides (maison d'), 118.
Amé (famille) de Reims, avec notice, 86.
Anonymes (armoiries), 92, 93, 94, 95, 102, 103.
Argenson (d'), 64.
Atrisco (duc d'), 29.
Aumont (duc d'), 49.
Avaux (comte d'), 56.
Avennes (maison d'), originaire de Champagne, 96.
Azillen (maison d'), 117.
Bachelier (famille), de Reims, 77, avec notice au verso.
Bachelier (famille), de Paris, 77.
Baradat (maison de), 112, avec notice au verso.
Beaufort (maison de), 88, avec notice.
Beauvilliers (maison de), 36.
Beguins (famille des), de Reims, 85, avec notice.
Benoisse (maison de), 117.
Bertins (famille des), originaire de Reims, 76.
Berwick (duc de), 33.
Béthune-Châtot (de), 46.
Bezanne (maison de), 69.
Bignicourt (famille de), Reims, 81.
Bignon, 62.
Bohan (maison de), originaire d'Ardennes, 99, avec notice.
Boufflers (duc de), 31.
Bouillon (le cardinal de), 7.
Bourbon-Conti (maison de), 2.
Briçonnet (maison de), 115.
Bruslart de Sillery, 58, avec notice au verso.
Bussi-Rabutin (de), 91.
Camboult (le cardinal de), évêque d'Orléans, 19.
Canelle (maison de), 107.
Carette (le cardinal), 14.
Cauchon (famille), 70, avec notice au verso.
Caumont La Force (maison de), 38.
Cellier, 105.
Champagne (province de), 66.
Chartogne (de), 109.
Charuels (famille des), de Reims, dernier feuillet arraché.

(1) Le nom indique la famille ou le personnage, et le chiffre la page du manuscrit.

Digitized by Google

Chassebra du Breuil, 61.
Châtillon-sur-Marne (maison de), 37.
Chaulne (duc de), 34.
Chevalier (maison de), 113.
Choiseul (duc de), 27.
Choiseul (maison de), 41.
Clément XI, pape, 1.
Clermont (de), en Viennois, 60.
Coaslin (duc de), 44.
Colbert (maison de), 58, avec notice au verso.
Coligny-Châtillon (maison de), 26.
Colomne (le cardinal), 12.
Condé (de), 108.
Conflans (maison de), 75, avec notice.
Coquebert (famille), de Reims, 79, avec notice.
Coquilliart (famille), de Reims, 71.
Cossé (duc de), 28.
Courtenay (maison de), 2.
Crenant (de), 50.
Créqui (maison de), 64.
Crozonporezec (maison de), 32.
D'Aguesseau, 113.
De Blois Courtrizy, 110.
Desmarets, 53.
Dey de Seraucourt, 74.
Dinan (maison de), 116.
Dorigny (famille), de Reims, avec notice, 85.
Dormans (maison de), 56.
Du Bellay (maison), 38.
Du Bourg, 65.
Duras (maison de), 33.
Elbeuf-Lorraine (maison d'), 24.
Entragues (maison d'), 42.
Épernon (duc d'), 26.
Estaing (d'), 72.
Estourmel (d'), ou *Creton ancien*, 109.
Este (le cardinal d'), 6.
Estivaux (d'), originaire de Champagne, 96.
Estréez (duc d'), 46.
Failly (maison des), 99, verso.
Favart (famille), de Reims, avec notice, 84.
Feret ou *Ferettes*, de Reims, 72, avec notice.
Fiesque (le cardinal de), 20.
Fillette (famille), de Reims, 93, avec notice.
Flavigny (maison de), 105.
Fleury (Claude), 63.
Florio, 55.
Fouilleuse (maison de), 106.
Fremin (famille), de Reims, 76, avec notice.
Frizon (famille), de Reims, avec notice, 82.
Furstemberg (le cardinal de), 10.
Gesvre (duc de), 30.
Goujon de Thuisy, de Reims, 63.
Goulaine (maison de), 114.
Gramont (de), 48.
Grimaldi (le cardinal de), 11.

Digitized by Google

Guérin (de), originaire de Bretagne, 101.
Hachette (famille), de Reims, 83.
Hangest (maison de), en Picardie, 94, verso avec notice.
Harcourt (duc d'), 36.
Haudouin, sieur de Spilly, 98.
Herbigny (d'), originaire de Provence, 100.
Hoger de Cavois, 51.
Humière (duc d'), 44.
Infant (le cardinal), prince de Portugal, 4.
Janson (le cardinal de), 17.
Joffreville (famille de), 90, avec notice.
Joly de Fleury, 59.
Joyeuse (duc de), 27.
L'Aumonier, sieur de Varennes, 98.
La Baillière, 54.
La Chaise, 55.
La Ferté Senneterre (maison de), 39.
La Feuillade (de), 48.
La Force (duc de), 37.
La Grange (de), 118.
La Grange Billemont, en Champagne, 97, notice au verso.
La Grange Montigny, ex-libris gravés, 90.
La Haye (maison de), en Champagne, 89, avec notice.
La Palisse (maison de), 57.
La Porte (maison de), 29.
Larcher (famille), de Paris, 59.
La Rochefoucault (duc de), 43.
La Rongère des Quatre-barbes, 114.
La Salle (famille de), de Reims, 78, avec notice.
La Tremoylle (maison de), 44.
La Trémouille (le cardinal de), 18.
Lauzun (duc de), 34.
La Viefville (de), 52.
Le Camus (le cardinal), 21 *bis*.
Le Cornier Sainte-Hèleine, 94, verso.
Lenoncourt (maison de), 104.
Le Pelletier, de Paris, 62.
L'Escalopier, intendant de Champagne, 69.
Lespagnols (famille des), de Reims, avec notice, 79.
Le Tartier (maison), 115.
Le Tarteron, 61.
Le Tellier (Ch.-M.), archevêque de Reims, 25.
Lesdiguières (le connétable de), 25.
Leveque (famille des), de Reims, avec notice, 81.
Le Vergeur (maison), 70, avec notice au verso.
Lévy-Ventadour (maison de), 34.
L'Orfèvre (maison de), 116 *bis*.
Maclau, en Champagne, 66.
Maillefer (famille), de Reims, avec notices, 84 et 86.
Mailly (le cardinal de), arche-

Digitized by Google

vêque de Reims, avec notice généalogique, 22 et 24.
Mailly-Conty, 112.
Malborough, voir *Schurschill.*
Malval (famille des), de Reims, 87.
Marlot (famille), de Reims, 80, avec notice.
Margailland (de), 60.
Mathé, 91.
Maubeuge, 111.
Mazarini (duc de), 47.
Médicis (le cardinal de), 5.
Melun de Lépinoy, 49.
Mesgrigny (de), 53.
Mesmes (de), 56.
Miremont (maison de), 88, avec notice.
Moët (famille), de Reims, sur la couverture intérieure, en tête.
Moët, de Reims, ex-libris gravé et colorié, 74, avec notice au verso. Armoiries en outre sur la couverture intérieure en tête.
Molé, de Troyes, 65.
Mongeot (maison de), 75, avec notice au verso.
Montespan (de), 43.
Montesquiou (maison de), 41.
Montigny (de), originaire de Champagne, 100.
Montmorency (maison de), 3.
Mortemart (de), 4.
Navaille (duc de), 30.
Noailles (maison de), 32.
Ogier (maison d'), 108.
Orjault (d'), 104.
Paris (de), de Reims, avec notice, 84.
Pavant (maison de), seigneurs de La Croix, 105 verso et 106, avec notice.
Pisany (le cardinal), 22.
Plessis-Liancourt (de), 116.
Prunelay, 110.
Rafin, seigneur d'Hauterive, 103.
Regnault (famille), de Reims, sur la couverture intérieure, en tête.
Regnaults (famille des), de Reims, 80, avec notice au verso ; en plus armoiries en tête du manuscrit, sur la couverture intérieure.
Reims (chapitre de), 67.
Reims (échevinage de), 67, verso.
Reims (ville de), 68.
Rémont (maison de), avec notice, 89.
Renardins (maison des), 57.
Richelieu de Pontcourlay, 47.
Rohan (le cardinal de), prince de Soubise, 8.
Rochefort (de), 51.
Rogier (famille), de Reims, avec notice, 83.

Digitized by Google

Rois de France et de Navarre, 1.
Roland (famille), de Reims, 78, avec notice.
Rolins (maison des), 111.
Roquelaure (duc de), 34.
Roucy (maison de), seigneur de Manre, 97, avec notice.
Roucy-Roye (famille de), 3.
Saillians (de), 100.
Saint-Denys (abbaye de), de Reims, 87.
Saint-Nicaise (abbaye de), à Reims, 73, avec notice au verso.
Saint-Remi (abbaye de), à Reims, 67.
Saint-Symphorien (collégiale de), à Reims, 68.
Sainte-Marthe (maison de), 73.
Schurschill, duc de Marlborough, couverture intérieure à la fin.
Soüyn (maison des), de Reims, 28.
Spada (le cardinal), 21.
Sublet (maison de), 54.
Sugny (maison de), 107, avec notice au verso.
Sully (duc de), 42.
Tallard (duc de), 31.
Thuisy (maison de), 63.
Thuret (famille), 71.
Tournon (le cardinal de), 23.
Tourville (comte de), 40.
Ursins (le cardinal des), 14.
Vauban (maréchal de), 40.
Vauclerois (famille de), en Champagne, 99, avec notice.
Vaudéric (maison de), en Angleterre, couverture intérieure à la fin.
Vaux (maison de), 102.
Venouse (le cardinal prince de), 7.
Vignacourt (famille de), 52.
Vilehermoza (le cardinal de), 16.
Villars (maréchal de), 39.
Villelongue (de), sieur de Vantelet, 101.
Villequier (de), 116 *bis*.
Villeroy (duc de), 28.
Viscomty (le cardinal), 13.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. le Dr Colleville, président annuel..... 1

Compte rendu des travaux de l'année 1900-1901, par M. Henri Jadart, secrétaire général..... 13

Rapport sur le Concours d'histoire, par M. le Dr Pol Gosset, membre titulaire..... 39

Rapport sur le Concours d'art et d'industrie, par M. Ch. Givelet, membre titulaire..... 51

Rapport sur le Concours de poésie, par M. le Dr Seuvre, membre titulaire..... 55

Prix et Médailles décernés dans la séance publique du 18 juillet 1901..... 77

Programme de la Séance..... 79

Programme des Concours ouverts pour les années 1902-1903. 81

Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1900-1901..... 83

Liste des Ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1900-1901..... 89

Liste générale des Lauréats de l'Académie depuis sa fondation (1841-1900), par M. H. Jadart, secrétaire général. 101

NÉCROLOGIE

M. Piéton, membre titulaire (hommages rendus à sa mémoire)..... 149

SCIENCES

Le Chemin de fer transsibérien, par M. Balteau, membre titulaire..... 163

Digitized by Google

Pages

L'Assainissement de Reims, par M. Bourguin, vice-président annuel..... 181
Un ouvrage offert par M. Et. Wallon, membre honoraire, par M. Bagneris, membre titulaire..... 217
Publications de l'Institut Smithsonien des États-Unis, par M. l'abbé Haudecœur, membre titulaire..... 223
Observations sur les épidémies de souris en Champagne, par M. le Dr J.-A. Cordier, membre titulaire..... 233
Contribution à la biologie des eaux, par M. le Dr J.-A. Cordier, membre titulaire..... 241

BELLES-LETTRES

Jean Tzetzès et ses études sur Homère, par M. V. Duchataux, membre titulaire..... 243
La Théorie des sentiments agréables de Levesque de Pouilly (1691-1750), par M. Bourdel, membre correspondant. . 279

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

La Villa gallo-romaine de Vière (Outrivière, commune de Noirlieu (Marne), par M. Louis Brouillon, avocat, membre correspondant..... 327
Quelques mots sur l'Art et l'Archéologie au XVIIIe siècle, par M. le Dr Seuvre, membre titulaire..... 355
L'Armorial de Charles-Droüin Regnault, par M. H. Jadart, secrétaire général..... 363

PLANCHES ET GRAVURES

Plan du chemin de fer Transsibérien..... 163
Armes de la famille Regnault..... 366

Reims, Imp. de l'Académie (Nestor Monce, dir.), rue Pluche, 24. (85802)

5875

Digitized by Google

Digitized by Google

DC611
.C445
A37
v.109
1900-1901
t.1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

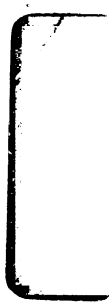

Digitized by Google

PENN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
A00005310255 3